MFG/PRO

Version 7.3L

Guide de la version

Version 7.3L
78-0170A
Imprimé en U.S.A.
08/96

Ce document est régl par les lois du Copyright. Toute reproduction ou traduction de ce document, sous quelque forme que ce soit, doit faire l'object d'un accord préalable écrit de QAD.

QAD se réserve le droit de réviser ce document sans notification préalable, et ne saurait être tenu responsable des éventuels incidents ou dommages consécutifs à la fourniture ou à l'utilisation du logiciel.

Copyright © 1996 by QAD Inc.
A01

QAD Inc.
6450 Via Real
Carpinteria, California 93013
Phone +1(805) 684-6614
Fax +1(805) 684-1890

Table des matières

A propos xiii

Chapitre 1—Articles/sites 1-1

Introduction 1-1
Fonctions essentielles 1-1
Calcul des coûts articles 1-2
Eléments de coût 1-3
Chargement coût article/ élément 1-4
Modifications de menu 1-7
Nouvelles fonctions 1-7
Nouveaux champs dans fonctions existantes 1-7

Chapitre 2—Adresses/taxes 2-1

Introduction 2-1
Fonctions essentielles 2-1
Calcul automatique des frais de transport 2-3
Entrée de transactions 2-3
Limites 2-5
Mise en oeuvre 2-5
Nouvelle réglementation pour la TVA 2-12
Numéros d'identification TVA 2-13
Fonctionnement 2-15
Mise en oeuvre 2-19
Nouvelles fonctions 2-22
Nouveaux champs 2-23

Chapitre 3—Gestion de stock 3-1
Nouveaux champs dans écrans existants 3-6

Chapitre 4—Inventaire physique 4-1

Chapitre 5—Achats 5-1
Introduction 5-1
Fonctions essentielles 5-1
Tarifs pour les transactions d'achat 5-7
Historique de modification des ordres d'achat 5-8
Retours au fournisseur pour remplacement 5-9
Interface EDI pour les ordres d'achat 5-9
Améliorations relatives aux programmes fournisseurs 5-10
Version 7.2 5-10
Version 7.3 5-11
Définition des ordres 5-13
Traitement des programmes 5-18
Traitement des réceptions 5-23
MAINT des colis 5-25
Gestion du cumul des réceptions 5-25
Modifications de menu 5-26
Nouvelles fonctions 5-26
Nouveaux champs dans fonctions existantes 5-27

Chapitre 6—Offres commerciales 6-1
Introduction 6-1
Fonctions essentielles 6-1
Préfixe d'offre commerciale 6-3
Blocage des offres en cas de dépassement 6-4
Tarif obligatoire à la saisie des offres 6-4
Nouveaux champs dans fonctions existantes 6-5

Chapitre 7—Gestion commerciale 7-1
Introduction 7-1

Fonctions essentielles 7-1
Commandes multiples par facture 7-9
Interface EDI pour les factures 7-9
Export des factures 7-10
Programmes clients 7-10
Version 7.3 7-10
Définition des commandes 7-11
Traitement des programmes 7-18
Autorisations 7-24
Définition des expéditions 7-25
Traitement des expéditions 7-28
Rétro-facturation 7-33
Produits configurés 7-36
Produit standard 7-37
Produit spécifique 7-37
Fantômes 7-38
Composants configurés 7-39
Coût de la ligne 7-39
Prix de la ligne 7-39
Gestion des factures en attente 7-39
Effet sur le stock, la prévision et le CBN 7-39
Modification des lignes 7-40
Impression des commandes clients, listes de préparation et factures . . 7-40
Modifications de menu 7-41
Nouvelles fonctions 7-41
Nouveaux champs dans fonctions existantes 7-42

Chapitre 8—Produits configurés 8-1

Chapitre 9—Analyse des ventes 9-1

Chapitre 10—Entretien/réparation 10-1
Fonction essentielle 10-1

Chapitre 11—Service après-ventes (SAV) 11-1
Introduction 11-1
Fonctions essentielles 11-1
Escalade d'appel 11-13
Mise en oeuvre de l'escalade d'appel 11-16
Affectation des techniciens 11-20
Recherche des techniciens 11-30
Planification de la maintenance préventive 11-32
Gestion d'informations par défaut pour les appels 11-35
Catégorie d'appel 11-36
Codes tâche 11-36
Mise en oeuvre des informations par défaut 11-38
Nomenclatures et gammes de service après-ventes 11-43
Mise en oeuvre des nomenclatures et gammes 11-45
Utilisation des nomenclatures et des gammes 11-54
Impression des fiches d'appel 11-56
Etat des revenus différés de contrat 11-57
Modifications de menu 11-60
Nouvelles fonctions 11-60
Fonctions supprimées 11-62
Nouveaux champs dans fonctions existantes 11-62

Chapitre 12—Distribution 12-1
Introduction 12-1
Fonctions essentielles 12-1
Limites 12-7
Transfert des besoins inter-sites 12-8
Modifications de menu 12-10
Nouvelles fonctions 12-11
Champs supprimés 12-11
Nouveaux champs dans fonctions existants 12-12

Chapitre 13—Nomenclatures 13-1
Introduction 13-1
Fonctions essentielles 13-1

Gel/dégel pour le calcul des coûts 13-3
Modifications de menu 13-3
Nouvelles fonctions 13-3
Nouveaux champs dans fonctions existantes 13-4

Chapitre 14—Gammes/centres de charge 14-1

Introduction 14-1
Fonctions essentielles 14-1
Présentation du calcul des coûts 14-2
Calcul des coûts avec rendement 14-3
Effets en comptabilité générale 14-4
Cas où le rendement doit être exclu du coût 14-5
Coût par opération 14-6
Calcul des coûts avec rendement et coût par op 14-7
Durant les calculs des coûts 14-7
Durant le calcul des coûts par opération 14-8
Valeur de stock par opération 14-11
Gestion des taux de paiement réels 14-12
Nouvelles fonctions 14-12
Nouveaux champsdans fonctions existantes 14-12

Chapitre 15—Formules/processus 15-1

Nouveaux champs dans fonctions existantes 15-1

Chapitre 16—Ordres de fabrication 16-1

Introduction 16-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 16-9

Chapitre 17—Gestion d'atelier 17-1

Introduction 17-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 17-3

Chapitre 18A—Production répétitive 18A-1

Introduction 18A-1

Fonctions essentielles 18A-1
Liste de prélèvement 18A-8
Paramétrage de la production 18A-14
Considération par le CBN des ordres en retard 18A-18
Opérations jalon 18A-19
Coûts des rebuts par opération 18A-20
Gammes et nomenclatures de remplacement 18A-21
Etat de l'en-cours par centre de charge 18A-22
Options de calcul des coûts des opérations pour l'état des coûts de l'en-cours 18A-23
Nouvelles fonctions 18A-24
Nouveaux champs dans fonctions existantes 18A-24

Chapitre 18B—Production répétitive avancée 18B-1

Introduction 18B-1
Fonctions essentielles 18B-1
Descriptions de programme 18B-4
MAINT du paramétrage 18B-4
Transactions répétitives 18B-7
Messages d'avertissement 18B-9
Ecart sur taux 18B-9
Ecart pour changement de méthode 18B-10
Transaction de post-déduction 18B-11
Production répétitive – réglages/Production répétitive - MO 18B-13
Production répétitive – rejets 18B-13
Production répétitive – reprises 18B-13
Production répétitive – rebuts 18B-13
Transaction ajustement en-cours 18B-14
INTERRO statut en-cours/EDIT statut en-cours 18B-14
Déclaration transfert opération 18B-14
Production répétitive – arrêts 18B-15
Imputation écarts util. cumulé 18B-15
Création d'ordre cumulatif 18B-18
Clôture d'ordre cumulatif 18B-19
MAINT des ordres cumulatifs 18B-21

INTERRO des ordres cumulatifs EDIT des ordres cumulatifs 18B-21
INTERRO opérations OF 18B-21
EDIT analyse des rebuts/rejets/reprises/ajustements EC 18B-22
EDIT coûts ordre cumulatif 18B-22
EDIT valorisation en-cours 18B-22
EDIT valorisation rebuts/EDIT valorisation ajustements EC 18B-22
Réceptions achats 18B-22
MAINT des gammes 18B-24
MAINT des ordres planifiés 18B-24
Programmes fournisseurs 18B-24
MAJ des programmes depuis CBN 18B-25
Programmes fournisseurs 18B-25
MAINT des colis/MAINT des expéditions 18B-25
INTERRO expéditions/colis 18B-25
Impression des expéditions 18B-25
Confirmation des expéditions 18B-26
Supp/Arch expédition 18B-26

Chapitre 19—Assurance qualité 19-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 19-1

Chapter 20—Planification des lignes de produit 20-1

Chapitre 21—Planification des ressources 21-1

Chapitre 22—Prévision/plan directeur 22-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 22-1

Chapitre 23—Calcul des besoins nets 23-1
Introduction 23-1
Limites 23-3
Nouveaux champs dans fonctions existantes 23-4

Chapitre 24—Calcul des charges 24-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 24-1

Chapitre 25—Comptabilité générale 25-1
Introduction 25-1
Fonctions essentielles 25-1
Numérotation des écritures de comptabilité générale 25-2
Proforma état financier 25-4
Validation des projets 25-6
Nouvelles fonctions 25-6
Nouveaux champs dans fonctions existantes 25-7

Chapitre 26—Multi-devises 26-1
Introduction 26-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 26-2

Chapitre 27—Comptabilité clients 27-1
Introduction 27-1
Nouveaux champs dans fonctions existantes 27-2

Chapitre 28—Comptabilité fournisseurs 28-1
Introduction 28-1
Fonctions essentielles 28-1
Pièces récurrentes 28-5
Spécifications de paiement 28-8
Val. des numéros de compte bancaire à 12 chiffres 28-9
Nouvelles fonctions 28-10
Nouveaux champs dans fonctions existantes 28-10

Chapitre 29—Gestion de la paie 29-1

Chapitre 30—Gestion des coûts 30-1
Introduction 30-1
Fonctions essentielles 30-1
Eléments de coût 30-2
Eléments principaux 30-5
Mise en oeuvre 30-5

Copie de frais généraux variables simulés pour la main-d'oeuvre 30-7
Nouvelles fonctions. 30-9
Modifications de menu 30-9
Nouveaux champs dans fonctions existantes 30-10

Chapitre 31—Gestion de trésorerie 31-1

Chapitre 32—Immobilisations. 32-1
Introduction. 32-1
Résumé du traitement 32-4
Mise en oeuvre 32-7
Nouvelles fonctions. 32-29

Chapitre 33—Planification des opérations 33-1
Introduction. 33-1
Fonctions essentielles 33-1
Notions de base. 33-2
Concepts clés. 33-5
Consolidation des données 33-9
Plans d'opérations. 33-12
Ordonnancement des lignes de production 33-15
Simulations 33-16
Planification des ressources 33-17
Définition 33-18
Nouvelles fonctions. 33-22

Chapitre 34—Bases de données multiples 34-1

Chapitre 35—Transfert électronique de données (EDI) 35-1
Introduction. 35-1
EDI standard-indépendant. 35-1
Programmation interface EDI 35-2
Fonctions d'export 35-3
Export des avis d'expédition. 35-5
Fonctions d'import 35-6

Paramètres des tiers 35-9
Import de documents EDI 35-15
Export de documents 35-16
Export d'ordres d'achat 35-17
Export de programmes fournisseurs 35-17
Export d'avis d'expédition 35-18
Export de factures 35-18
Export accusés de réception OA—NOUVEAU dans version 7.3K 35-20
Nouvelles fonctions 35-21

Chapitre 36—Administration du système 36-1

Introduction 36-1
Fonctions essentielles 36-1
Gestion de la configuration des imprimantes 36-4
Options de défilement/recherche 36-5
Aide procédurale 36-6
Sécurité des comptes de comptabilité générale 36-6
Modifications de menu 36-8
Nouvelles fonctions 36-8
Nouveaux champs dans fonctions exsistantes 36-9

A propos ...

Le présent guide contient les changements et améliorations apportés à la version 7.3 de MFG/PRO, jusqu'à la version 7.3L. Il indique à quelle version se rapportent les modifications, celles-ci étant implicites dans toutes les versions ultérieures. Par exemple, la version 7.3L contient tous les changements et améliorations appliqués aux versions précédentes.

Les références entre parenthèses à la fin de chaque paragraphe correspondent à l'ordre de modification technique associé au changement ou à l'amélioration.

Chapitre 1
Articles/sites

Introduction

Dans la version 7.3, certaines modifications ont été apportées au module Articles/sites pour prendre en compte les améliorations concernant d'autres modules. De nouveaux champs ont été ajoutés pour permettre le calcul automatique des frais de transport, le calcul des coûts et les remises par volume. Une nouvelle fonction a été ajoutée pour permettre les chargements CIM des données de calcul des coûts articles.

Fonctions essentielles

Eléments de coût articles : Pour permettre la création et l'utilisation des éléments de coût articles, de nouveaux champs et une nouvelle fonctionnalité ont été ajoutés aux fonctions de gestion des coûts articles. Du fait de cette nouvelle fonctionnalité, il est désormais impossible d'utiliser l'interface CIM de MFG/PRO pour charger les données de calcul des coûts articles via MAINT des articles - coût (1.4.9, ppptmt03.p), MAINT des coûts article/site (1.4.18, pppsmt03.p) et MAINT des articles (1.4.1, ppptmt.p). Une nouvelle fonction, Chargement coût article/élément (1.4.15, ppcsbtld.p), doit être employée pour charger les données de calcul des coûts articles via l'interface CIM. (G032)

Champs relatifs au transport : Pour permettre le calcul automatique des frais de transport dans les modules de gestion des ventes, les champs "Classe transport" et "Poids expédition (UM)" ont été ajoutés aux fonctions de gestion des données de

stock articles. Ces champs font l'objet d'une description plus détaillée dans le chapitre consacré au module Adresses/taxes. (G035)

Restrictions en matière de site à blanc : Dans la version 7.3, les utilisateurs avec plusieurs sites ne peuvent pas créer un site à blanc, et les utilisateurs avec un site unique et à blanc ne peuvent pas créer un site différent. Les messages d'erreur "Site à blanc interdit" et "Site à blanc existant. Sites multiples interdits" avertissent les utilisateurs s'ils essaient de créer un site non valable. Toutefois, nous vous conseillons de ne pas créer de sites à blanc, même si vous envisagez de n'utiliser qu'un seul site. (G561)

Remises par volume par type de client : Un nouveau champ intitulé "Type client" dans MAINT remise/volume (1.10.13) permet de limiter les remises par volume au type de client que vous spécifiez. (G588)

NOUVEAU dans version 7.3J—Mise à jour d'un prix d'article : Vous ne pouvez pas mettre à jour un prix d'article en utilisant un tarif dans une devise autre que celle de base. Le tarif provenant du fichier articles est
celui affiché par la fonction de gestion des tarifs. (FS34)

NOUVEAU dans version 7.3K—Possibilité d'afficher les soldes de stock avec des décimales dans les états détaillés : Vous pouvez désormais afficher jusqu'à neuf décimales avec les fonctions INTERRO du stock par article (3.2), INTERRO du stock par site (3.3), Sorties– non-planifiées (3.7) et Réceptions– non-planifiées (3.9). Ceci vous permet de mettre à zéro les soldes de stock d'articles pour lesquels il existe des quantités résiduelles avant leur suppression ou pendant les mises à jour de stock. (F0LZ)

Calcul des coûts articles

En matière de calcul des coûts, de nombreuses améliorations ont été apportées à MFG/PRO 7.3. Les modifications concernant le module Articles/sites sont essentiellement celles relatives aux éléments de coût articles. Ces modifications font l'objet d'une description plus détaillée dans le chapitre consacré au module Gestion des coûts.

Eléments de coût

Les éléments de coût permettent de décomposer les cinq catégories de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance) en des éléments distincts. Les groupes et les éléments de coût sont définis dans le module Gestion des coûts.

Chaque catégorie possède toujours un seul élément principal. L'élément principal cumule tous les coûts imputés à la catégorie qui ne sont pas imputés à un autre élément, ainsi que tous les coûts qui lui sont spécifiquement imputés. Par exemple, si un composant a un élément dénommé Kanban dans la catégorie Frais généraux fixes mais qu'un produit configuré utilisant ce composant n'a pas un tel élément dans cette catégorie, le coût de l'élément Kanban va être ajouté au coût de l'élément principal Frais généraux fixes du produit configuré durant un calcul de coût.

MAINT des articles (1.4.1), MAINT des articles - coût (1.4.9) et MAINT des coûts article/site (1.4.18) possèdent maintenant de nouveaux champs et une nouvelle fonctionnalité pour gérer les éléments de coût. Le champ "Elément" affiche le nom de l'élément de coût, le champ "Pri" contient la valeur "Oui" si l'élément est l'élément principal pour la catégorie, et le champ "Catégorie" contient le nom de la catégorie à laquelle appartient l'élément. Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.

Au sein de la fenêtre contenant les données de coût, vous pouvez utiliser Tab ou les touches de flèche pour faire défiler la liste des éléments. Pour modifier le coût à ce niveau d'un élément, appuyez sur ↵Enter alors que l'élément est sélectionné.

En appuyant sur F3 (insérer) dans le champ "Elément", vous pouvez ajouter une valeur à la liste des éléments. Seuls les éléments définis pour le groupe de coût dans MAINT éléments de coût (30.17.1) peuvent être ajoutés à la liste des éléments pour l'article (appuyez sur F2 depuis le champ "Elément" pour obtenir une liste des éléments valides).

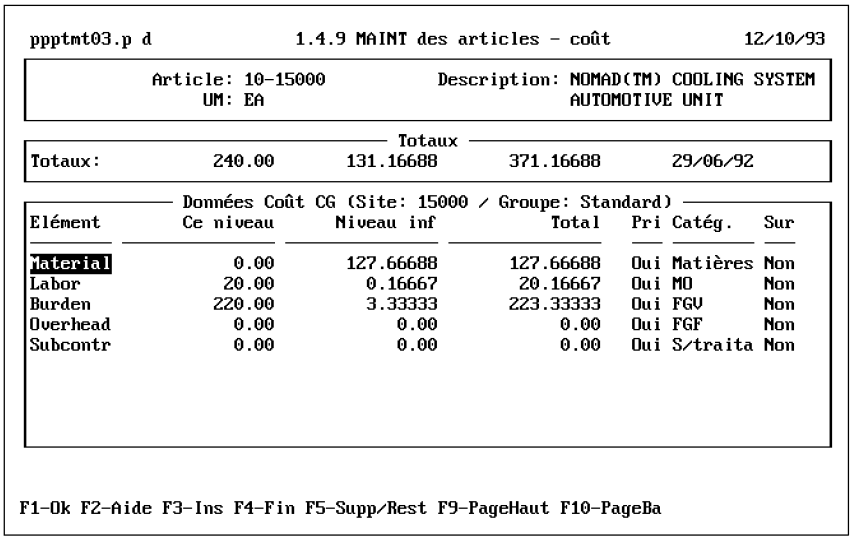


Fig. 1-1. **Ecran MAINT des articles - coût**

Vous ne pouvez modifier la valeur de l'indicateur "Pri" d'un élément que si celle-ci est "Non". Lorsque vous définissez un nouvel élément principal (en donnant à l'indicateur "Pri" d'un élément la valeur "Oui"), le système attribue automatiquement la valeur "Non" à l'indicateur "Pri" de l'élément principal précédent pour la catégorie. Cela découle du fait qu'un seul élément principal est autorisé par catégorie au sein du groupe de coût d'un article.

Chargement coût article/ élément

La fonction Chargement coût article/élément (1.4.15, ppcsbtld.p) vous permet d'entrer des données de coût articles en utilisant l'inter-face CIM. L'exemple ci-dessous illustre un fichier CIM qui correspond aux données entrées dans les écrans qui figurent plus loin dans ce chapitre. Pour de plus amples détails sur la fonctionnalité CIM de MFG/PRO, veuillez vous reporter au Chapitre 3 dans le manuel *Organisation du système MFG/PRO*.

```
@@batchload ppcsbtld.p
"non"
"10-10000" "10000"
"AVERAGE"
"Main-d'oeuvre" 10.0
"Matières" 120.0
.
@@end
```

Fig. 1-2. **Exemple de fichier CIM pour ppcsbtld.p**

La première fenêtre dans Chargement coût article/élément vous demande si vous voulez initialiser le détail existant. La valeur par défaut est "Non". Si cet indicateur a pour valeur "Oui", tous les coûts à ce niveau pour le groupe de coût de l'article sont remis à zéro. Cela permet d'utiliser la fonctionnalité CIM sans qu'il soit nécessaire de prendre en compte des éléments de coût supplémentaires ou non voulus. Il s'avère utile de donner à cet indicateur la valeur "Oui" en cas de mise à jour de nombreux coûts ou de mise en oeuvre. Vous devez donner la valeur "Non" à l'indicateur d'initialisation si vous ne chargez ou mettez à jour des coûts que pour quelques éléments.

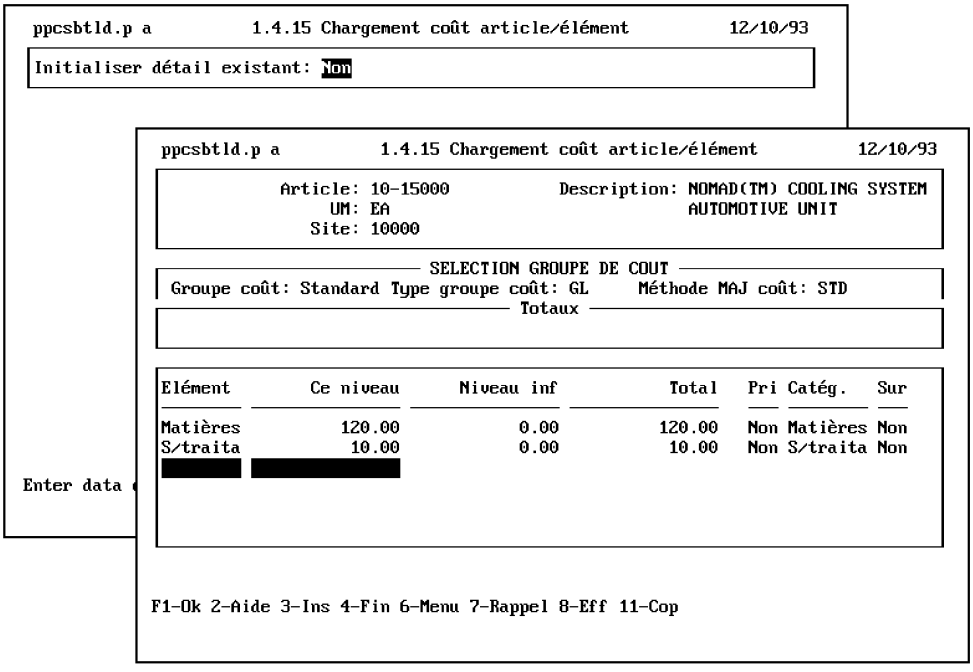


Fig. 1-3. **Ecran Chargement coût article/élément**

Dans la seconde fenêtre, vous devez d'abord entrer un code article, un site et un groupe de coût ; vous pouvez ensuite spécifier les éléments et leurs coûts à ce niveau. Cette fonction ne permet pas de modifier le champ "Pri".

Vous pouvez modifier tous les groupes de coût, y compris ceux de simulation, avec la fonction Chargement coût article/élément. Cependant, cette fonction ne permet pas de créer de nouveaux groupes ou éléments de coût. Vous devez les définir dans le module Gestion des coûts.

Modifications de menu

Tableau 1-1

De		A	
1.7	INTERRO des coûts articles	30.6	INTERRO groupes de coût articles

Nouvelles fonctions

Tableau 1-2

Numéro de l'écran	Nom de lécran	Nom de l'procédure
1.4.15	Chargement coût article/élément	ppcsbtld.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 1-3

Ecran	Champ	Explication
MAINT des articles	Classe transport	Facultatif ; désigne les frais de transport pour des catégories spécifiques de lignes (par exemple, livraisons privées et commerciales, objets fragiles, produits périssables). Ce champ sert pour le calcul automatique des frais de transport dans les modules de gestion des ventes.
	Poids expédition (UM)	Le poids d'expédition et l'unité de mesure pour l'article et son colisage.
	Elément	Elément de coût au sein du groupe de coût de l'article.
	Catégorie	Catégorie à laquelle appartient l'élément de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes ou sous-traitance).
	Pri	Si la valeur est "Oui", l'élément est l'élément principal dans sa catégorie.
	(continué)	

Ecran	Champ	Explication
MAINT des articles (continué	Sur	Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
INTERRO fichier articles	Classe transport	Facultatif ; désigne les frais de transport pour des catégories spécifiques de lignes (par exemple, livraisons privées et commerciales, objets fragiles, produits périssables). Ce champ sert pour le calcul automatique des frais de transport dans les modules de gestion des ventes.
	Poids expédition (UM)	Le poids d'expédition et l'unité de mesure pour l'article et son colisage.
	Elément	Elément de coût au sein du groupe de coût de l'article.
	Catégorie	Catégorie à laquelle appartient l'élément de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes ou sous-traitance).
	Pri	Si la valeur est "Oui", l'élément est l'élément principal dans sa catégorie.
	Sur	Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
MAINT des articles - stock	Classe transport	Facultatif ; désigne les frais de transport pour des catégories spécifiques de lignes (par exemple, livraisons privées et commerciales, objets fragiles, produits périssables). Ce champ sert pour le calcul automatique des frais de transport dans les modules de gestion des ventes.
	Poids expédition (UM)	Le poids d'expédition et l'unité de mesure pour l'article et son colisage.
MAINT des articles - coût	Elément	Elément de coût au sein du groupe de coût de l'article.
	Catégorie	Catégorie à laquelle appartient l'élément de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes ou sous-traitance).
	Pri	Si la valeur est "Oui", l'élément est l'élément principal dans sa catégorie.
	(continué)	

Ecran	Champ	Explication
MAINT des articles - coût (continué)	Sur	Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
Copie d'articles	Classe transport	Facultatif ; désigne les frais de transport pour des catégories spécifiques de lignes (par exemple, livraisons privées et commerciales, objets fragiles, produits périssables). Ce champ sert pour le calcul automatique des frais de transport dans les modules de gestion des ventes.
	Poids expédition (UM)	Le poids d'expédition et l'unité de mesure pour l'article et son colisage.
	Elément	Elément de coût au sein du groupe de coût de l'article.
	Catégorie	Catégorie à laquelle appartient l'élément de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes ou sous-traitance).
	Pri	Si la valeur est "Oui", l'élément est l'élément principal dans sa catégorie.
	Sur	Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
MAINT des coûts article/site	Elément	Elément de coût au sein du groupe de coût de l'article.
	Catégorie	Catégorie à laquelle appartient l'élément de coût (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes ou sous-traitance).
	Pri	Si la valeur est "Oui", l'élément est l'élément principal dans sa catégorie.
	Sur	Le champ "Sur" a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de calcul des coûts ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
MAINT remise/volume	Type client	Si un type de client est spécifié, la remise par volume ne s'applique qu'à ce type. Le type de client est défini dans MAINT des clients (2.1.1).
INTERRO remise/volume	Type client	Si un type de client est spécifié, la remise par volume ne s'applique qu'à ce type. Le type de client est défini dans MAINT des clients (2.1.1).

Chapitre 2
Adresses/taxes

Introduction

Dans la version 7.3, les modifications apportées au module Adresses/ taxes concernent principalement le traitement des commandes clients et la sécurité du système.

Fonctions essentielles

Calcul automatique des frais de transport pour les transactions de vente : Plusieurs fonctions ont été ajoutées afin de calculer automatiquement les frais de transport spécifiques à un site et une devise pour les transactions de vente. (G035)

Gestion de la réglementation européenne pour la TVA : MFG/PRO est désormais conforme à la réglementation européenne pour la TVA (entrée en vigueur dans la CEE en 1993). Vous pouvez maintenant associer des pays et des numéros d'identification TVA à des clients ou fournisseurs, ces numéros étant indiqués et imprimés selon le besoin. Les déductions de TVA sont gérées, et vous pouvez produire l'état des ventes soumises à TVA que la réglementation européenne requiert. Si vous utilisez la TVA, la mise en oeuvre de cette réglementation exige l'exécution de certaines étapes ; des instructions de mise en oeuvre figurent à la fin de ce chapitre. (G710, G711)

Création automatique d'historiques de contrôle : Le système génère désormais automatiquement un historique de contrôle des anciennes et nouvelles valeurs lors de chaque mise à jour de données dans MAINT des clients (2.1.1) ou MAINT des

fournisseurs (2.3.1). Vous pouvez imprimer cet historique de contrôle à l'aide de la fonction EDIT détail audit des fichiers (36.11). Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacré au module Administration du système. (G069)

Suppression des adresses de livraison temporaires : Une nouvelle fonction (2.1.16) vous permet de supprimer les adresses de livraison temporaires qui ne sont pas associées à des offres, des commandes ou des transactions de service après-vente ouvertes. Pour examiner les adresses avant leur suppression, vous disposez d'une option d'édition uniquement. (G017)

Position par défaut du code postal : Depuis la version 7.2A, il est possible d'imprimer les codes postaux avant ou après la ville/le département sur les documents servant au publipostage. Dans la version 7.3, vous pouvez spécifier avec la fonction Paramétrage adresses/taxes (2.24) une position d'impression par défaut du code postal pour les nouvelles adresses de client, fournisseur, représentant ou société. Pour imprimer respectivement le code postal après ou avant la ville/le département, indiquez 0 ou 1 (F698).

Modifications dans les conditions de règlement : Auparavant, les dates de remise et d'échéance des règlements étaient spécifiées en termes de date de facture ou de fin de mois. Désormais, les codes 1 et 2 servent respectivement à indiquer les options date de facture et fin de mois. (G045)

NOUVEAU dans version 7.3I—Informations relatives à la version dans l'écran d'accueil : L'écran d'accueil contient désormais la désignation de la version (par exemple, 7.3E), ainsi que sa date. Ces informations proviennent du fichier "version.mfg", dans le répertoire central. Si le programme de connexion ne trouve pas ce fichier, il n'affiche que le nom du produit. (FR63)

NOUVEAU dans version 7.3J —Ajout de pays valides : Quatre pays ont été ajoutés aux paramètres généraux définis pour le champ "vat_ccode". Ils apparaissent désormais comme suit dans la liste des pays valides contenue dans la fenêtre en incrustation de l'aide en ligne : (FT79)

Tableau 2-1

Valeur	Annotation
AT	Autriche
SE	Suède
FI	Finlande
NO	Norvège

Calcul automatique des frais de transport

Dans MFG/PRO, les frais de transport peuvent être calculés pour le poids d'expédition de chaque ligne (frais unitaires) ou pour le poids d'expédition total de la commande (frais globaux). Des sociétés comme Chronopost ou DHL utilisent généralement des frais de transport unitaires, alors que les sociétés de transport aérien, terrestre ou maritime utilisent des frais globaux. Une fois calculés, les frais de transport figurent dans l'en-queue de la commande.

Entrée de transactions

Pour les offres, commandes et factures en attente, une liste de frais est spécifiée au niveau de l'en-tête et de chaque ligne. Elle indique au système à quel transporteur appartiennent les tables de frais qui doivent être utilisées pour le calcul des frais.

La liste de frais dans l'en-tête correspond par défaut à celle associée au client, ou vous pouvez en entrer une directement. Pour la transaction, la liste de frais provenant de l'en-tête est associée par défaut à chaque ligne ; le cas échéant, vous pouvez ensuite la remplacer pour des lignes particulières. Lorsque vous sortez de l'en-tête, une fenêtre relative au calcul des frais de transport apparaît en incrustation si vous avez spécifié une liste de frais (reportez-vous à la page suivante).

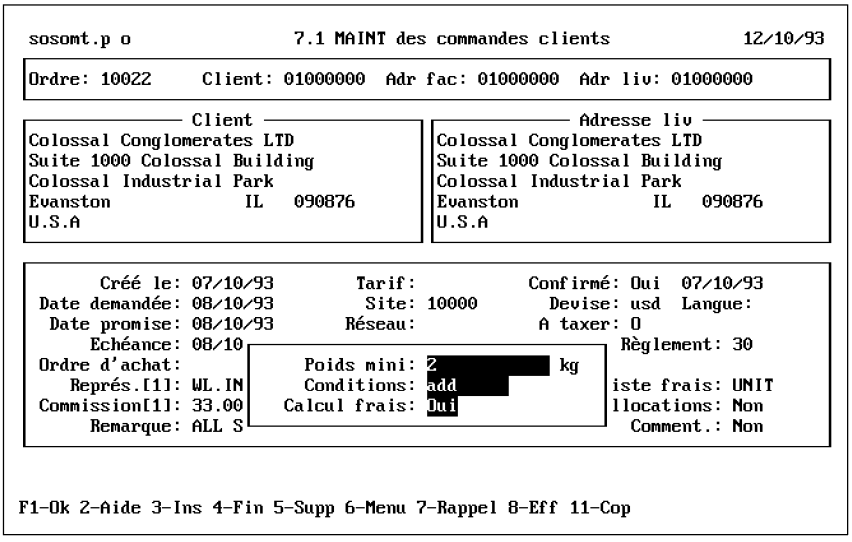


Fig. 2-1. **Calcul des frais de transport, écran MAINT des commandes clients**

Tableau 2-2

Champ	Val.	Explication
Poids mini		Poids minimum sur lequel baser les frais de transport. Les expéditions dont le poids est inférieur à cette valeur vont avoir des frais de transport basés sur le poids minimum, et non sur le poids réel de l'expédition. Si les frais de transport sont calculés par unité (colis), cette valeur correspond au poids minimum de la ligne ; si les frais de transport sont calculés globalement pour l'expédition, cette valeur correspond au poids minimum de l'expédition.
Conditions		Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés et affichés dans l'en-queue (ces codes sont décrits plus en détail ci-après).
Calcul frais	O/N	Indique si les frais de transport doivent être calculés pour une nouvelle transaction ou recalculés lors de la modification d'une transaction existante. Les frais de transport sont calculés lorsque vous avez fini d'entrer les lignes de la commande, puis affichés sur l'écran correspondant à l'en-queue de la commande.

La fenêtre relative au calcul des frais de transport apparaît aussi pour les expéditions ; le cas échéant, vous pouvez modifier les informations affichées.

Lorsque vous n'expédiez qu'une partie de la commande, le système vous permet de recalculer les frais de transport sous forme d'un prorata. Si les frais de transport sont basés sur des expéditions par unité (colis), le prorata correspond au nombre réel d'unités expédiées. Si les frais de transport sont basés sur des expéditions globales, le prorata correspond au poids total de l'expédition partielle.

Limites

Soyez conscient que le système ne recalcule pas automatiquement les frais de transport si les conditions de la commande changent. Par exemple, vous pouvez chiffrer pour un client des frais de transport sur la base d'articles normalement expédiés depuis un site A mais, à cause d'une rupture de stock, être obligé en fin de compte de les expédier depuis un site B, les frais de transport réels pouvant alors différer des frais chiffrés. Dans ce cas, votre société peut absorber les coûts de transport supplémentaires ou les facturer au client. De tels changements doivent être enregistrés manuellement.

MFG/PRO ne calcule pas les frais de transport pour les articles sur des lignes de type note. Pour les articles configurés, le système ne calcule les frais de transport que sur la base du poids du composé, en excluant les variantes et options (si le poids cumulé du composé et des variantes ou options est toujours identique, vous pouvez pallier cette limite en spécifiant le poids total dans les données de stock pour le composé).

Mise en oeuvre

La plupart des fonctions concernant la définition du calcul automatique des frais de transport se trouvent dans le MENU frais de transport (2.20). Pour mettre en oeuvre cette fonctionnalité, vous devez effectuez les étapes suivantes :

1. **Définissez les indicateurs de calcul des frais de transport par site** dans Paramétrage des offres (6.24) et Paramétrage commandes clients (7.24). Ces indicateurs déterminent si les frais de transport sont calculés sur la base du site associé à la ligne ou du site associé à l'en-tête de la commande. La plupart des sociétés, particulièrement celles utilisant plusieurs sites d'expédition, donnent à

ces indicateurs la valeur "Oui" pour calculer les frais de transport depuis chaque site associé à une ligne. Cependant, vous pouvez donner à ces indicateurs la valeur "Non" si votre société calcule toujours les frais de transport sur la base d'une expédition depuis chaque site associé à un en-tête de commande, même si les expéditions proviennent en fait de différents sites. Actuellement, vous ne pouvez pas modifier ces indicateurs pour des transactions particulières.

2. **Définissez les listes de frais de transport** dans MAINT listes frais transport (2.20.1). Ces listes vous permettent d'avoir différents groupes de frais de transport pour chaque transporteur.

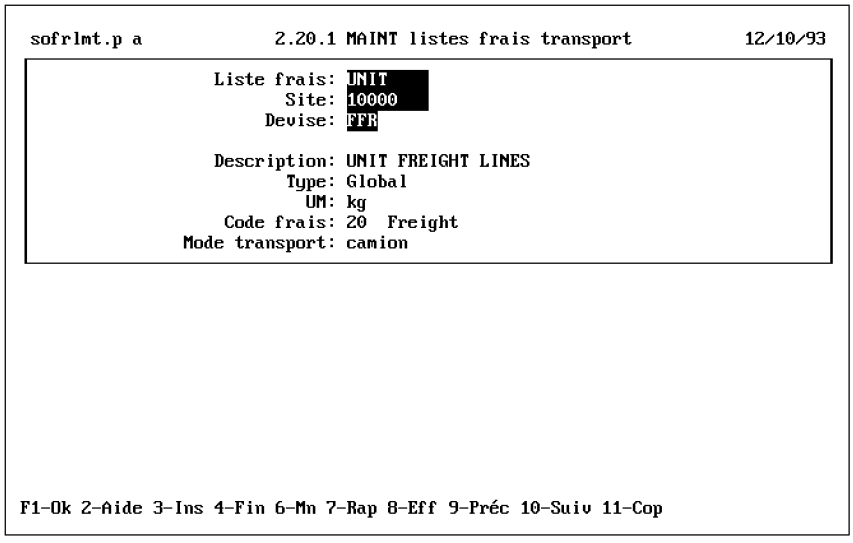


Fig. 2-2. **Ecran MAINT listes frais transp.**

Vous devez définir des listes de frais de transport pour chaque site d'expédition. Les commandes libellées en une devise différente de celle de base peuvent faire référence à des listes de frais dans cette devise ou dans celle de base. Cependant, les commandes libellées en la devise de base exigent des listes de frais en la devise de base.

Tableau 2-3

Champ	Val.	Explication
Liste frais		Code qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM).
Site		Site d'expédition auquel s'applique la liste de frais.
Devise		Devise dans laquelle les frais de transport sont exprimés.
Type	Global	Pour les transporteurs qui calculent les frais de transport sur la base du poids total de l'expédition (sociétés de transport aérien, terrestre ou maritime).
	Unité	Pour les transporteurs qui calculent les frais de transport sur la base du poids d'expédition de chaque ligne ou colis (par exemple, Chronopost, DHL et services postaux).
UM		Unité de mesure sur laquelle sont basés les frais de transport du transporteur. Si l'unité de stock pour l'article est diffé-rente de l'unité associée à la liste de frais, le système recherche un coefficient de conversion lors du calcul des frais. Si cette donnée n'existe pas, le système génère un message d'erreur.
Code frais		Indique l'intitulé pour les frais de transport affichés dans l'en-queue de la trans-action. Cela représente le code frais par défaut pour la liste de frais.
Mode transport		Pour référence uniquement ; peut servir à indiquer si l'expédition est effectuée par air, terre ou mer, par exemple.

3. **Définissez les zones de transpor**t dans MAINT zones de transport (2.20.4). Cette fonction permet de regrouper les codes postaux en les zones spécifiées dans les tables de frais du transporteur. Lors de l'entrée de la transaction, le système utilise les frais de transport pour la zone qui comprend le code postal associé à l'adresse d'expédition.

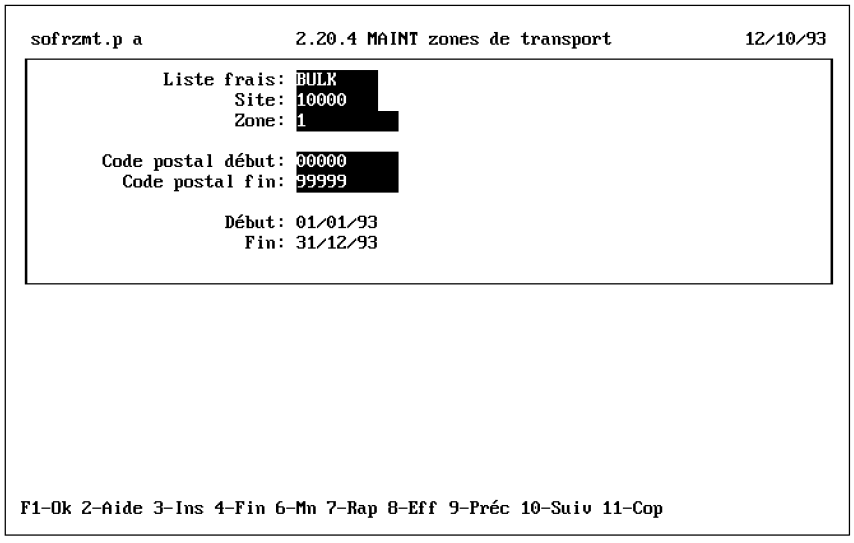


Fig. 2-3. **Ecran MAINT zones de transport**

Tableau 2-4

Champ	Explication
Zone	Code zone utilisé par le transporteur pour le groupe de frais de transport.
Code postal début	Le premier code postal contenu par la zone de transport.
Code postal fin	Le dernier code postal contenu par la zone de transport.
Début/fin	Facultatif ; les dates de début et de fin de validité pour la zone de transport.

4. **Définissez les frais de transport** dans MAINT frais de transport (2.20.10). Lors de l'entrée de la transaction, MFG/ PRO recherche un enregistrement de frais de transport qui corresponde aux données suivantes pour la transaction :

- Code de liste de frais pour la ligne de commande.
- Site d'expédition (si l'indicateur de calcul par site a pour valeur "Oui") ou site associé à l'en-tête de la commande (si l'indicateur de calcul par site a pour valeur "Non").
- Devise de la transaction ou devise de base.

- Zone de transport pour le code postal associé à l'adresse d'expédition.
- Classe de transport.
- Fourchette de poids.
- Dates de début et de fin de validité pour les frais de transport.

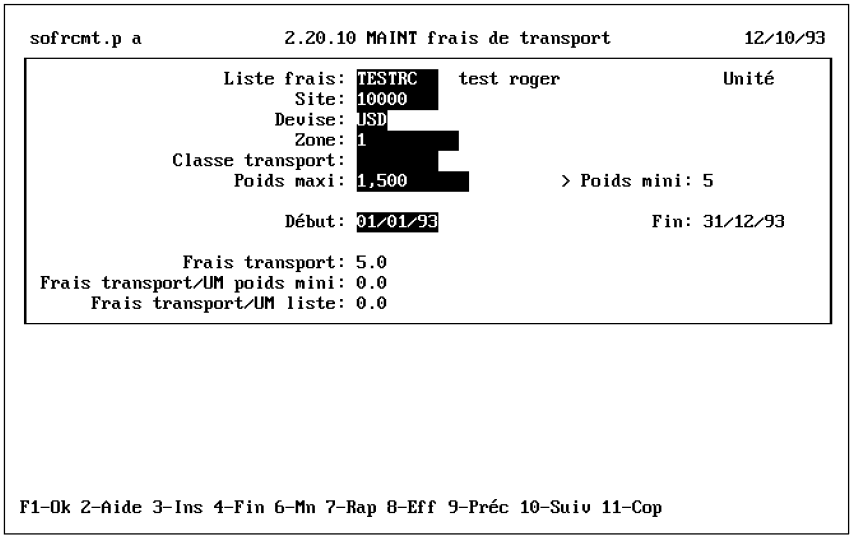


Fig. 2-4. **Ecran MAINT frais de transport**

Tableau 2-5

Champ	Explication
Devise	Pour les transactions libellées en une devise différente de celle de base, les frais de transport ne sont calculés que s'ils existent pour la devise de transaction.
Classe transport	Facultatif ; désigne les frais de transport pour des catégories spécifiques de lignes (par exemple, livraisons privées et commerciales, objets fragiles, produits périssables).
Poids maxi	Dans les listes de frais unitaires, le poids maximum autorisé pour chaque unité (colis) expédiée. Dans les listes de frais globaux, le poids maximum autorisé pour l'expédition.

Champ	Explication
Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.
Dates début/fin	Les dates de début et de fin de validité pour les frais de transport. Les frais de transport ne s'appliquent que si la date de transaction coïncide avec la période de validité . Offres : date d'offre de l'en-tête.Commandes clients unitaires : date d'échéance de la ligne.Commandes clients globales : date d'échéance de l'en-tête. Expéditions : date d'expédition de l'en-tête.
Frais transport	Frais de transport à tarif fixe. Sert principalement pour les listes de frais unitaires.
Frais transport/ UM poids mini	Frais de transport par unité de poids d'expédition au-delà du poids minimum. Sert principalement pour les listes de frais globaux.
Frais transport/ UM liste	Frais de transport par unité de poids d'expédition. Sert principalement pour les listes de frais globaux.

5. **Définissez les conditions de transport** dans MAINT conditions de transport (2.20.13). Les conditions de transport indiquent si et comment les frais de transport sont calculés pour une transaction particulière. Comme d'autres informations relatives aux commandes, les conditions de transport par défaut sont spécifiées dans MAINT des clients (2.1.1).

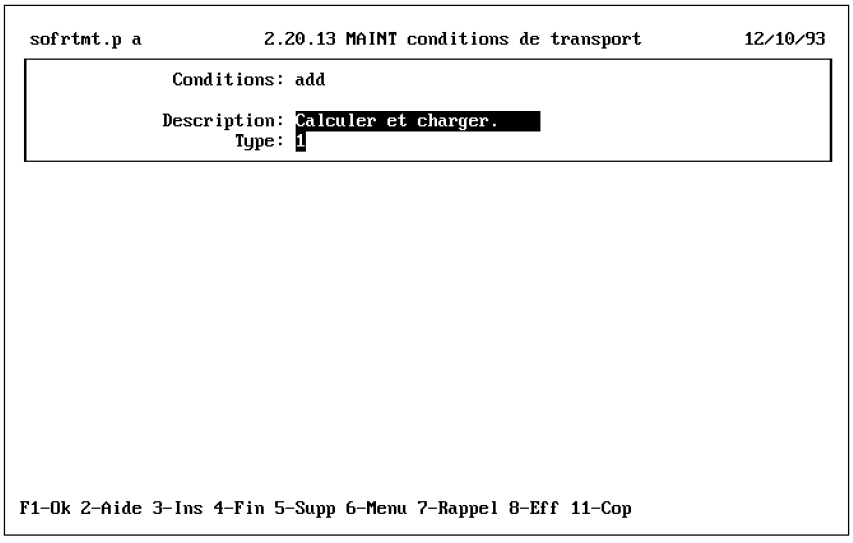


Fig. 2-5. **Ecran MAINT conditions de transport**

Tableau 2-6

Champ	Val.	Explication
Conditions/ Type	1	AJOUT : les frais de transport sont calculés et affichés dans l'en-queue. Sert lorsque le client paie le transport.
	2	ALLOC : les frais de transport sont calculés et affichés dans l'en-queue sous forme d'un montant négatif. Sert lorsque vous accordez au client une allocation de transport.
	3	AVANCE : les frais de transport ne sont pas calculés et ne figurent pas dans l'en-queue (par exemple, ils sont déjà inclus dans le prix de vente standard).
	4	CUMUL : actuellement, identique à "AJOUT". Dans les versions futures, "CUMUL" pourra être utilisé pour désigner des frais de transport cumulés.
	5	INCLUS : les frais de transport sont calculés et ajoutés au prix unitaire de l'article, mais ne sont pas affichés dans l'enqueue (le prix unitaire est recalculé lorsque vous avez fini d'entrer les lignes de la commande).

(continué)

Champ	Val.	Explication
Conditions/ Type (continué)	6	CLIENT : les frais de transport ne sont pas calculés et ne figurent pas dans l'en-queue parce que le client se charge des modalités d'expédition.

6. **Mettez à jour les données clients** dans MAINT des clients (2.1.1) pour la liste de frais par défaut, les conditions de transport et le poids d'expédition minimum. N'oubliez pas de mettre à jour l'adresse d'expédition si elle diffère de l'adresse de facturation.
7. **Mettez à jour les données de stock articles** dans MAINT des articles (1.4.1) pour le poids d'expédition unitaire, l'unité de mesure du poids d'expédition et, facultativement, la classe de transport.
8. **Entrez les conversions d'unité de mesure** (1.13) pour les articles dont l'unité d'expédition est différente de l'unité associée à la liste de frais de transport (par exemple, si un article possède un poids d'expédition de 2 livres alors que le transporteur facture les frais par kilo).

Nouvelle réglementation pour la TVA

Les modifications apportées en 1993 à la réglementation européenne pour la TVA imposent plusieurs nouvelles obligations en matière de publication des résultats. Chaque société (entité de publication des résultats fiscaux) dans chaque pays doit avoir un numéro d'identification TVA. Pour toutes les commandes clients et tous les ordres d'achat intra-CEE, les numéros de l'acheteur et du fournisseur doivent être enregistrés, puis imprimés sur les factures et les ordres d'achat. MFG/PRO gère désormais ces obligations.

En outre, divers pays exigent un état trimestriel des ventes effectuées à l'intérieur de la CEE. Les formats diffèrent selon le pays. Pour répondre à cet impératif, la fonction EDIT état des ventes CEE (2.15.2.8) a été ajoutée. Vous pouvez imprimer l'état par client ou numéro d'identification. Le système vous permet aussi d'utiliser différents formats pour satisfaire à différentes obligations en matière de publication des résultats.

Il existe aussi des modifications en matière de comptabilité. Lorsqu'elle reçoit des articles en provenance d'autres pays de la CEE, une société n'a pas à payer de TVA à l'importation. Elle doit seulement comptabiliser la TVA au moyen d'une "procédure

de déduction". La société calcule la TVA due en utilisant le taux approprié et enregistre le montant sur un compte de TVA à payer. En même temps, elle effectue aussi une écriture sur un compte de TVA déductible, ce qui signifie qu'aucune taxe n'est effectivement payée. Désormais, MFG/PRO gère correctement les écritures sur les comptes de TVA à payer et de TVA déductible.

Le nouveau système possède les limites suivantes :

- Aucune publication des statistiques commerciales intra-CEE. Des logiciels disponibles auprès de sociétés tierces peuvent répondre à ce besoin.
- Le code TVA ne comprend qu'un seul chiffre.
- Lorsqu'une entité de publication possède plusieurs systèmes de comptabilité clients répartis entre différentes bases de données, l'état des ventes CEE ne consolide pas les données provenant de toutes les bases.
- Aucune écriture de journal TVA n'est créée pour les transferts de stock directs intra-CEE. Le seul palliatif consiste à utiliser des commandes clients et des ordres d'achat pour ces transferts.

Numéros d'identification TVA

Un numéro d'identification TVA à 13 caractères et un code pays à 2 caractères ont été ajoutés à chaque écran de maintenance qui met à jour les adresses : MAINT des clients (2.1.1), MAINT adresses livraison client (2.1.13), MAINT des fournisseurs (2.3.1) et MAINT des adresses société (2.12).

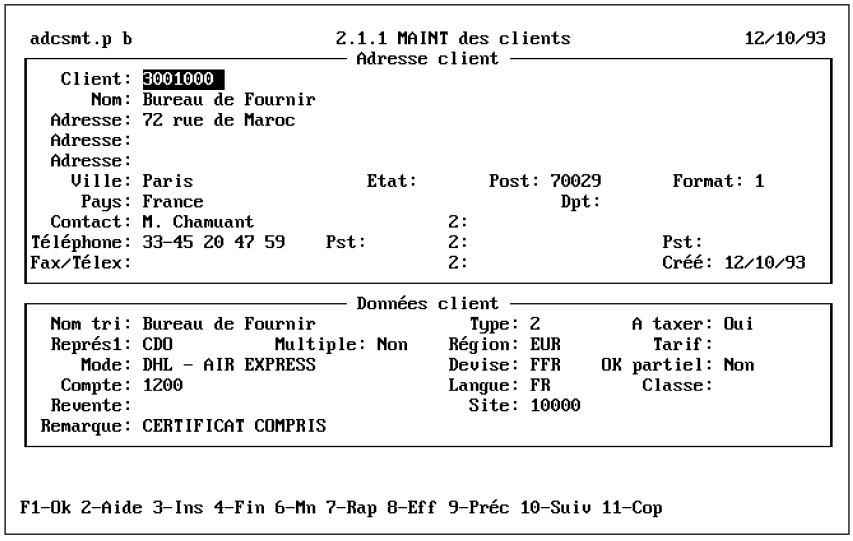


Fig. 2-6. **Numéro d'identification TVA**

Dans la version 7.3, le champ ad_pst_id sert pour les deux codes ; les positions 1 et 2 sont utilisées pour le code pays et les autres positions pour le numéro d'identification TVA.

Un nouvel état, intitulé EDIT no identification TVA (2.15.2.9), a été ajouté au système ; l'état répertorie les adresses et les numéros d'identification TVA. Les critères de sélection comprennent les numéros d'identification, les codes pays, les noms et les adresses. Un champ vous permet de sélectionner le type d'adresse (client, livraison, fournisseur ou société).

Fonctionnement

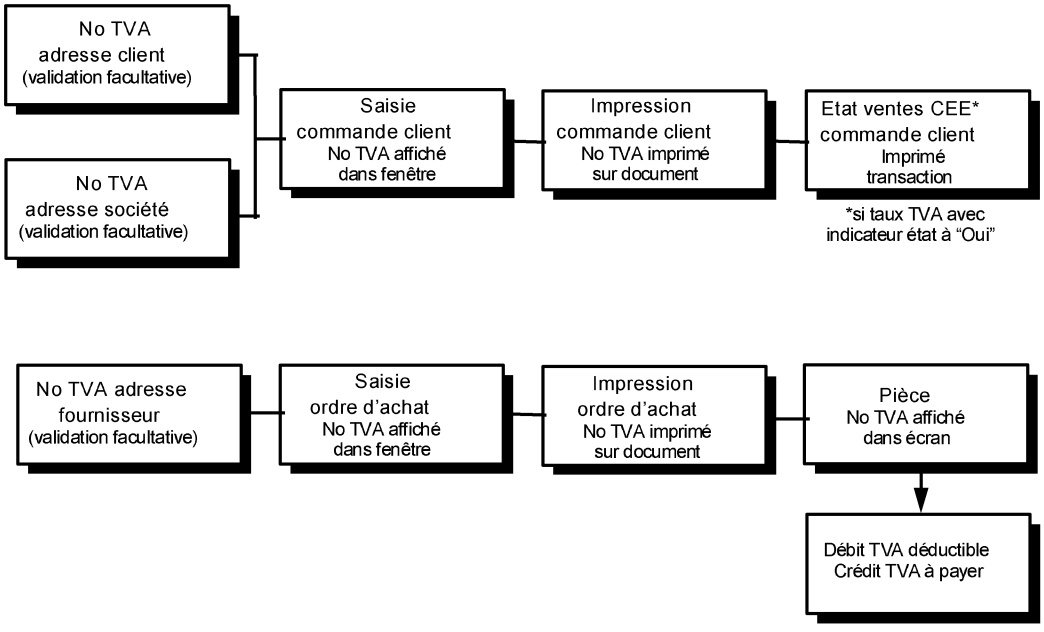


Fig. 2-7. Utilisation des numéros d'identification TVA

Si vous créez une adresse de livraison temporaire pour une commande client, le système affiche une fenêtre en incrustation qui vous permet d'entrer le numéro d'identification et le code pays.

Vous devez définir les codes pays dans MAINT des paramètres généraux (36.3.13) ; le nom de champ est vat_ccode. Chaque pays possède un format standard pour les numéros d'identification. Un nouvel indicateur dans l'écran Paramétrage TVA (2.15.2.24) permet au système de vérifier si les numéros d'identification sont conformes au format standard.

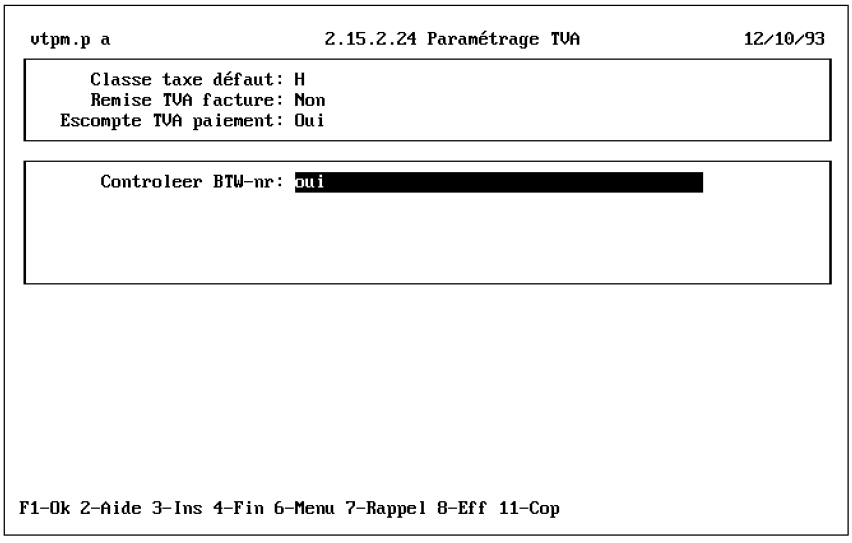


Fig. 2-8. **Ecran Paramétrage TVA**

Si l'indicateur a pour valeur "Oui", le format fait l'objet d'une validation si le code pays est spécifié. Si vous ignorez le code TVA d'un client, ne spécifiez pas le code pays pour qu'aucune validation ne soit effectuée.

Pour les commandes clients, les factures en attente ou les notes de débit/crédit, le numéro d'identification TVA et le code pays du client ou de l'adresse de livraison figurent maintenant parmi les données affichées par la fenêtre d'aide. Pour les pièces, les ordres d'achat ou les commandes ouvertes, le champ relatif au fournisseur possède maintenant une fenêtre d'aide qui affiche le numéro d'identification TVA et le code pays. Dans MAINT des pièces (28.1), le numéro d'identification TVA apparaît désormais sur l'écran.

Lorsque ces documents sont imprimés, le système effectue les opérations suivantes :

Impression des commandes clients, impression des factures ou duplicata des factures closes

Le numéro d'identification de la société, basé sur l'adresse de société, et le numéro d'identification du client ou de l'adresse de livraison sont imprimés. Si le numéro d'identification de la société ne doit pas être imprimé, vous pouvez définir une autre adresse de société pour laquelle le numéro d'identification n'est pas spécifié.

Impression des ordres d'achat, impression des commandes ouvertes

Le numéro d'identification de la société est imprimé, sur la base de l'adresse de livraison.

Les montants de TVA sont calculés comme auparavant, à l'exception des montants de déduction. Pour gérer les montants de déduction, et en général pour faciliter la détermination du taux TVA approprié, l'écran MAINT taux TVA comprend cinq nouveaux champs.

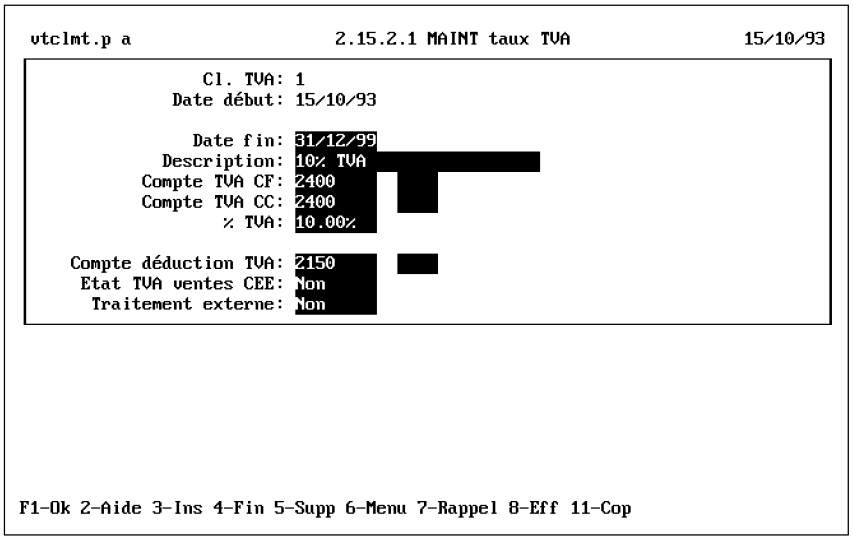


Fig. 2-9. **Ecran MAINT taux TVA**

Tableau 2-7

Champ	Explication
Description	Affichée dans les fenêtres en incrustation. Sert à rendre le code taux TVA plus significatif.
Compte déduction TVA et centre de coût	Le compte de TVA déductible. Lors-qu'une écriture est effectuée sur le compte de TVA à payer, une écriture d'équilibrage est effectuée sur le compte de TVA déductible.
Etat TVA ventes CEE	Indique si les ventes/achats effectués avec ce taux TVA vont apparaître sur l'état des ventes CEE.

Champ	Explication
Traitement externe	Les articles possédant ce code taux sont ceux envoyés dans un autre pays de la CEE pour traitement ou retournés depuis ce pays après traitement.

Une fois par trimestre, vous devez exécuter la fonction EDIT état des ventes CEE (2.15.2.8) pour imprimer l'état correspondant.

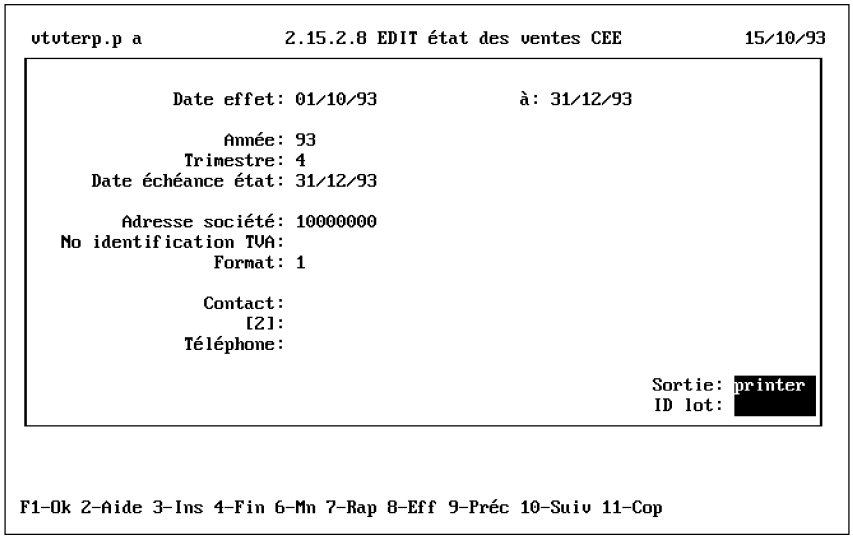


Fig. 2-10. **Ecran EDIT état des ventes CEE**

Vous pouvez faire défiler les adresses de société ; le numéro d'identification TVA, le code pays, le destinataire et le numéro de téléphone sont affichés.

Tableau 2-8

Champ	Explication
Année	Le format est AA.
Trimestre	1, 2, 3 ou 4.
Format	La valeur par défaut est 1. Définit le format de l'état. Actuellement, un seul format est disponible. Si vous créez un format personnalisé, vous pouvez le sélectionner à l'aide de ce champ. Reportez-vous à l'étape 6 des instructions de mise en oeuvre.

Mise en oeuvre

Vous devez effectuer les étapes suivantes pour mettre en oeuvre les nouveaux programmes relatifs à la TVA :

Etape 1 **Créez des fenêtres d'aide.** Vous devez définir des champs dans divers programmes pour que des fenêtres d'aide apparaissent lorsque vous appuyez sur F2. Utilisez MAINT fenêtres d'aide (36.7.21) afin d'entrer le nom du programme pour les champs dont le nom est indiqué. Dans certains cas, un programme existe déjà ; il suffit alors de le remplacer.

Pour afficher les codes taux TVA disponibles et leurs descriptions, entrez **swvtevt.p** pour les champs suivants :

- ard_tax_at
- cm_taxc
- pl_taxc
- prh_taxh_at
- pod_taxc
- po_taxc
- pt_taxc
- qod_taxc
- qo_taxc
- sod_taxc
- so_taxc
- trl_taxc
- vod_tax_at
- vod_taxc

Pour créer des fenêtres d'aide concernant les adresses client, entrez **swvtec.p** pour les champs suivants :

- so_cust
- ar_bill

Pour créer des fenêtres d'aide concernant les adresses de livraison, entrez **swvtes.p** pour les champs suivants :

- ar_ship
- so_ship

Pour créer des fenêtres d'aide concernant les adresses fournisseur, entrez **swvtev.p** pour les champs suivants. Notez que les quatre derniers champs ne servent que lors de la création de valeurs par défaut.

- ap_vend
- po_vend
- po_vend
- pt_vend
- ptp_vend
- ro_vend
- wo_vend

Etape 2 **Définissez les codes pays.** Les codes pays sont rattachés au champ vat_ccode. Pour définir les codes, vous devez : 1) ajouter le nom de programme swcode.p à la fenêtre d'aide pour vat_ccode dans 36.7.21 ; 2) entrer les codes pays pour ce champ dans MAINT des paramètres généraux (36.3.13). Les codes pays sont indiqués ci-après à l'étape 3. Vous devez aussi définir un code pays à blanc.

Etape 3 **Déterminez si les numéros d'identification TVA doivent être validés.** Si c'est le cas, accédez à l'écran Paramétrage TVA (2.15.2.24) pour donner à l'indicateur de validation des numéros d'identification TVA la valeur "Oui". Les numéros d'identification entrés à l'étape 5 doivent avoir les formats suivants :

Pays	Code	Format no TVA
Belgique	BE	999999999
Danemark	DK	99999999
Allemagne	DE	999999999
Grèce	EL	99999999
Espagne	ES	A99999999
France	FR	AA999999999
Royaume-Uni	GB	999999999
Irlande	IE	9999999A
Italie	IT	99999999999
Luxembourg	LU	99999999
Pays-Bas	NL	999999999B99*
Portugal	PT	999999999
"9" = tout nombre "A" = toute lettre		*La lettre "B" doit être le dixième caractère

Fig. 2-11. **Formats de numéro d'identification TVA**

Etape 4 **Modifiez et entrez les codes taux TVA.** Utilisez MAINT taux TVA (2.15.2.1). Vous devez modifier les codes existants et en entrer, selon toute probabilité, plusieurs nouveaux. Pour chaque code, vous devez répondre aux questions suivantes :

- Existe-t'il une description ? Si cela n'est pas le cas, entrez-en une.
- Existe-t'il un chevauchement entre les dates de début et de fin ? Si c'est le cas, supprimez-le.
- Pour les taux TVA à la vente, les transactions associées au taux doivent-elles figurer sur l'état des ventes CEE ? Si c'est le cas, donnez à l'indicateur d'état la valeur "Oui".
- Pour les taux TVA à l'achat, quels sont le compte de déduction TVA et le centre de coût ? Vous devez entrer le compte.

- Avez-vous besoin d'un ou plusieurs taux distincts pour le traitement externe ? Si c'est le cas, entrez-les.

Etape 5 **Entrez les numéros d'identification.** Vous devez entrer les numéros d'identification TVA, les codes pays et, le cas échéant, les codes taux TVA par défaut pour toutes les adresses client, livraison, société et fournisseur appropriées.

Etape 6 **(Facultatif) Créez un état des ventes CEE personnalisé.** Le format existant est créé à l'aide d'un sous-programme intitulé **vtvte01.p**. Si vous avez besoin d'autres formats, vous devez écrire votre propre programme en lui donnant le nom **vtvte*nn*.p**, où *nn* représente un entier de votre choix. Si vous entrez *nn* dans le champ Format, ce format est utilisé. En d'autres termes, le fait d'entrer 3 dans le champ va appeler le programme vtvte03.p, et ainsi de suite.

Nouvelles fonctions

Tableau 2-9

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
2.1.16	Suppr. adresse livr. temporaire	adstdl.p
2.15.2.8	EDIT état des ventes CEE	vtvterp.p
2.15.2.9	EDIT no identification TVA	advterp.p
2.20	MENU frais de transport	
2.20.1	MAINT listes frais transport	sofrlmt.p
2.20.2	INTERRO listes frais transport	sofrliq.p
2.20.4	MAINT zones de transport	sofrzmt.p
2.20.5	INTERRO zones de transport	sofrziq.p
2.20.10	MAINT frais de transport	sofrcmt.p
2.20.11	INTERRO frais de transport	sofrciq.p
2.20.12	EDIT frais de transport	sofrcrp.p
2.20.13	MAINT conditions de transport	sofrtmt.p
2.20.14	INTERRO conditions de transport	sofrtiq.p
2.24	Paramétrage adresses/taxes	adpm.p

Nouveaux champs

Tableau 2-10

Ecran	Champ	Explication
MAINT des adresses société MAINT adresses livraison client	Code pays	Code du pays CEE. Vous devez définir les codes pour tous les pays de la CEE et un code pays à blanc dans les paramètres généraux pour le champ vat_ccode. Si un code pays existe, le numéro d'identification est validé sur la base du format associé au pays.
	Numéro identification	Numéro de la société. Le numéro est imprimé sur différents documents. Le format du numéro peut être validé, comme décrit ci-dessus.
MAINT des clients	Code pays	Code du pays CEE. Vous devez définir les codes pour tous les pays de la CEE et un code pays à blanc dans les paramètres généraux pour le champ vat_ccode. Si un code pays existe, le numéro d'identification est validé sur la base du format associé au pays.
	Liste frais	Code qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM).
	Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.
	Conditions	Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés pour une transaction donnée. Pour obtenir une liste des codes conditions de transport valables, reportez-vous à la section "Calcul automatique des trais de transport" dans ce chapitre.
	Numéro identification	Numéro de la société. Le numéro est imprimé sur différents documents. Le format du numéro peut être validé, comme décrit précé-demment.
MAINT des fournisseurs	Code pays	Code du pays CEE. Vous devez définir les codes pour tous les pays de la CEE et un code pays à blanc dans les paramètres généraux pour le champ vat_ccode. Si un code pays existe, le numéro d'identification est validé sur la base du format associé au pays.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
MAINT des fournisseurs (continué)	Tarif	Tarif par défaut pour le fournisseur.
	Avis IDT	Facultatif ; sert uniquement aux Etats-Unis. Indique le nombre de fois où le fisc vous a informé que l'ID taxe ("IDT" ou numéro d'identification de taxe) du fournisseur n'est pas valable.
	Numéro identification	Numéro de la société. Le numéro est imprimé sur différents documents. Le format du numéro peut être validé, comme décrit précé-demment.
EDIT des fournisseurs	Tarif	Pour affichage uniquement. Tarif par défaut pour le fournisseur.
	Avis IDT	Pour affichage uniquement. Indique le nombre de fois où le fisc vous a informé que l'ID taxe ("IDT" ou numéro d'identification de taxe) du fournisseur n'est pas valable.
MAINT taux TVA	Description	La description est affichée dans la fenêtre d'aide pour les codes taux TVA.
	Compte déduction TVA	Le compte utilisé pour équilibrer le montant de TVA déductible de la transaction.
	Etat des ventes CEE	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les transactions utilisant ce taux TVA figurent sur l'état des ventes CEE.
	Traitement externe	Sert à identifier les codes taux TVA à utiliser pour les articles envoyés dans un autre pays de la CEE pour traitement ou retournés depuis ce pays après traitement.
Paramétrage TVA	Valider le no TVA CEE	Si cet indicateur a pour valeur "Oui" et qu'un code pays est spécifié, le format du numéro d'identification TVA est vérifié par rapport au format requis pour le pays.

Chapitre 3
Gestion de stock

Dans la version 7.3, les comptes d'écart de transfert et de marchandises en transit ont été ajoutés à la fonction EDIT sites (1.1.15). (G510)

NOUVEAU dans version 7.3G—Amélioration apportée aux états et utilitaires pour permettre la sélection par acheteur/planificateur : Vous pouvez désormais utiliser l'acheteur ou le planificateur comme critère de sélection pour les états et utilitaires. Par ailleurs, la page ne contenant qu'un titre à la fin de l'état a été supprimée. (GG77)

NOUVEAU dans version 7.3G—Vérification du code statut d'article dans la fonction Réceptions - non-planifiées étendue à 8 chiffres : Auparavant, si les réceptions non-planifiées (type de mouvement "RCT-UNP") étaient définies comme une transaction interdite pour un code statut d'article donné, le système vérifiait uniquement les deux premiers chiffres du code. La vérification porte désormais sur les huit chiffres. (GE72)

NOUVEAU dans version 7.3K—Plus de rapidité et de flexibilité dans les interrogations de lot : Les fonctions INTERRO cas d'emploi lot (3.22.4) et INTERRO nomenclature réelle lot (3.22.3) ont été restructurées pour utiliser des fichiers de travail accélérant les recherches et, concernant la seconde fonction, pour limiter les transactions en indiquant un nombre maximum de fichiers de travail. Par ailleurs, un nouveau champ relatif à l'affichage des doublons a été ajouté aux deux interrogations afin de limiter les transactions affichées. (F0H0 et FT96)

Améliorations concernant les interrogations de lot (7.3K)

- Dans les versions antérieures, la sélection des transactions avec les fonctions INTERRO cas d'emploi lot (3.22.4) et INTERRO nomenclature réelle lot (3.22.3) s'effectuait avec un nombre moins important de critères, ce qui limitait l'efficacité de la fonction, tant au niveau de la vitesse que de la sélection des transactions. Dans la version 7.3K, la vitesse a été augmentée dans les deux programmes et la sélection des transactions rendue plus spécifique, ce qui réduit d'autant le nombre de relations incorrectes affichées.

- Le nouveau champ relatif à l'affichage des doublons dans les deux interrogations détermine si les transactions doivent être affichées pour chacune des relations auxquelles elles s'appliquent. Si vous entrez "Oui" pour ce champ, les transactions peuvent apparaître plusieurs fois pendant l'interrogation. Par exemple, une réception d'achats (type RCT-PO) peut apparaître une première fois par rapport à une sortie sur ordre de fabrication (type ISS-WO) et une seconde fois par rapport à une modification de statut de stock (type ISS-CHL). Si la valeur pour le champ est "Non", les transactions apparaissent uniquement pour la première relation possible trouvée par le système.

- Le nouveau champ "Fichier maxi" dans la fonction INTERRO nomenclature réelle lot vous permet de définir un nombre maximum de fichiers de travail pouvant être créés par MFG/PRO pour une interrogation. Selon le niveau d'éclatement des nomenclatures, les interrogations peuvent dépasser les limites de mémoire définies et, dans ce cas, Progress interrompt le programme. Vous pouvez désormais définir une limite pour le nombre de fichiers de travail en-deçà de la limite de mémoire (ou, à l'inverse, relever la limite de mémoire au moment du démarrage) pour éviter une sortie incontrôlée. Quand le nombre maximum de fichiers de travail est dépassé, MFG/PRO tronque l'interrogation et ne crée plus d'enregistrements. Le nombre de 500 fichiers défini par défaut devrait convenir à la plupart des installations. Vous avez aussi la possibilité de réduire le nombre d'enregistrements de fichier de travail créés en limitant la sélection d'articles (par exemple, en entrant : Lot: à blanc, Commande: 12345, Article: à blanc, ET NON PAS : Lot: à blanc, Commande: à blanc, Article: à blanc).

NOUVEAU dans version 7.3K—Réceptions de stock avec post-déduction modifiées : Dans les environnements utilisant la méthode de calcul du coût moyen, la fonction Réceptions– post-déduction (3.12) n'inclut plus les coûts de main-d'oeuvre, les frais généraux variables, les frais généraux fixes et les coûts de

sous-traitance à la fois dans le coût matière des niveaux inférieurs et dans l'élément de coût correspondant. Ces coûts ne sont plus désormais inclus que dans le coût matière des niveaux inférieurs. (F0CL)

NOUVEAU dans version 7.3K—Articles sélectionnés par opération dans la fonction Réceptions– post-déduction : Auparavant, l'écran de modification de la post-déduction dans la fonction Réceptions– post-déduction (3.12) affichait tous les articles d'une nomenclature donnée. Désormais, il ne contient plus que les articles affectés à l'opération spécifiée dans l'écran. Les composants doivent avoir été préalablement affectés à l'opération avec les fonctions de gestion des nomenclatures ou de gestion des gammes. (F0CT)

NOUVEAU dans version 7.3K—Transferts de stock autorisés pour les articles sans enregistrements détaillés de stock : Quand vous effectuez des transferts de stock avec les fonctions Transfert d'un article (3.4.1) ou Transfert/modification lot/série (3.4.3), vous êtes autorisé à le faire à partir d'un emplacement inexistant si l'indicateur de création automatique d'emplacement a pour valeur "Oui" pour les sites concernés. (F0D2)

NOUVEAU dans version 7.3K—Ajout d'une date d'effet pour les transferts de stock : Un champ servant à entrer une date d'effet a été ajouté aux fonctions Transfert d'un article (3.4.1), Transfert de plusieurs articles et Transfert/modification lot/série (3.4.3). Il permet de déterminer la période d'effet en comptabilité générale pour le transfert. (F0FH)

NOUVEAU dans version 7.3K—Ordres proposés/fermes et stock nul visibles sur l'état des surplus de stock projeté : Deux nouveaux champs ont été ajoutés à la fonction EDIT surplus stock projeté, qui vous permettent d'inclure ou d'exclure les ordres proposés et fermes. Les quantités correspondantes apparaissent sur l'état comme commandées. Par exemple, si un article possède un stock nul et qu'il existe des ordres fermes pour 100 unités et des commandes clients pour 50, l'état fait apparaître un surplus (quantité finale) de 50 unités. Ceci vaut également pour les ordres proposés.

Si vous entrez "Non" pour ces champs, le système ignore les ordres proposés et fermes. Dans l'exemple précédent, l'article ne figurera pas sur l'état. (FT81)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des états de valorisation du stock. Les états de valorisation du stock traitent désormais les enregistrements de stock négatifs de façon logique et permettent de contrôler le coût de comptabilité générale initial des nouveaux articles figurant sur les deux états à une date spécifiée.

NOUVEAU dans version 7.3L—Prise en compte du stock négatif : Dans les versions précédentes de MFG/PRO, les quatre états de valorisation du stock ne totalisaient pas les quantités d'article de façon logique quand le stock négatif était exclu (indicateur d'inclusion de stock négatif = Non), car les quantités détaillées d'emplacement étaient mal utilisées. Un enregistrement détaillé d'emplacement gère les quantités par article, emplacement, lot et référence.

Quand l'indicateur d'inclusion de stock négatif avait pour valeur Non, les fonctions d'édition d'état de valorisation du stock (3.6.13) et d'état de valorisation du stock par emplacement (3.6.14) lisaient tous les enregistrements détaillés d'emplacement, ignoraient les enregistrements négatifs, puis effectuaient un total des enregistrements positifs par article pour le premier état et par article et emplacement pour le second.

Les fonctions d'édition d'état de valorisation du stock par date (3.6.15) et d'état de valorisation du stock par date et emplacement (3.6.16) lisaient les enregistrements détaillés d'emplacement par emplacement. Si le total était négatif, le programme ignorait tous les enregistrements pour l'emplacement et passait à l'emplacement suivant. S'il était positif, il affichait le total pour l'emplacement.

Les résultats obtenus sont illustrés dans le tableau 1.

Tableau 1—Utilisation des enregistrements détaillés d'emplacement dans les états de valorisation du stock précédents.

Article A1 Emplacement 1,	Lot 1 Lot 2	10 –12	Stock total emplacement = –2
Article A1 Emplacement 2,	Lot 3 Lot 4	8 –4	Stock total emplacement = 4
Etats de valorisation du stock (Stock négatif compris = Non)			Total article affiché
Etat de valorisation du stock (3.6.13)			18
Etat de valorisation du stock par emplacement (3.6.14)			18
Etat de valorisation du stock par date (3.6.15)			4
Etat de valorisation du stock par date et emplacement (3.6.16)			4

Les deux premiers états utilisent uniquement les enregistrements des lots 1 et 3 et ignorent les enregistrements détaillés négatifs. Les troisième et quatrième états affichent un total de -2 pour l'emplacement 1 en ignorant l'emplacement (puisque le résultat est négatif), puis un total de 4 pour l'emplacement 2 en affichant le total.

Désormais, quand l'indicateur d'inclusion de stock négatif a pour valeur Non, chaque enregistrement détaillé d'emplacement est pris en compte par le système. Dans le cas des états de valorisation du stock (3.6.13) et de valorisation du stock par date (3.6.15), si la somme de tous les enregistrements détaillés est positive, l'article et la quantité totale sont affichés. Dans le cas des états de valorisation du stock par emplacement (3.6.14) et de valorisation du stock par date et emplacement (3.6.16), si la somme de tous les enregistrements détaillés pour un emplacement est positive, l'article dans cet emplacement et la quantité totale correspondante sont affichés.

Les résultats obtenus sont illustrés dans le tableau 2 (même exemple que dans le tableau précédent).

Tableau 2Utilisation des enregistrements détaillés d'emplacement dans les états de valorisation du stock actuels.

Article A1	Lot 1	10	
Emplacement 1,	Lot 2	–12	Stock total emplacement = –2
Article A1	Lot 3	8	
Emplacement 2,	Lot 4	–4	Stock total emplacement = 4
Etats de valorisation du stock (Stock négatif compris = Non)			Total article affiché
Etat de valorisation du stock (3.6.13)			2
Etat de valorisation du stock par emplacement (3.6.14)			4
Etat de valorisation du stock par date (3.6.15)			2
Etat de valorisation du stock par date et emplacement (3.6.16)			4

Les états de valorisation par article (3.6.13 et 3.6.15) font la somme de tous les enregistrements pour l'article (10 12 + 8 4 = 2) et les états de valorisation par emplacement (3.6.14 et 3.6.16) calculent le total de chaque emplacement, excluent l'emplacement 1 (puisque le résultat est négatif) et affichent le total pour l'emplacement 2 (8 4 = 4). (G0ZG)

Nouveau dans version 7.3L—Valorisation des articles au coût de comptabilité générale initial : Dans la version 7.3C et les versions ultérieures, si un article avec des quantités en stock ne possédait pas d'enregistrements de coût (valorisation à un

coût nul) à ou avant la date d'effet utilisée par les fonctions d'édition d'état de valorisation du stock par date (3.6.15) et d'édition d'état de valorisation du stock par date et emplacement (3.6.16), les deux états valorisaient les articles au prochain coût existant au lieu d'afficher un coût nul. Comme certains clients préféraient une valorisation au coût nul, ces fonctions ont été modifiées pour pouvoir utiliser les deux méthodes.

Un nouveau champ, Accepter coût initial nul, a été ajouté pour déterminer si le système doit utiliser le coût de comptabilité générale initial (0,00) pour les nouveaux articles ou le premier ajustement de coût en comptabilité générale.

Si vous entrez Oui pour l'indicateur Accepter coût initial nul, les états affichent le dernier coût de comptabilité générale pour tous les articles valides à la date d'effet spécifiée, même si leur coût est nul. Si vous entrez Non, ils affichent le premier coût de comptabilité générale pour les articles qui ne possédaient pas d'enregistrements de coût à ou avant la date d'effet. Les autres coûts d'article restent inchangés.

Nouveaux champs dans écrans existants

Tableau 3-1

Ecran	Champ	Explication
Transfert de plusieurs articles	Date effet	Date d'effet de la transaction. **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
Transfert d'un article	Date effet	Date d'effet de la transaction. **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
Transfert/ modification lot/série	Date effet	Date d'effet de la transaction.
EDIT surplus stock projeté	Inclure ordres planifiés CBN	Inclut ou exclut les ordres proposés. **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
	Inclure ordres fermes	Inclut ou exclut les ordres fermes. **(NOUVEAU dans version 7.3K)**

Ecran	Champ	Explication
EDIT valoris. stock par date (3.6.15)	Accepter coût initial nul	Si vous entrez Oui, l'état affiche le coût de comptabilité générale des articles. Si vous entrez Non, il affiche le premier ajustement de coût en comptabilité générale pour les articles dont le coût initial est nul. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
EDIT valoris. stock/date-emplac. (3.6.16)	Accepter coût initial nul	Voir ci-dessus. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**

Chapitre 4
Inventaire physique

NOUVEAU dans version 7.3G—Possibilité d'effectuer un comptage d'étiquette pour un article qui ne possède pas un enregistrement d'emplacement de stockage : Vous pouvez désormais effectuer un comptage d'étiquette pour un article qui ne figure pas dans le fichier des emplacements de stockage. (GH64)

Chapitre 5
Achats

Introduction

Dans la version 7.3, le traitement des programmes fournisseurs a été réorganisé et simplifié. Plusieurs options destinées à améliorer le contrôle des activités d'achat ont aussi été ajoutées.

Fonctions essentielles

Tarifs pour les transactions d'achat : Pour les ordres d'achat, les commandes ouvertes et les ordres planifiés, vous pouvez maintenant indiquer un code tarif. La logique est très similaire à celle concernant les tarifs pour les commandes clients/factures. Un champ affichant le code tarif a aussi été ajouté à certaines interrogations et certains états. (G027)

Historique de modification des ordres d'achat : Une nouvelle option dans Paramétrage des achats (5.24), intitulée "Garder historique", permet au système de gérer des enregistrements pour les créations, modifications, suppressions et réceptions concernant les ordres d'achat. Deux états et une interrogation sont maintenant disponibles pour consulter les enregistrements de cet historique. Ces fonctions sont similaires à celles relatives à l'historique des commandes clients. (G028)

Retours au fournisseur pour remplacement : Une nouvelle option, intitulée "Retour pour remplacement", a été ajoutée à la fonction Retours fournisseur (5.18). Cette option permet de mettre à jour automatiquement l'ordre d'achat initial en

créant une nouvelle ligne d'ordre d'achat pour la quantité retournée. Auparavant, il fallait effectuer cette opération manuellement. (G654)

Interface EDI pour les ordres d'achat : Vous pouvez désormais envoyer et recevoir des ordres d'achat via le module EDI ("Electronic Data Interchange", en français "Transfert électronique de données"). Les indicateurs associés à l'en-tête de l'ordre d'achat permettent d'activer ou de désactiver l'impression ou la transmission électronique des ordres d'achat. (GB74)

Améliorations relatives aux programmes fournisseurs : Les programmes fournisseurs ont été réorganisés et simplifiés en termes de définition et d'utilisation. La création d'un programme ne repose plus sur l'existence d'un ordre d'achat dont la quantité est nulle, et les programmes de planification et d'expédition sont maintenant combinés en un seul programme. Les réceptions sur ordre planifié sont désormais effectuées au moyen d'un "bon d'expédition", c'est- à-dire un ID (numéro d'identification) unique pour une expédition. La réception du bon d'expédition peut être manuelle, ou commandée par des avis d'expédition et des étiquettes d'expédition à code à barres. Un bon d'expédition peut comprendre plusieurs colis et articles, les colis pouvant eux-mêmes contenir d'autres colis ou articles. La réception du bon d'expédition décompose les colis constituant l'expédition pour déterminer tous les articles et les quantités, ce qui augmente automatiquement le stock et débite le ou les comptes fournisseurs appropriés. Une fonction permettant d'exporter des programmes via l'interface EDI a aussi été ajoutée. (G462) (G563) (G514) (G513) (G465) (G455) (G523)

Option de demande d'achat obligatoire pour les lignes d'ordre d'achat : Un indicateur dans la fonction Paramétrage des achats (5.24), intitulé "DA approuv. pour OA", empêche, si sa valeur est "Oui", les utilisateurs d'entrer des lignes d'ordre d'achat sans faire référence à une demande d'achat approuvée. (G028)

Clôture automatique des commandes ouvertes : Les commandes ouvertes sont maintenant automatiquement closes lorsque la commande est intégralement lancée ou quand toutes les lignes sont closes (ou annulées). Le statut de la commande ouverte devient [C]lose et la date de clôture est stockée dans l'enregistrement de la commande. (GA66)

Mise à jour de la quantité de lancement d'une commande ouverte : Lorsque vous recevez sur une commande ouverte une quantité supérieure à celle lancée, vous pouvez désormais mettre à jour la quantité de lancement de la commande initiale pour refléter la quantité reçue supplémentaire (le système affiche un message vous demandant si vous voulez mettre à jour la quantité de lancement de la commande ouverte). (GB35)

Conversion de devise pour des lignes sans tarif : Auparavant, si vous entriez une ligne sur une offre ou un ordre libellé dans une devise différente de celle de base et qu'il n'existait pas un tarif correspondant pour la devise de la transaction, le coût de la ligne prenait par défaut une valeur nulle. Maintenant, le système extrait le coût matières GL et le convertit en la devise de la transaction sur la base du taux de change provenant de l'en-tête. Un message affiche le coût matières GL de la ligne dans la devise de base et indique à l'utilisateur que ce coût a été converti. (GD47)

NOUVEAU dans version 7.3G—Interdiction des réceptions sur ordres d'achat annulés : Les réceptions ne sont plus autorisées pour les ordres d'achat annulés. (GG72)

NOUVEAU dans version 7.3G—Affichage du stock en transit pour les programmes fournisseurs : Les fonctions d'impression ou de transmission par télécopie des programmes fournisseurs permettent désormais de calculer et d'afficher le stock en transit. (GH75)

NOUVEAU dans version 7.3G—Accès aux ordres de fabrication dans des bases de données distantes : Vous pouvez désormais accéder aux ordres de fabrication dans des bases de données distantes pour des lignes d'ordre d'achat de sous-traitance. (GG85)

NOUVEAU dans version 7.3G—Utilisation de l'unité de mesure de remplacement pour la recherche de prix dans un tarif : La fonction MAINT des ordres d'achat utilise désormais l'unité de mesure de remplacement et convertit la quantité lancée avant de rechercher le prix de l'article dans un tarif. (GH13)

NOUVEAU dans version 7.3G—Utilisation du site de l'ordre d'achat initial durant les réceptions sur ordre d'achat : Vous pouvez désormais utiliser le site associé à la ligne d'ordre d'achat initiale pour déterminer le compte de stock durant

les réceptions sur ordre d'achat. Si la réception de stock concerne en fait un compte différent, le système effectue les écritures d'ajustement nécessaires. (GH32)

NOUVEAU dans version 7.3I—Message d'avertissement dans les fonctions MAINT des ordres d'achat et Réceptions achats : Pour que le compte d'en-cours soit mis à jour, les réceptions sur ordre d'achat doivent faire référence à des ordres de fabrication cumulatifs ; ce compte est soldé à la clôture comptable de l'ordre cumulatif. Si, par erreur, un utilisateur fait référence à un ordre de fabrication planifié durant le traitement d'une réception sur ordre d'achat, c'est le compte de coût de production qui est mis à jour (celui-ci n'est pas soldé à la clôture comptable de l'ordre cumulatif). Quand vous créez ou réceptionnez un ordre d'achat de sous-traitance sur la base d'un ordre de fabrication planifié au lieu d'un ordre cumulatif, un message d'avertissement s'affiche à l'écran pour le signaler. (FS27)

NOUVEAU dans version 7.3I—Validation des numéros de compte d'achat : Le système valide désormais les numéros de compte d'achat dans la fonction MAINT des ordres d'achat (5.7), sur la base des comptes définis pour l'article dans MAINT lignes de produits (1.2.1). (FQ93)

NOUVEAU dans version 7.3I—Coût des articles de sous-traitance : Dans la fonction EDIT réceptions achats (5.16), le coût des articles de sous-traitance correspond au coût opératoire, quelle que soit la valeur de l'indicateur de coût standard total. (FR87)

NOUVEAU dans version 7.3J—Amélioration apportée aux retours fournisseurs : La fonction de gestion des retours fournisseurs possède désormais les mêmes fonctionnalités que la fonction de gestion des réceptions d'achats. (GO37)

NOUVEAU dans version 7.3J—Aucun ajout de ligne pour les quantités de remplacement sur les ordres d'achat planifiés : Contrairement aux ordres d'achat standard, aucune ligne n'est ajoutée aux ordres d'achat planifiés quand une quantité est retournée et que son remplacement est prévu. (GO56)

NOUVEAU dans version 7.3K—Editions des ordres d'achat dans les environnements à bases de données multiples : Quand la base de données actuelle n'est pas la base d'origine pour un ordre d'achat, l'ordre n'apparaît pas sur les éditions des ordres d'achat (EDIT ordres d'achat par ordre, EDIT ordres d'achat

par fournis., EDIT des engagements/OA ou Programme approvisionnement/OA), même si les lignes d'ordre sont réceptionnées dans des sites figurant dans la base actuelle. Pour afficher ces ordres, vous devez être autorisé à accéder à la base de données d'origine, qui contient également les fichiers des adresses de fournisseur. (F0MM)

NOUVEAU dans version 7.3L—Tarification basée sur les quantités pour les programmes fournisseurs : Vous pouvez désormais définir plusieurs quantités minimum et prix pour les ordres d'achat planifiés dans la fonction MAINT tarifs (1.10.1). Auparavant, une tarification basée sur les quantités n'était possible que pour les ordres discrets. (G0F7)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du champ ID lancement pour les programmes fournisseurs : Ce champ peut désormais contenir trente caractères au lieu de vingt-quatre, afin d'assurer la compatibilité avec la version 7.2 de MFG/PRO. Cette amélioration concerne toutes les fonctions relatives aux programmes fournisseurs contenant ce champ. (G0X9)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'un message d'avertissement pour les ordres d'achat : Quand la quantité reçue cumulée pour une ligne d'ordre d'achat planifié dépasse la quantité de commande maximum pour la ligne, le système affiche désormais un message d'avertissement dans l'écran Réceptions achats (5.13). Par ailleurs, il affiche un message d'avertissement à la place d'un message d'erreur dans l'écran Confirmation expédition (5.5.5.11) quand le seuil de tolérance pour une réception d'ordre discret est dépassé. (G0X3)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des éditions d'ordre d'achat : Les enregistrements provenant d'une base de données centrale sont désormais inclus dans les états relatifs aux ordres d'achat. Par exemple, les données d'adresse proviennent de la base de données centrale (ou à défaut, de la base de données distante). Cette modification remplace l'ordre de modification technique F0MM dans la version 7.3K, qui excluait les ordres générés dans la base centrale pour éviter des messages d'erreur Progress. (F0V5)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction Réceptions achats (5.13) : Chaque réponse positive à l'indicateur de mise à jour de la quantité de

lancement pour les ordres ouverts est désormais enregistrée individuellement pour chaque ligne détaillée d'ordre d'achat. (G0TP)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT des ordres d'achat (5.1) : Si la table de remises est de type D pour la ligne, la remise entrée à ce niveau remplace celle définie par le fournisseur. (G0TW)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des fonctions MAINT des ordres d'achat (5.7) et MAINT des commandes ouvertes (5.3.1) : Quand vous modifiez un ordre d'achat existant, ces fonctions affichent désormais dans l'en-tête d'ordre la liaison (commande client/ordre de fabrication) provenant du premier enregistrement détaillé d'ordre. (G0VN)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'une fenêtre de défilement dans la fonction d'interrogation des ordres planifiés (5.5.1.14) : Le champ relatif à l'article permet désormais d'afficher une fenêtre de défilement pour les articles d'ordre d'achat planifié. Cette fenêtre apparaît également dans les fonctions MAINT cumul des réceptions (5.5.5.13), INTERRO des programmes (5.5.3.4), INTERRO historique programmes (5.5.3.5), Comparaison de programmes (5.5.3.15) et MAINT des programmes (5.5.3.3). (G0RK)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction d'impression des ordres ouverts (5.13) : Pour qu'un ordre d'achat puisse être imprimé, il doit posséder au moins une ligne avec des quantités ouvertes. Le système utilise la date de début de l'ordre au lieu de sa date de création pour effectuer la sélection. (G0TR)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la quantité dans la fonction MAJ des programmes depuis CBN (5.5.3.1) : Quand vous réceptionnez une quantité qui n'est pas un multiple de la quantité de colis standard, le nouveau programme de réception généré contient désormais une quantité nette demandée (ouverte) correspondant à un multiple de la quantité de colis standard. (G0ZW)

Tarifs pour les transactions d'achat

Vous pouvez spécifier un code tarif par défaut pour les en-têtes d'ordre d'achat dans MAINT des fournisseurs (2.3.1). Les codes tarif sont créés dans MAINT tarifs (1.10.1). Lorsqu'un code tarif est indiqué pour un ordre, le système utilise le tarif afin de calculer le coût unitaire de l'article.

S'il n'existe aucune indication de tarif, le coût unitaire de l'article correspond par défaut pour chaque ligne à l'une des valeurs suivantes :

- Le prix article du fournisseur (s'il existe) ;
- Le coût GL du fichier articles (s'il existe) ; ou
- Le coût de la demande d'achat.

Si un code tarif est indiqué pour l'ordre, le système vérifie que les groupes d'information suivants concordent entre la ligne et le tarif désigné :

1. Devise, date de validité, article, unité de mesure.
2. Devise, date de validité, article.
3. Devise, date de validité, ligne de produit, unité de mesure.
4. Devise, date de validité, ligne de produit.
5. Devise, date de validité, unité de mesure.
6. Devise, date de validité.

Un tarif n'est pas valable (et le système ne recalcule pas alors le coût unitaire) si l'un des groupes d'information mentionnés ci-dessus ne correspond pas complètement aux paramètres de la ligne. Considérons un exemple. Vous entrez une ligne libellée en francs le 15 octobre 1993 pour une quantité de 120 articles, et le tarif indiqué est défini en francs, valide du 1er septembre 1993 jusqu'au 30 novembre 1993, pour une quantité minimum de 500 articles. Dans ce cas de figure, le tarif n'est pas appliqué à la ligne.

Afin de calculer la quantité minimum de lancement pour la ligne, MFG/PRO peut prendre en compte une différence dans les unités de mesure. Les quantités minimum pour le tarif sont entrées en unité de stockage, et non en unité d'achat.

Si un tarif correspond aux paramètres de la ligne, le système recalcule le coût unitaire par défaut sur la base du type de tarif :

[P]rix

Le prix fixe pour la quantité de lancement devient le coût unitaire.

[D]remise

Le pourcentage de remise pour la quantité de lancement est appliqué au coût par défaut pour déterminer le coût total, et apparaît dans le champ affichant la remise.

[M]ajoration

Le pourcentage de majoration est appli-qué au coût par défaut pour déterminer le coût total, et apparaît sous forme d'un pourcentage négatif dans le champ affi-chant la remise.

Si aucun tarif correspondant aux paramètres de la ligne n'existe ou si la quantité de lancement est inférieure à la quantité minimum pour le tarif, le coût unitaire initial n'est pas recalculé.

Les ordres planifiés qui sont basés sur des prix fixes et negociés n'utilisent que le type de tarif [P]rix.

Historique de modification des ordres d'achat

Un indicateur dans la fonction Paramétrage des achats (5.24), intitulé "Garder historique", crée, si sa valeur est "Oui", un fichier système pour les modifications par ordre d'achat. Toutes les créations, suppressions, modifications et réceptions concernant l'ordre sont gérées.

La fonction INTERRO historique modif. OA (5.9.20) recherche les ordres d'achat modifiés par article ou adresse (expédition, livraison) et par date d'effet. La fonction EDIT historique modification OA (5.9.21) comprend des critères de sélection par article, ligne de produit, dates d'effet, ordres d'achat, adresse et site.

Un état complémentaire, Historique modif. OA/article (5.9.22), permet une sélection spécifique par article : article, groupe d'article, type d'article, acheteur/planificateur et fournisseur.

Retours au fournisseur pour remplacement

Une option de retour au fournisseur pour remplacement a été ajoutée à la fonction Retours fournisseur (5.18). La valeur par défaut est Non, ce qui indique un retour pour crédit. Si vous donnez à cet indicateur la valeur Oui, le système crée automatiquement sur l'ordre d'achat initial une nouvelle ligne pour la quantité retournée. Auparavant, il fallait effectuer cette opération manuellement.

Tous les champs pour la nouvelle ligne prennent par défaut les valeurs associées à la ligne retournée, excepté que la quantité de lancement indique la quantité retournée et que la quantité reçue cumulée, la dernière quantité reçue, la dernière quantité retournée et la dernière quantité modifiée sont nulles. La date de réception pour la nouvelle ligne est définie comme indéterminée, et le numéro de ligne est incrémenté en ajoutant un au plus grand numéro de ligne sur l'ordre d'achat. La création de cette nouvelle ligne met à jour la quantité en commande, le CBN et l'historique des mouvements comme toute autre ligne d'ordre d'achat.

Quand vous traitez une pièce pour la facture fournisseur (28.1), la quantité retournée apparaît dans la fenêtre des réceptions sous forme d'une quantité négative qui contrebalance la quantité sur la ligne d'ordre d'achat initiale.

L'option de retour pour remplacement permet de rouvrir un ordre d'achat clos mais ne fonctionne pas si l'ordre d'achat initial a été supprimé.

Interface EDI pour les ordres d'achat

Dans la version 7.3, un programme modèle EDI a été créé pour permettre d'exporter des ordres d'achat, programmes fournisseurs, factures et avis d'expédition, et d'importer des programmes clientset commandes clients. L'interface EDI réduit considérablement le délai initial de traitement et le délai d'achat.

Les impératifs de mise en oeuvre de l'interface EDI sont décrits dans le chapitre consacré au module EDI (chapitre 35 de ce guide). Les paragraphes qui suivent décrivent comment définir un ordre d'achat pour une transmission électronique et supposent que le module EDI a été mis en oeuvre.

Vous pouvez maintenant imprimer ou envoyer à vos fournisseurs des ordres d'achat via l'interface EDI. Dans l'écran MAINT paramètres des tiers (35.1) du module EDI, un indicateur intitulé "OA EDI" permet de définir une option par défaut pour la fonction MAINT des ordres d'achat (5.7).

Cet indicateur active ou désactive simplement la transmission EDI pour un fournisseur ou un ordre d'achat particulier. La fonction d'export des ordres d'achat ne va pas sélectionner un ordre si cet indicateur a pour valeur "Non".

Vous pouvez utiliser cet indicateur en relation avec l'indicateur d'impression des ordres d'achat, qui figure aussi dans l'écran de paramétrage et dans l'en-tête d'ordre d'achat. Vous pouvez donner à l'indicateur d'impression la valeur "Non" si vous n'utilisez que la transmission EDI, ou la valeur "Oui" si vous voulez imprimer des copies de fichier pour les ordres d'achat EDI.

Améliorations relatives aux programmes fournisseurs

Les programmes fournisseurs, introduits avec la version 7.2, représentent des ordres d'achat cumulés destinés à la planification des approvisionnements. Ils sont définis sous forme d'un ordre planifié comportant plusieurs lignes à partir desquelles des "lancements" de besoins et de dates d'échéance sont effectués. Chaque lancement possède son propre numéro d'identification (ID), le lancement le plus récent envoyé à un fournisseur remplaçant les lancements précédents et devenant celui qui est "actif". Les besoins nets sont recalculés lors de chaque lancement effectué et de chaque réception d'expédition. Le tableau ci-après illustre comment le système calcule et gère les besoins nets cumulés.

Version 7.2

Dans la version 7.2, un programme fournisseur était créé sur la base d'un ordre d'achat standard. L'ordre d'achat standard servait d'en-tête d'ordre principal, et toutes les lignes nécessaires étaient entrées avec une quantité totale demandée nulle. L'ordre planifié se voyait ensuite ajouter quelques données d'en-tête spécifiques au programme et les informations relatives à la gestion des lignes.

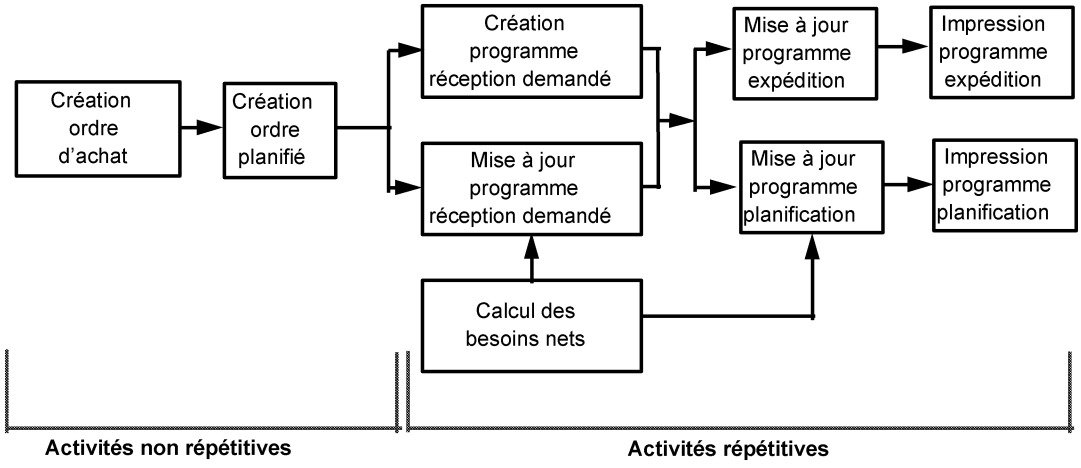


Fig. 5-1. Schéma de traitement dans la version 7.2

Le processus de lancement de l'ordre comprenait une exécution du CBN pour générer des ordres d'achat proposés, puis la création de lancements de programme de planification et d'expédition sur la base de l'ordre planifié pour répondre à la demande. Vous pouviez aussi combiner ou remplacer les programmes de planification et d'expédition en créant un nouveau programme d'expédition demandé.

La transmission des programmes était effectuée via un logiciel EDI externe, par télécopie ou sur support papier. Les réceptions étaient traitées avec la fonction de réception sur ordre d'achat.

Version 7.3

Dans la version 7.3, le sous-module Programmes fournisseurs (5.5) a été réorganisé en trois domaines fonctionnels auxquels correspondent des menus spécifiques : données de référence des programmes, traitement des programmes et traitement des réceptions. Plusieurs nouvelles fonctions ont été ajoutées et des améliorations ont été apportées aux fonctions existantes. Les améliorations comprennent :

- Définition des ordres planifiés simplifiée

- Calendriers fournisseurs
- Traitement combiné des programmes de planification, d'expédition et d'expédition demandés
- Allocation par pourcentage pour les ordres proposés CBN
- Gestion et confirmation des expéditions
- Gestion des colis

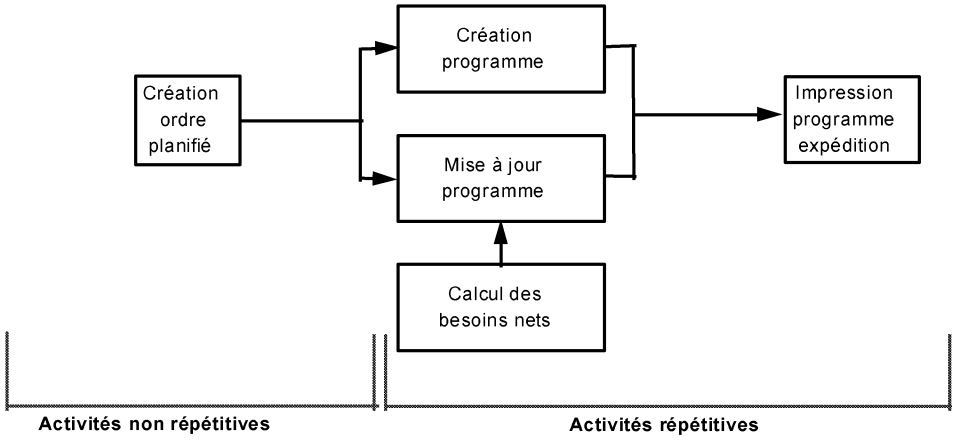


Fig. 5-2. Schéma de traitement dans la version 7.3

L'étape obligatoire qui consistait auparavant à créer un ordre d'achat avec un montant nul a été supprimée, la création d'un ordre planifié pouvant maintenant s'effectuer en une seule étape. Le pourcentage d'allocation CBN, qui était disponible dans la version 7.2 comme une option de définition des ordres, fait désormais l'objet d'une fonction de gestion distincte, MAINT % CBN ordres planifiés (5.5.1.17).

Dans la version 7.2, la gestion des programmes de planification et d'expédition reflétait les différents types de lancements susceptibles d'être créés pour un ordre planifié. Le client pouvait théoriquement générer des programmes de planification (ANSI ASC X12 Lancement matières, document 830) et des programmes d'expédition (ANSI ASC X12 Programme d'expédition, document 862). Cependant, dans la pratique, un seul type de programme s'avère nécessaire puisque les programmes fournisseurs découlent directement des ordres proposés par le CBN.

Dans la version 7.3, un seul programme contenant les données de planification et d'expédition est désormais créé et transmis à la place de programmes distincts. Ces modifications concernent à la fois la définition des ordres et le traitement des programmes.

Définition des ordres

La définition de programmes fournisseurs requiert un article défini comme [P]acheté dans le fichier articles (1.4.1) et une adresse fournisseur (2.3.1). Les paramètres entrés dans le fichier articles sont utilisés par le CBN lors de la création d'ordres d'achat proposés pour les articles planifiés. Les ordres d'achat proposés comprennent des dates d'échéance, ainsi que des dates et des quantités de lancement.

1. **Définissez les calendriers fournisseurs** dans MAINT calendriers fournisseurs (5.5.1.1). Dans la version 7.2, les calendriers fournisseurs étaient définis avec MAINT calendrier usines (36.3.5) en entrant le code fournisseur dans le champ relatif au site. Ils font désormais l'objet d'un écran de gestion spécifique. La fonctionnalité n'a pas été modifiée par rapport à la version 7.2.
2. **Définissez un ordre planifié** dans MAINT des ordres planifiés (5.5.1.13). Cette étape n'exigeant plus la création d'un ordre d'achat avec un montant nul comme cela était le cas dans la version 7.2, tous les champs concernant l'en-tête et les lignes d'ordre d'achat ont été ajoutés à l'écran de gestion des ordres planifiés.

   Les champs nouveaux ou modifiés qui améliorent la définition des ordres planifiés comprennent :

Tableau 5-1

Champ	Val.	Explication
Imprimer programmes	O/N	Active ou désactive la fonction d'impression de programmes (5.5.3.8) pour toutes les lignes sur l'ordre planifié. Cet indica-teur prend par défaut la valeur spécifiée pour ce champ dans l'écran MAINT paramètres des tiers (35.1) du module EDI. Donnez à cet indicateur la valeur Non si le programme est uniquement envoyé via l'interface EDI avec la fonction Export programmes fournisseurs (35.18). Donnez à cet indicateur la valeur Oui si vous voulez une copie du programme, ou si le programme est envoyé comme un document imprimé.

Champ	Val.	Explication
Programmes EDI	O/N	Active ou désactive la fonction Export programmes fournisseurs (35.18) pour permettre ou non d'exporter le programme.
Tarif	code	Pour un programme fournisseur, ce champ sert à introduire progressivement de nouveaux prix en utilisant MAINT tarifs (1.10.1). Pour utiliser correctement ce champ, créez un tarif avec les éléments suivants : ligne de produit à blanc, code de l'article spécifique à acheter, unité de mesure enregistrée dans le fichier articles pour l'article, devise définie pour le fournisseur et type de montant [P] (prix fixe). Les dates de validité du tarif influent sur les calculs de trésorerie pour les coûts d'ordre d'achat dans Plan de trésorerie (31.8).
Jours fermes	#	Nombre de jours dans l'horizon de non-mise à jour des programmes pour les calculs de lancement de programme. Les quantités et les dates comprises dans cette horizon ne peuvent être modifiées par la fonction MAJ des programmes depuis CBN (5.5.3.1). Vous pouvez donner à ce paramètre la valeur zéro (0) pour éliminer l'horizon de non-mise à jour. Quand tous les besoins sont lancés comme proposé par le CBN, une période de jours fermes nulle permet à la fonction de mise à jour des programmes de replanifier toutes les dates et quantités. La valeur de ce champ n'influe pas sur la façon dont le CBN utilise le paramètre d'horizon défini dans le fichier articles. Le champ "Jours fermes" contrôle les lancements d'ordre par date et quantité. Le champ "Horizon" du fichier articles contrôle la création d'ordres proposés par date et quantité.
Jours programme	#	Nombre de jours pour les dates et quantités discrètes devant figurer sur les états et interrogations, ce qui comprend les quantités et les heures intra-quotidiennes.
Semaines programme	#	Nombre de périodes fixes hebdomadaires pour les quantités devant figurer sur les états et interrogations à la suite des dates et quantités discrètes définies par le paramètre "Jours programme". Chaque quantité représente le besoin total pour la semaine allant du lundi au dimanche. Ce paramètre ne sert qu'à des fins d'édition, MFG/PRO enregistrant tous les besoins par dates et quantités discrètes.

Champ	Val.	Explication
Mois programme	#	Nombre de périodes fixes mensuelles pour les quantités devant figurer sur les états et interrogations à la suite des périodes fixes hebdomadaires et des dates et quantités discrètes. Chaque quantité représente le besoin total pour le mois allant du premier lundi jusqu'au premier lundi du mois suivant.
Jours fabrication	#	Nombre de jours que la fonction de mise à jour des programmes depuis le CBN utilise pour calculer l'autorisation de fabrication. La fonction n'emploie cette valeur que si les besoins planifiés s'étendent au-delà de ce nombre de jours ; sinon, l'horizon d'autorisation équivaut aux jours planifiés.
Jours achat	#	Nombre de jours que la fonction de mise à jour des programmes depuis le CBN utilise pour calculer l'autorisation d'achat de matières premières. La fonction n'emploie cette valeur que si les besoins planifiés s'étendent au-delà de ce nombre de jours ; sinon, l'horizon d'autorisation équivaut aux jours planifiés.
Jours transport	#	Entrez une valeur exprimée en jours calendaires. Ce champ sert UNIQUEMENT pour les fournisseurs qui n'expédient pas ou ne se chargent pas des modalités d'expédition, mais pour lesquels vous enlevez les ordres ou planifier leur enlèvement. Dans un tel cas, l'entrée d'une valeur dans ce champ convertit toutes les dates deman-dées des ordres de dates de livraison ou réception en dates d'expédition. La fonction de mise à jour des programmes emploie cette valeur pour définir les dates d'expédition sur la base des dates de livraison (date de livraison - jours de transport). Elle contrôle ensuite, le cas échéant, le calendrier du fournisseur afin de vérifier que la date d'expédition est un jour ouvré pour le fournisseur. Si cela n'est pas le cas, la fonction fixe la date au précédent jour ouvré pour le fournisseur. Toutes les fonctions d'édition et d'interrogation contrôlent la valeur de ce champ pour déterminer le type des dates à imprimer ou afficher (dates de livraison ou dates d'expédition). Si cette valeur est positive, le système utilise les dates d'expédition associées à la ligne pour les états et les interrogations, ainsi que pour le lancement du programme avec la fonction IMPR des programmes (5.5.3.8).

Champ	Val.	Explication
Jours sécurité	#	Nombre de jours calendaires que la fonction de mise à jour des programmes uti-lise pour planifier en amont les dates demandées (date d'expédition ou de livraison, selon la valeur du paramètre "Jours transport") afin de prendre en compte les délais de fabrication, transport ou réception non planifiés mais prévus. Similaire au délai de sécurité dans le fichier articles.
Cycle expéd/livr. (Code CEL plan, etc.)		Des codes permettant de gérer les codes expédition/livraison de la norme euro-péenne ODETTE ont été créés. Dans MFG/PRO, les codes CEL (cycle expédition/livraison) sont convertis durant la transmission du programme à la norme EDI (AIAG, ODETTE, etc.) du tiers destinataire. Les codes sont : [blanc] Tout jour, lundi à dimanche. 01 1ère semaine de chaque mois. 02 2ème semaine de chaque mois. 03 3ème semaine de chaque mois. 04 4ème semaine de chaque mois. 05 1ère/3ième sem. de chaque mois. 06 2ième/4ième sem. de chaque mois. 07 1er jour de chaque mois. 10 Tout jour, lundi à vendredi. 11 Tout jour, lundi à samedi. 12 Lundi. 13 Mardi. 14 Mercredi. 15 Jeudi. 16 Vendredi. 20 Lundi et vendredi. 21 Mardi et jeudi. 22 Mercredi et vendredi. 23 Lundi et mercredi. 24 Lundi et jeudi. 25 Mardi et vendredi. 26 Lundi, mercredi, vendredi. 27 Lundi, mardi, mercredi, jeudi. 28 Lundi, mardi, jeudi. 29 Lundi, mercredi, jeudi. 30 Lundi, mardi, mercredi, vendredi. 31 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi. (continué) 32 Mardi, mercredi, jeudi.

Champ	Val.	Explication
Cycle expéd/livr. (Code CEL plan, etc.) (continué)		33 Chaque jour, lundi à samedi. 34 Chaque jour, lundi à dimanche.
Quantité maxi	#	Une quantité cumulée maximum pour la durée de l'ordre. Quand cette quantité est dépassée, le système génère des messages d'avertissement lors des mises à jour de l'ordre, ou lors de l'exécution des fonctions de gestion, d'interrogation et d'édition.
Qté colis std	#	Le multiple dans lequel les ordres pour l'article sont expédiés. Similaire au multiple de lancement dans le fichier articles, mais sert à ce niveau parce que le multiple d'expédition standard peut varier pour différents fournisseurs. La fonction de mise à jour des programmes arrondit les quantités de lancement selon la valeur de ce multiple. Il est conseillé de suppri-mer tout multiple de lancement dans le fichier articles pour des articles sur un ordre planifié, afin que les deux paramètres ne soient pas appliqués à l'ordre durant l'exécution de différentes fonctions de planification (CBN et mise à jour des programmes) dans MFG/PRO.
Début cumul	date	La date à partir de laquelle l'ordre commence à cumuler des quantités. Cette date peut être la date à laquelle l'ordre est créé dans MFG/PRO (ou cette version de MFG/PRO). Les dates de début de cumul représentent le premier jour de l'ordre planifié.

3. **Allouez des pourcentages de lancement aux fournisseurs** en utilisant la fonction MAINT % CBN ordres planifiés (5.5.1.8). Cette étape est obligatoire. Elle vous permet de répartir, par plage de dates de validité, les achats d'un article entre plusieurs fournisseurs selon un pourcentage de la quantité totale des achats. Dans la version 7.2, cette fonction existait sous forme d'un champ dans l'écran de gestion des ordres planifiés.

   Effectuez l'allocation des pourcentages après avoir défini tous les fournisseurs et les programmes pour chaque article. Vous allouez les pourcentages par article et numéro d'ordre d'achat pour les ordres planifiés.

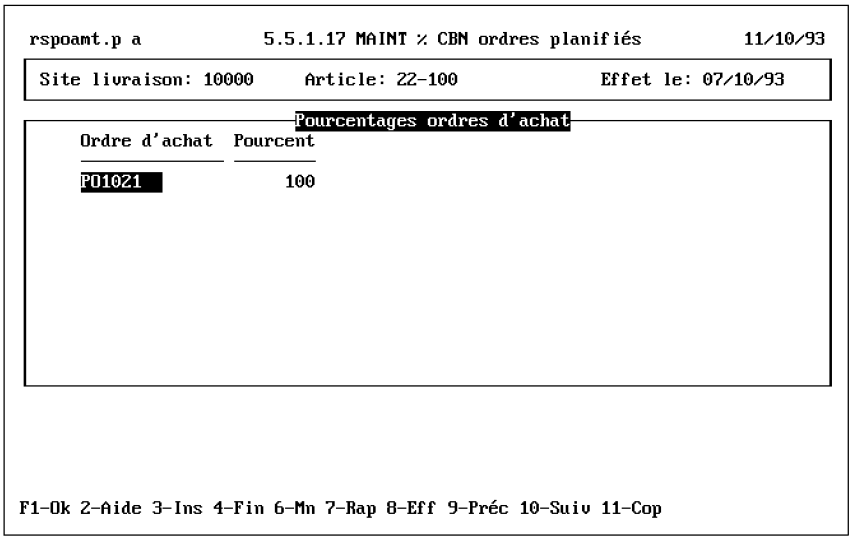


Fig. 5-3. **Ecran MAINT % CBN ordres planifiés**

Après avoir entré le premier numéro d'ordre d'achat, appuyez sur F1 pour indiquer le pourcentage, puis appuyez à nouveau sur F1. Pour spécifier l'ordre d'achat suivant, entrez simplement son numéro, les touches F1 ou F3 ne fonctionnant pas à ce niveau. Le total des pourcentages doit être égal à 100% pour chaque article.

La fonction de mise à jour des programmes utilise les pourcentages d'achat alloués afin de décomposer par fournisseur les ordres proposés CBN pour chaque article.

Remarque Vous pouvez aussi définir des tolérances pour des fournisseurs spécifiques avec la fonction Paramétrage des achats (5.24). Le système vous permet d'affecter une tolérance de pourcentage de quantité et une tolérance de coût. MFG/PRO contrôle la valeur de ces tolérances lors de la réception des ordres, et génère des messages d'avertissement sur l'écran des réceptions si les expéditions dépassent les tolérances définies.

Traitement des programmes

Vous pouvez désormais utiliser les ordres planifiés que vous avez définis pour créer des "lancements" destinés à vos fournisseurs. Un lancement représente un ensemble de quantités d'article et de dates demandées identifié par un ID de lancement et transmis à votre fournisseur.

Les quantités d'article et les dates reflètent votre propre planification, dérivée des ordres d'achat proposés par le CBN, puis recalculée durant la mise à jour des programmes en utilisant les données d'en-tête de l'ordre planifié, le calendrier fournisseur et les allocations de pourcentage CBN.

Puisque vous transmettez des quantités de lancement et des données de planification à votre fournisseur, vous définissez les besoins en tant que quantités planifiées ou fermes. Vous pouvez transmettre tous les besoins comme des quantités planifiées, comme des quantités fermes ou sous forme d'une combinaison des deux. Le champ "Jours fermes" associé à la ligne d'ordre planifié permet de contrôler la définition par le système du type de quantité. Le processus de mise à jour des programmes considère automatiquement comme fermes tous les besoins dont la date coïncide avec le nombre de jours fermes spécifié. Tous les ordres proposés au-delà de ce nombre de jours sont approuvés, mais gérés par le système comme des besoins planifiés, ce qui signifie que la prochaine exécution du CBN ne va pas les considérer comme fermes et va complètement replanifier les quantités et dates correspondantes.

Tous les besoins fermes non satisfaits provenant d'un lancement sont automatiquement reportés sur le lancement suivant durant la mise à jour des programmes, et leurs quantités sont gérées en tant que besoin cumulé précédent. Lors d'une nouvelle exécution du CBN, si les demandes n'ont pas augmentées ou diminuées pour l'article, le système planifie (ou replanifie) tous les besoins postérieurs aux besoins fermes sur le lancement actif, puisque ces derniers sont considérés comme des ordres d'approvisionnement. Toute mise à jour ultérieure des programmes prend en compte les nouveaux ordres proposés, et définit comme fermes tous les besoins dont la date coïncide alors avec le nombre de jours fermes spécifié.

Si, à la suite d'une augmentation des demandes, des besoins supplémentaires correspondent avec la période définie pour les jours fermes, le CBN va créer des ordres proposés pour cette période dans la mesure où il n'utilise pas le nombre de jours fermes associé à l'ordre planifié. Toute mise à jour ultérieure des programmes ne modifie pas les besoins fermes existants, mais génère plutôt des messages d'avertissement sur l'historique de contrôle imprimé pour la mise à jour. Si, à la suite d'une réduction des demandes, les besoins diminuent, le CBN considère l'approvisionnement comme excessif et produit des messages d'action. Vous pouvez

ensuite modifier les quantités fermes avec la fonction MAINT des programmes (5.5.5.3).

Si le champ "Jours fermes" a pour valeur zéro (0), aucun besoin ferme n'est créé, aucun besoin n'est reporté d'un lancement sur le prochain, et la quantité du besoin cumulé précédent est mise à jour pour être égale à la quantité reçue cumulée précédente. Cela signifie que chaque lancement est uniquement constitué des données provenant des nouveaux ordres proposés par le CBN. Le fait d'affecter une valeur nulle au paramètre des jours fermes évite les problèmes de replanification dus aux fluctuations des données à court terme utilisées par le CBN. Entrez une valeur positive dans le champ "Jours fermes" si vous avez un accord avec le fournisseur qui stipule que les besoins ne doivent pas varier au sein d'une période de temps déterminée.

A la réception de votre lancement de programme, le fournisseur est chargé de recalculer ses propres plans, ce qui l'oblige parfois à replanifier des dates d'expédition et des quantités sur la base de ses calendriers et impératifs d'expédition. Si, en tant que client, vous ne définissez pas un calendrier fournisseur ou si vous utilisez un cycle d'expédition/livraison qui permet des expéditions chaque jour de la semaine, votre processus de mise à jour des programmes peut créer des besoins pour des jours où vous ou votre fournisseur êtes fermé. Le fournisseur doit alors replanifier la quantité demandée à la date précédente la plus proche où il est ouvert et où vous pouvez la recevoir (le fournisseur gère probablement dans ce cas votre calendrier).

1. **Créez le lancement à partir des ordres d'achat proposés par le CBN** avec la fonction MAJ des programmes depuis CBN (5.5.3.1). Cette fonction est exécutée pour tout article, fournisseur, ordre planifié, site client ou acheteur. Elle recherche tous les ordres proposés pour les articles sélectionnés et leur applique les paramètres d'ordre planifié afin de planifier des quantités et des dates, approuvant ainsi les ordres proposés. L'état obtenu contient en premier les données d'en-tête des ordres, puis toutes les données de détail des programmes. Le processus de lancement est effectué comme suit :

    a. Planification en amont pour prise en compte des jours de sécurité à partir des dates d'échéance des ordres proposés.

    b. Planification en amont pour prise en compte du cycle d'expédition/livraison à partir de la date définie par le délai de sécurité.

c. Planification en amont pour prise en compte du calendrier fournisseur à partir de la date définie par le cycle d'expédition/livraison.

d. Allocation des quantités d'ordre proposé par pourcentage au fournisseur (information provenant de MAINT % CBN ordres planifiés), ce qui crée de nouvelles quantités par ordre proposé.

e. Ajustement des quantités en fonction du multiple pour la quan-tité de colis standard.

f. Affichage, le cas échéant, des besoins cumulés précédents non satisfaits.

g. Création du lancement, affectation d'un ID de lancement et détermination du type des quantités, fermes (si l'ordre proposé coïncide avec l'horizon défini par le champ "Jours fermes") ou planifiées.

h. Affichage des quantités d'autorisation de fabrication et d'achat, ainsi que des dates de début et de fin.

Si l'option d'état détaillé ou résumé a pour valeur [Détail], tout le processus de lancement peut générer un historique de contrôle. Vous pouvez initialement exécuter la fonction de mise à jour des programmes à des fins de simulation en donnant à l'indicateur de mise à jour la valeur "Non".

Si vous exécutez la fonction en donnant à l'indicateur de mise à jour la valeur "Oui", les ordres proposés coïncidant avec l'horizon des jours fermes sont automatiquement approuvés et un lancement est créé, que vous pouvez ensuite modifier avec la fonction de gestion des programmes (étape suivante) ou envoyer à votre fournisseur (étape 3).

2. **(Facultatif) Modifiez le lancement planifié** avec MAINT des programmes (5.5.3.3). Cette fonction vous permet de modifier les données de détail des programmes (dates demandées, quantités et statut ferme ou planifié), ainsi que les quantités et les dates d'autorisation de fabrication et d'achat.

3. **Transmettez le lancement planifié** à l'aide de IMPR des programmes (5.5.3.8) ou Export programmes fournisseurs (35.18). La fonction IMPR des programmes crée le program-me fournisseur/lancement matières ou l'ordre d'achat imprimé avec les besoins planifiés. L'en-tête de ce document contient les informations relatives au fournisseur et à l'adresse de livrai-son, l'ID de lancement, le numéro d'ordre d'achat, le code article, la quantité reçue et les réceptions cumulées. Le cycle d'expédition/livraison figure ensuite sur le document, puis le détail de l'ordre. Le détail de l'ordre indique toute quantité ouverte précédente (y compris les quantités en transit), puis chaque besoin planifié.

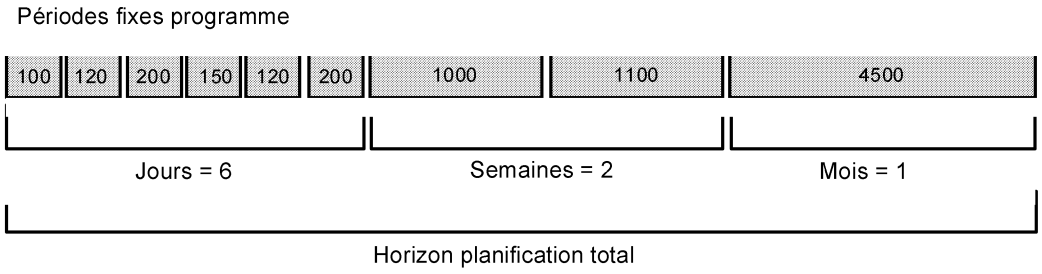


Fig. 5-4. Définition de périodes fixes pour les programmes

Les besoins planifiés sont cumulés dans les périodes fixes que vous définissez pour l'en-tête de l'ordre (paramètres des jours, semaines et mois de programme). Dans l'exemple illustré ci-dessus, tous les besoins au sein des six prochains jours vont être considérés comme journaliers et affichés sous forme de quantités discrètes pour des dates discrètes, en incluant, le cas échéant, les quantités et les heures intra-quotidiennes. Tous les besoins dans les deux semaines suivant les besoins journaliers vont être considérés comme hebdomadaires et regroupés par semaine en une quantité dont la date de livraison correspond au lundi de chaque semaine (les dates d'expédition, si vous avez utilisé le paramètre des jours de transport, sont planifiées en amont à partir du lundi). Les besoins mensuels au-delà de la période hebdomadaire vont être regroupés pour le premier lundi du mois.

Le document contient un en-tête indiquant des dates de livraison ou des dates d'expédition. La quantité demandée représente la quantité discrète ou cumulée pour la ligne de programme. La quantité demandée cumulée correspond au besoin cumulé total, ce qui comprend la quantité de la ligne, pour toute la durée de l'ordre. La quantité demandée nette représente la quantité ouverte totale, ce qui comprend la quantité de la ligne.

Les données envoyées sous un format imprimé via l'interface EDI sont identiques.

La fonction Export programmes fournisseurs est décrite plus en détail dans le chapitre consacré au module EDI (chapitre 35 de ce guide). Les paramètres permettant d'activer l'une des options de transmission, ou les deux, sont décrits dans cette section.

Vous pouvez sélectionner la méthode utilisée pour exporter les programmes fournisseurs à deux niveaux différents : écran MAINT paramètres des tiers (35.1) et en-tête de l'ordre planifié (5.5.1.13).

Vous pouvez donner à l'un de ces paramètres, ou aux deux, la valeur Oui. Dans certains environnements EDI, les deux indicateurs vont avoir la valeur Oui pour permettre la transmission au fournisseur et l'impression des copies de fichier.

Traitement des réceptions

Les réceptions sur un ordre planifié peuvent se dérouler selon différentes étapes. Les modalités d'une relation entre partenaires commerciaux sont une question de règles et procédures. MFG/PRO offre les outils et les fonctions permettant de gérer toute relation de réception entre vous et votre fournisseur. Les principaux outils correspondent aux différents documents d'expédition.

Dans MFG/PRO, il existe quatre "documents". Chaque document peut faire l'objet d'un traitement distinct ou, dans certains cas, un document peut remplir toutes les fonctions. Les documents sont :

Avis d'expédition : Avis d'expédition (ANSI ASC X12 document 856) défini par un numéro. Transmis lorsqu'uneexpédition quitte le quai d'expédition, ce document avertit le client de la livraison prochaine des articles. Un avis d'expé-dition peut concerner plusieurs articles sur différents ordres.

Document de réception : Une liste de préparation imprimée accompagnant l'expédition et enregistrant les quantités et les articles. Ce document est identifié par un ID (numéro d'identification) d'expédition.

Etiquettes d'expédition : Des étiquettes à code à barrescollées sur chaque colis de l'expédition et sur chaque groupement de colis qui représentent une structure d'expédition-similaire à une nomenclature. Tous les articles, y compris les articles colis, sont décomposés en stock durant la lecture des codes à barres effectuée à la réception (reportez-vous à la section "Gestion des colis" ci-après).

Factures : Un détail des quantités et des articles par ordre, avec la tarification totale.

Dans certaines relations, l'avis d'expédition est le seul document transmis. Il fait alors office de document de réception et de facture. Le numéro d'avis d'expédition devient le numéro d'expédition et le numéro de facture qui est indiqué pour les paiements.

Lorsque vous avez déterminé comment les expéditions en provenance de vos fournisseurs doivent être documentées, vous pouvez traiter les réceptions. Ce processus dépend évidemment des documents concernés, mais il comporte toujours deux étapes fondamentales.

1. **Entrez l'ID d'expédition** avec la fonction MAINT des expé-ditions (5.5.5.5). Ce numéro d'identification peut correspondre au numéro d'avis d'expédition existant déjà dans le système, au numéro obtenu par la lecture des codes à barres sur une étiquette d'expédition, ou à un numéro entré manuellement depuis le document de réception. Tous ces numéros peuvent être identiques.

   Vous pouvez entrer les colis constituant l'expédition, ou appuyez sur F4 pour sauter l'écran de saisie des colis. Indiquez dans la fenêtre suivante les quantités expédiées par code article, numéro d'ordre d'achat, numéro de ligne d'ordre d'achat et quantité.

   Appuyez sur F1 pour accepter le premier article et sa quantité, et continuez l'entrée des articles pour l'expédition.

   Si vous voulez accepter l'avis d'expédition ou le document de réception sans vérification (ce qui est normalement le cas pour certaines relations établies avec des fournisseurs fiables), vous pouvez passer directement à l'étape 2. Si la vérification des réceptions est nécessaire, l'écran de saisie des articles dans MAINT des expéditions vous permet d'entrer les quantités qui diffèrent de celles indiquées sur les documents d'expédition du fournisseur. Ensuite, quand vous confirmez l'expédition (étape 2), les totaux cumulés et les besoins nets sont correctement mis à jour, avant d'être automatiquement transmis au fournisseur via le prochain lancement de programme.

2. **Confirmez l'expédition** en utilisant Confirmation expédition (5.5.5.11). Cette fonction augmente la quantité en stock et les quantités reçues cumulées, diminue les besoins cumulés nets, et met à jour les comptes fournisseurs et les comptes de grand livre.

Si une expédition est confirmée et qu'un comptage ultérieur ou un contrôle qualité révèle une augmentation ou une diminution des quantités d'article, vous pouvez modifier les quantités dans MAINT cumul des réceptions (5.5.5.13) en utilisant l'option d'ajustement. La nouvelle quantité cumulée est ensuite transmise au fournisseur via le prochain lancement de programme.

MAINT des colis

Les colis ne revêtent souvent qu'une importance relative dans le sous-module Programmes fournisseurs. Comme mentionné précédemment, vous pouvez effectuer le suivi des colis pour le contrôle lot/série, ou vous pouvez décomposer les colis dans le système en lisant les codes à barres sur les étiquettes d'expédition.

Un colis représente tout casier, boîte, caisse, sac ou autre conteneur utilisé par vos fournisseurs pour conditionner et transporter des articles (ou d'autres colis). Dans le cadre du processus d'expédition des commandes clients par le fournisseur, les relations composé- composant sont affectées entre les colis d'article et les articles, entre les caisses (colis multiples) et les colis d'article, et entre l'expédition elle-même et les caisses. Une telle structure peut contenir un nombre illimité de niveaux.

L'acceptation d'étiquettes à code à barres avec une structure définie fait que le processus de confirmation des expéditions décompose de bas en haut la structure, de l'ID d'expédition jusqu'aux articles, en entrant chaque code article colis dans les données de stock. Cela peut s'avérer utile lorsque les colis fournisseurs font l'objet d'un contrôle lot/série et que vous voulez effectuer le suivi de leurs mouvements au sein de vos installations. Pour retourner des colis explicitement reçus sur une expédition, utilisez la fonction Sorties - non-planifiées (3.7).

Gestion du cumul des réceptions

La fonction MAINT cumul des réceptions (5.5.5.13) fournit un moyen d'augmenter ou de diminuer les quantités reçues cumulées, ou de réinitialiser tout l'ordre planifié pour un article en lui attribuant une quantité nulle et une nouvelle date de début de cumul.

Cette fonction doit être rarement utilisée, voire jamais, et son accès doit être protégé par un mot de passe. Si une différence existe entre les quantités reçues cumulées et

les quantités expédiées cumulées, vous pouvez la corriger en rendant actif un lancement de programme. Cependant, l'option d'ajustement peut s'avérer utile pour effectuer un ajustement d'écart qui ne concerne que votre côté de la relation commerciale, par exemple, si vous entrez ou supprimez des articles après la confirmation de l'expédition et avant l'export de l'avis d'expédition.

Modifications de menu

Tableau 5-3

De		A
5.5.1	MAINT des ordres planifiés	5.5.1.13
5.5.4	MAJ des programmes depuis CBN	5.5.3.1
5.5.6	MAJ des programmes depuis CBN	5.5.3.1
5.5.7	MAJ des programmes depuis CBN	5.5.3.1
5.5.13	INTERRO des programmes	5.5.3.4
5.5.10	IMPR des programmes	5.5.3.8
5.5.15	EDIT des programmes	5.5.3.13
5.5.16	Comparaison de programmes	5.5.3.15
5.5.17	EDIT autorisation programmes	5.5.3.17
5.5.18	EDIT autorisation programmes	5.5.3.17
5.5.23	Supp/Arch des programmes	5.5.3.23

Nouvelles fonctions

Tableau 5-4

Numéro de l'écran	Nom del'écran	Nom de l'procédure
5.5.1	MENU données de référence	
5.5.1.1	MAINT calendriers fournisseurs	rsscmt.p
5.5.1.2	INTERRO calendriers fournisseurs	rssciq.p
5.5.1.14	INTERRO des ordres planifiés	rspoiq.p
5.5.1.15	EDIT des ordres planifiés	rsporp.p
5.5.1.17	MAINT % CBN ordres planifiés	rspoamt.p
5.5.1.18	INTERRO % CBN ordres planifiés	rspoaiq.p
5.5.3	MENU traitement des programmes	
5.5.3.3	MAINT des programmes	rssmt.p

Numéro de l'écran	Nom del'écran	Nom de l'procédure
5.5.5	MENU traitement des réceptions	rsrp07.p
5.5.5.1	EDIT des programmes - cumul	
5.5.5.4	MAINT des colis	rsctmt.p
5.5.5.5	MAINT des expéditions	rsshmt.p
5.5.5.6	INTERRO expéditions/colis	rsiq03.p
5.5.5.11	Confirmation expédition	rsporc.p
5.5.5.13	MAINT cumul des réceptions	rscadj.p
5.5.5.15	EDIT historique des réceptions	rsrp08.p
5.5.5.23	Supp/Arch des expéditions	rsscdel.p
5.9.20	INTERRO historique modif. OA	potriq01.p
5.9.21	EDIT historique modif. OA	poporp09.p
5.9.22	Historique modif. OA/article	poporp10.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 5-5

Ecran	Champ	Explication
MAINT des commandes ouvertes	Tarif	Facultatif. Code tarif pour la commande ouverte.
MAINT des ordres planifiés		Ces champs sont décrits plus en détail dans ce chapitre.
	Imprimer programmes	Active ou désactive la fonction IMPR des programmes (5.5.3.8).
	Programmes EDI	Active ou désactive la fonction Export programmes fournisseurs (35.18).
	Tarif	Code indiquant un tarif à des fins d'introduction progressive de nouveaux prix et de gestion exacte des plans de trésorerie dans le module Gestion trésorerie.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
MAINT des ordres planifiés (continué)	Jours fermes	Nombre de jours que la fonction MAJ des programmes depuis CBN (5.5.3.1) considère pour les dates et quantités ne devant pas être modifiées par le processus de mise à jour. La valeur peut être zéro (0).
	Jours programme	Nombre de jours pour les dates, heures et quantités discrètes devant figurer sur les états et interrogations.
	Semaines programme	Nombre de périodes fixes hebdomadaires devant figurer sur les états et interrogations à la suite des dates discrètes.
	Mois programme	Nombre de périodes fixes mensuelles devant figurer sur les états et interrogations à la suite des périodes fixes hebdomadaires.
	Jours fabrication	Nombre de jours d'autorisation de fabrication.
	Jours achat	Nombre de jours d'autorisation d'achat de matières premières.
	Jours transport	Sert uniquement quand le client est responsable de l'expédition. Convertit pour les dates demandées des ordres les dates de livraison en dates d'expédition. La valeur doit être exprimée en jours calendaires.
	Jours sécurité	Nombre de jours que la fonction de mise à jour des programmes utilise pour planifier en amont les dates demandées afin de prendre en compte les délais non planifiés mais prévus.
	Cycle expéd/livr. (Code CEL plan, etc.)	Les codes de la norme européenne ODETTE ont été ajoutés à ce champ. La liste de ces codes figure dans ce chapitre.
	Qté ordre maxi	Quantité cumulée maximum pour la durée de l'ordre.
	Qté colis std	Multiple dans lequel les ordres pour l'article sont expédiés. Sert à la fonction de mise à jour des programmes depuis le CBN.
(continué)		

Ecran	Champ	Explication
MAINT des ordres planifiés (continué)	Début cumul	La date à laquelle l'ordre commence à cumuler des quantités.
	Site livr.	Nouveau libellé pour le champ Adr liv. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
IMPR des programmes	Acheteur	Initiales de l'acheteur responsable.
EDIT des programmes	Acheteur	Initiales de l'acheteur responsable.
Comparaison de programmes	Adr liv	L'adresse de réception pour l'ordre.
	Fournisseur	Le code adresse du fournisseur.
EDIT autorisation programmes	Acheteur	Initiales de l'acheteur responsable.
Supp/Arch des programmes	Acheteur	Initiales de l'acheteur responsable.
	Adr Liv	L'adresse de réception pour l'ordre.
MAINT des ordres d'achat	Tarif	Facultatif. Code tarif pour l'ordre.
	OA EDI	Active ou désactive la fonction de transmission EDI pour le document dans Export des ordres d'achat (35.18).
Retours fournisseur	Retour pour remplacement	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour créer une nouvelle ligne d'ordre d'achat indiquant la quantité à remplacer. La valeur par défaut "Non" doit être utilisée pour les retours pour crédit.
IMPR bon retour fournisseur	Imprimer no lot/série expédiés	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour imprimer les numéros de lot/série des articles expédiés.
Paramétrage des achats	DA approuv. pour OA	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour empêcher les utilisateurs d'entrer des ordres d'achat sans faire référence à une demande d'achat approuvée.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
Paramétrage des achats (continué)	Garder historique	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour que le système gère des enregistrements pour les créations, modifications, suppressions et réceptions concernant les ordres d'achat. Vous pouvez consulter ces enregistrements avec les nouvelles fonctions relatives à l'historique de modification des ordres d'achat (menu 5.9).

Chapitre 6
Offres commerciales

Introduction

Dans la version 7.3, plusieurs améliorations ont été apportées à ce module afin d'accroître le contrôle et l'exactitude dans le traitement des offres commerciales. Ces améliorations ont aussi été apportées au module Gestion commerciales.

Fonctions essentielles

Préfixe d'offre commerciale : Dans l'écran Paramétrage des offres (6.24), vous pouvez désormais spécifier un préfixe à trois caractères pour les numéros d'offre commerciale. (G692)

Blocage des offres en cas de dépassement de la limite de crédit : Dans l'écran Paramétrage commandes clients (7.24), vous pouvez maintenant indiquer au système de bloquer automatiquement les offres et les commandes provenant de clients qui ont dépassé leur limite de crédit (ou provenant de prospects dont le crédit n'a pas encore été vérifié). (G692)

Option de tarif obligatoire : Dans les écrans de paramétrage des offres commerciales et des commandes clients, un indicateur de tarif obligatoire a été ajouté pour limiter la saisie de lignes aux articles qui possèdent un tarif correspondant. (G692)

Calcul automatique des frais de transport : MFG/PRO peut désormais calculer les frais de transport pour les offres commerciales, commandes, expéditions et factures

en attente. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section "Calcul automatique des frais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/ taxes (chapitre 2 de ce guide).

Offres pour les produits configurés : Différentes modifications ont été effectuées afin de normaliser la saisie des lignes pour les produits configurés. Ces modifications sont décrites dans le chapitre consacré au module Gestion commerciale.

NOUVEAU dans version 7.3I—Non-utilisation pour les commandes clients d'articles pour lesquels les transactions de gestion commerciale sont interdites : Quand un utilisateur crée une offre commerciale (6.1) concernant un article pour lequel les transactions de commande client sont interdites, le système affiche un avertissement afin de le signaler. Pour éviter que la ligne d'offre ne soit transformée en commande client (Transformation de l'offre en commande, 6.8), supprimez-la ou entrez une quantité nulle avec a fonction MAINT offres commerciales (6.1). (FR50)

NOUVEAU dans version 7.3J—Validation durant la transformation d'une offre commerciale en commande client : Quand la transformation d'une offre commerciale en commande concerne un article pour lequel les transactions de commande client sont interdites, le système ignore la ligne d'offre durant la création de la commande. (FT57)

NOUVEAU dans version 7.3J—Calculs relatifs aux composants configurés pour les commandes clients et offres commerciales : La date de validité utilisée pour les commandes clients et les offres commerciales correspond par défaut à la date d'échéance, sauf modification de votre part. Si vous n'entrez aucune date de validité, le calcul prend en compte tous les articles. (FT39)

NOUVEAU dans version 7.3L—Fenêtre en incrustation modifiée dans la fonction MAINT offres commerciales (6.1) : Quand vous entrez un produit configuré, des données de tarif sont désormais affichées pour les options facultatives. Vous pouvez à présent afficher ces données pour tous les composants (le cas échéant), et non plus seulement pour les composants par défaut obligatoires. (G0SZ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification apportée aux calculs de prix nets : Si vous entrez une valeur nulle pour le pourcentage de remise, le prix net est

désormais recalculé en conséquence dans la fonction MAINT offres commerciales (6.1). Si vous entrez le prix net directement, le système affiche désormais un message d'avertissement signalant que la remise ne correspond pas à la limité indiquée et qu'elle est remplacée par des chiffres 9. (G0WL)

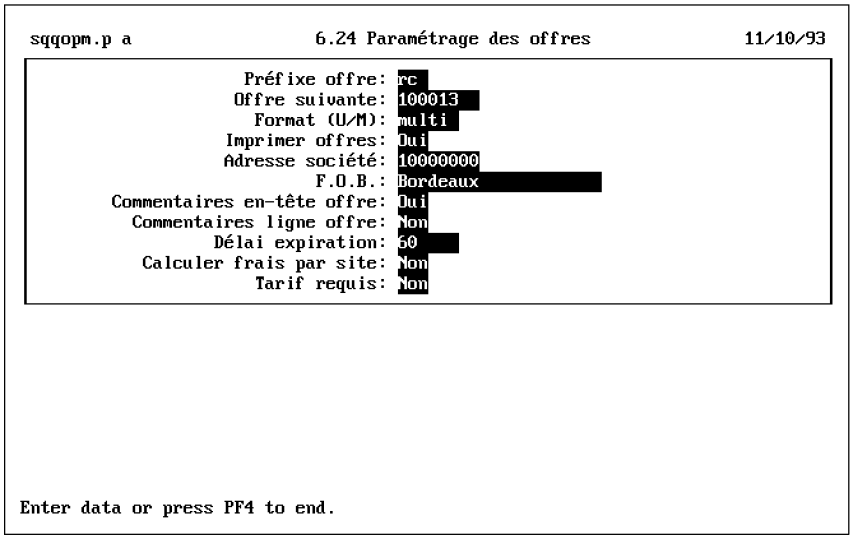


Fig. 6-1. **Ecran Paramétrage des offres**

Préfixe d'offre commerciale

Vous pouvez maintenant utiliser des préfixes contenant jusqu'à trois caractères pour la génération par le système des numéros d'offre commerciale. Chaque nouveau numéro est créé en combinant le préfixe avec la valeur du champ indiquant le prochain numéro d'offre. Par exemple, si le préfixe d'offre est "OFF" et le prochain numéro 54321, le nouveau numéro d'offre va être "OFF54321".

La longueur totale est toujours limitée à huit caractères. Si la longueur dépasse cette limite, le prochain numéro est réinitialisé à "1".

Cette amélioration ne concerne ni ne limite les numéros d'offre générés manuellement. Tous les numéros des offres dans une même base de données doivent partager le même préfixe.

Blocage des offres en cas de dépassement

Le système vérifie au début de la saisie de l'offre ou de la commande si le solde ouvert de l'adresse de facturation client dépasse la limite de crédit. Il vérifie à nouveau à la fin de la saisie pour déterminer si le total de la transaction actuelle et du solde ouvert dépasse la limite de crédit.

Auparavant, le système affichait uniquement un avertissement lorsque des transactions dépassaient la limite de crédit, et vous deviez placer manuellement le client en blocage de crédit. Vous pouvez maintenant indiquer au système de le faire automatiquement en donnant au paramètre "Bloquer crédit si au-delà limite" la valeur "Oui" dans Paramétrage commandes clients (7.24). Lorsqu'une transaction dépassant la limite de crédit est entrée, le système affiche toujours le message d'avertissement mais il modifie aussi le statut de la transaction afin de la bloquer. Le système revérifie le crédit du client chaque fois que vous accédez à la transaction dans une fonction de gestion (6.1, 7.1), et affiche un avertissement si le client est toujours en situation de blocage afin de vous informer que la création de nouvelles ligne est interdite.

Pour les offres, vous pouvez annuler le blocage de crédit avec la fonction de gestion des offres. Cependant, pour les commandes, cette opération ne peut être effectuée qu'en utilisant l'une des fonctions relatives au crédit client (7.8).

Tarif obligatoire à la saisie des offres

Cette amélioration permet aux utilisateurs d'empêcher la saisie de lignes s'il n'existe pas un tarif correspondant pour la combinaison ligne de produit/article/unité de mesure/devise. Ainsi, les gestionnaires des commandes peuvent limiter la latitude des utilisateurs entrant les offres.

Les gestionnaires devraient aussi envisager de lier cette obligation au contrôle de mot de passe concernant les champs de calcul du prix net (sod_price et sod_disc), pour obliger la personne entrant l'offre à accepter les valeurs provenant du tarif. La restriction d'unité de mesure existe pour les utilisateurs qui veulent limiter la façon dont les articles sont vendus ; par exemple, pour empêcher des ventes unitaires d'un article normalement vendu par palettes ou pleins camions.

Les tarifs ne sont pas obligatoires pour les articles sur des lignes de type note. Cependant, ils sont toujours nécessaires pour les articles de stock standard vendus sur des lignes de type note. Cette restriction ne s'applique que lorsque vous créez des lignes pour la première fois.

Remarque Si vous utilisez l'option de tarif obligatoire, soyez conscient que cela implique que vous gériez des structures de prix pour chaque devise dans laquelle vous effectuez des ventes.

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 6-1

Ecran	Champ	Explication
MAINT offres commerciales	Liste frais	Code associé à l'en-tête d'offre commerciale qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.
	Conditions	Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés pour une transaction donnée. Pour obtenir une liste des codes conditions de transport valables, reportez-vous à la section "Calcul automatique des trais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/ taxes.
	Calcul frais	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous voulez que le système calcule les frais de transport pour la transaction.
	Liste	Code associé à la ligne d'offre commerciale qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.

Ecran	Champ	Explication
Paramétrage des offres	Préfixe offre	Préfixe contenant au maximum trois caractères pour le numéro d'offre commerciale.
	Calculer frais par site	Détermine si les frais de transport sont calculés sur la base du site associé à la ligne ou du site associé à l'en-tête d'offre. Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Tarif obligatoire	Indique si les lignes doivent posséder des tarifs correspondants pour pouvoir être entrées sur une offre.

Chapitre 7
Gestion commerciale

Introduction

Dans la version 7.3, des améliorations ont été apportées au module Gestion commerciale afin de gérer les listes de préparation d'expédition (aussi appelées "listes de colisage") pour plusieurs sites de stockage, permettre la consolidation de plusieurs commandes clients sur une seule facture, et calculer les commissions de vente sur la base de la marge brute ou du montant des ventes. MFG/PRO vous permet maintenant de calculer automatiquement les frais de transport pour les commandes clients, offres commerciales, expéditions et factures en attente. L'essentiel de ce chapitre décrit les améliorations apportées au sous-module Programmes clients.

Fonctions essentielles

Commandes clients multiples par facture : La fonction IMPR des factures (7.15) vous permet désormais de regrouper plusieurs commandes clients sur une même facture. Vous pouvez aussi, le cas échéant, limiter la consolidation des commandes à des séries de clients spécifiques. Cette option est décrite plus en détail ultérieurement dans ce chapitre. (G047)

Export des factures via l'interface EDI : Vous pouvez maintenant exporter des factures via une messagerie électronique en utilisant des protocoles à la norme EDI ("Electronic Data Interchange", en français "Transfert électronique de données"), comme expliqué ultérieurement dans ce chapitre. (GB74)

Améliorations relatives aux programmes clients : Les programmes clients ont été réorganisés et simplifiés en termes de définition et d'utilisation. La création d'un programme ne repose plus sur l'existence d'une commande client dont la quantité est nulle. Les programmes d'expédition demandés sont plus faciles à consolider. Les calendriers clients font désormais l'objet d'une fonction de gestion distincte. Les programmes clients permettent maintenant de contrôler les expéditions par rapport aux commandes cumulées. MFG/PRO comprend désormais une fonction de rétro-facturation, ainsi que des fonctions permettant d'importer des programmes clients et d'exporter des avis d'expédition ou des factures via l'interface EDI. (G462) (G563) (G514) (G513) (G465) (G455) (G523) (GB74)

Saisie des commandes pour les produits configurés : Le traitement des lignes de commande client a été modifié pour les articles configurés (articles dont le code achat/fabrication a pour valeur "C"). La version 7.3 gère, de façon complète et exacte, les articles fantômes, les informations de nomenclature, ainsi que les données de tarification et de calcul des coûts. Les modifications, mineures et nombreuses, sont décrites ultérieurement dans ce chapitre.

Impression des listes de préparation/prélèvement pour plusieurs sites : Lorsque la liste de préparation/prélèvement est imprimée, la fonction Commandes clients - expédition (7.12.13) n'attribue plus automatiquement la valeur "Non" à l'indicateur d'impression associé à l'en-tête de la commande. Cette modification permet aux utilisateurs ayant plusieurs sites de stockage d'imprimer une liste de préparation/prélèvement pour chaque site qui fournit des articles sur la commande. Alors que vous pouvez modifier cet indicateur manuellement, il n'est pas nécessaire de le faire puisque la fonction Commandes - liste de colisage (7.12.14) ne va pas imprimer une liste de préparation/prélèvement pour les quantités d'article déjà prélevées. (G087)

Calcul automatique des frais de transport : Vous pouvez désormais paramétrer MFG/PRO pour qu'il calcule les frais de transport concernant les offres commerciales, commandes, expéditions et factures en attente. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section "Calcul automatique des frais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/taxes (chapitre 2 de ce guide).

Commissions basées sur la marge : Une nouvelle option dans l'écran Paramétrage commandes clients (7.24) vous permet de calculer les commissions sur la base de la

marge brute et non du montant des ventes. Si l'indicateur "Commission sur marge" a pour valeur "Oui", les commissions sont calculées sur la base de la marge brute (montant des ventes moins coût). Si l'indicateur a pour valeur "Non", les commissions sont calculées sur la base du montant des ventes (comme auparavant). (F371)

Tarif obligatoire à la saisie des commandes : Un nouvel indicateur dans l'écran Paramétrage commandes clients (7.24) vous permet d'empêcher la saisie de lignes si un tarif correspondant n'est pas spécifié. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacré au module Offres commerciales (chapitre 6 de ce guide).

Blocage des commandes en cas de dépassement de la limite de crédit : Dans l'écran Paramétrage commandes clients (7.24), vous pouvez maintenant indiquer au système de bloquer automatiquement les commandes provenant de clients qui ont dépassé leur limite de crédit. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacré au module Offres commerciales (chapitre 6 de ce guide).

Préfixes de commande client/facture : Vous pouvez maintenant utiliser des préfixes contenant jusqu'à trois caractères pour la génération par le système des numéros de commande. Chaque nouveau numéro est créé en combinant le préfixe avec la valeur du champ indiquant le prochain numéro de commande. Par exemple, si le préfixe est "CDE" et le prochain numéro 54321, le nouveau numéro de commande va être "CDE54321". La longueur totale est toujours limitée à huit caractères. Si la longueur dépasse cette limite, le prochain numéro est réinitialisé à "1".

Cette amélioration ne concerne ni ne limite les numéros de commande générés manuellement. Actuellement, tous les numéros des commandes dans une même base de données partagent le même préfixe. (G692)

NOUVEAU dans version 7.3G—Planification de prévision pour produits configurés : Les produits configurés sur une commande client sont maintenant pris en compte dans la prévision pour ces articles. (GD91)

NOUVEAU dans version 7.3G—Annulation d'allocations détaillées pour des emplacements avec une quantité en stock négative : Vous pouvez désormais

annuler une allocation détaillée qui a été effectuée pour un emplacement dont la quantité en stock est négative. (GH26)

NOUVEAU dans version 7.3G—Possibilité d'inclure des articles de type note pour les fonctions afférentes aux colis et expéditions : Vous pouvez désormais conditionner et expédier des articles de type note pour une expédition sur programme client. (GI20)

NOUVEAU dans version 7.3G—Possibilité d'inclure des articles de programme client sur une liste de colisage pour commande client : La fonction d'impression Commandes - liste de colisage (7.12.4) peut maintenant inclure des articles commandés via des programmmes clients. (GI32)

NOUVEAU dans version 7.3I—Validation des intervalles de programme client : L'utilisateur peut désormais définir des valeurs valides pour les intervalles de programme client avec la fonction MAINT des paramètres généraux (36.3.13). Le système vérifie alors si les valeurs entrées pour le champ relatif aux intervalles dans la fonction de gestion des programmes clients (7.6.3.1) correspondent à celles définies comme valides. (GL35)

NOUVEAU dans version 7.3I—Mise à jour des coûts pour les factures en attente : L'utilisateur ne peut mettre à jour les coûts dans la fonction MAINT des factures en attente (7.13) que si la facture concerne un article de type note (article non géré en stock). (FQ95)

NOUVEAU dans version 7.3I—Sites multiples pour les commandes clients centralisées : Si vous créez une commande client centralisée en utilisant plusieurs bases de données (fonction de gestion des commandes clients, 7.1) et que vous voulez remplacer le site pour un article par un site ne figurant pas dans la base de données actuelle, supprimez la ligne de commande, puis créez une nouvelle ligne avec le site approprié. (FR89)

NOUVEAU dans version 7.3J—Ajout d'un programme permettant de passer d'une base de données à l'autre durant l'impression de données de lot/série pour plusieurs bases de données : Cette modification concerne les fonctions d'impression de factures (7.15), d'impression de duplicata de factures closes (7.17.13) et de rapprochement de factures (7.16). (FT54)

NOUVEAU dans version 7.3J—Calculs relatifs aux composants configurés pour les commandes clients et offres commerciales : La date de validité utilisée pour les commandes clients et les offres commerciales correspond par défaut à la date d'échéance, sauf modification de votre part. Si vous n'entrez aucune date de validité, le calcul prend en compte tous les articles. (FT39)

NOUVEAU dans version 7.3K—Suppression des verrouillages durant l'impression des commandes clients : Quand vous exécutez la fonction d'impression de commandes clients (7.4) pour une plage de numéros de commande, les commandes entrées avec les fonctions MAINT des commandes clients (7.1) ou MAINT des factures en attente (7.13) sont désormais ignorées (et non plus verrouillées). (F0KF)

NOUVEAU dans version 7.3K—Champ concernant les accusés d'ordre d'achat EDI dans la fonction MAINT des commandes clients : Indique si la commande client est traitée par les fonctions Export accusés de réception OA (35.11) et EDIT contrôle export accusés OA (35.12). La valeur provient par défaut du champ correspondant dans la fonction MAINT paramètres des tiers (35.1). Note aux utilisateurs de l'interface CIM : l'ajout d'un champ dans la dernière fenêtre de la fonction MAINT des commandes clients risque d'affecter le traitement CIM. (G0CW)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction Commandes - allocation manuelle (7.12.1) : La fenêtre en incrustation contient désormais clairement dans sa barre de titre l'unité de mesure de l'article et la quantité à allouer (exprimée dans l'unité de mesure). (F0RJ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT calendriers clients (7.6.1.1) : Cette fonction réinitialise désormais l'indicateur Programme modifié et entraîne la sélection par la fonction MAJ programmes expéd. demandés (7.6.3.5) des enregistrements nécessitant le recalcul des quantités reçues et des dates de réception. (G0D5)

NOUVEAU dans version 7.3L—Option de traitement par lots dans le paramétrage des commandes clients (7.24) : Les commandes entrées dans MAINT des commandes clients (7.1) comme non confirmées peuvent désormais être confirmées par le programme de traitement par lots. La fonction 7.24 contient les

nouveaux champs suivants : Confirmation lot auto, ID lot confirmation et Imprimante confirmation. (G0LS)

NOUVEAU dans version 7.3L—Indicateur de mise à jour du parc installé dans le paramétrage des commandes clients (7.24) : Vous pouvez mettre à jour le parc installé avec les expéditions d'articles de parc installé de la fonction MAINT des factures en attente en donnant au nouvel indicateur MAJ parc fact. att. dans le paramétrage des commandes clients la valeur Oui. Si vous entrez Oui pour cet indicateur et pour les indicateurs Parc installé dans la fonction MAINT des articles installés (11.1.7) et A livrer parc installé dans le paramétrage du service après-vente (11.24), l'expédition d'un article et l'imputation de la facture correspondante mettent à jour le parc installé pour l'utilisateur au moment de l'imputation. (G0NP)

NOUVEAU dans version 7.3L—Utilitaire de paramétrage d'impression de bons de livraison multiples (7.25.2) : Si vous exécutez cet utilitaire (utsoship.p) en donnant à l'indicateur de mise à jour la valeur Oui, les données indiquées sur le bon de livraison sont enregistrées par la fonction Commandes clients - expédition (7.12.13) et copiées dans un fichier de travail, qui est ensuite utilisé par la fonction d'impression des factures (7.15) pour imprimer les informations du bon de livraison. (G0ND)

NOUVEAU dans version 7.3L—Fenêtre en incrustation modifiée dans la fonction MAINT des commandes clients (7.1) : Quand vous entrez un produit configuré, des données de tarif sont désormais affichées pour les options facultatives. Vous pouvez à présent afficher ces données pour tous les composants (le cas échéant), et non plus seulement pour les composants par défaut obligatoires. (G0SZ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT des commandes clients (7.1) : Si vous utilisez le mode multi-entrées, les sorties excédentaires sont désormais interdites quand l'indicateur Sor excéd a pour valeur Non pour l'article. (G0T9)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du champ relatif à l'utilisateur dans la fonction MAINT des commandes clients (7.1) : Vous pouvez désormais entrer un blanc pour l'utilisateur dans la fenêtre des données détaillées de parc installé. (G0Y2)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des programmes clients : Dans les transactions multi-sites, vous pouvez désormais expédier les articles depuis un site et autoriser un autre site à encaisser le produit de la transaction (site de comptabilité clients). Par ailleurs, le site de comptabilité clients peut maintenant appartenir à une entité différente, être enregistré dans une base de données différente, ou les deux. Pour le modifier, utilisez la fonction MAINT des commandes clients (7.1). (G0TB)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du champ ID lancement pour les programmes clients : Ce champ peut désormais contenir trente caractères au lieu de vingt-quatre, afin d'assurer la compatibilité avec la version 7.2 de MFG/PRO. Cette amélioration concerne toutes les fonctions relatives aux programmes clients contenant ce champ, ainsi que la fonction d'importation des documents EDI (35.13). (G0X9)

NOUVEAU dans version 7.3L—Messages d'avertissement en cas de blocage de crédit : Le système affiche un message d'avertissement quand un client est en situation de blocage de crédit dans MAINT des ordres planifiés (7.6.1.13). Il vous avertit également si un client est en situation de blocage ou que le statut d'action n'est pas à blanc pour une commande planifiée dans les fonctions MAINT des expéditions, MAINT des colis (7.6.5.5/7.6.5.4) ou Confirmation expédition (7.6.5.11). Quand vous entrez une valeur pour le statut d'action dans la fonction d'impression des expéditions (7.6.5.9), le système affiche un message d'erreur. Par ailleurs, les fonctions d'interrogation des expéditions/colis indiquent désormais le statut d'action d'une commande planifiée. (G0VP)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT des factures en attente (7.13) : Quand des articles ont été expédiés depuis différents emplacements, vous ne pouvez désormais plus modifier que les champs relatifs à l'échéance, aux intérêts, au prix, à la remise, au prix net, aux pourcentages de commission, à la taxe, au taux de taxe et aux commentaires pour une ligne détaillée de facture. (G0VQ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification apportée aux commandes clients discrètes : Les allocations sont désormais traitées logiquement si vous expédiez la commande discrète avec les fontions Commandes clients - expédition (7.12.13) et Confirmation expédition (7.6.5.11). (G0WD)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des calculs de prix nets : Si vous entrez une valeur nulle pour le pourcentage de remise, le prix net est désormais recalculé en conséquence dans la fonction MAINT des commandes clients (7.1). Si vous entrez le prix net directement, le système affiche désormais un message d'avertissement signalant que la remise ne correspond pas à la limité indiquée et qu'elle est remplacée par des chiffres 9. (G0WL)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'une fenêtre de défilement pour le statut d'action dans certaines fonctions relatives aux commandes clients : Une fenêtre de défilement est désormais disponible pour le champ contenant le statut d'action dans les fonctions EDIT du crédit client (7.8.3), Commandes - blocage auto crédit (7.8.13) et Commandes - approb. auto crédit (7.8.14). (G0WY)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'un message d'avertissement pour les commandes clients : Quand la quantité expédiée cumulée pour une ligne de commande planifiée dépasse la quantité de commande maximum pour la ligne, le système affiche désormais un message d'avertissement dans l'écran Commandes clients - expédition (7.12.13). Par ailleurs, il affiche un message d'avertissement à la place d'un message d'erreur dans l'écran Confirmation expédition (7.6.5.11) quand le seuil de tolérance pour une expédition de commande discrète est dépassé. (G0X3)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du taux de conversion dans le registre des factures en attente (7.14) : Le taux utilisé pour calculer le montant de base est désormais celui valide à la date d'expédition et non plus celui correspondant à la date de la commande. (G0Z5)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction de revalorisation des commandes clients (7.22) : Cette fonction peut désormais être utilisée dans un environnement à bases de données multiples. (G1C2)

Commandes multiples par facture

Le processus de consolidation ne se déroule que si l'indicateur "Consolider factures" a pour valeur "Oui" dans la fonction IMPR des factures (7.15). Comme cette fonction analyse chaque commande client, MFG/PRO recherche les autres enregistrements de commande client qui répondent aux critères requis (ceux dont les indicateurs "Prêt à facturer" et "Facturé" ont respectivement pour valeurs "Oui" et "Non"). Des commandes clients sont consolidées sur une seule facture si toutes leurs informations suivantes sont identiques :

- Adresses client
- Adresses de facturation
- Devises
- Conditions financières
- Codes frais
- Systèmes de taxation
- Entités de vente
- Représentants

Si le système trouve des commandes clients qui peuvent être combinées, il imprime les lignes correspondantes sur la facture, en incluant un bref résumé des informations d'expédition. Actuellement, le système ne fournit pas un détail complet des informations d'expédition et de frais pour chaque expédition sur la facture. Après l'impression des factures, un même numéro de facture est stocké dans chaque enregistrement de commande client.

Interface EDI pour les factures

Dans la version 7.3, un programme modèle EDI a été créé pour permettre d'exporter des factures. La transmission EDI, souvent mise en oeuvre via différents systèmes de messagerie électronique, réduit considérablement le délai de traitement des commandes.

Les impératifs de mise en oeuvre de l'interface EDI sont décrits dans le chapitre consacré au module EDI (chapitre 35 de ce guide). Les paragraphes qui suivent décrivent comment définir une commande client pour une transmission électronique des factures et supposent que le module EDI a été mis en oeuvre.

Export des factures

Deux champs ont été ajoutés dans l'écran MAINT commandes clients pour permettre la gestion et la transmission des factures : "Impr hist fac" et "Hist fac EDI". Chacun de ces indicateurs, lorsqu'il a pour valeur Oui, modifie les modalités de facturation et d'impression des factures dans le système. Si l'indicateur "Impr hist fac" a pour valeur `o` ui, vous pouvez imprimer des lots de factures avec la fonction Duplicata facture close (7.17.13). Cette opération ne remplace pas la procédure normale d'impression et d'imputation.

Pour transmettre des factures via l'interface EDI, donnez à l'indicateur "Hist fac EDI" la valeur Oui. Au cas où vous souhaiteriez aussi conserver des copies de fichier imprimées, donnez à ces deux indicateurs la valeur Oui.

Programmes clients

Les programmes clients, introduits avec la version 7.2, représentent des commandes clients cumulées destinées à la planification des ventes. Dans la version 7.2, un programme client était créé sur la base d'une commande client standard. La commande client standard servait d'en-tête de commande principal, et toutes les lignes nécessaires étaient entrées avec une quantité totale vendue nulle. La commande planifiée se voyait ensuite ajouter quelques données d'en-tête spécifiques au programme et les informations relatives à la gestion des lignes.

Le processus de traitement des commandes comprenait l'entrée des lancements les plus récents provenant du client (planification et expédition), et la sélection d'un lancement ou la combinaison de plusieurs pour créer un programme demandé. La transmission des lancements à votre site était effectuée via un logiciel EDI externe, par télécopie ou sur support papier. Les expéditions étaient traitées avec la fonction d'expédition sur commande client.

Version 7.3

Dans la version 7.3, le sous-module Programmes clients (7.6) est plus indépendant. Il possède plusieurs nouvelles fonctions, et les fonctions existantes ont été réorganisées

afin de rationaliser la mise en ouvre et la création des commandes. Ce sous-module comprend les fonctions ou éléments suivants :

- Définition simplifiée
- Calendriers clients
- Périodes de commande client utilisées par le CBN
- Adresses de quai
- Etiquettes d'expédition à code à barres
- Traitement des expéditions
- Colisage
- Retro-facturation
- Import et export EDI (dans le module EDI)

L'obligation de créer une commande client avec une quantité nullea été supprimée, et les données d'en-tête de commande client nécessaires ont été ajoutées à l'écran MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13). La fonction d'expédition sur commande client a été remplacée par MAINT des expéditions (7.6.5.5) et Confirmation expédition (7.6.5.11). Vous pouvez utiliser les calendriers clients et les périodes de commande au sein du sous-module Programmes clients, tout comme les adresses de quai comme terminus de livraison. La gestion des colis et des expéditions, la création d'étiquettes à code à barres et la rétro-facturation représentent de nouvelles fonctionnalités. Ces modifications concernent les modalités de création et de traitement des commandes.

Définition des commandes

La définition de programmes clients requiert certaines données de base. L'article doit être défini dans le fichier articles (1.4.1) et une adresse client (2.3.1) est nécessaire. Les étapes spécifiques sont les suivantes :

1. **Définissez les calendriers clients** dans MAINT calendriers clients(7.6.1.1). Dans la version 7.2, les calendriers clients étaient définis avec MAINT calendrier usines (36.3.5) en entrant le code client dans le champ relatif au site. Ils font désormais l'objet d'un écran de gestion spécifique. Cette étape est facultative. La fonctionnalité n'a pas été modifiée par rapport à la version 7.2.
2. **Définissez les périodes de commande client** dans MAINT périodes commande client (7.6.1.4). Cela vous permet de faire coïncider votre calendrier de

planification d'expédition avec les périodes (périodes hebdomadaires, mensuelles ou autres) utilisées par le client. Certains partenaires commerciaux ou tiers emploient, et vous obligent à employer, des numé-ros de période qui correspondent à des dates spécifiques. Les périodes de commande servent ensuite dans les écrans relatifs au détail du programme client comme dans MAINT program-mes planif. clients (7.6.3.1). Cette étape est facultative et peu utilisée.

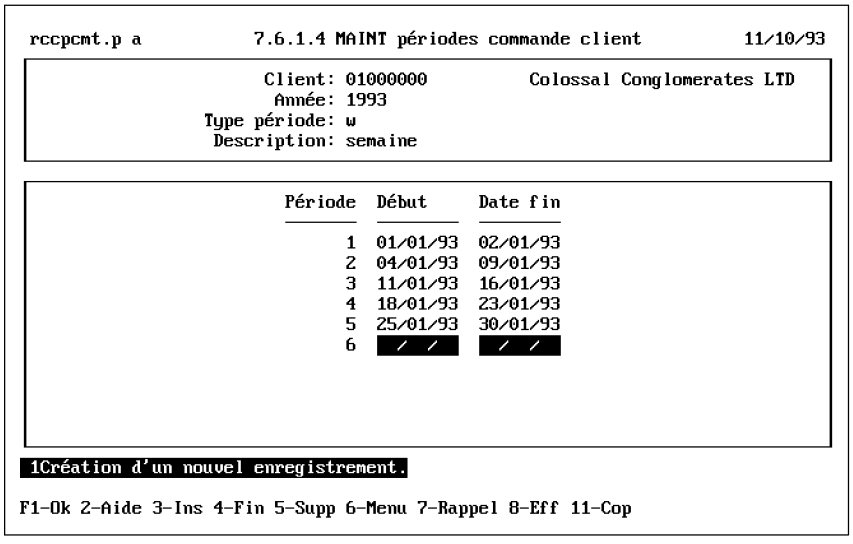


Fig. 7-1. **Ecran MAINT périodes commande client**

3. **Définissez une commande planifiée.** Cette étape remplace la création d'une commande client avec une quantité nulle qui était nécessaire dans la version 7.2.

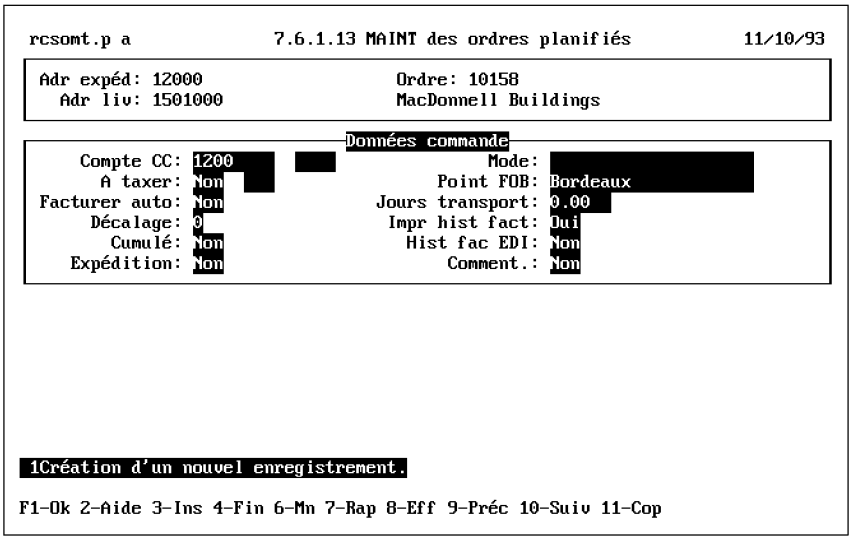


Fig. 7-2. Ecran MAINT des commandesplanifiées, données de commande

L'écran MAINT des commandes planifiées combine des champs figurant normalement dans l'en-tête des commandes clients avec des champs concernant l'en-queue de commande et la planification des lignes. Ce mélange hybride de champs procure la structure sur la base de laquelle les quantités d'article et les dates sont ensuite enregistrées.

Tableau 7-1

Champ	Valeur	Explication
Facturer auto	O/N	Si cet indicateur a pour valeur Non, le processus de facturation normal est suivi : expédition, impression de la facture, imputation de la facture. Si la valeur est Oui, une facture est automatiquement imputée au compte de comptabilité clients du grand livre (défini dans MAINT des clients, 2.1.1) durant la confirmation de l'expédition. L'ID d'expédition ou le numéro d'avis d'expédition sert de numéro de facture. Les factures cumulées sont ensuite imprimées à intervalles réguliers avec Duplicata facture close (7.17.13).

Champ	Valeur	Explication
Décalage	0 à 6	La valeur de ce champ définit le jour de début de semaine pour la commande planifiée afin qu'il corresponde à la semaine de travail du client. La valeur par défaut est 0 (zéro), ce qui représente comme jour de début le lundi. Si la semaine de travail du client commence le mardi, donnez à ce champ la valeur 1, et ainsi de suite jusqu'à 6 qui définit le dimanche comme jour de début. Tous les états et toutes les interrogations qui regroupent des quantités par période fixe vont afficher les besoins de la période pour le jour de la semaine spécifié dans ce champ.
Cumul	O/N	Indique comment les besoins sont entrés sur les lancements planifiés, et affichés par les états et interrogations. Si la valeur est Oui, toutes les quantités sont entrées sous forme d'un cumul (la quantité discrète étant ajoutée à la quantité cumulée du besoin précédent).
Jours transport	#	Entrez une valeur exprimée en jours calendaires. Même si ce champ peut accepter une valeur décimale, tout nombre décimal est arrondi à l'entier le plus proche par la fonction de mise à jour des programmes. Ce champ sert UNIQUEMENT pour les clients qui enlèvent les expéditions ou se chargent des modalités de leur enlèvement. La fonction de mise à jour des program-mes utilise cette valeur pour définir les dates d'expédition sur la base des dates demandées (date demandée - jours de transport).
Imprimer historique facture	O/N	Cet indicateur prend par défaut la valeur définie pour le champ "Impr hist fact" de l'écran MAINT paramètres des tiers (35.1) dans le module EDI. Si la valeur est Oui, vous pouvez imprimer un historique de facture pour la commande planifiée avec Duplicata facture close (7.17.13). La valeur "Oui" sert en général à permettre d'imprimer une copie papier de la facture après sa transmission électronique ou si le client utilise l'avis d'expédition comme facture.
Imprimer historique EDI	O/N	Cet indicateur prend par défaut la valeur définie pour le champ "Hist fac EDI" de l'écran MAINT paramètres des tiers (35.1) dans le module EDI. Si la valeur est Oui, vous pouvez transmettre au client les factures pour la commande planifiée via l'interface EDI, en utilisant la fonction Export des factures (35.8).

Champ	Valeur	Explication
Tarif	code	Ce champ sert à introduire progres sivement de nouveaux prix en utilisant MAINT tarifs (1.10.1). Pour utiliser correctement ce champ, créez un tarif avec les éléments suivants : ligne de produit à blanc, code de l'article spécifique à acheter par programme, unité de mesure enregistrée dans le fichier articles pour l'article, devise définie pour le client et type de montant P (prix fixe). Les dates de validité du tarif influent sur les calculs de trésorerie pour les commandes clients dans Plan de trésorerie (31.8).

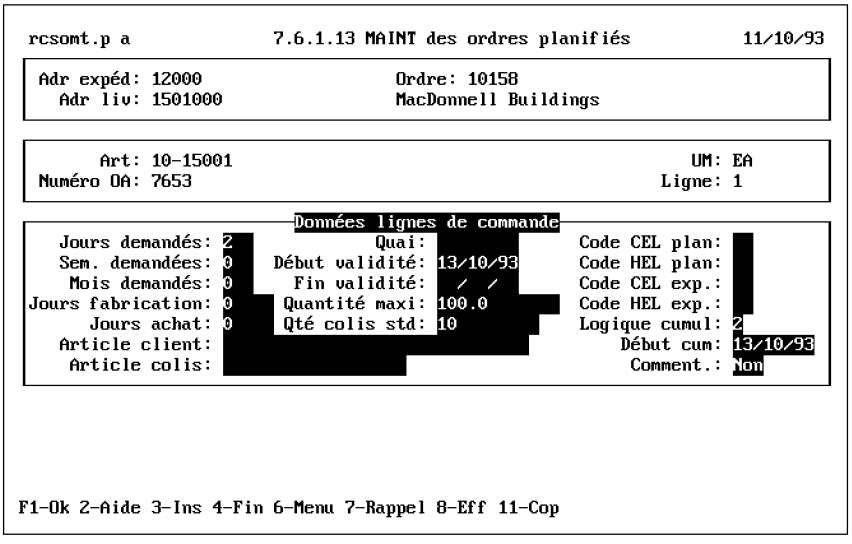


Fig. 7-3. Ecran MAINT des commandes planifiées, données de ligne de commande

Tableau 7-2

Champ	Valeur	Explication
Jours demandés Semaines demandées Mois demandés	#	Ces champs permettent de regrouper par période fixe les besoins clients en un horizon séquentiel de jours, de semaines puis de mois. L'entrée de valeurs dans ces champs influe sur le CBN. Le CBN considère les quantités hebdomadaires et mensuelles comme des besoins pour le premier jour de la période, et il effectue la planification en conséquence. Cela peut provoquer une génération excessive de messages d'action inutiles. En général, ces champs ont pour valeur zéro afin de conserver les besoins du client en termes de date et de quantité.
Article client	#	Figure sur les avis d'expédition et les factures à la place de votre code article interne.
Article colis	#	Code article colis facultatif, sert pour l'expédition des articles sur la commande planifiée. L'état Détail programme expéd. demandé (7.6.5.2) contient cette donnée pour les articles planifiés pour laquelle elle est définie.
Dock	#	Adresse de quai facultative où l'article doit être livré. Cette valeur est validée dans MAINT des quais (7.6.1.8) par rapport à l'adresse de quai associée au client ou à l'adresse de livraison.
Début et fin de validité	date	Dates facultatives servant à contrôler l'entrée en vigueur et la durée de la ligne sur la commande. Les lancements de commande pour des dates antérieures ou postérieures à ces dates produisent des messages d'avertissement dans les fonctions relatives aux commandes planifiées.
Quantité maxi	#	Une quantité cumulée maximum pour la durée de la commande. Quand cette quantité est dépassée, le système génère des messages d'avertissement lors des mises à jour de la commande, ou lors de l'exécution des fonctions de gestion, d'interrogation et d'édition.
Qté colis std	#	Le multiple dans lequel les commandes pour l'article sont expédiées. Similaire au multiple de lancement dans le fichier articles, mais sert à ce niveau parce que le multiple d'expédition standard peut varier pour différents clients. La fonction de mise à jour des programmes arrondit les quantités de lancement selon la valeur de ce multiple. Vous devez supprimer tout multiple de lancement dans le fichier articles pour des articles sur une commande planifiée, afin de conserver le multiple d'expédition.

Champ	Valeur	Explication
CEL plan CEL exp.	code	Cette valeur peut être différente pour les programmes d'expédition et de planification. Par exemple, si vous n'utilisez pas de programmes de planification pour établir un plan, le fait de ne spécifier aucune valeur dans ces champs évite toute modi-fication des dates de planification, alors que le programme d'expédition est replanifié sur la base des jours d'expédition. La fonction de mise à jour des programmes utilise ce code pour déterminer les dates d'échéance, qui représentent les dates d'expédition pour la commande. Les codes MFG/PRO gèrent les cycles d'expédition/livraison de la norme ODETTE et de la norme AIAG. Ces codes sont traduits en le code de la norme appropriée durant la conversion et la transmission EDI. Les codes sont : [blanc] Tout jour, lundi à dimanche. 01 1ère semaine de chaque mois. 02 2ème semaine de chaque mois. 03 3ème semaine de chaque mois. 04 4ème semaine de chaque mois. 05 1ère/3ième sem. de chaque mois. 06 2ième/4ième sem. de chaque mois. 07 1er jour de chaque mois. 10 Tout jour, lundi à vendredi. 11 Tout jour, lundi à samedi. 12 Lundi. 13 Mardi. 14 Mercredi. 15 Jeudi. 16 Vendredi. 20 Lundi et vendredi. 21 Mardi et jeudi. 22 Mercredi et vendredi. 23 Lundi et mercredi. 24 Lundi et jeudi. 25 Mardi et vendredi. 26 Lundi, mercredi, vendredi. 27 Lundi, mardi, mercredi, jeudi. 28 Lundi, mardi, jeudi. 29 Lundi, mercredi, jeudi. 30 Lundi, mardi, mercredi, vendredi. 31 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi. 32 Mardi, mercredi, jeudi. 33 Chaque jour, lundi à samedi. 34 Chaque jour, lundi à dimanche.

Champ	Valeur	Explication
Logique cumul	1, 2, 3	Détermine les types de programme qui sont utilisés par MFG/PRO pour créer le programme d'expédition demandé. Si la valeur est 1, seuls les programmes de planification sont utilisés. Si la valeur est 2, seuls les programmes d'expédition sont utilisés. Si la valeur est 3, les programmes d'expédition sont utilisés et toutes les dates et quantités de programme de planification qui s'étendent au-delà du dernier besoin de programme d'expédition sont ensuite ajoutées.

Traitement des programmes

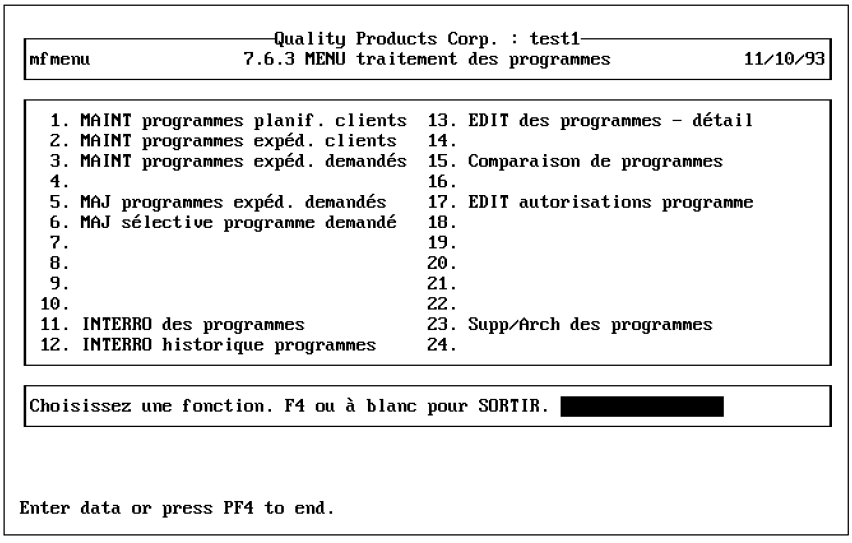


Fig. 7-4. **MENU traitement des programmes**

Après avoir défini les commandes planifiées dans le système, vous pouvez recevoir, sous forme imprimé ou électroniquement, des lancements de programme provenant de vos clients. Le dernier lancement reçu remplace tous les lancements précédents. Les autorisations de fabrication et d'achat représentent une exception. Les plus longues autorisations, calculées par date de fin, sont celles qui sont valables.

Les programmes que vous recevez sont de deux types, planification et expédition. Les quantités et dates d'échéance sur les deux types de programme peuvent ou non coïncider pour toute date ou période. Le programme d'expédition est généralement

plus exact, mais cela dépend de votre client. La sélection du programme qui a la priorité dans le court terme est gérée via la valeur de l'indicateur "Logique cumul" associé à l'en-tête de commande (reportez-vous à la section précédente, "Définition des commandes").

Lorsqu'un programme est reçu, son traitement comporte quatre étapes fondamentales :

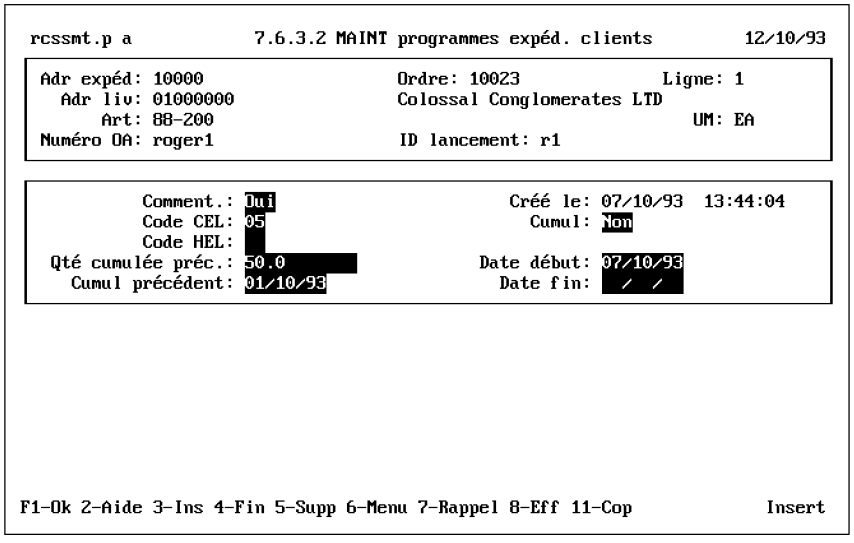


Fig. 7-5. **Ecran MAINT programmes expéd. clients**

1. **Entrez le programme dans le système** avec MAINT program-mes planif. clients (7.6.3.1) ou MAINT programmes expéd. clients (7.6.3.2). Dans un environnement EDI, les tâches essentielles consistent à vérifier que la réception du lancement s'est bien déroulée et que les réceptions antérieures du client correspondent à vos enregistrements d'expédition. Les champs suivants sont importants :

Tableau 7-3

Champ	Valeur	Explication
ID lancement	#	Numéro séquentiel affecté par MFG/PRO (ou entré manuellement) pour identifier le lancement. Les programmes de planifi-cation, d'expédition et demandés pour une même ligne de programme client peuvent partager ou non des ID de lancement, selon votre choix. Si vous appuyez sur F1 depuis ce champ, le système recherche le lancement actif. Vous pouvez indiquer (et rendre actif si vous le voulez) tout autre lancement.
Code CEL	code	Cycle expédition/livraison que le client a utilisé lors de la création du lancement. Ce code cycle peut ou non correspondre à celui dans l'en-tête de la commande. Le code cycle dans l'en-tête de la commande est prioritaire par rapport au code cycle du client.
Qté cumulée préc.	#	La quantité totale reçue par le client sur la commande planifiée jusqu'à la date de cumul précédent (reportez-vous au champ suivant). Cette valeur est automa-tiquement augmentée par les nouveaux lancements provenant du client et c'est l'enregistrement du client des quantités reçues qui met à jour ce champ (un en-registrement des trois dernières, ou plus, réceptions client est souvent transmis avec chaque lancement planifié pour faciliter l'identification de tout écart de quantité).
Cumul précédent	date	Le jour précédent la date à laquelle le lancement de programme est devenu actif. Cette valeur sert à déterminer les quantités cumulées : toutes les réceptions client jusqu'à la date de cumul précédent incluse sont additionnées pour calculer le total cumulé de la commande, ce total étant affiché dans le champ concernant la quantité cumulée précédente.
Cumul	O/N	Ce champ prend par défaut la valeur associée à l'en-tête de la commande planifiée (reportez- vous à la section "Définition des commandes" précédemment dans ce chapitre).

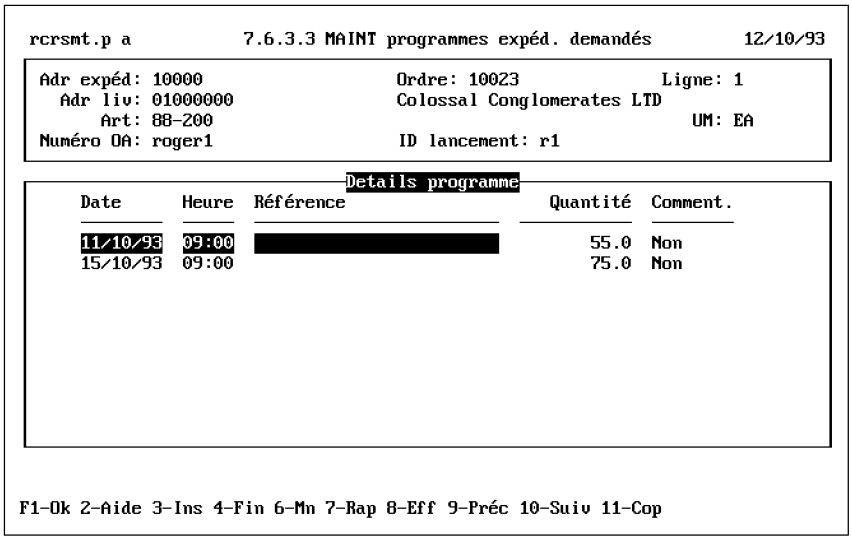


Fig. 7-6. Avis d'expédition annexés à un programme client

La fenêtre suivante affiche les dix derniers avis d'expédition que vous avez envoyés au client et qui ont été annexés au programme afin de faciliter une gestion exacte des totaux cumulés. L'écran auquel vous accédez permet la saisie de données, mais aucune information n'est généralement entrée.

Tableau 7-4

Champ	Valeur	Explication
Numéro expédition	#	Les trois derniers avis d'expédition, ou documents de réception, sont généralement envoyés par le client avec chaque lancement de programme. Chaque document est identifié par un numéro d'expé-dition ou d'avis d'expédition. Les avis d'expédition, initialement envoyés par votre société pour informer le client qu'une expédition a été effectuée, servent au client à vérifier les quantités et les heures de livraison. S'il existe des écarts entre l'avis d'expédition envoyé et les articles reçus, le client modifie les quantités et les heures en conséquence, et annexe l'avis d'expédition au prochain lancement de programme pour permettre votre vérification.
Qté reçue	#	La quantité discrète reçue par le client sur l'expédition spécifiée.
Qté cumulée	#	La quantité cumulée, y compris celle reçue sur cette expédition, pour l'article.

Champ	Valeur	Explication
Intervalle	D W M	Dans la fenêtre contenant les données détaillées du programme, vous pouvez afficher et modifier les besoins envoyés par le client sur le lancement. L'option Discrète permet d'afficher les besoins client par date, heure et quantité. Des intervalles hebdomadaires (option W) regroupent par période fixe les besoins sur le premier jour de la semaine, alors que des intervalles mensuels (option M) regroupent tous les besoins pour le mois suivant sur le premier lundi du mois.
F/P	F/P	Indique si le besoin est considéré par le client comme Ferme ou Planifié. La détermination par le client du type des besoins peut n'avoir aucune rapport avec votre propre planification. Par exemple, un programme de planification peut comprendre plusieurs besoins fermes dans le court terme, mais vous pouvez ne jamais utiliser le programme de planification à court terme pour établir un programme d'expédition demandé.
Qté fabric. ; Qté achat	#	La quantité de l'article, en termes de produit fini, que le client vous autorise à fabriquer, ou pour laquelle il vous auto-rise à acheter des matières premières, à partir de ce lancement de programme. La quantité et les dates servent à la fonction d'édition des autorisations de programme, qui calcule les plus grandes autorisations de fabrication et d'achat par article et commande.
Début fabrication ; Début achat	date	Date de début pour ces autorisations. Certains clients envoient des dates, d'autres des quantités.
Fin fabrication ; Fin achat	date	Date de fin pour ces autorisations.

2. **Effectuez la mise à jour des programmes** avec la fonc-tion MAJ programmes expéd. demandés (7.6.3.5) ou MAJ sélective programme demandé (7.6.3.6). La mise à jour crée un programme d'expédition demandé sur la base du program-me de planification ou du programme d'expédition, ou des deux, provenant du client. Le programme qui est utilisé dé-pend de la valeur du paramètre "Logique cumul" associé à l'en-tête de la commande.

   Le processus de mise à jour sélectionne en premier le lance ment le plus récent pour chaque type de programme. Il utilise ensuite les données d'en-tête de commande (champs "Décalage", "Cumul", "Jours transport", "Jours demandés", "Sem. demandées", "Mois demandés", "Qté colis std", "Logique cumul" et codes cycle), votre calendrier et le calendrier du client pour ajuster, le cas échéant, les dates ou quantités. Par exemple, des ajustements sont nécessaires si un client ne planifie pas ses besoins en se basant sur vos jours ouvrés, votre programme d'expédition

ou vos multiples d'expédition. Dans MFG/PRO, tous les ajustements de date sont effectués à rebours (planification en amont).

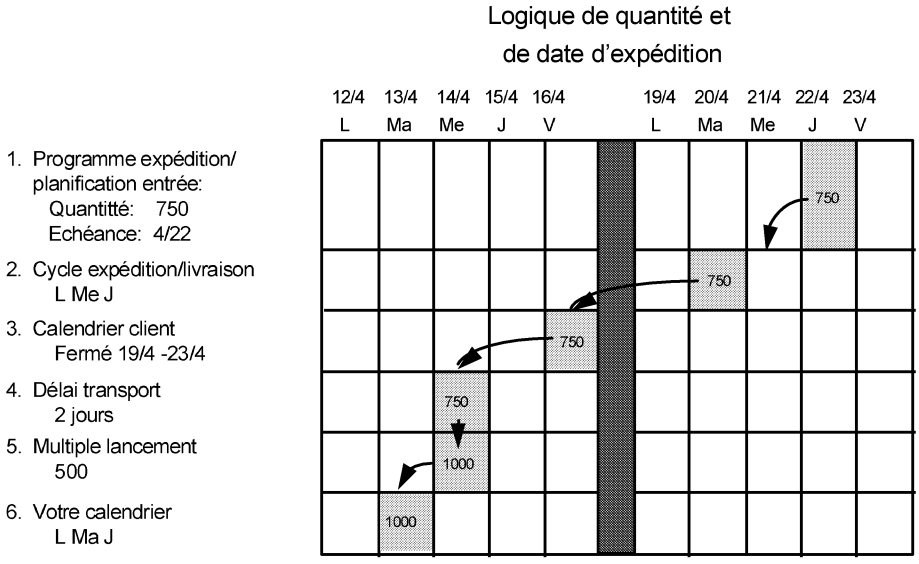


Fig. 7-7. **Représentation calendaire de la logique de mise à jour des programmes**

La séquence des opérations effectuées par le processus de miseà jour est la suivante :

a. Planification en amont pour prise en compte du cycle d'expé dition/livraison.

b. Combinaison des programmes sur la base de la logique de cumul.

c. Planification en amont pour prise en compte du calendrier client à partir de la date définie par le cycle d'expédition/livraison.

d. Planification en amont pour prise en compte du délai de trans-port à partir de la date définie par le calendrier client.

e. Ajustement des quantités en fonction du multiple pour la quan-tité de colis standard.

f. Redécomposition des quantités cumulées mensuelles et hebdomadaires en des dates et quantités discrètes.

g. Création d'un nouveau programme d'expédition demandé actif, affectation d'un ID de lancement et affichage des quantités et dates.

Si l'option d'état détaillé ou résumé a pour valeur [Détail], tout le processus de mise à jour peut générer un historique de contrôle. Vous pouvez initialement exécuter la fonction de mise à jour des programmes à des fins de simulation en donnant à l'indicateur de mise à jour la valeur "Non".

Si vous exécutez la fonction en donnant à l'indicateur de mise à jour la valeur "Oui", un programme d'expédition demandé est créé et l'ID de lancement incrémenté.

Vous pouvez réexécuter une mise à jour des programmes en spécifiant l'ID de lancement de la commande.

3. **Exécutez le CBN** pour décomposer la demande et planifier les commandes.

A tout moment durant le traitement des programmes, vous pouvez utiliser MAINT programmes expéd. demandés (7.6.3.3) pour modifier le lancement de programme d'expédition demandé actif (ou tout autre lancement). Pour afficher le lancement de programme actif, sélectionnez la commande appropriée et appuyez sur F1 puis, dans le champ relatif à l'ID de lancement, appuyez à nouveau sur F1.

Autorisations

Dans une relation commerciale itérative, des clients peuvent autoriser des fournisseurs à fabriquer une quantité spécifique d'articles ou à fabriquer des articles sur une période de temps déterminée. Cela vaut aussi pour les achats de matières premières. L'autorisation représente l'accord du client de rembourser le fournisseur d'une certaine façon pour des articles fabriqués au sein de l'horizon définie et, si l'autorisation d'achat s'étend sur une période plus longue, pour les achats de matières premières.

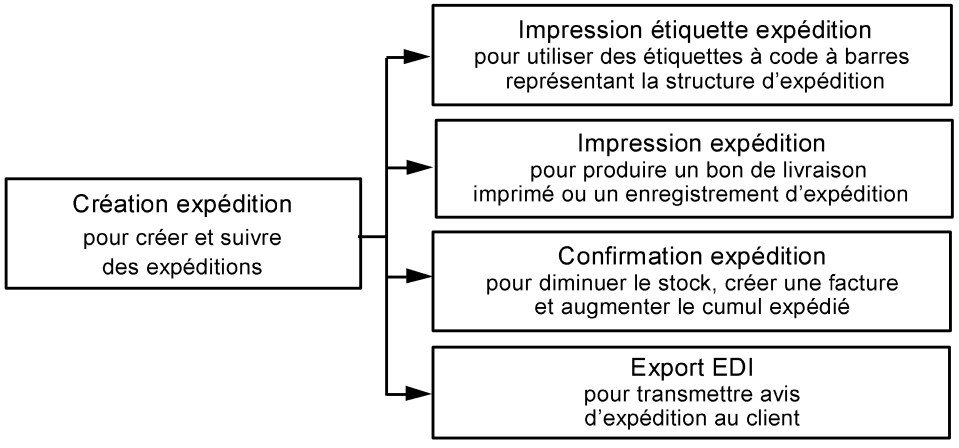
Les autorisations sont exprimées sous forme d'une quantité cumulée, de dates de début et de fin ou d'une combinaison des deux (par exemple, quantité et date de fin). MFG/PRO enregistre les autorisations par lancement exactement comme elles sont reçues.

Les autorisations vous sont transmises sur les lancements de programme client. MFG/PRO enregistre toutes les autorisations par lancement dans les catégories de fabrication et d'achat. La fonction EDIT autorisations programme (7.6.3.17) produit

un état de toutes les autorisations par lancement, puis indique l'autorisation principale de chaque type, en mentionnant l'ID de lancement correspondant. L'autorisation principale de chaque type est déterminée par la quantité la plus importante ou la date de fin au plus tard.

Si vous recevez des autorisations provenant de vos clients, cet état vous fournit le niveau actuel et principal de responsabilité accepté par le client.

Définition des expéditions



Une expédition représente la base de différentes transactions pour le traitement des commandes clients.

Fig. 7-8. **Fonctionnalité d'expédition**

Dans la version 7.3, l'expédition est effectuée avec MAINT des expéditions (7.6.5.5) et Confirmation expédition (7.6.5.11). L'expédition peut comprendre plusieurs articles, qui peuvent être des produits finis ou des colis contenant d'autres colis ou produits finis. Chaque expédition possède un numéro d'identification (ID) unique, qui peut aussi être ultérieurement le numéro d'avis d'expédition et le numéro de facture.

La définition relative au processus d'expédition comprend trois étapes facultatives :

1. **Créez les adresses de quai** avec MAINT des quais (7.6.1.8). Lorsque des clients possèdent plusieurs quais pour une adresse de livraison, vous pouvez désormais

définir une adresse de quai spécifique, et l'affecter à une commande planifiée comme emplacement de livraison par défaut pour les expéditions. La définition des adresses de quai exige que l'adresse de livraison existe avant la création d'un quai. Quand vous utilisez une adresse de quai, ses informations remplacent celles associées à l'adresse de livraison.

Vous pouvez spécifier l'adresse de quai dans MAINT com mandes planifiées (7.6.1.13) comme l'adresse de livraison par défaut pour la commande ; vous devez aussi indiquer le quai dans MAINT des expéditions (7.6.5.5) durant le traitement des expéditions (reportez-vous à la section suivante). Les calculs de taxe utilisent l'adresse du site de livraison.

2. **Définissez l'impression des étiquettes d'expédition** avec un logiciel tiers, MAINT configuration imprimante (36.13.2) et MAINT format étiquettes expéd. (7.6.1.12).

   Les étiquettes d'expédition sont des étiquettes à code à barres que vous pouvez définir et imprimer pour les colis à article unique, les colis à contenu mixte, et les colis principaux (tels que les palettes) contenant des sous-colis à article unique. Les étiquettes servent à recevoir des expéditions en lisant les informations afférentes avec des lecteurs de code à barres. Les éti-quettes peuvent remplacer les documents d'expédition imprimés qui sont utilisés comme listes de préparation (ou listes de colisage) dans certaines relations fournisseur-client.

   Pour utiliser des étiquettes d'expédition, vous devez créer un fichier de modèle d'étiquette d'expédition pour chaque type d'étiquette (colis principal, mixte ou à article unique) et chaque client. Ces modèles contrôlent le format des données, la taille des barres, les lignes de délimitation imprimées et d'autres informations d'impression. Les modèles sont spécifi-ques à vos procédures de fonctionnement, au matériel de lecture des codes à barres utilisé par vos clients et à votre branche d'activité. Pour la définition des modèles, vous pouvez recour-ir à une vaste gamme de logiciels de conception d'étiquettes à code à barres. Les impératifs pour la création d'un modèle peuvent varier selon le logiciel tiers que vous employez. Une fois les fichiers de modèle créés, vous devez indiquer au système leur emplacement (cette opération est décrite plus loin).

   Outre la création des fichiers de modèle, vous devez posséder une imprimante capable de produire des codes à barres, et pro-bablement spécifier, selon le logiciel tiers choisi, des codes de contrôle d'imprimante dans la fenêtre de gestion des codes à barres de la fonction MAINT configuration imprimante (36.13.2). Les codes d'imprimante sont généralement décrits dans la documentation fournie par le fabricant de l'imprimante, et la documentation du

logiciel de conception que vous avez choisi devrait indiquer les codes d'échappement pour de nombreux types d'imprimante standard.

La dernière étape relative à la définition des étiquettes consiste à entrer les valeurs de modèle dans MAINT format étiquettes expéd. (7.6.1.12). Les valeurs de modèle sont remplacées par une valeur de champ de commande correspondante au moment de l'impression et converties en des codes à barres. Les valeurs de modèle et les valeurs de champ qui les remplacent sont les suivantes :

Tableau 7-5

Valeur de modèle	Valeur de champ/ (programme d'entrée)
000001	ID colis (MAINT des colis)
000002	ID expédition (MAINT des expéditions)
000003	Article client (MAINT des articles clients)
000004	Code article (MAINT des articles)
000005	Description (MAINT des articles)
000006	Quantité (MAINT des colis, MAINT des expéditions)
000007	Ordre d'achat (MAINT des ordres planifiés)
000008	Fournisseur (MAINT des ordres planifiés)
000009	Nom d'adresse d'expédition (MAINT des adresses de société)
000010	Poids net (MAINT des articles)
000011	Poids brut (MAINT des articles)
000012	Nombre de sous-colis (MAINT des colis)
000013	Unité de mesure (MAINT des articles)
000014	Valeur de code à barres spéciale 1 (MAINT des colis)
000015	Valeur de code à barres spéciale 2 (MAINT des colis)
000016	Valeur de code à barres spéciale 3 (MAINT des colis)
000017	Valeur de code à barres spéciale 4(MAINT des colis)
000018	Valeur de texte spéciale 1 (MAINT des colis)
000019	Valeur de texte spéciale 2 (MAINT des colis)
000020	Valeur de texte spéciale 3 (MAINT des colis)
000021	Valeur de texte spéciale 4 (MAINT des colis)

Lorsque MFG/PRO transmet des étiquettes à l'imprimante, il vérifie toute la structure d'expédition. La transmission ne peut s'effectuer que si les

informations d'étiquette existent pour les colis et les expéditions, et sont exactes. Une étiquette est imprimée pour tous les colis dans l'expédition, chacune indiquant l'ID d'expédition. MFG/PRO imprime des étiquettes de colis principal si plusieurs colis à article unique sont expédiés dans un autre colis, des étiquettes de colis mixte si plusieurs articles sont expédiés dans un colis, et des étiquettes de colis unique si un seul article est conditionné dans un colis.

La fenêtre suivante dans MAINT format étiquettes expéd. (7.6.1.12) vous permet de spécifier où les fichiers de modèle résident dans votre système de fichiers. Vous indiquez les fichiers de modèle par type d'étiquette (colis mixte, principal et unique.

Les notes techniques 26 et 27, à paraître prochainement, documentent de façon plus détaillée les modalités de configuration d'une imprimante pour l'impression de codes à barres, et les modalités d'utilisation dans MFG/PRO de l'impression des étiquettes d'expédition.

3. **Définissez les articles colis** avec MAINT des articles (1.4.1). Les colis représentent des éléments de conditionnement (boî-tes, palettes, caisses, casiers ou remorques de camion) qui reçoivent un numéro d'identification unique lorsqu'ils sont compris dans une expédition, mais qui doivent au préalable exister comme des articles dans le système. Vous pouvez gérer les colis comme tout article dans le système, en effectuant ni planification des commandes ni suivi des stocks pour les emballages en plastique ou les boîtes en carton, ou en mettant en oeuvre un CBN complet avec contrôle lot/série pour suivre les casiers onéreux, remorques de camion ou autres conteneurs spécialisés.

   Le poids de l'article colis défini dans le fichier articles figure dans les écrans de gestion des expéditions et des colis comme la tare (poids de l'emballage), et sert à calculer les poids bruts du colis et de l'expédition.

Traitement des expéditions

Le traitement des expéditions avec MAINT des expéditions, similaire à Commandes clients - expédition, indique ce qui va être expédié. Cependant, comme un laps de temps peut s'écouler entre l'expédition réelle et la création du bon d'expédition, les fonctions de confirmation et de gestion des expéditions sont distinctes.

La gestion des expéditions repose sur une relation structurelle entre les articles et les colis. Les colis sont comme des composés et peuvent contenir un nombre quelconque d'articles ou d'autres colis. Un bon d'expédition est défini pour l'ensemble de

l'expédition. Il contient tous les colis, ainsi que les articles qui ne sont pas expédiés dans des colis.

Chaque expédition est traitée de manière identique. Votre société peut choisir les éléments significatifs du processus décrit ci-dessous pour votre mise en oeuvre.

1. **Conditionnez l'expédition** avec MAINT des colis (7.6.5.4). Cette fonction vous permet d'affecter des articles à des colis pour l'expédition. Vous pouvez affecter des colis à d'autres colis, en créant ainsi une structure colis-article similaire à une nomenclature composé-composant. Cette affectation permet le processus d'impression des étiquettes d'expédition et la confirmation des expéditions.

   Comme les colis peuvent être imbriqués les uns dans les autres, commencez par définir les colis qui contiennent les articles expédiés, c'est-à-dire ceux qui sont à la base de la structure de conditionnement. Entrez le code du site d'expédition et appu-yez sur F1 pour obtenir le numéro d'identification de colis suivant, qui provient par défaut de Paramétrage programmes clients (7.6.24). Chaque colis défini dans l'expédition doit posséder un ID unique.

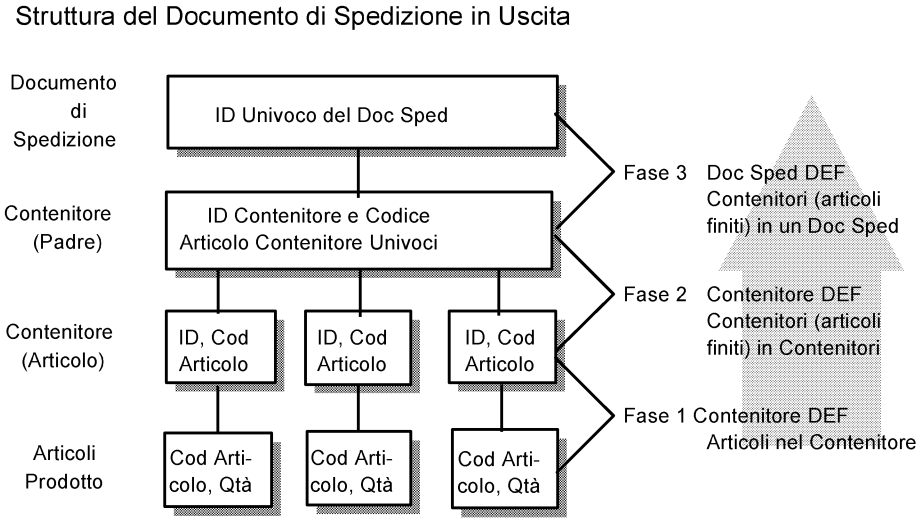


Fig. 7-9. **Structure d'expédition**

Vous entrez ensuite le code article du colis et la quantité à expédier de ces colis sur l'expédition. En général, la quantité de colis est un (1) mais, si plusieurs colis pour un même article sont utilisés, vous pouvez indiquer leur nombre.

Lorsque vous accédez à la fenêtre suivante, où le système vous demande de spécifier un ID de colis, vous pouvez appuyer sur F4 pour sauter cette fenêtre et passer à celle relative aux articles. Dans cette dernière, entrez le premier article et la quantité pour le colis. Pour chaque article, vous devez mentionner le code article, le numéro d'ordre d'achat, le numéro de comman-de planifiée et le numéro de ligne de commande. Vous indi-quez ensuite la quantité d'article. Si vous avez entré une quantité à expédier pour les colis dans la fenêtre précé-dente, indi-quez le nombre total des articles dans tous les colis. Cette quantité est répartie également entre tous les colis.

Lorsque vous avez fini d'entrer les articles, appuyez sur F4 pour accéder à la fenêtre concernant les dimensions, où vous pouvez consulter ou modifier le poids net, la tare et le volume du colis. Le poids net affiché correspond par défaut au poids net des articles sélectionnés qui a été défini dans MAINT des articles (1.4.1). La tare correspond par défaut à tout poids net qui a été défini dans MAINT des articles pour le ou les articles colis. Cette étape achève le processus de création des colis d'article.

Pour définir un colis qui en contient d'autres, suivez la même procédure, mais entrez l'ID des colis contenus dans la fenêtre intitulée "Contenu (colis)". Indiquez chaque colis et appuyez sur F1. Lorsque vous avez entré tous les colis concernés, appu-yez sur F4 pour revenir à la fenêtre relative aux articles, où vous pouvez facultativement ajouter aux colis des articles individuels. Le reste du traitement est le même que pour les articles.

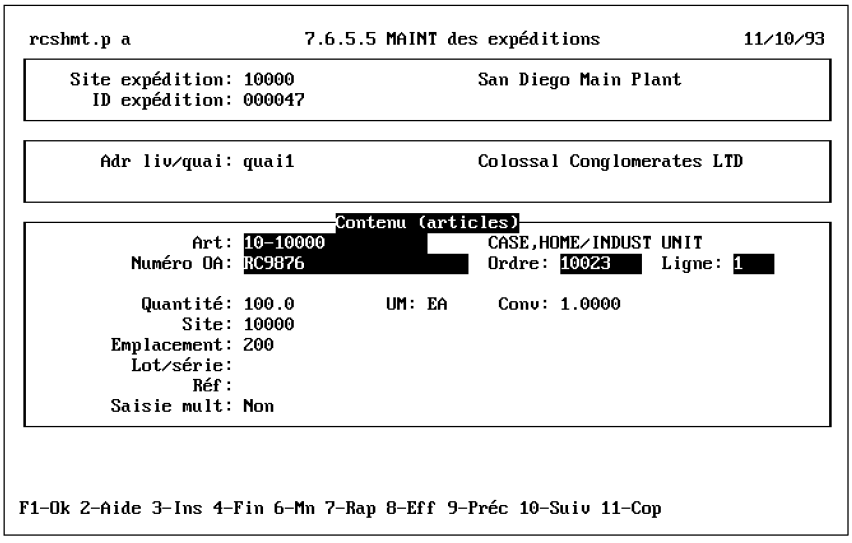


Fig. 7-10. **Ecran MAINT des expéditions**

2. **Définissez l'expédition** avec MAINT des expéditions (7.6.5.5). Cette étape achève le processus de conditionnement. Elle peut aussi être effectuée sans qu'aucun colis ne soit défi-ni, en affectant simplement des produits finis à l'expédition elle-même. Le processus de définition reflète celui de conditionnement. Affectez des colis et/ou des articles, indiquez les quantités pour chaque élément, puis spécifiez toute sortie dé-taillée par numéro de lot/série. Lorsqu'un colis est associé à une expédition ou à un autre colis qui le contient, il ne peut être supprimé. Le système vous demande aussi d'entrer les informations relatives au transporteur (mode d'expédition et point FOB). Le volume et le poids ne sont pas indiqués.

   Vous pouvez modifier toutes les données de colis et d'expé dition avant la confirmation de l'expédition, à l'exception de l'ID de colis.

3. **Imprimez les étiquettes d'expédition** avec IMPR étiquettes d'expédition (7.6.5.8). Procédez à cette opération par colis. Si vous avez indiqué qu'un colis particulier contient plusieurs autres colis (reportez-vous à l'étape 1 précédemment dans cette section), plusieurs étiquettes vont être imprimées. Si aucun autre colis n'est mentionné, une seule étiquette est imprimée. Sélectionnez l'imprimante pour laquelle vous avez défini des codes d'échappement en vue de l'impression des codes à barres et pour laquelle vous avez créé des fichiers de modèle.

4. **Confirmez l'expédition** avec Confirmation expédition (7.6.5.11). Cette fonction permet de confirmer des expéditions individuelles par numéro d'identification. Dans chaque cas, elle diminue le solde de stock des produits finis, met à jour les comptes de grand livre et augmente la quantité expédiée cumulée. Elle effectue aussi la première étape du processus de facturation, en utilisant les modalités définies par l'indicateur de facturation automatique associé à l'en-tête de la commande planifiée.

   Si l'indicateur de facturation automatique a pour valeur Non, le processus de facturation normal est suivi : expédition, impression de la facture, imputation de la facture. La confirmation de l'expédition rend simplement la facture disponible pour impression. Vous devez manuellement imprimer et imputer la facture.

   Si l'indicateur de facturation automatique a pour valeur Oui, la confirmation impute automatiquement la facture au compte de comptabilité clients du grand livre (défini dans MAINT des clients, 2.1.1). L'ID d'expédition ou le numéro d'avis d'expédition sert alors de numéro de facture. Les factures cumulées sont ensuite imprimées à intervalles réguliers avec Duplicata facture close (7.17.13).

   Vous pouvez utiliser la date d'effet dans l'écran Confirmation expédition pour affecter l'expédition à une période comptable spécifique qui est ouverte en comptabilité générale. Cela peut s'avérer utile après la fin d'une période si toutes les expéditions la concernant n'ont pas été complètement traitées.

5. **Imprimez l'expédition et/ou transmettez l'avis d'expédition** avec IMPR des expéditions (7.6.5.9) et Export des avis d'expédition (35.5). La fonction d'impression des expéditions crée un enregistrement d'expédition ou une liste de préparation. Aucun de ces éléments n'est nécessaire dans de nombreuses relations à base de commandes planifiées. Dans presque tous les cas où elle est utilisée, la fonction d'impression des expéditions est adaptée pour refléter les formats de bon de livraison propres à la société. Vous exécutez la fonction pour des colis ou expéditions, qui sont définis par le code préfixe (S ou C) et le numéro d'identification. Lorsque la fonction concerne une expédition, le document imprimé porte en en-tête la mention "EXPEDITION". Lorsque la fonction concerne un colis, le document imprimé porte en en-tête la mention "LISTE DE PREPARATION".

   Dans les deux cas, les articles sur l'expédition sont indiqués, ainsi que les quantités d'expédition et quantités cumulées, le poids net, la tare et le poids brut pour l'expédition ou le colis. Le processus d'impression des expéditions met aussi à jour la quantité prélevée pour chaque article.

A ce point, l'expédition quitte votre quai d'expédition. La prochaine étape immédiate consiste à transmettre l'avis d'expé dition. Dans de nombreuses relations à base de commandes planifiées, un client ne va pas traiter la réception d'une expédition avant d'avoir reçu un avis d'expédition. L'avis d'expé-dition fournit au client tous les détails relatifs à l'expédition, ce qui comprend les numéros d'ordre d'achat et de ligne d'ordre, les codes article fournisseur et client, les articles expédiés, les quantités, les quantités cumulées et l'heure d'arrivée. Dans une relation d'approvisionnement éprouvé, le client planifie directement la disponibilité des quantités d'expédition pour ses lignes de production sur la base de l'avis transmis électroniquement, sans étape de traitement de réception et de contrôle. Souvent, l'adresse de quai où les livraisons sont effectuées se situe en un point sur la ligne de production où les articles vont être utilisés, et leur heure d'arrivée coïncide avec l'heure où le premier article est nécessaire pour la production.

La fonction d'export des avis d'expédition dans le module EDI transmet des avis individuels. L'envoi ou non d'avis d'expédition pour un client donné est contrôlé par un indicateur dans MAINT paramètres des tiers (35.1).

6. **Imprimez et/ou transmettez la facture** avec Duplicata facture close (7.17.13) ou IMPR des factures (7.15), et/ou Export des factures (35.8). Votre processus de facturation est contrôlé à deux niveaux, client et commande. L'indicateur "Impr hist fact" dans MAINT paramètres des tiers détermine si les factures sont ou non imprimées (lorsque les factures ne sont ni imprimées ni transmises, le client paie sur la base des avis d'expédition). L'indicateur "Hist fac EDI" détermine si les factures sont ou non envoyées via l'interface EDI.

   Lorsque l'option d'impression des factures est sélectionnée et la commande définie pour facturation automatique, la confirmation de l'expédition crée une facture en utilisant le numéro d'identification de l'expédition, puis la clot (ce qui équivaut au processus normal d'impression et d'imputation). Cela vous permet d'effectuer plusieurs expéditions quotidiennes ou hebdomadaires sans qu'aucune tâche spécifique à la facturation ne soit requise. Vous pouvez imprimer les factures closes à la fin de chaque jour, semaine ou mois, en utilisant la fonction Duplicata facture close.

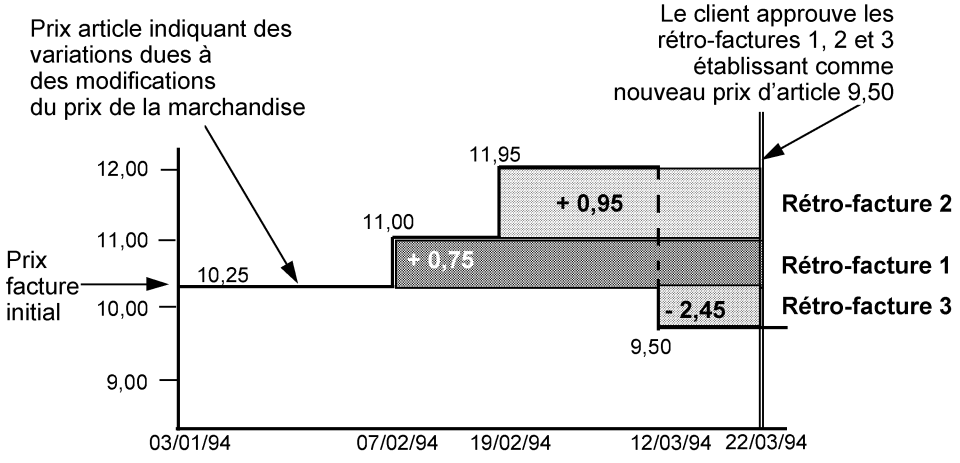
Rétro-facturation

La rétro-facturation vous permet de débiter ou créditer des clients pour des modifications qui rendent le prix d'un article supérieur ou inférieur au prix negocié pour une période de temps spécifique. Une rétro-facture signifie qu'à partir d'une

date donnée un nouveau prix peut être appliqué pour un article à toute facture concernant un client particulier. Si vous vendez le même article à un autre client, vous devez entrer une rétro-facture distincte. Cette distinction existe parce que, dans la plupart des cas, la rétro-facture doit faire l'objet d'une autorisation de la part du client, et que le numéro d'autorisation associé au code client forme le numéro d'identification unique de la rétro-facture dans le système.

Une fois créée, la rétro-facture est appliquée aux factures existantes. Ces factures sont sélectionnées par séries : adresse d'expédition, adresse de livraison, code article ou autre. Alors que vous pouvez utiliser une rétro-facture pour différents articles, ceci est inhabituel dans la mesure où les articles doivent alors partager un même prix de vente.

Les modifications de prix postérieures ou antérieures à une rétro-facture peuvent être dénotées par une autre rétro-facture. Le système gère la tarification par date d'effet, afin que les factures dont les dates tombent après les dates d'effet des différentes rétro-factures utilisent le prix net approprié.



Rétro-facture 1 pour toutes factures du 07/02/94 au 22/03/94 = +0,75 par article.
Rétro-facture 2 pour toutes factures du 19/02/94 au 22/03/94 = +0,95 par article.
Rétro-facture 3 pour toutes factures du 12/03/94 au 22/03/94 = -2,45 par article.
(Le total de la modification de prix figure sur une note de crédit ou de débit.)

Fig. 7-11. Exemple de rétro-facture

Dans l'illustration précédente, une rétro-facture prenant effet le 7 février 1994 est entrée pour définir comme nouveau prix 11,00 francs. La modification nette est de 0,75 franc. Prenant effet le 19 février 1994, une autre rétro-facture définit comme prix 11,95 francs, la modification nette étant de 0,95 franc. Une dernière rétro-facture prenant effet le 12 mars 1994 définit comme prix 9,50 francs, la modification nette par rapport au prix initial étant de -0,75 franc. Une facture imputée le 22 mars 1994, qui est établie au prix initial de 10,25 francs, gère chacune de ces modifications sur les rétro-factures. Le prix définitif provient de la dernière rétro-facture dans l'historique, et une note de débit/crédit est créée pour le client, son montant correspondant à la quantité d'article facturée multipliée par le nouveau prix.

Vous créez les rétro-factures avec MAINT des rétro-factures (7.6.7.1), et les appliquez à des factures et des articles spécifiques en utilisant MAJ détail des rétro-factures (7.6.7.3). Vous devez effectuer les étapes suivantes pour procéder correctement à la rétro-facturation :

1. **Créez la rétro-facture** avec MAINT des rétro-factures (7.6.7.1). Vous devez au minimum indiquer le code client, le numéro d'autorisation client, la date d'effet et le prix. Entrez le nouveau prix en l'exprimant intégralement (ne spécifiez pas la différence). Lorsque vous appuyez sur F1, vous accédez à une fenêtre qui vous permet de sélectionner ou supprimer manuellement des factures spécifiques associées à la rétro facture. Cette étape est facultative, mais peut s'avérer utile si la rétro-facture fait référence à une seule facture, ou à quelques-unes.

2. **Affectez des factures à la rétro-facture** avec MAJ détail des rétro-factures (7.6.7.3). Cette fonction utilise les critères de sélection que vous entrez pour affecter la rétro-facture (dé-finie par le code client et le numéro d'autorisation) à des factures. Si vous ne spécifiez aucun critère de sélection, la rétro-facture est affectée à toutes les factures pour le client, indépendamment de la date, des articles ou des détails des factures. Il est conseillé de définir au minimum des critères de sélection par code article, série de numéros de facture et plages de dates d'expédition ou de facturation.

   Vous pouvez mettre à jour les programmes clients existants sur la base de la rétro-facture. Si l'indicateur de mise à jour a pour valeur Oui, la fonction recalcule les programmes selon le nouveau prix, en créant de nouveaux lancements. Si la valeur est Non, la modification de prix est calculée, mais des program-mes révisés ne sont pas lancés. Cela vous permet d'exécuter au préalable la fonction sans effectuer de mise à jour, afin d'examiner le résultat des

calculs. Vous pouvez ensuite modifier la valeur de l'indicateur en Oui et réexécuter la fonction pour mettre à jour les lancements de programme.

A ce point, vous pouvez produire un état des rétro-factures avec EDIT des rétro-factures (7.6.7.6). Cet état indique chaque facture associée à une rétro-facture spécifique, ainsi que le prix précédent et la différence de prix par article. Le prix total et la différence de prix pour la facture figurent aussi sur l'état. Vous pouvez également utiliser EDIT historique rétro-factures (7.6.7.7) pour obtenir le détail de l'historique de rétro-facturation par facture concernant une série de rétro-factures et de factures. Pour chaque facture sélectionnée, l'état indique le prix initial, les dates d'effet des rétro-factures appliquées en ordre chronologique, et le nouveau prix défini par chacune.

3. **Facturez le client** avec MAINT notes de débit/crédit (27.1). Produisez l'état des rétro-factures pour connaître la différence exacte par facture. Dans MAINT notes de débit/crédit, entrez un numéro de lot pour toutes les factures concernant une adresse de facturation particulière et le montant de contrôle pour le lot. Par exemple, pour dix factures ayant une modification nette de 1.000 francs chacune, entrez un total de contrôle égal à 10.000 francs.

   Vous entrez ensuite chaque facture sous forme d'une référence au numéro de lot, en utilisant probablement le numéro de facture en tant que référence. Spécifiez les montants de crédit comme des valeurs négatives, les montants de débit comme des valeurs positives. Après avoir entré chaque référence, appuyez sur F4. Tous les montants des articles soumis à taxe sont totalisés, et les débits ou crédits de taxe sont calculés automatiquement.

   Les montants des notes de débit/crédit sont pris en compte par EDIT des soldes clients (27.14), Calcul des frais financiers (27.12) et IMPR lettres de relance (27.11), ainsi que par les autres fonctions du module Comptabilité clients.

Produits configurés

Le traitement des lignes de commande client a été modifié pour les articles configurés (ceux dont le code achat/fabrication a pour valeur "C") : la version 7.3 gère, de façon complète et exacte, les articles fantômes, les informations de nomenclature, ainsi que les données de tarification et de calcul des coûts. Les modifications apportées sont mineures et trop nombreuses pour être détaillées ; cette section s'attache plutôt à décrire tout le processus de saisie d'une commande client ou d'une offre commerciale pour un produit configuré.

Lorsque vous entrez un article configuré sur une commande client, le système affiche une fenêtre en incrustation après que vous ayez indiqué la quantité commandée. Les deux champs contenus dans cette fenêtre, intitulés "Produit standard" et "Date d'effet", sont décrits dans les paragraphes suivants.

Produit standard

Lorsque l'indicateur de produit standard a pour valeur "Oui" dans la fenêtre relative aux articles configurés, les composants de l'article commandé sont inclus dans la configuration s'ils possèdent :

- un code nomenclature à blanc, ou
- le code nomenclature Option et la valeur "Oui" pour l'indicateur "Obligatoire" (associé à la variante) et l'indicateur "Défaut" (pour chaque article dans la nomenclature).

Les nomenclatures sont en outre qualifiées par la date d'effet. La date entrée (la valeur par défaut correspond à la date d'échéance de la commande client) doit coïncider avec la période de validité de la nomenclature. Si vous entrez "?" dans le champ concernant la date d'effet, les dates de validité de la nomenclature ne sont pas prises en compte dans les critères de sélection.

Les lignes de type note (type de ligne spécifié) peuvent aussi générer des nomenclatures de commande client.

Produit spécifique

Lorsque l'indicateur de produit standard a pour valeur "Non" dans la fenêtre relative aux articles configurés, vous pouvez créer une nomenclature spécifique pour la commande client. Les paragraphes qui suivent décrivent comment procéder.

Toutes les variantes sont affichées dans une fenêtre en incrustation. Sélectionnez une variante et appuyez sur Retour pour obtenir la liste de ses composants. Les composants qui ne sont pas des articles obligatoires par défaut ont une quantité définie égale à zéro. Sélectionnez un article et appuyez sur Retour pour remplacer automatiquement la quantité définie par la quantité demandée, ou pour entrer une

nouvelle quantité. Pour supprimer un article de la configuration, attribuez à sa quantité définie une valeur nulle.

La valeur des indicateurs "Obligatoire" et "Défaut" est ignorée pour les nomenclatures spécifiques. Dans ce cas, vous pouvez désélectionner un article obligatoire ou par défaut en attribuant à sa quantité définie une valeur nulle.

Vous ne pouvez modifier le code tarif, le pourcentage de remise et le prix net que pour les options. Les articles sur la nomenclature standard (c'est-à-dire, ceux dont le code nomenclature n'est pas spécifié) sont déjà pris en compte dans le prix du composé configuré. Lorsqu'une configuration exige des unités supplémentaires d'un article standard, vous pouvez modifier la quantité mais pas la tarification. Modifiez le prix du composé configuré sur la commande client pour inclure les composants supplémentaires, ou entrez le composant comme une option sous une autre variante. Les prix pour les options sont ajoutés au prix tarif de la ligne.

Quand vous appuyez sur F1 dans la fenêtre contenant les variantes après avoir sélectionné la configuration, le système vérifie que les articles dans la liste des variantes possèdent comme code achat/fabrication la valeur "C". Pour chaque article configuré qu'il trouve, le système affiche ses composants dans une fenêtre en incrustation afin de vous permettre de sélectionner des variantes ; à nouveau, la valeur des indicateurs "Obligatoire" et "Défaut" est ignorée. Les configurations au sein d'autres configurations perdent leurs noms de variante, elles héritent du nom de variante pour le composant de plus haut niveau associé à la ligne de commande client. Lorsque l'article sous-configuré est un article obligatoire par défaut, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur F1 pour intégrer ses composants dans la nomenclature.

Fantômes

Les nomenclatures des fantômes (articles dont le code nomenclature est "X" ou dont le code article correspond à un composé ayant un code nomenclature) peuvent créer des nomenclatures de commande client si elles remplissent l'une des conditions indiquées précédemment pour une nomenclature standard. L'article configuré qui en résulte hérite du nom de la variante pour la structure de plus haut niveau, indépendamment du nombre de fantômes décomposés.

Composants configurés

Lorsque des composants de la ligne configurée représentent euxmêmes des articles configurés, leurs articles obligatoires par défaut sont inclus dans la nomenclature de commande client.

Coût de la ligne

Après la sélection du produit configuré, le coût de la ligne est déterminé en ajoutant le coût standard total de chaque composant au coût standard à ce niveau de la ligne. Ce coût sert pour le calcul et le suivi des marges.

Prix de la ligne

Une nomenclature de commande client obéit aux mêmes règles de tarification que les lignes de commande standard, et elle utilise le prix tarif associé à l'article, les tarifs et les remises de la même façon.

Gestion des factures en attente

Les composants des produits configurés ne sont pas gérés par MAINT des factures en attente (7.13). L'entrée d'un article configuré sur une facture en attente ne crée pas une nomenclature de commande client, et la modification d'une ligne de facture en attente pour un article configuré ne modifie pas la nomenclature de commande client. Cependant, la suppression d'un article configuré dans MAINT des factures en attente supprime la nomenclature de commande client.

Effet sur le stock, la prévision et le CBN

Le stock est affecté par les lignes de commande client confirmées qui ne sont pas de type note ; les lignes augmentent le stock demandé et, facultativement, augmentent l'allocation. D'un autre côté, les articles sur une nomenclature de commande client augmentent le stock demandé, mais ne génèrent pas d'allocations.

Les lignes confirmées qui ne sont pas de type note peuvent absorber la prévision, alors que les articles sur une nomenclature de commande client n'affectent jamais la prévision.

Le CBN est affecté par les lignes confirmées qui ne sont pas de type note. Une nomenclature de commande client crée deux enregistrements détaillés pour le CBN, un comme un besoin pour l'article et un comme un ordre d'approvisionnement pour satisfaire le besoin. Le lancement d'une ligne de commande client sur un ordre de fabrication supprime l'ordre d'approvisionnement correspondant à la commande, et crée un nouvel ordre d'approvisionnement pour l'ordre de fabrication. Chaque article sur la nomenclature de commande client crée aussi un besoin CBN. Le système ajoute au délai de fabrication de la nomenclature le décalage de la nomenclature du composant pour déterminer les dates d'échéance. Les articles configurés qui sont des composants de l'article configuré commandé n'affectent pas le CBN, mais leurs composants créent des enregistrements de besoin dans le CBN.

Modification des lignes

Si vous modifiez la quantité commandée pour un article configuré, il est possible que vous vouliez exminer le produit configuré préalable ment sélectionné. Donnez à l'indicateur "Examen config" la valeur "Oui" pour afficher la configuration de la commande client et toutes les autres alternatives de nomenclature.

Impression des commandes clients, listes de préparation et factures

Vous pouvez imprimer des articles configurés en indiquant la quantité par composé de configuration, et non la quantité commandée totale. Les composants des articles sous-configurés ne sont pas imprimés.

Modifications de menu

Tableau 7-6

De		A
7.6.1	MAINT commandes planifiées	7.6.1.13
7.6.3	MAINT programmes planif. clients	7.6.3.1
7.6.4	MAINT programmes expéd. clients	7.6.3.2
7.6.6	MAJ programmes expéd. demandés	7.6.3.5
7.6.7	MAINT programmes expéd. demandés	7.6.3.3
7.6.13	INTERRO des programmes	7.6.3.11
7.6.14	INTERRO historique programmes	7.6.3.12
7.6.15	EDIT des programmes	7.6.3.13
7.6.16	Comparaison de programmes	7.6.3.15
7.6.18	EDIT autorisations programme	7.6.3.17
7.6.19	Détail programmes demandés	7.6.5.2
7.6.23	Supp/Arch des programmes	7.6.3.23

Nouvelles fonctions

Tableau 7-7

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom del'procédure
7.6.1	MENU données de référence	
7.6.1.1	MAINT calendriers clients	rcccmt.p
7.6.1.2	INTERRO calendriers clients	rccciq.p
7.6.1.4	MAINT périodes commande client	rccpcmt.p
7.6.1.5	INTERRO périodes commande client	rccpciq.p
7.6.1.8	MAINT des quais	addkmt.p
7.6.1.9	INTERRO des quais	addkiq.p
7.6.1.10	EDIT des quais	addkrp.p
7.6.1.12	MAINT format étiquettes expéd.	rcslmt.p
7.6.1.14	INTERRO des commandes planifiées	rcsoiq.p
7.6.1.15	EDIT des commandes planifiées	rcsorp.p
7.6.3	MENU traitement des programmes	
7.6.3.6	MAJ sélective programme demandé	rcrssup.p
7.6.5	MENU traitement des expéditions	

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom del'procédure
7.6.5.1	Cumul programmes demandés	rcrp07.p
7.6.5.4	MAINT des colis	rcctmt.p
7.6.5.5	MAINT des expéditions	rcshmt.p
7.6.5.6	INTERRO expéditions/colis	rciq03.p
7.6.5.8	IMPR étiquettes d'expédition	rcrp10.p
7.6.5.9	IMPR des expéditions	rcrp11.p
7.6.5.11	Confirmation expédition	rcsois.p
7.6.5.13	MAINT cumul des expéditions	rccadj.p
7.6.5.15	EDIT historique expéditions	rcrp08.p
7.6.5.17	EDIT résumé mouvements/article	sosorp11.p
7.6.5.18	EDIT résumé mouvements/client	sosorp12.p
7.6.5.19	EDIT résumé mouv. client/article	sosorp13.p
7.6.5.23	Supp/Arch des expéditions	rcscdel.p
7.6.7	MENU rétro-facturation	
7.6.7.1	MAINT des rétro-factures	rcrbmt.p
7.6.7.3	MAJ détail des rétro-factures	rcrbup.p
7.6.5.6	EDIT des rétro-factures	rcrbrp01.p
7.6.5.7	EDIT historique rétro-factures	rcrbrp02.p
7.6.24	Paramétrage programmes clients	rcpm.p
7.25.2	Utilitaire de paramétrage d'impression de bons de livraison multiples **(NOUVEAU dans version 7.3L)**	utsoship.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Table 7-8

Ecran	Champ	Explication
MAINT des commandes clients	Allocations	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", une fenêtre en incrustation apparaît contenant les paramètres suivants : indicateur de consommation des prévisions, nombre de jours d'allocation future et indicateur d'allocations détaillées. La valeur par défaut est défini dans le champ "Détail allocations" de Paramétrage commandes clients.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
MAINT des commandes clients (continué)	Liste frais	Code associé à l'en-tête de commande client qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.
	Conditions	Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés pour une transaction donnée. Pour obtenir une liste des codes conditions de transport valables, reportez-vous à la section "Calcul automatique des trais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/ taxes.
	Calcul frais	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous voulez que le système calcule les frais de transport pour la transaction.
	Liste	Code associé à la ligne de commande client qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
Commandes clients - expédition	Liste frais	Pour affichage uniquement dans Commandes clients - expédition. Code (dans fenêtre en incrustation) qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
	Conditions	Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés pour une transaction donnée. Pour obtenir une liste des codes conditions de transport valables, reportez-vous à la section "Calcul automatique des trais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/ taxes.
	Calcul frais	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous voulez que le système calcule les frais de transport pour la transaction.
MAINT des factures en attente	Liste frais	Code associé à l'en-tête de facture qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Poids mini	Dans les listes de frais unitaires, le poids minimum autorisé pour la quantité totale de la ligne. Dans les listes de frais globaux, le poids minimum autorisé pour l'expédition.
	Conditions	Code qui indique si et comment les frais de transport doivent être calculés pour une transaction donnée. Pour obtenir une liste des codes conditions de transport valables, reportez-vous à la section "Calcul automatique des trais de transport" dans le chapitre consacré au module Adresses/ taxes.
	Calcul frais	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous voulez que le système calcule les frais de transport pour la transaction.
	Liste	Code associé à la ligne de facture qui identifie de façon unique le groupe de frais de transport (par exemple, TED-250, DHL-NORM). Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
Registre des factures en attente	Client/A	La série des adresses de client à inclure dans l'état.
	Adr fac/A	La série des adresses de facturation client à inclure dans l'état.

Ecran	Champ	Explication
Impr des factures	Client/A	Adresse du client.
	Adr liv/A	Adresse de livraison du client.
	Consolider factures	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour regrouper plusieurs commandes clients sur une seule facture.
Imputation des factures	Client/A	La série des adresses de client à inclure dans l'imputation.
	Adr fac/A	La série des adresses de facturation client à inclure dans l'imputation.
Duplicata facture close	Client	Code adresse du client.
	Adr fac	Code adresse de facturation du client.
Paramétrage commandes clients	Préfixe commande client	Préfixe ajouté à chaque nouveau numéro de commande client. Le préfixe n'augmente pas la taille du champ contenant le numéro de commande client.
	Préfixe facture	Préfixe ajouté à chaque nouveau numéro de facture.
	Calculer frais par site	Détermine si les frais de transport sont calculés sur la base du site associé à la ligne ou du site associé à l'en-tête de commande. Reportez-vous au chapitre consacré au module Adresses/taxes pour de plus amples informations.
	Commission sur marge	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les commissions sont calculées sur la base de la marge brute (montant des ventes moins coût). Si l'indicateur a pour valeur "Non", les commissions sont uniquement calculées sur la base du montant des ventes.
	Bloquer crédit si au-delà limite.	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les commandes se voient automatiquement affecter un statut de blocage de crédit [HD] lorsque le client dépasse sa limite de crédit. Le montant est vérifié au début et à la fin du processus de saisie de la commande.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
Paramétrage commandes clients (continué)	Tarif obligatoire	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", vous ne pouvez entrer sur la commande client que des articles possédant un tarif exprimé dans la devise de la commande. Vous pouvez remplacer les prix provenant du tarif, à moins que l'accès au champ concerné ne soit protégé par un mot de passe.
	Confirmation lot auto	Détermine si une commande client doit être confirmée sous forme de lot immédiatement après la saisie. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
	ID lot confirmation	Détermine si l'état doit être imprimé ultérieurement via un travail en traitement par lots. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
	Imprimante confirmation	Détermine le périphérique vers lequel l'état est dirigé. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
	MAJ parc fact. att.	Détermine si le parc installé doit être mis à jour à partir de la fonction MAINT des factures en attente (7.13). **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
MAINT des commandes planifiées	Décalage	0 à 6 : définit la date de début de la semaine pour la commande planifiée. Correspond à la semaine de travail du client à des fins de planification et d'expédition. 0 = Lundi 1 = Mardi 2 = Mercredi 3 = Jeudi 4 = Vendredi 5 = Samedi 6 = Dimanche
	Jours demandés	Le nombre de jours pour les données discrètes (dates et quantités) à inclure dans le programme d'expédition demandé.
	Sem. demandées	Le nombre de semaines pour les données de période fixe hebdomadaire consécutives aux jours demandés, à inclure dans le programme d'expédition demandé.
(continué)	Mois demandés	Le nombre de mois pour les données de période fixe mensuelle consécutives aux semaines demandées, à inclure dans le programme d'expédition demandé.

Ecran	Champ	Explication
MAINT des commandes planifiées (continué)	Quantité maxi	La limite de quantité que le client a fixée pour la commande planifiée. Quand cette quantité est dépassée, le système génère des messages d'avertissement.
	Article colis	Le code article colis par défaut à utiliser pour l'article commandé dans MAINT des colis (7.6.5.4).
	Logique cumul	1,2,3 : détermine comment les programmes d'expédition demandés sont générés. 1 = utiliser uniquement le programme d'expédition ; 2 = utiliser uniquement le programme de planification ; 3 = utiliser le programme d'expédition et ajoutez à sa suite tous les besoins supplémentaires de programme de planification.
EDIT des programmes	Type programme	1 = programme de planification ; 2 = programme d'expédition ; 3 = programme d'expédition demandé.
MAINT des commandes clients	Acc OA EDI	Indique si la commande client est traitée par les fonctions Export accusés de réception OA (35.11) ou EDIT contrôle export accusés OA (35.12). La valeur provient par défaut du champ correspondant dans la fonction MAINT paramètres des tiers (35.1). **(NOUVEAU dans version 7.3K)**

Chapitre 8
Produits configurés

Le processus de traitement des lignes d'offre commerciale et de commande client a été modifié pour les articles configurés ; ces modifications sont décrites dans le chapitre consacré au module Gestion commerciale (chapitre 7 de ce guide).

Chapitre 9
Analyse des ventes

NOUVEAU dans version 7.3l—Suppression d'un représentant : Pour supprimer un représentant dans la fonction MAINT quotas représentant (9.1), supprimez d'abord les données de quota pour le représentant, puis le représentant. (FR06)

Chapitre 10
Entretien/réparation

Fonction essentielle

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'une fenêtre de défilement pour le champ Statut dans certaines fonctions relatives aux ordres d'entretien/ réparation.
Une fenêtre de défilement est désormais disponible pour le champ contenant le statut dans les fonctions INTERRO Or E/R par statuts (10.13) et MAINT ordre E/R (10.1). (G0PZ)

Chapitre 11
Service après-ventes (SAV)

Introduction

Dans la version 7.3, le module Service après-ventes (SAV) contient certaines nouvelles fonctionnalités.

Fonctions essentielles

Escalade d'appel : La fonctionnalité des escalades d'appel vous permet de gérer et de suivre les réponses aux appels. (G018, G077)

Affectation des techniciens : La fonctionnalité d'affectation des techniciens vous permet de définir des programmes de service, et d'établir des priorités pour les modalités d'affectation des techniciens aux appels. (G018, G019, G076)

Recherche des techniciens : La fonctionnalité de recherche des techniciens vous permet de définir les paramètres de connexion pour contacter les techniciens sur site. (G020)

Planification de la maintenance préventive : La version 7.3 apporte au module Service après-ventes (SAV) une fonctionnalité de planification de la maintenance préventive (MP). Les programmes de maintenance préventive font l'objet d'une étape de création facultative dans MAINT des contrats SAV (11.5.13). (G274, G458)

Gestion d'informations par défaut pour les appels : Une nouvelle fonction, MAINT données par défaut appels (11.13.10), vous permet de définir des informations par défaut pour les appels générés dans MAINT des appels SAV

(11.13.1), ou créés par le processus de planification de la maintenance préventive dans MAINT des contrats SAV (11.5.13). (G277, G274, G434)

Nomenclatures et gammes de service après-ventes : Il s'avère désormais possible de créer des listes détaillées d'articles de remplacement (nomenclatures) et des gammes (procédures) pour la maintenance préventive ou les réparations. Le système peut inclure les nomenclatures et les gammes sur l'état indiquant les problèmes à l'origine des appels (IMPR des fiches d'appel, 11.13.4), état qui constitue la référence principale des techniciens pour les réparations sur site. (G458)

Codes statut de demande de service : Une nouvelle fonction, MAINT codes statut de demande (11.13.6.5), vous permet de créer des codes statut uniques pour les demandes de service (ou demandes SAV). Auparavant, la fonction MAINT codes des statuts d'appel (11.1.9) était utilisée pour créer des codes statut concernant à la fois les appels et les demandes. (G023)

Modification de la base installée lors de la gestion des autorisations de retour matières : Dans la version 7.3, vous pouvez modifier l'enregistrement de base installée pour un article durant l'entrée des autorisations de retour matières. Auparavant, vous deviez temporairement quitter la fonction MAINT des ARM pour examiner l'enregistrement de base installée relatif à l'article. (G614)

Traitement des configurations plus rapide : Dans la version 7.3, des modifications ont été apportées qui accélèrent notablement le traitement des configurations dans les fonctions suivantes :

- INTERRO des config. installées (11.3.5)
- Transfert d'articles installés (11.3.12)
- MAINT des contrats SAV (11.5.13)

MFG/PRO enregistre maintenant les configurations de base installée dans un fichier, au lieu de les régénérer chaque fois que vous exécutez une fonction les utilisant. En outre, une nouvelle fonction, Reconst. fichiers configurations (11.3.22), vous permet de régénérer le fichier des configurations dans l'éventualité où il devienne altéré. (G022)

NOUVEAU dans version 7.3G—Frais de restockage pour autorisation de retour matières : Pour les articles retournés, des frais de restockage sont désormais

calculés. Vous pouvez modifier le prix tarif, les frais de restockage et le prix net avec la fonction relative aux réceptions matières en retour. (GI73)

NOUVEAU dans version 7.3G—Changements relatifs aux demandes de service après-ventes : Désormais, la date de clôture pour la demande de service après-ventes n'est mise à jour que quand vous désignez le statut de la demande comme clos avec la fonction de gestion des demandes SAV. En outre, le nom de l'article et la société de l'utilisateur sont maintenant affichés, et les champs propres à la description et à l'utilisateur prennent par défaut les valeurs définies avec la fonction de gestion des appels SAV. (GI24)

NOUVEAU dans version 7.3G—Affichage du nom d'utilisateur et de la description d'article pour une demande de service après-ventes : La fenêtre principale de mise à jour dans la fonction MAINT des demandes SAV (11.13.6.1) a été divisée en deux parties afin de pouvoir afficher le nom d'utilisateur et la description d'article. (GJ07)

NOUVEAU dans version 7.3I—Utilisation du réseau de vente pour les autorisations de retour matières (ARM) : La fonction de gestion des retours matières (11.15.1.1) dispose désormais d'un champ permettant de spécifier un réseau de vente. Le système compare la valeur de ce champ à celle dans le fichier des données détaillées de vente pour la ligne de produits ; s'il y a correspondance, il utilise les comptes définis pour la ligne. (FQ13)

NOUVEAU dans version 7.3I—Etat des expéditions matières en retour : L'état des autorisations de retour matières avec réception d'articles (11.15.1.15) contient désormais toutes les sorties sur autorisation de retour matières associées à des lignes de réception pour lesquelles des articles ont été reçus. Par ailleurs, si une ligne de retour fournisseur fait référence à une ligne de réception sur autorisation de retour matières, et que la ligne de réception sur retour fournisseur est associée à la ligne de retour fournisseur initiale, l'état indique le statut des articles à tout niveau du cycle de retour/réception. (FR93)

NOUVEAU dans version 7.3I—Modification d'un utilisateur dans MAINT des appels SAV : Si vous modifiez un code utilisateur dans MAINT des appels SAV (11.13.1), le système met à jour les valeurs par défaut définies pour la zone d'appel,

le nom et le numéro de téléphone de la société à l'origine de l'appel avec celles associées au nouvel utilisateur. (GM96)

NOUVEAU dans version 7.3J—Plusieurs visites de maintenance préventive durant un mois : La logique de planification des visites de maintenance préventive dans la fonction MAINT des contrats SAV (11.5.13) permet désormais d'effectuer plus d'une visite par mois durant la période de couverture du contrat de service après-vente. Les visites sont maintenant réparties de façon régulière sur toute la durée du contrat, et non plus programmées le premier de chaque mois. (GO47)

NOUVEAU dans version 7.3J—Code zone de service après-vente réduit à huit caractères : Le format du champ relatif au code zone de service après-vente passe de 18 à 8 caractères. Tous les écrans de saisie et d'affichage contenant ce champ ont été modifiés. Un programme utilitaire (fsregut.p) permet aux utilisateurs ayant défini des codes dépassant cette limite d'identifier les codes concernés et leur utilisation. Il suggère une version du code à huit caractères que l'utilisateur peut modifier, et substitue le nouveau code à l'ancien dans tout le système. (FT87)

NOUVEAU dans version 7.3J—Modification des numéros d'identification pour les taxes canadiennes GST et PST : Une fenêtre en incrustation dans la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) vous permet de modifier les numéros d'identification pour les taxes GST et PST. Cette fenêtre s'affiche après acceptation de l'en-queue d'autorisation. L'indicateur d'utilisation des taxes canadiennes doit avoir pour valeur "oui" dans le paramétrage système/compte (36.1).

NOUVEAU dans version 7.3J—Modification du menu des retours fournisseur : Les fonctions d'expédition et de réception sur retour fournisseur ont désormais respectivement pour numéro 11.15.3.13 et 11.15.3.15. (FS84)

NOUVEAU dans version 7.3J—Les retours fournisseur ne sont plus gérés par les fonctions de gestion des achats : De même, les fonctions de gestion des retours fournisseur ne mettent plus à jour les ordres d'achat. (FS95)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration du module de parc installé : Enregistrement d'articles intangibles dans le parc installé. (GO79) Quand vous entrez un article avec la fonction MAINT des articles du parc (11.3.1), le système recalcule la date d'expiration de la garantie (à moins que l'utilisateur en indique une). (F0JY)

NOUVEAU dans version 7.3K—Mise en oeuvre des indicateurs d'impression de contrat et d'impression d'offre : Les indicateurs d'impression de contrat dans la fonction MAINT des contrats SAV (11.5.13) et d'impression d'offre dans la fonction MAINT des offres SAV (11.5.1) tels qu'ils apparaissent dans les fenêtres d'en-queue sont désormais entièrement mis en oeuvre. Afin d'imprimer un contrat ou une offre, vous devez entrer "Oui" pour l'indicateur approprié. Notez que, dans les versions précédentes, le libellé des indicateurs était "Imprimer offre". Par ailleurs, la séquence de mise à jour du champ contenant le bon de livraison a été standardisée. (F0MP)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction de réimpression de facture de contrat SAV (11.17.19) : Vous pouvez désormais réimprimer une plage de factures pour des contrats de service après-vente. (GO65)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction d'affectation des techniciens : La fonction MAINT des techniciens SAV contient désormais une option de validation de statut et de programme (11.13.17.1). (GO9K)

Un nouvel utilitaire (utfseng.p) permet de recalculer les programmes techniciens sur la base des appels actuellement ouverts. Il est exécuté à partir de l'écran Régénérer programmes techniciens (11.25.6). (GO9K)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction MAINT des appels SAV (11.13.1) : L'indicateur d'impression d'appel vous permet de commencer l'impression de l'appel sans quitter la fonction. (G0B6)

Les champs relatifs à la date et à l'heure de saisie (initialisés au moment de la création de l'appel) sont désormais affichés dans la fenêtre de mise à jour des appels de la fonction MAINT des appels SAV, et ceux relatifs à la date et à l'heure d'appel dans la fenêtre de sélection de la fonction. (GO9K)

Quand vous modifiez l'utilisateur final associé à un appel dans la fonction MAINT des appels SAV, les valeurs des champs relatifs à la zone d'appel et aux nom et numéro de téléphone de la personne à l'origine de l'appel sont désormais celles définies pour le nouvel utilisateur final. (GM96)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction INTERRO des ARM (11.15.1.5) : Les clés de recherche dont dispose l'utilisateur sont désormais l'autorisation de retour (ARM), l'article et le client. Auparavant, les champs relatifs

au type de service, à la date de fin et au numéro de lot/série étaient des champs clés et figuraient dans l'en-tête. Le numéro de série est désormais affiché à la suite de la ligne de retour, le cas échéant. (F0MQ)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction EDIT des expéditions ARM (11.15.1.15) : Quand vous imprimez des autorisations de retour matières avec réception d'articles, l'état contient désormais toutes les sorties sur autorisation de retour matières associées à des lignes de réception pour lesquelles des articles ont été reçus. Par ailleurs, si un retour au fournisseur fait référence à une réception sur autorisation de retour matières et que la réception de retour au fournisseur est associée au retour au fournisseur, l'état indique le statut des articles à tout niveau du cycle de retour/réception. (FR93)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Vous pouvez désormais spécifier un réseau de vente dans la fenêtre des données détaillées d'en-tête afin de déterminer les comptes de vente appropriés pour l'autorisation de retour. Si le système ne trouve pas les comptes correspondants, il utilise par défaut ceux définis pour la ligne de produits. (FQ13)

Par ailleurs, la fonction contient une nouvelle fenêtre pour le champ relatif à l'article dans la fenêtre d'édition de la main-d'oeuvre et des charges. (F0JZ)

Pour finir, elle contient un nouveau champ pour le point FOB dont la valeur provient par défaut du champ "FOB" dans le paramétrage des commandes clients (7.24). (G0FF)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modification de la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Concernant les lignes de réception pour lesquelles des frais de restockage sont prévues par le type de service spécifié dans le contrat, l'utilisateur n'est plus autorisé à modifier les frais dans la fenêtre des données détaillées d'article. Les frais de restockage représentent un pourcentage du prix défini dans le tarif applicable, et sont calculés a priori. La fonction IMPR des bons ARM (11.15.1.3) imprime désormais le pourcentage, le montant et le prix tarif par article pour les articles reçus auxquels des frais de restockage sont associés. (G0CV)

Vous pouvez désormais créer ou supprimer automatiquement des articles de type note dans le parc installé en utilisant l'indicateur de modification du parc dans la

fenêtre des sorties et réceptions de la fonction. Même si la valeur de ce champ est "Oui" dans le paramétrage du service après-vente (11.24), la valeur par défaut est toujours "Non" pour cet indicateur quand il s'agit d'articles de type note. Notez que ces articles ne peuvent être modifiés avec la fonction MAINT des articles installés (11.1.7). (G0C5)

Les sorties sur autorisation de retour matières créent désormais des allocations générales de stock (alors que les réceptions n'en créent pas). Cette allocation est effectuée quelle que soit la quantité disponible ou le nombre de jours pour la prise en compte du disponible. Les expéditions de retours annulent ces allocations. (F0H4)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modifications en matière de validations : Les champs relatifs au type d'appel dans MAINT données par défaut appels (11.13.10) et au type dans MAINT des appels SAV (11.13.1) sont désormais validés sur la base des paramètres généraux pour le type (identifié dans la base de données par ca_type) plutôt que le type d'appel. Les utilisateurs doivent modifier les paramètres généraux en conséquence. (G0BR)

NOUVEAU dans version 7.3L—Utilitaire de transfert de stock avec numéro de lot/série à blanc (11.25.8) : Avant l'ordre de modification technique FU35, il était possible de réceptionner des articles suivis par lot/série avec des numéros de lot/série à blanc dans une autorisation de retour matières, ce qui générait des erreurs. L'utilitaire uxfslotr.p permet désormais de corriger ces erreurs. (F0QX)

NOUVEAU dans version 7.3L—Mise en oeuvre d'une option d'appel d'installation : Quand un article que vous ajoutez au parc installé requiert un appel d'installation et que l'option d'appel d'installation a été activée, un appel est automatiquement créé pour planifier l'installation du nouvel article. (G0K6)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la maintenance préventive : Désormais, la clôture d'un appel de maintenance préventive crée automatiquement l'appel de maintenance suivant. Cette fonctionnalité s'applique aux appels clôturés avec les fonctions MAINT des appels SAV (11.13.1), MAINT des programmes d'appel (11.13.17.13) et Gestion des files d'attente (11.13.13). (G0XH)

NOUVEAU dans version 7.3L—Transactions interdites pour les autorisations de retour matières : Les fonctions MAINT des ARM (11.15.1.1) et Réceptions

matières en retour (11.15.1.13) permettent désormais de bloquer les réceptions de matières en retour pour des emplacements de stock standard avec la transaction interdite ISS-RMA. Auparavant, la transaction était interdite par le type de mouvement ISS-SO. (G0XO)

La fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) permet également de bloquer des lignes de sortie avec la transaction interdite ADD-RMA (fonctionne de la même façon que la transaction ADD-SO pour les commandes clients). (G0Q6)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du site par défaut dans la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Le site par défaut affiché sur la ligne détaillée de main-d'oeuvre/charges pour une autorisation de retour matières créée pour un appel de service et contenant une ligne de main-d'oeuvre provient du paramétrage du service après-vente (11.24). Auparavant, le site provenait du paramétrage des contrats SAV (11.5.24). (G0LT)

NOUVEAU dans version 7.3L—Consommation facultative de la prévision pour les sorties sur autorisation de retour matières : Vous pouvez désormais indiquer si les sorties sur autorisation de retour matières consomment ou non la prévision au niveau de la ligne d'ARM. Pour autoriser la consommation et la mettre en oeuvre, donnez respectivement à l'indicateur Consommer prév dans le paramétrage des retours/réparations (11.15.24) et dans la fonction MAINT des ARM la valeur Oui. Notez que cet indicateur a comme valeur Oui pour toutes les autorisations de retour saisies avant cette modification. Pour changer le paramétrage pour les sorties ne devant pas consommer la prévision, utilisez la fonction MAINT des ARM afin de corriger toutes les lignes incorrectes. Cette modification permet d'apporter les ajustements nécessaires à l'enregistrement de prévision pour les ARM ouverts et de fournir ainsi des données corrigées pour les exécutions ultérieures du calcul des besoins nets. (G0MR)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des fonctions MAINT des ARM (11.15.1.1) et Réceptions matières en retour (11.15.1.13) : Les réceptions sur autorisation de retour matières n'ont plus d'impact sur les quantités vendues et la prévision consommée. (G0N1)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Les lignes de réception sur autorisation de retour matières n'ont plus

d'effet sur les allocations. Ceci permet d'éviter que des lignes de réception non expédiées créent par erreur des quantités allouées négatives. (G0P0)

Le prix indiqué sur une ligne de sortie sur autorisation de retour matières est désormais conservé si vous acceptez la partie inférieure de la fenêtre des données détaillées d'article. (G0Z3)

Les lignes de sortie ne contiennent désormais plus que les données enregistrées si vous acceptez la partie inférieure de la fenêtre des données détaillées d'article en appuyant sur F1. (G19R)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'une fenêtre en incrustation dans la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Si des représentants sont associés au client indiqué sur une autorisation de retour matières, une fenêtre en incrustation relative à la commission du représentant s'affiche désormais pour chaque ligne de retour (dans les fenêtres MO/Charge, Sortie et Réceptions). (G0QL)

NOUVEAU dans version 7.3L—Fenêtre en incrustation modifiée dans la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : La fenêtre de saisie des réceptions de lignes de retour ne permet plus la saisie de la quantité à recevoir pour les articles suivis par lot/série. (G0MX)

NOUVEAU dans version 7.3L—Utilitaire de correction de la date d'expédition des lignes de retour (11.25.10) : Auparavant, les états relatifs aux autorisations de retour matières contenaient des dates de réception erronées pour les lignes de retour détaillées si aucune quantité réelle n'était expédiée ou réceptionnée. L'utilitaire uxrmddat.p permet désormais de corriger ces données. (G0VG)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des blocages de crédit dans la fonction MAINT des ARM (11.15.1.1) : Il existe désormais une cohérence entre les autorisations de retour matières et les commandes en matière de traitement des clients en situation de blocage de crédit ou des clients ayant dépassé la limite de crédit. (G0V8)

NOUVEAU dans version 7.3L—Clarification des interrogations d'ARM (11.15.1.5) : Un nouveau champ apparaît dans l'écran des résultats d'interrogation d'ARM indiquant pour chaque ligne de retour s'il s'agit d'une sortie (Sor) ou d'une réception (Réc). (G0VM)

NOUVEAU dans version 7.3L—Mise à jour des transactions d'ARM : Des champs de données supplémentaires relatifs à l'emplacement, au site, à la ligne de produit, au type de contrat et au contrat de service après-vente apparaissent désormais dans l'historique des détails d'ARM (rhd_hist) à l'imputation des factures. (G0NG)

NOUVEAU dans version 7.3L—Mise à jour des transactions de retour fournisseur : Le champ relatif au type de service après-vente dans l'historique des transactions (tr_hist) est désormais mis à jour par la fonction Réception des RF (11.15.3.13) avec le type RTS-RCT et par la fonction Expédition des RF (11.15.3.15) avec le type RTS-ISS. (G0N4)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction MAINT des adresses utilisateurs (11.10) : Un champ relatif au nom de tri du client apparaît désormais dans les fenêtres Adresse client et Utilisateur. Ce champ ne peut être mis à jour que dans la seconde fenêtre. (G0R1)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fenêtre en incrustation relative à l'utilisateur : Cette fenêtre contient désormais un champ pour le comté dans les fonctions MAINT des ARM (11.15.1.1), MAINT des factures SAV (11.13.8) et MAINT des appels SAV (11.13.1). (G0TD)

Les données relatives au client et à l'utilisateur sont à présent affichées dans des sous-fenêtres distinctes de la fenêtre en incrustation dans les fonctions MAINT des ARM et MAINT des appels SAV. Ces fenêtres contiennent un champ pour le code format et le nom de tri, ainsi qu'une troisième ligne d'adresse. Le code format apparaît désormais également dans la fonction MAINT des adresses utilisateurs (11.10). (G0X7)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction MAINT des appels SAV (11.13.1) : Vous pouvez désormais entrer un utilisateur de façon instantanée dans le champ Utilisat. en appuyant sur Enter quand le champ est à blanc. Cette touche affiche la fenêtre en incrustation relative à l'utilisateur dans laquelle vous pouvez sélectionner un utilisateur valide. La touche Enter permet également d'entrer l'article de l'appel et la référence. (G0WQ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction de gestion des files d'attente (11.13.13) : Cette fonction permet désormais de mettre à jour le parc installé à la clôture d'un appel. (G0PN)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction de gestion des escalades d'appel (11.13.15.13) : Les appels affichés par cette fonction ne sont désormais plus verrouillés. (G0RM)

NOUVEAU dans version 7.3L—Ajout d'une fenêtre de défilement dans la fonction MAINT des escalades d'appel (11.13.15.1) : Une fenêtre de défilement est désormais disponible pour le champ relatif au type d'appel. (G0RC)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction INTERRO des programmes d'appel (11.13.17.14) : Cette fonction affiche désormais, par semaine, les appels planifiés pour chaque technicien sélectionné. (G0TV)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction MAINT articles du parc installé (11.3.1) : Quand vous tentez de supprimer un article du parc installé faisant l'objet d'un contrat dont la date de fin indiquée dans l'en-tête est postérieure à la date actuelle, le système affiche désormais un message d'erreur et ne vous permet pas d'effectuer la suppression. (G0VW)

NOUVEAU dans version 7.3L—Valeurs de parc installé par défaut dans les offres commerciales : Lorsque vous transformez une offre commerciale en commande, vous pouvez désormais enregistrer les valeurs de parc installé par défaut pour les articles du parc installé. La mise à jour du parc installé est effectuée en arrière-plan. Pour modifier ensuite les valeurs par défaut, vous devez toujours utiliser la fonction MAINT des commandes clients (7.1). (G0RS)

NOUVEAU dans version 7.3L—Option de mise à jour du parc installé dans le paramétrage des commandes clients (7.24) : Vous pouvez désormais mettre à jour les valeurs par défaut du parc installé avec les expéditions d'articles de parc installé de la fonction MAINT des factures en attente en donnant au nouvel indicateur MAJ parc fact. att. dans le paramétrage des commandes clients la valeur Oui. Si vous entrez Oui pour cet indicateur et pour les indicateurs Parc installé dans la fonction MAINT des articles installés (11.1.7) et A livrer parc installé dans le paramétrage du service après-vente (11.24), l'expédition d'un article et l'imputation de la facture

correspondante mettent à jour le parc installé pour l'utilisateur au moment de l'imputation. (G0NP)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la mise à jour du parc installé dans la fonction d'imputation des factures (7.16) : La fonction d'imputation des factures effectue une mise à jour plus précise du parc installé avec la configuration prédéfinie contenue dans l'historique des transactions (sur la base de la valeur de l'indicateur Charger nomenclature dispo). Si la configuration n'est pas exigée ou n'est pas disponible, elle met le parc à jour avec la nomenclature standard (sur la base de la valeur de l'indicateur Charger nomenclature std). Ces deux indicateurs sont définis dans le paramétrage du service après-vente (11.24). En cas de remplacements sur autorisation de retour matières (lignes de sortie et de réception associées), une mise à jour du parc installé est effectuée à l'imputation de chaque expédition ou réception. Auparavant, le parc n'était mis à jour que lorsque les deux transactions étaient imputées. (G0ZZ)

Par ailleurs, l'imputation d'une facture concernant un article de parc installé auquel aucune transaction de type RCT-WO ou RCT-FAS n'est associée a été considérablement améliorée. Avant d'effectuer le traitement, le système vérifie l'historique des transactions (tr_hist) afin de rechercher les éventuels enregistrements concernés et interrompt la recherche s'il n'en trouve aucun. (G0ZL)

NOUVEAU dans version 7.3L—Amélioration de la fonction de facturation (11.17.13) : Cette fonction peut désormais être exécutée en mode différé. (F0V1)

NOUVEAU dans version 7.3L—Correction des problèmes d'arrondi dans les fonctions MAINT des contrats SAV (11.5.13) et Facturation (11.17.13) : Quand vous imputez un contrat de service après-vente, l'erreur d'arrondi due à la différence du nombre de décimales entre le prix de la ligne (10 décimales) et le prix tarif (2 décimales) est désormais corrigée. (G0L9)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification de la fonction MAINT des contrats SAV (11.5.13) : Le système vérifie désormais l'indicateur Ligne produit article quand il affiche la fenêtre en incrustation relative aux comptes pour la ligne détaillée de contrat SAV. Si l'indicateur a comme valeur Oui et que la ligne de produit existe, la fenêtre affiche les comptes spécifiés pour la ligne. (G0R4)

Par ailleurs, la ligne de produit par défaut provient désormais du fichier maître des articles (pt_mstr) si l'indicateur Ligne produit article (dans le paramétrage du service après-vente) a pour valeur Oui. Auparavant, elle provenait du fichier maître des contrats de service après-vente (sa_mstr). (G0LZ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Conservation des commentaires de contrat de service : Tous les commentaires entrés pour un contrat ou une offre de service sont désormais associés spécifiquement au contrat ou à l'offre. Auparavant, quand un contrat ou une offre étaient créés en copiant ou en transformant un contrat ou une offre existante, les commentaires étaient partagés. Ainsi, si vous supprimiez le contrat ou l'offre initiale, les commentaires étaient perdus pour le contrat ou l'offre créée. L'utilitaire de conversion des commentaires de contrat ou d'offre de service (uxsccmt.p, 11.25.9) permet désormais de copier les commentaires existants (antérieurs à l'avis de modification technique) afin que chaque contrat ou offre possède ses propres enregistrements de commentaires. (G0VY)

NOUVEAU dans version 7.3L—Suppression des clients impossible en cas d'appels ouverts : Avant de supprimer un client dans la fonction MAINT des clients (2.1.1), le système vérifie les appels pour tous les utilisateurs associés au client. S'il trouve des appels non clos (sur la base du statut de clôture dans le paramétrage du service après-vente), il affiche un message d'erreur et ne permet pas la suppression. (G0T1)

Escalade d'appel

Lorsqu'un département de service après-ventes reçoit de nombreux appels chaque jour, il s'avère souvent difficile de garantir que ces appels sont résolus rapidement. Pour répondre à ce problème, la version 7.3 permet maintenant d'utiliser des escalades d'appel. Une escalade d'appel représente des séquences ou étapes pour le traitement d'un appel. Chaque étape peut élever la priorité d'un appel, modifier son statut ou le transférer à une autre file d'attente, lorsqu'une période de temps donnée s'est écoulée.

Quand un appel est initialement enregistré dans MAINT des appels SAV (11.13.1), son statut et sa file d'attente sont affectés, et la date et l'heure d'événement indiquées. Le statut suivant, la file d'attente suivante, et la date et l'heure

d'événement suivantes sont déterminés pour l'appel par un code escalade d'appel. Le code escalade prend par défaut la valeur définie dans Paramétrage service après-ventes (11.24) ; si vous remplacez ce code, soyez conscient que vous pourrez avoir à modifier manuellement la date et l'heure suivantes dans la mesure où le système ne recalcule pas automatiquement ces valeurs. Lorsque la fonction de gestion des escalades traite l'appel, la date et l'heure suivantes sont définies selon le code escalade nouvellement affecté.

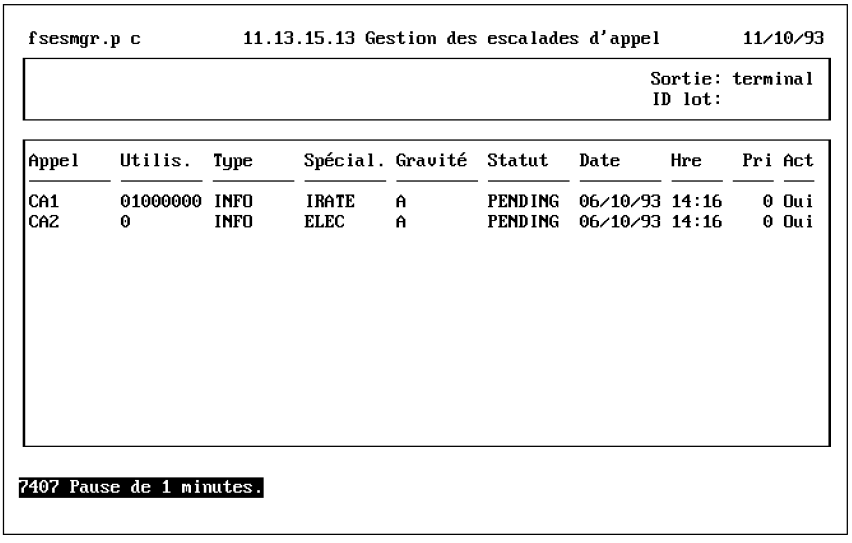


Fig. 11-1. Ecran Gestion des escalades d'appel

Le système affecte à l'appel le statut suivant et la file d'attente suivante lorsque vous exécutez Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13). Comme la fonction Gestion des files d'attente (11.13.13), la fonction de gestion des escalades affiche les appels dans l'ordre de la date et de l'heure suivantes ; cependant, elle vous permet aussi de transmettre des enregistrements d'appel à destination d'une imprimante, d'un fichier ou de l'écran. En outre, vous pouvez définir la séquence d'escalade afin que l'enregistrement d'appel soit automatiquement transmis à une imprimante par défaut à chaque exécution de la fonction de gestion des escalades.

L'exemple suivant illustre une escalade d'appel type. Un appel est enregistré avec un statut initial d'en attente et acheminé vers la file d'attente pour l'assistance téléphonique. A la séquence 0, l'appel est affecté à un technicien. Si le technicien ne

répond pas dans le délai imparti, la séquence 1 transfère l'appel à un responsable local pour suivi. Si l'appel n'est toujours pas résolu, la séquence 2 le transfère à un responsable régional. La fonction d'escalade des appels continue ensuite à afficher l'appel jusqu'à sa clôture.

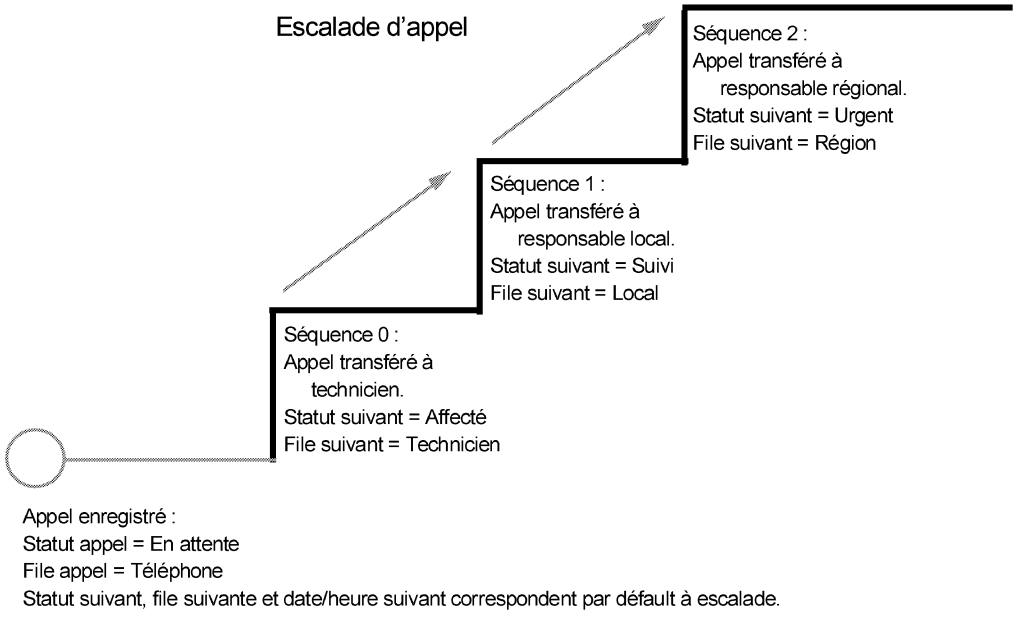


Fig. 11-2. **Escalade d'appel**

Outre la détermination des modalités de transfert d'un appel, vous pouvez utiliser l'escalade d'appel afin d'élever la priorité par défaut d'un appel pour toute séquence. En poursuivant l'exemple précédent, supposons que la priorité par défaut de l'appel est 100. Si la séquence 0 a une déduction de priorité de 10, l'appel est initialement affiché par la fonction de gestion des escalades avec une priorité de 90 (valeur par défaut 100 - déduction de priorité 10 = 90). Plus la valeur est petite et plus la priorité est grande.

Mise en oeuvre de l'escalade d'appel

1. **Activez l'escalade d'appel dans Paramétrage service après-ventes (11.24).**

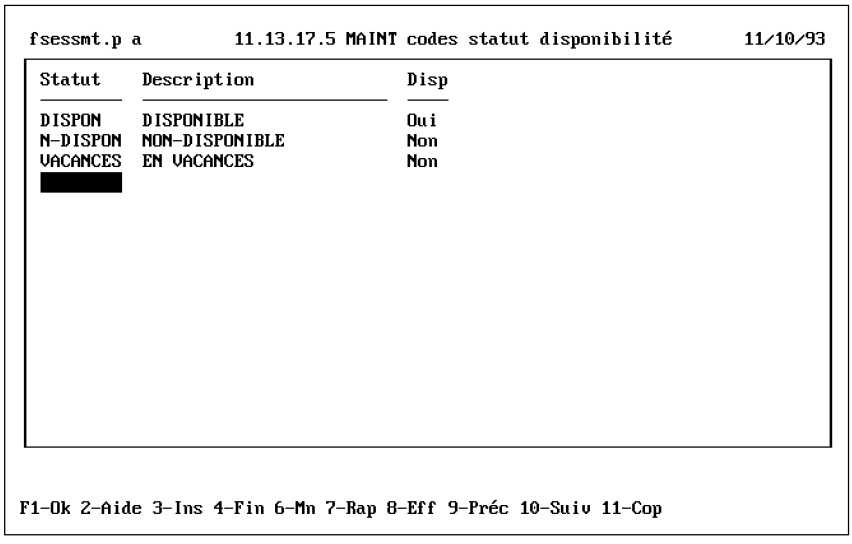


Fig. 11-3. **Ecran Paramétrage service après-ventes, fenêtre de détail du suivi des appels**

Tableau 11-1

Champ	Valeur	Explication
Imprimante escalade		Imprimante par défaut (dédiée) pour les escalades d'appel.
Utiliser escalade	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour activer l'escalade d'appel.
Id escalade messages		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Pause programme escalade		Nombre de secondes que la fonction Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13) attend avant de recommencer un cycle.

2. Définissez les escalades dans MAINT des escalades d'appel (11.13.15.1). Vous pouvez définir plusieurs escalades, et chaque escalade peut comprendre différentes séquences. Vous pouvez définir chaque séquence pour qu'elle s'applique à une ou plusieurs gravités d'appel, à un ou plusieurs types d'appel ou

problèmes. Si vous ne spécifiez aucune valeur pour ces paramètres, le système applique la séquence à tous les appels possédant le code escalade concerné.

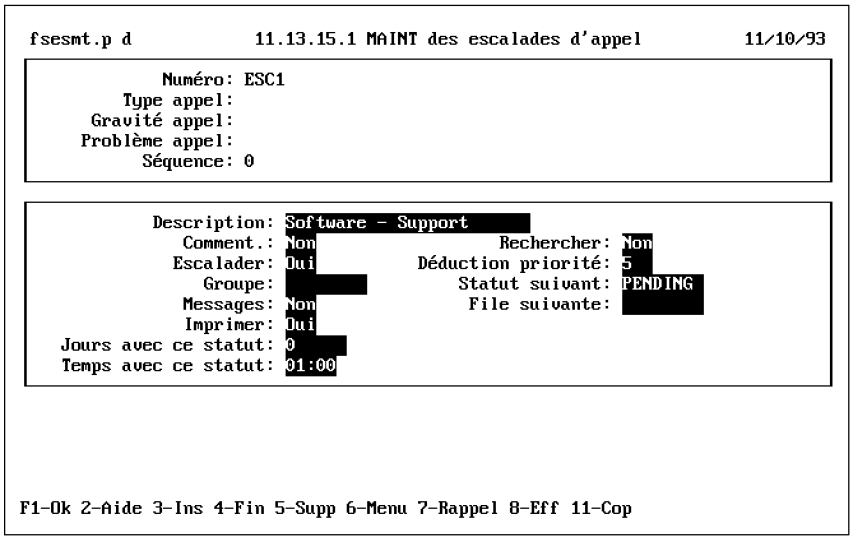


Fig. 11-4. **Ecran MAINT des escalades d'appel**

Tableau 11-2

Champ	Valeur	Explication
Préfixe		Le préfixe pour les codes escalade d'appel, défini dans Paramétrage escalades d'appel (11.13.15.24).
Numéro		Le prochain numéro séquentiel pour les codes escalade d'appel, défini dans Para-métrage escalades d'appel (11.13.15.24).
Gravité appel		Facultatif ; la gravité d'appel à laquelle la séquence s'applique.
Type appel		Facultatif ; le type d'appel auquel la séquence s'applique.
Problème appel		Facultatif ; code spécialité auquel la séquence s'applique.
Séquence		La première action dans une escalade correspond à la séquence 0, la seconde à la séquence 1, et ainsi de suite. Vous pouvez associer plusieurs gravités d'appel, types d'appel et codes spécialité à chaque séquence.
Commentaires	O/N	Vous permet d'enregistrer des informations supplémentaires pour chaque sé-quence de l'escalade.

Champ	Valeur	Explication
Escalader	O/N	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les appels dans la séquence sont transmis à la séquence suivante au moment approprié.
Groupe		Code facultatif pour regrouper des sé-quences d'escalade. Vous pouvez définir cette valeur comme un paramètre général pour le champ es_group.
Messages	O/N	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Imprimer	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour imprimer, durant l'exécution de Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13), l'enregistrement d'appel sur l'imprimante spécifiée dans l'écran de paramétrage (11.24).
Jours avec ce statut	#	Nombre maximum de jours qu'un appel peut rester dans la séquence d'escalade. Vous devez entrer cette valeur pour afficher les appels dans Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13).
Temps avec ce statut	#	Nombre maximum d'heures et de minutes qu'un appel peut rester dans la sé-quence d'escalade. Vous devez entrer cette valeur pour afficher les appels dans Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13) .
Page	O/N	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Déduction priorité	#	Le nombre de points indiqué dans ce champ est déduit de la priorité par défaut associée à l'appel lors de son escalade.
Statut suivant		Facultatif ; lorsqu'une action est terminée, le système affecte automatiquement à l'appel ce statut.
File suivante		Facultatif ; lorsqu'une action est terminée, le système transfère automatiquement l'appel à cette file d'attente.

3. **Définissez le paramétrage des escalades d'appel (11.13.15.24)** pour initialiser la numérotation des escalades. Vous pouvez indiquer un ou plusieurs préfixes pour les codes escalade afin de distinguer, le cas échéant, différentes escalades d'appel.

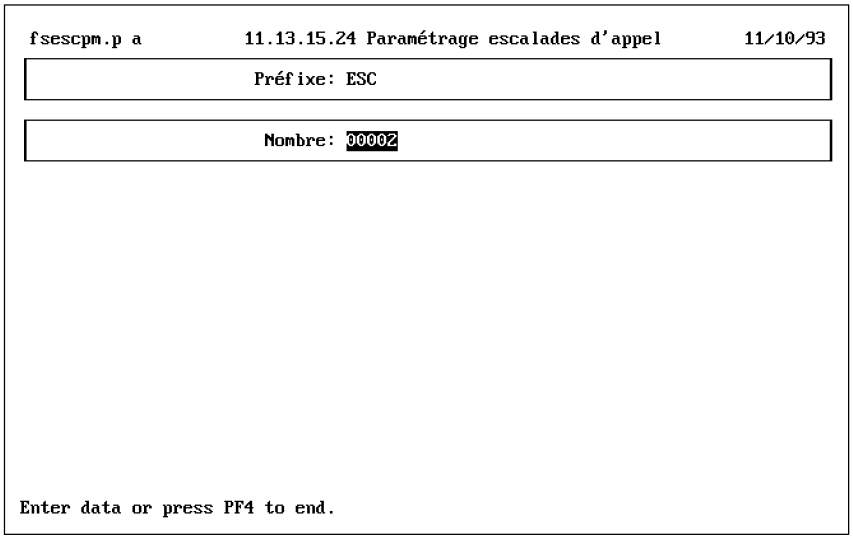


Fig. 11-5. Ecran Paramétrage escalades d'appel

Affectation des techniciens

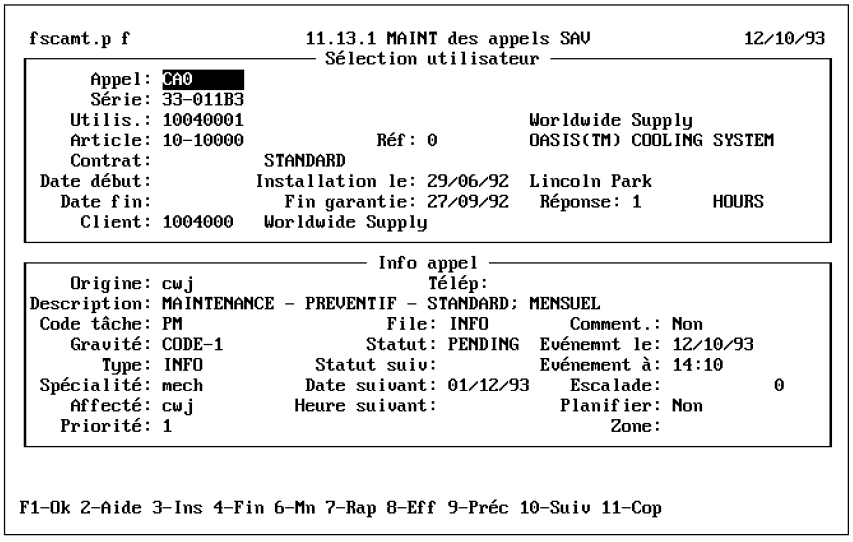


Fig. 11-6. **Ecran MAINT des appels SAV**

Lors de l'affectation des techniciens, le système suggère des techniciens pour traiter des appels particuliers sur la base des critères que vous spécifiez comme les plus importants. Avant de suggérer un technicien pour un appel, le système contrôle les enregistrements de programme et de jour férié pour déterminer la disponibilité du technicien.

Les critères pour l'affectation des techniciens sont définis dans Paramétrage programme technicien (11.13.17.24). Cette fonction vous permet de spécifier l'importance relative des facteurs suivants :

- Zone de l'utilisateur.
- Disponibilité du technicien pour traiter des appels.
- Technicien affecté à l'utilisateur.
- Code spécialité du technicien.

Dans MAINT des appels SAV (11.13.1), une fenêtre en incrustation concernant la disponibilité des techniciens affiche la liste des techniciens que le système a suggérés

pour l'appel ; le technicien dont le "score" est le plus élevé figure en première position sur cette liste.

1. **Définissez les codes statut pour les programmes techniciens dans MAINT codes statut disponibilité (11.13.17.5).** Ces codes servent sur le programme de service et le programme de travail du technicien pour indiquer le statut de disponibilité (par exemple, "CONGES" si le technicien est en congés).

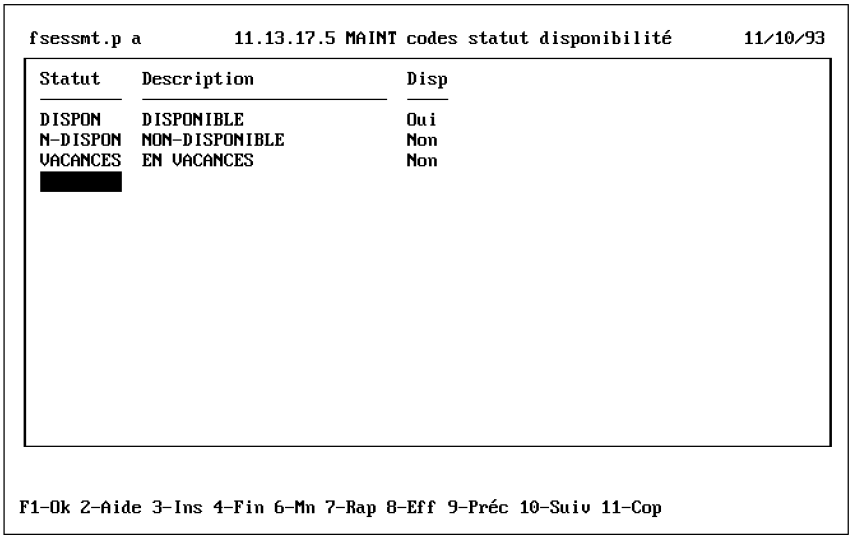


Fig. 11-7. **Ecran MAINT codes statut disponibilité**

2. **Définissez les jours fériés pour le service après-ventes dans MAINT jours fériés zone SAV (11.1.19).** Cela sert principalement à enregistrer les dates auxquelles vous n'offrez pas normalement une couverture de service après-ventes (par exemple, si vous n'envoyez pas des techniciens sur site le jour de Noël pour effectuer des réparations).

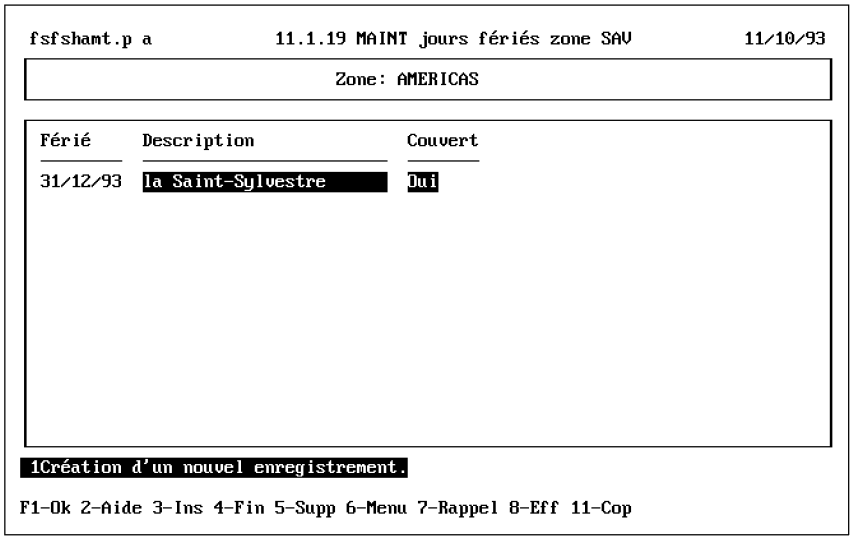


Fig. 11-8. **Ecran MAINT jours fériés zone SAV**

3. **Définissez les jours fériés pour des techniciens particuliers dans MAINT couverture jours fériés (11.13.17.16).** Les calendriers de technicien supplantent les calendriers des jours fériés de zone SAV.

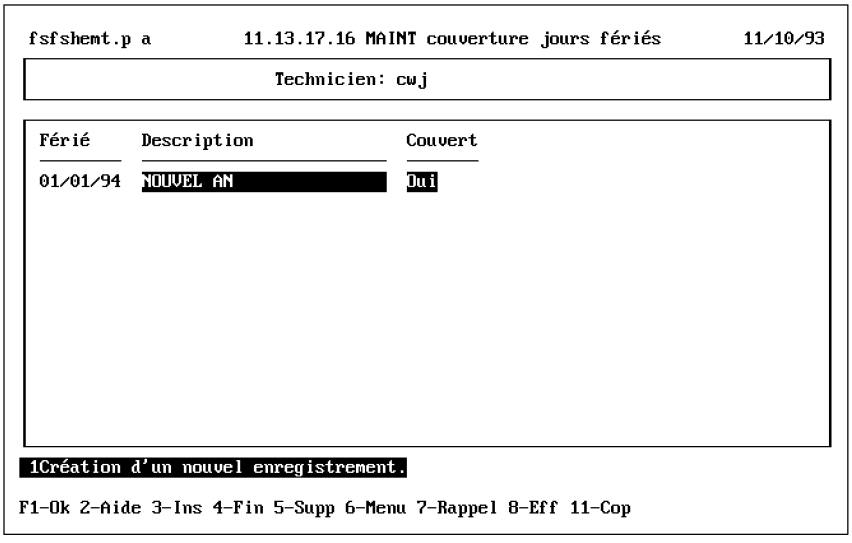


Fig. 11-9. **Ecran MAINT couverture jours fériés**

4. **Définissez les programmes de service de zone SAV dans MAINT programmes de service (11.13.17.7).** Cette fonction permet d'indiquer les jours et les heures durant lesquels votre société fournit un service après-ventes. Vous pouvez définir plusieurs programmes pour différentes équipes, ou n'utiliser qu'un seul programme générique (le paramétrage du service après-ventes exige que vous définissiez au moins un programme). Un programme peut être de type normal ou sur appel.

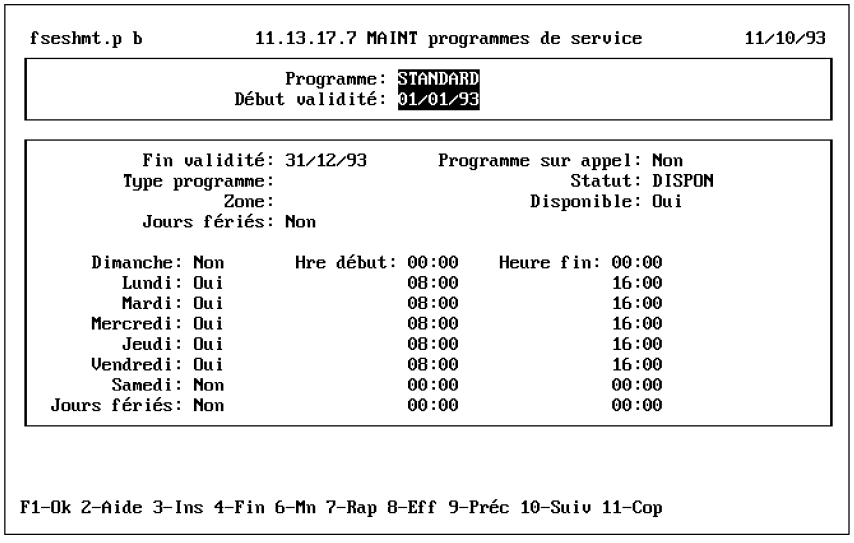


Fig. 11-10. Ecran MAINT programmes de service

Tableau 11-3

Champ	Valeur	Explication
Type programme		Code qui distingue des groupes de programmes ; vous pouvez définir cette valeur comme un paramètre général pour le champ esh_sched_type.
Zone		Code zone. Vous pouvez personnaliser les programmes par zone.
Jours fériés	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si la zone fait l'objet d'une couverture durant les jours fériés.

Champ	Valeur	Explication
Programme sur appel	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" si le programme ne s'applique qu'aux heures de travail normales ; Donnez à cet indica-teur la valeur "Oui" si le programme s'applique aux jours fériés, week-ends et soirées. Les techniciens travaillant selon des programmes sur appel ne se trouvent pas sur leur lieu de travail mais peuvent être contactés.
Statut		Indique le statut de disponibilité du programme (par exemple, "CONGES", "NORMAL"). Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ esh_status.
Disponible	O/N	Pour affichage uniquement. Le statut de disponibilité du code statut (par exemple, "Oui" pour "NORMAL", "Non" pour "CONGES").
Heures de début/fin		Exprimées pour un cycle de 24 heures.

5. **Définissez les programmes de travail des techniciens dans MAINT programmes de travail (11.13.17.10).** Les programmes de travail des techniciens servent à personnaliser les paramètres pour le programme de zone associé au techni-cien. Par exemple, vous pouvez les utiliser pour indiquer que le technicien ne travaille pas le vendredi au mois d'août.

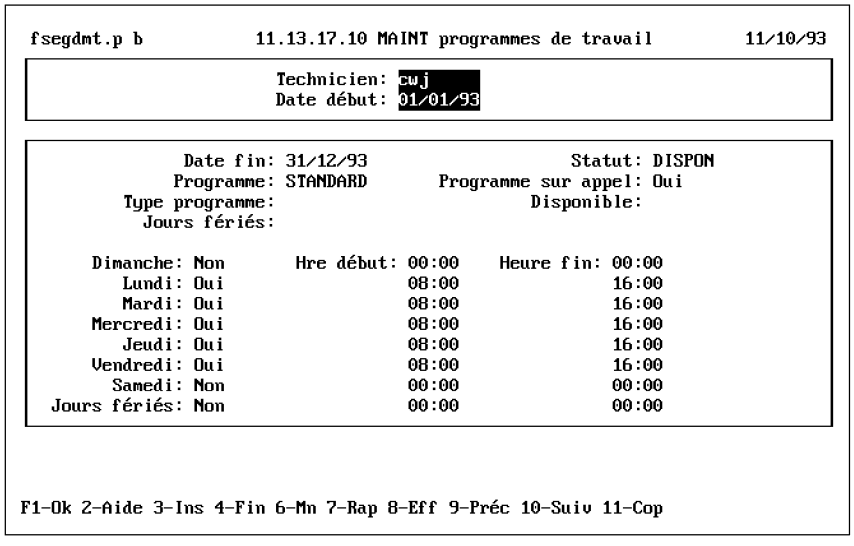


Fig. 11-11. **Ecran MAINT programmes de travail**

6. **Définissez les programmes sur appel dans MAINT programmes sur appel (11.13.17.19).** Les programmes sur appel couvrent les périodes de temps où un technicien ne se trouve pas sur son lieu de travail mais est disponible pour traiter des appels de service après-ventes. Vous pouvez définir les programmes sur appel par zone, puis par technicien.

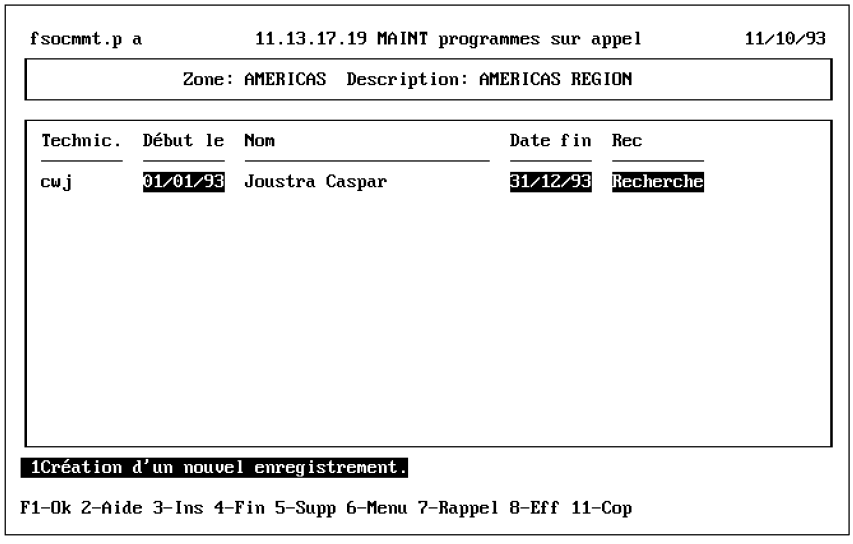


Fig. 11-12. **Ecran MAINT programmes sur appel**

7. **Définissez le paramétrage des programmes techniciens (11.13.17.24).** Cette fonction vous permet d'établir des priori-tés pour les modalités d'affectation des techniciens aux appels. Le système peut utiliser quatre facteurs différents afin de sélectionner un technicien pour un appel :
    - Le technicien est-il affecté à la même zone que l'utilisateur.
    - De combien de temps dispose un technicien pour traiter l'appel.
    - Le technicien est-il le technicien principal affecté à l'utilisateur.
    - Le technicien possède-t'il les spécialités adéquates pour traiter l'appel.

    Spécifiez la valeur maximale pour le ou les facteurs qui s'avè rent les plus importants au sein de votre société. Plus la valeur est grande et plus le facteur est primordial.

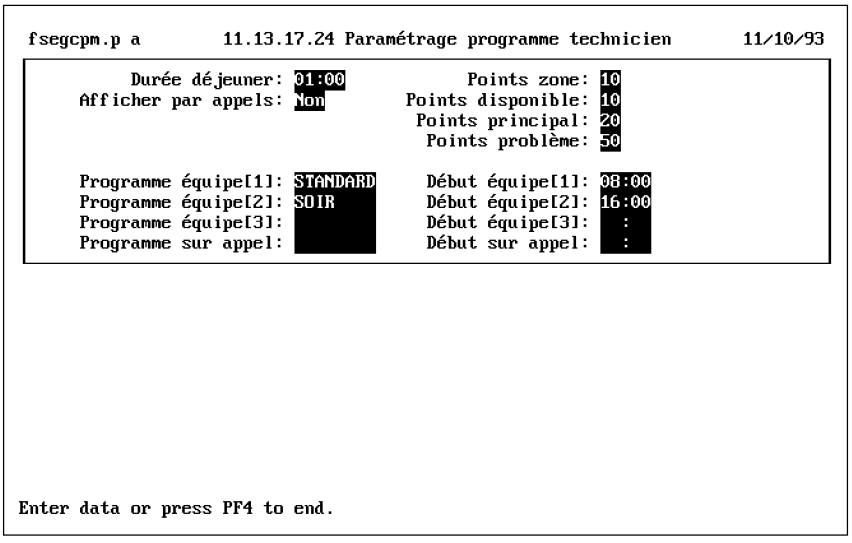


Fig. 11-13. Ecran Paramétrage des programmes techniciens

Par exemple, les paramètres ci-dessous vont établir que la priorité principale réside en la qualification du technicien par rapport au problème à l'origine de l'appel, suivie du fait que le technicien est ou non le technicien principal affecté à l'utilisateur. La coïncidence des zones et la disponibilité pour traiter des appels définissent à égalité la troisième priorité.

Points zone = 10
Points disponible = 10
Points principal = 20
Points problème = 50

Toutes ces valeurs servent à calculer le "score" du technicien.Le technicien dont le score est le plus élevé figure en première position sur la liste affichée dans la fenêtre d'affectation de MAINT des appels SAV (11.13.1).

Tableau 11-4

Champ	Valeur	Explication
Durée déjeuner	#	Nombre d'heures pour la pause du déjeuner. Cette durée est exempte de toute affectation.
Afficher par appels	O/N	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", la fenêtre d'affectation dans MAINT des appels SAV (11.13.1) affiche les techni-ciens dans l'ordre du plus petit nombre d'heures enregistrées ; si la valeur est "Non", les techniciens figurent dans l'ordre du plus grand nombre de points de priorité.
Points zone	#	Si la zone du technicien coïncide avec celle de l'utilisateur, cette valeur est ajoutée au score du technicien.
Points disponible	#	Cette valeur est multipliée par celle du paramètre "Appels par jour" (spécifiée dans MAINT des techniciens SAV), moins le nombre des appels auxquels le techni-cien est déjà affecté. Ainsi, si le nombre d'appels par jour défini pour le technicien est cinq et qu'il est déjà affecté à deux appels, la valeur du champ "Points disponible" est multipliée par trois.
Points principal	#	Si le technicien représente le technicien principal pour l'installation de l'utilisateur, cette valeur est ajoutée au score du technicien.
Points problème	#	Si le code spécialité du technicien correspond à celui associé à l'appel, cette valeur est ajoutée au score du technicien.
Programme équipe [1], [2], [3]		Obligatoire ; programme de service principal pour chaque équipe.
Programme sur appel		Facultatif ; programme sur appel par défaut.
Début équipe [1], [2], [3]		Heure à laquelle le programme d'équipe entre en vigueur.
Début sur appel		Heure à laquelle le programme sur appel entre en vigueur.

8. Mettez à jour les enregistrements de technicien dans MAINT des techniciens SAV (11.13.17.1).

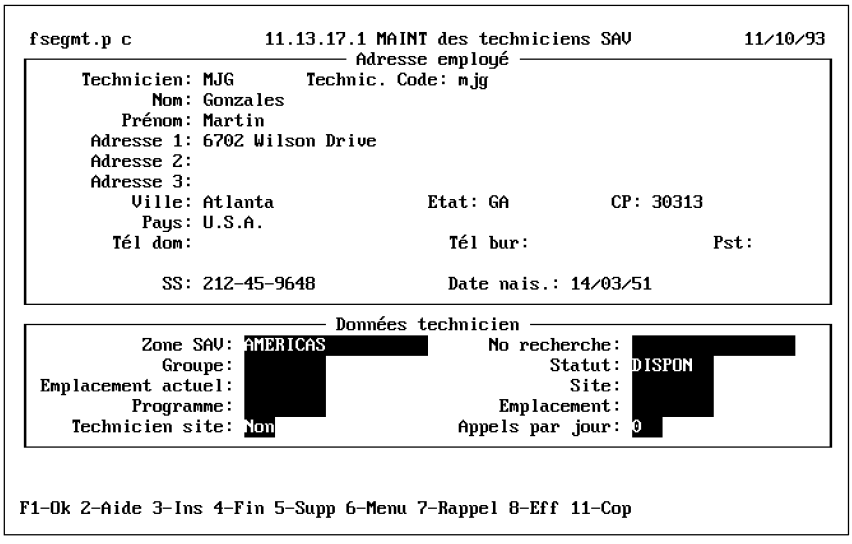


Fig. 11-14. **Ecran MAINT des techniciens SAV**

Cette fonction comprend les nouveaux champs suivants :

Tableau 11-5

Champ	Valeur	Explication
Programme		Le programme de service par défaut associé au technicien.
Technicien site	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous pouvez envoyer le technicien sur site (installation de l'utilisateur).
Appels par jour	#	Nombre moyen d'appels par jour que le technicien peut traiter. Sert en relation avec le champ "Points disponible" (para-métrage des programmes techniciens) pour établir des priorités concernant les modalités d'affectation des techniciens aux appels.

Remarque Vous pouvez modifier des codes technicien avec la fonction Modification codes technicien (11.13.17.4).

Recherche des techniciens

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser MFG/PRO pour rechercher des techniciens.

La fonction Lancement système de recherche (11.13.19.1) sert à lancer le processus de recherche. La fonction Mise à jour statut de recherche (11.13.19.2) vous permet d'enregistrer le résultat de la recherche (c'est-à-dire, êtes-vous parvenu à atteindre le technicien).

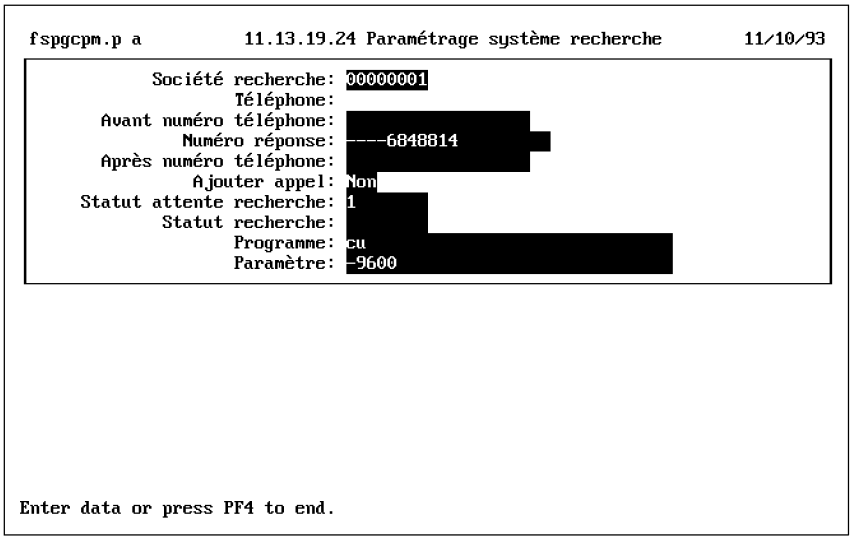


Fig. 11-15. **Paramétrage système recherche**

Les valeurs dans Paramétrage système recherche (11.13.19.24) définissent les paramètres de connexion avec votre application de communication (par exemple, cu pour les systèmes UNIX).

Tableau 11-6

Champ	Valeur	Explication
Société recherche		Code défini dans MAINT des fournisseurs (2.3.1).
Téléphone	#	Numéro de téléphone de la société de recherche.
Avant numéro téléphone	#	Préfixe de la séquence de numérotation pour le modem.
Numéro réponse	#	Numéro que le technicien doit composer pour répondre à l'appel. Actuellement, vous ne pouvez spécifier qu'un seul numéro de réponse.
Après numéro téléphone	#	Suffixe de la séquence de numérotation pour le modem.
Ajouter appel		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Statut attente recherche		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Statut recherche		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Programme		Chemin d'accès et nom de programme pour l'application de communication (par exemple, cu pour les systèmes UNIX).
Paramètre	#	Débit exprimé en bauds pour la transmission.

Planification de la maintenance préventive

Dans la version 7.3, la fonction MAINT des contrats SAV (11.5.13) vous permet de créer des programmes de maintenance préventive en intégrant pleinement cette étape dans la gestion des contrats de service après-ventes. Un programme de maintenance préventive représente un ensemble de dates et de procédures associées pour la maintenance d'un produit de façon organisée. Le programme de maintenance préventive définit une série de visites que doit effectuer un technicien sur la durée du contrat de service. Par exemple, un produit couvert par un contrat d'une année peut exiger une maintenance d'une fréquence bimensuelle. Un programme de maintenance préventive pour ce produit va donc comprendre six visites annuelles.

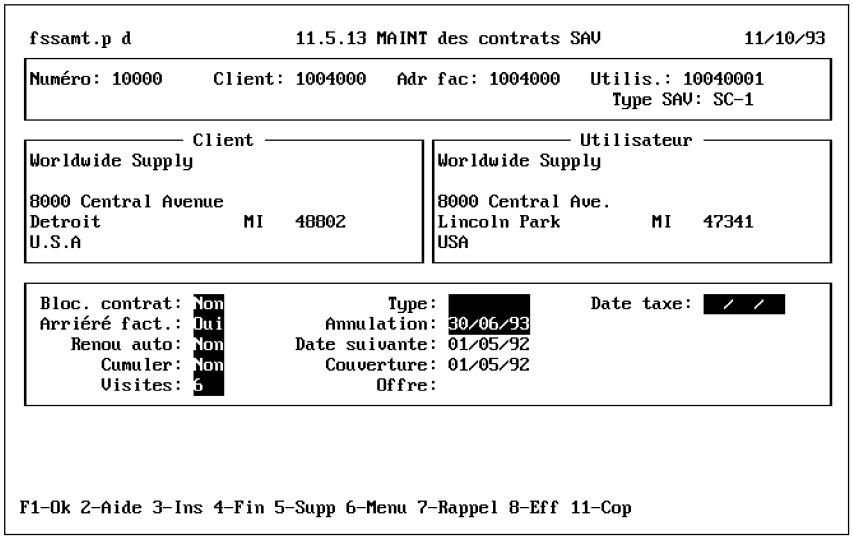


Fig. 11-16. Champ "Visites" de l'écran MAINT des contrats SAV

Pour créer un programme de maintenance préventive dans MAINT des contrats SAV, vous commencez par enregistrer dans le champ "Visites" le nombre des visites de service planifiées pour le contrat. Gardez à l'esprit le fait que ce nombre représente un paramètre général qui vaut pour l'ensemble du contrat ; vous pouvez ensuite affecter à des lignes individuelles couvertes par ce contrat de service après-ventes des programmes de maintenance préventive spécifiques.

Remarque Si vous ne spécifiez aucune valeur dans le champ "Visites", le système saute l'étape de planification de la maintenance pré- ventive.

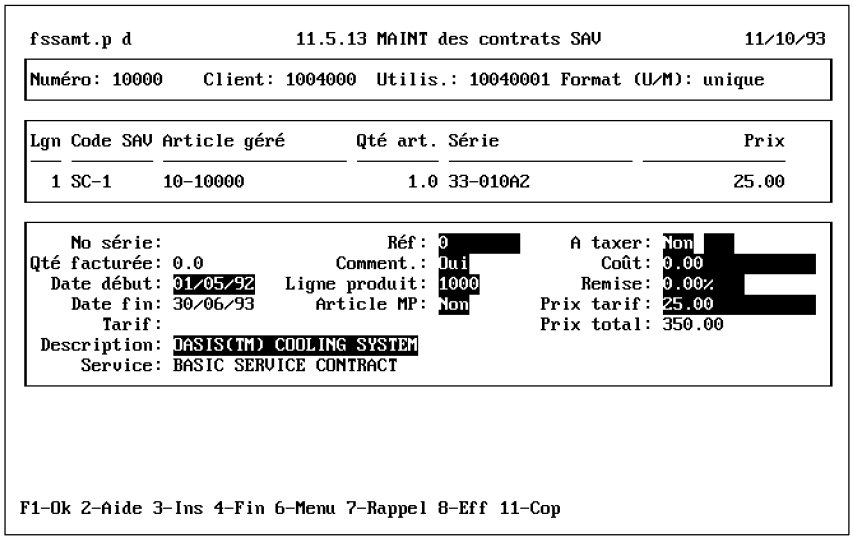


Fig. 11-17. Modification du champ "Visites" par ligne de contrat

Dans le cadre du processus normal de gestion des contrats, vous entrez des lignes en indiquant leurs codes service, leurs prix, etc. Pour chaque ligne, la fenêtre inférieure affiche, entre autres, un champ "Visites contrat" et un champ "Visites". Le champ "Visites contrat" est pour affichage uniquement, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas modifier sa valeur (vous avez entré cette valeur auparavant). Le champ "Visites" concerne la ligne particulière. Considérez les points suivants :

- Si une ligne requiert le même nombre de visites que le contrat, laissez dans le champ "Visites" la valeur 0. Ainsi, toutes les lignes utilisant le programme de maintenance préventive défini pour l'ensemble du contrat vont être couvertes par les mêmes appels.

- Si une ligne requiert un programme de maintenance préven tive spécifique, indiquez un nombre différent dans le champ "Visites". Un appel en attente et un programme de maintenance préventive distincts vont être générés pour cette ligne.

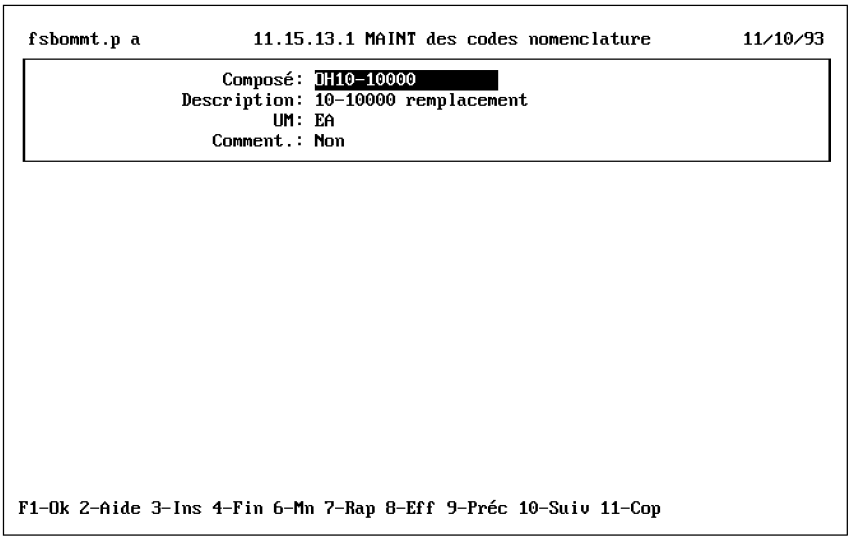


Fig. 11-18. **Programme de maintenance préventive pour une ligne de contrat**

Après l'entrée de chaque ligne, le système affiche son programme de maintenance préventive. Le système ne génère que l'appel de service initial, en lui affectant un numéro d'identification (ID) et en le planifiant pour la première date de maintenance préventive.

Si vous modifiez la date d'un appel de maintenance préventive, le système n'ajuste pas automatiquement la date correspondante du programme défini pour le contrat de service. Dans ce cas, il est possible que vous vouliez mettre à jour les dates ultérieures du programme pour le contrat. Vous pouvez le faire en supprimant le programme existant et en entrant de nouvelles dates pour créer un nouveau programme. Supposons que vous avez un appel planifié pour le 1er septembre 1993 et une seconde visite planifiée pour le 1er décembre 1993. Vous ne traitez cet appel que le 20 septembre 1993. Vous devez alors modifier la date de la seconde visite pour la reporter au 20 décembre 1993. Dans ce cas, il est nécessaire de créer un nouveau programme sur le contrat de service pour l'article, en supprimant la date planifiée du 1er décembre 1993 et en entrant une date pour le 20 décembre 1993. Vous devez effectuer cette opération avant de procéder à la clôture du premier appel ; sinon, un appel va déjà être planifié pour le 1er décembre 1993.

Remarque Si vous modifiez le programme de maintenance préventive défini pour un article (par exemple, vous changez le nombre de visites concernant une ligne après la création du programme), l'appel de maintenance préventive généré n'est pas modifié. En outre, un second programme de maintenance préventive distinct va être créé pour le même article. Nous déconseillons donc de modifier des dates planifiées auxquelles des appels sont déjà associées. Nous déconseillons aussi de changer le nombre de visites pour une ligne après avoir créé un contrat. Cependant, vous pouvez modifier les dates pour des visites de maintenance préventive futures (celles auxquelles des appels ne sont pas encore associées).

Remarque Le champ relatif au type de nomenclature ne sert que pour référence dans la version 7.3. Il est destiné à permettre de définir des procédures (gammes) et des listes d'articles (nomenclatures) spécifiques pour chaque visite.

Gestion d'informations par défaut pour les appels

La version 7.3 contient une nouvelle fonction, MAINT données par défaut appels (11.13.10), qui vous permet d'enregistrer des informations par défaut pour les nouveaux appels. Si votre département d'assistance clients doit traiter de nombreux appels, il s'avère utile que le système soit en mesure de prédéfinir certaines informations lorsque vous entrez les données afférentes aux appels.

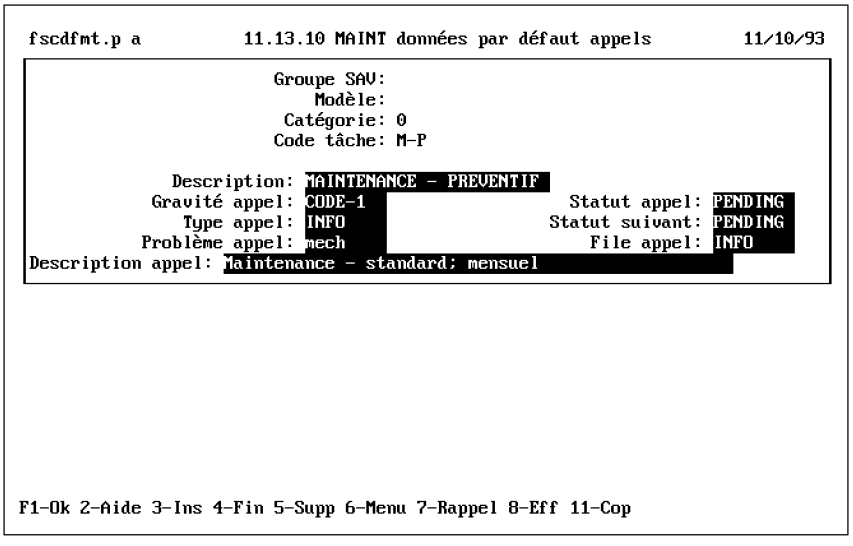


Fig. 11-19. **Ecran MAINT données par défaut appels**

En outre, la fonction MAINT données par défaut appels vise à permettre d'automatiser les modalités de création des appels. Auparavant, vous ne pouviez créer des appels que dans MAINT des appels SAV (11.13.1). Désormais, grâce à la fonction de planification de la maintenance préventive, vous pouvez aussi créer (en fait planifier) des appels avec MAINT des contrats SAV. Les prochaines versions de MFG/PRO vont étendre ce processus automatisé de création d'appels à d'autres modules.

Pour mettre en oeuvre la fonction MAINT données par défaut appels de façon à couvrir les méthodes futures en matière de création d'appels, le système utilise deux nouveaux types d'information : catégories d'appel et codes tâche.

Catégorie d'appel

En général, les sociétés d'une certaine importance reçoivent et suivent des appels provenant de nombreuses sources, et tous ces appels concernent des sujets différents : problèmes relatifs aux produits, informations commerciales, réponses à des opérations de télémarketing, etc. Le module Service après-ventes évolue afin de permettre le traitement des appels de tout genre, pas uniquement les appels propres à l'assistance technique. A cet effet, la version 7.3 établit les bases pour le suivi des appels selon leur origine. Les catégories d'appel définissent ce point d'origine.

Une seule catégorie d'appel ("0") est nécessaire pour gérer tous les cas de figure dans cette version de MFG/PRO.

Codes tâche

Les codes tâche représentent des sous-ensembles des catégories d'appel. Ils définissent le type exact de travail concernant un appel. A nouveau, la version 7.3 ne fait qu'établir les bases pour la mise en oeuvre complète des codes tâche, en réservant cinq types différents (affichés dans la fenêtre relative au détail de la création des appels de Paramétrage service après-ventes). Parmi ces cinq types, deux seulement sont actuellement utilisés.

Tableau 11-7

Code tâche	Description
Maintenance préventive	Les appels créés pour les programmes de maintenance préventive reçoivent ce code tâche.
Mise à jour	Inutilisé. Destiné aux appels concernant des mises à jour/mises à niveau logicielles ou matérielles.
Installation	Inutilisé. Destiné aux appels concernant des installations initiales de matériel (par exemple, ordinateurs, climatiseurs).
Corrective	Inutilisé. Destiné aux mises au point logicielles ou à toute situation où un défaut de conception doit être corrigé.
Technique	Tout appel créé dans MAINT des appels SAV reçoit ce code tâche.

Dans les versions futures, les codes tâche pourront aussi se voir associer des informations de contrat et de facturation.

Remarque La version 7.3 n'utilise pas les champs "Groupe SAV" et "Modèle" dans MAINT données par défaut appels.

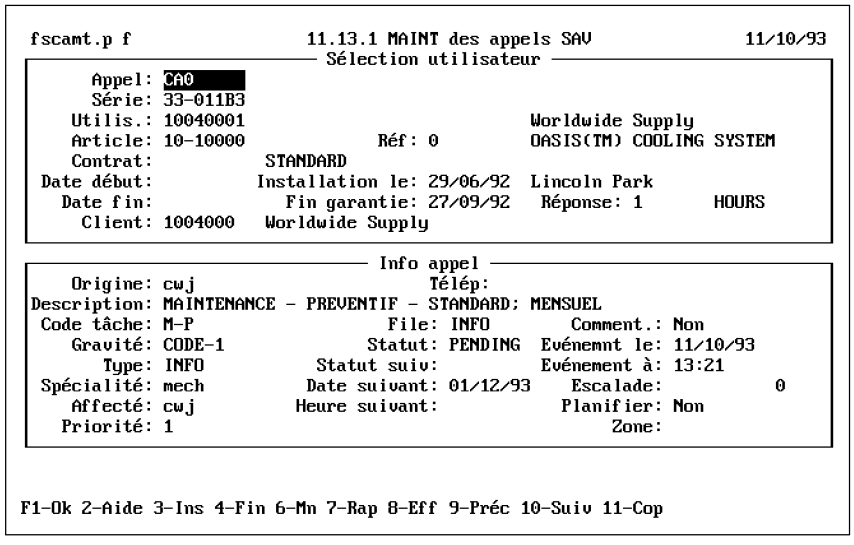


Fig. 11-20. **Ecran MAINT des appels SAV (11.13.1)**

Lorsque vous exécutez MAINT des appels SAV (11.13.1), les informations par défaut des appels apparaissent dans la fenêtre relative aux données de l'appel. Les informations affichées dépendent de :

1. La fonction qui a créé l'appel, et
2. L'éventuelle existence d'informations par défaut définies pour le code tâche concerné.

Les appels créés directement depuis MAINT des appels SAV possèdent le code tâche technique, les informations par défaut définies pour ce code tâche étant donc automatiquement affichées pour ces appels. Les appels créés par la fonction de planification de la maintenance préventive possèdent le code tâche maintenance préventive.

Mise en oeuvre des informations par défaut

Pour utiliser les informations par défaut des appels, définissez les paramètres généraux et champs suivants :

1. **Définissez une catégorie d'appel (ca_category).** Comme indiqué précédemment, le système n'utilise actuellement qu'une seule catégorie d'appel, définie par le champ ca_category dans les paramètres généraux. Nous suggérons une valeur de 0 pour ce champ.

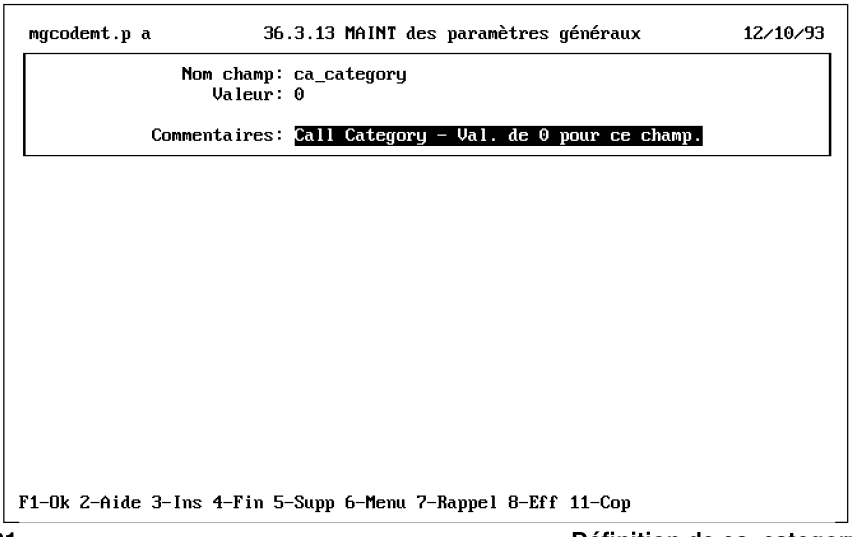


Fig. 11-21. Définition de ca_category

2. **Définissez les types d'appel (calltype).** Dans MAINT des paramètres généraux, définissez les types d'appel (par exemple, "GENERAL", "BOGUE", etc.). Il est probable que vous ayez déjà plusieurs types d'appel définis si vous utilisiez auparavant le module Service après-ventes.

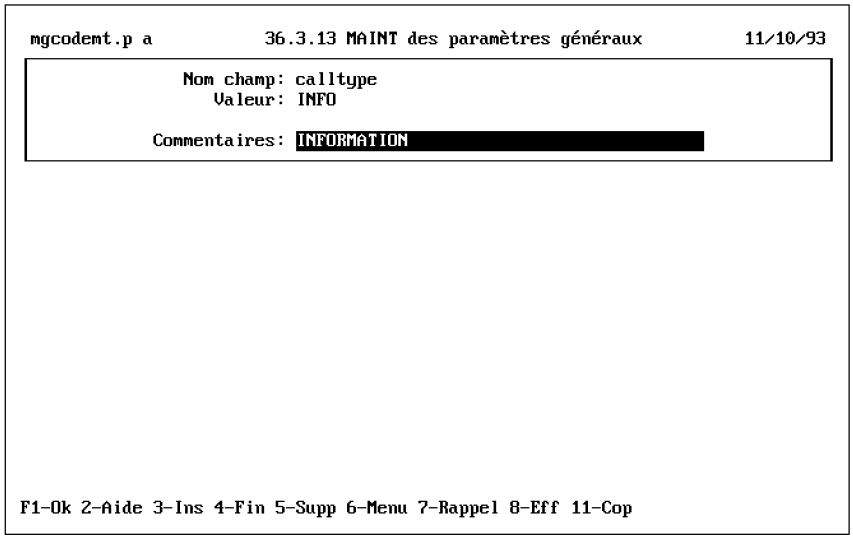


Fig. 11-22. **calltype Definition**

3. **Définissez les codes tâche dans MAINT des paramètres généraux.** Comme indiqué précédemment, le système n'uti-lise actuellement que deux codes tâche. Définissez des valeurs pour le code tâche maintenance préventive (par exemple, "MP") et le code tâche technique (par exemple, "TECH") pour le champ ca_int_type.

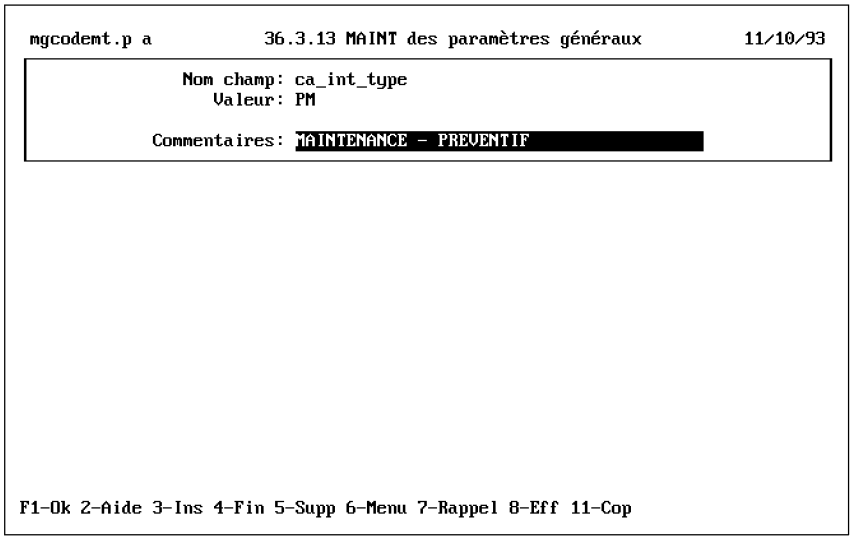


Fig. 11-23. **Définition du code tâche maintenance préventive**

4. **Entrez les valeurs pour les champs relatifs aux codes tâche maintenance préventive et technique** dans Paramétrage service après-ventes (11.24).

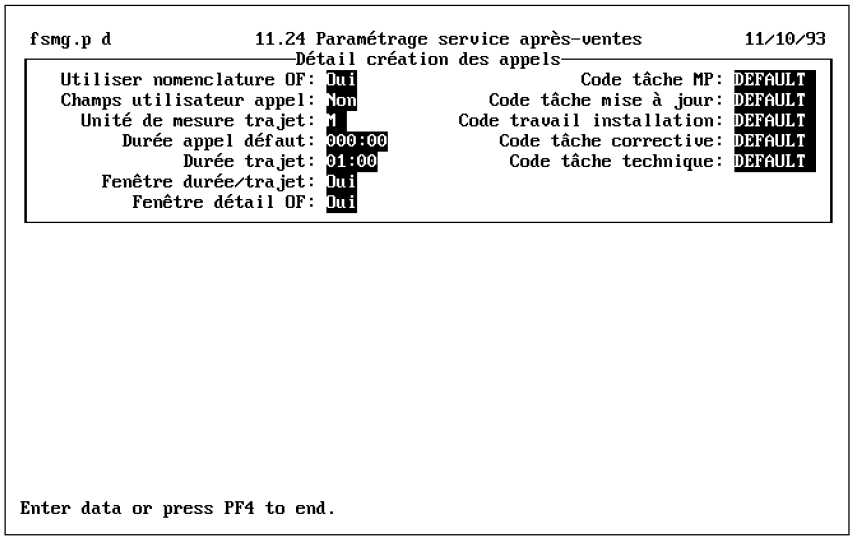


Fig. 11-24. **Définition des codes tâche**

5. **Définissez les informations par défaut des appels** dans MAINT données par défaut appels (11.13.10).

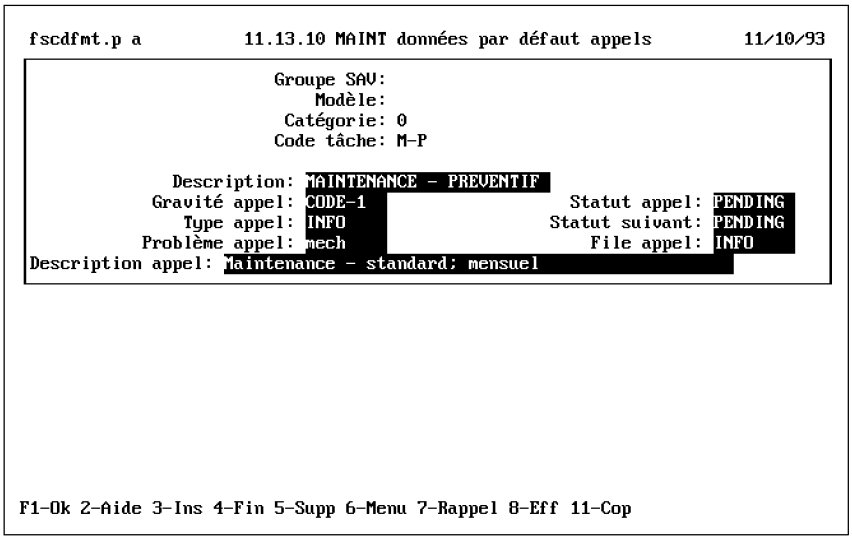


Fig. 11-25. **Définition des informations par défaut des appels**

Tableau 11-8

Champ	Valeur	Explication
Groupe SAV		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Modèle		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Catégorie	#	Une seule catégorie, "0", est actuellement disponible. Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ ca_category.
Code tâche		Le type de tâche que l'appel concerne. Le système n'utilise actuellement que les codes tâche maintenance préventive ("PM") et technique ("TECH"). Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ ca_int_type.
Gravité appel		Niveau de gravité pour l'appel. Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ ca_severity.
Type appel		Le type d'appel. Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ ca_type.

Champ	Valeur	Explication
Problème appel		Le type de problème sous lequel l'appel peut être classé. Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ fsskill.
Statut appel		Premier statut pour l'appel (par exemple, "ATTENTE").
Statut suivant		Le prochain statut que l'appel va prendre après son activation (par exemple, "OUVERT").
File appel		La file d'attente à laquelle l'appel va être affectée (par exemple, "CLIENT").
Description	Texte	Une brève description pour le type d'appel.

Nomenclatures et gammes de service après-ventes

Avant la version 7.3, le module Service après-ventes ne procurait pas tous les outils de gestion nécessaires dans les domaines suivants :

- Les techniciens du service après-ventes devaient se baser sur les descriptions du problème à l'origine de l'appel pour déterminer les articles dont ils avaient besoin et les modalités de réparation de l'article en question.
- Les articles retournés depuis les sites du parc installé exigeaient souvent des révisions détaillées et une reconstruction. Le module Service après-ventes ne disposait pas de moyens pour gérer ces procédures.
- Des procédures de maintenance standard, requises par la planification de la maintenance préventive, n'étaient pas disponibles.
- Le suivi de la main-d'oeuvre et des opérations d'atelier pour les activités de service après-ventes devait être effectué via les fonctions standard de gestion de la fabrication dans MFG/PRO.

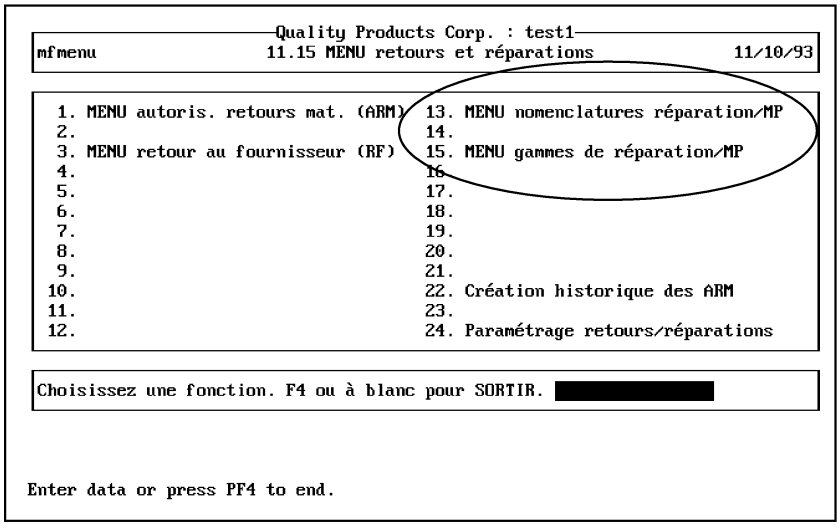


Fig. 11-26. **Ecran MENU retours et réparations**

Dans la version 7.3, les fonctions propres aux nomenclatures et gammes de service après-ventes comblent ces lacunes en adaptant les fonctions existantes provenant des modules Nomenclatures et Gammes/centres de charge. Ces fonctions vont donc sembler
familières à la plupart des utilisateurs de MFG/PRO.

Avant d'examiner ces nouvelles fonctions, veuillez noter que les termes nomenclature et gamme désignent des entités différentes dans le module Service après-ventes et dans les autres modules du système :

- Dans les autres modules du système, une nomenclature représente une liste complète des matières premières, composants ou sous-ensembles qui constituent un article, et une gamme représente un ensemble d'étapes pour la fabrication d'un article.
- Dans le module Service après-ventes, une nomenclature de réparation/ maintenance préventive est une liste des articles de remplacement pour un article,

et une gamme de réparation/ maintenance préventive est un ensemble d'étapes pour la réparation ou la maintenance d'un article.

Mise en oeuvre des nomenclatures et gammes

1. **Définissez les codes nomenclature (11.15.13.1).** Dans le module Service après-ventes, vous pouvez créer des nomenclatures pour tout article susceptible d'être réparé ou maintenu. Vous pouvez associer plusieurs nomenclatures à un article donné, particulièrement s'il existe un programme de maintenance préventive pour cet article.

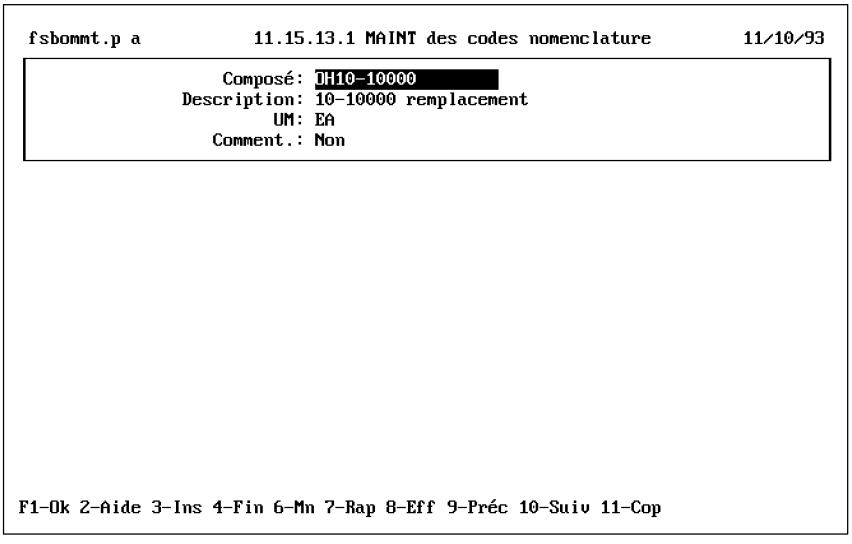


Fig. 11-27. Ecran MAINT des codes nomenclature

Le point primordial en matière de définition des codes nomen clature consiste à déterminer le nombre des nomenclatures (combinaisons d'articles) qu'un article donné va exiger. Considérons comme exemple le climatiseur Oasis dans la base de données MFGDEMO. Si vous créez pour cet article un programme de maintenance préventive qui requiert trois visites par contrat, vous devez alors créer trois nomenclatures de maintenance préventive spécifiques. L'unité peut aussi être retournée à l'usine pour révision, durant laquelle le moteur, le tableau de commande, l'évaporateur et d'autres composés de base sont remplacés. Vous devez aussi créer une nomenclature spécifique pour ce processus, car aucune des

nomenclatures
de maintenance préventive ne va suffire pour une révision complète.

Vous devez accorder une attention particulière aux modalités de dénomination des codes nomenclature. La figure ci-dessous contient quelques suggestions pour les nomenclatures de réparation ou de maintenance préventive.

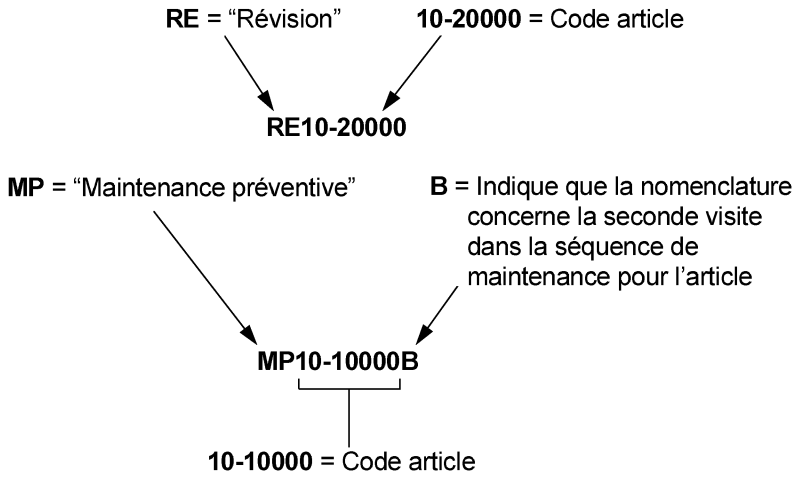


Fig. 11-28. **Suggestions de dénomination des nomenclatures ou gammes**

Idéalement, un code nomenclature doit identifier l’article, le type de la nomenclature (réparation ou maintenance préventive) et la séquence d’utilisation (pour les nomenclature de maintenance préventive uniquement).

Tableau 11-9

Champ	Valeur	Explication
Nomenclature	Texte	Le code identifiant une nomenclature de réparation ou de maintenance préventive spécifique. Ce code devrait respecter les conventions de dénomination décrites ci-dessus.
Description	Texte	Brève description du code nomenclature.
UM	EA, CS, etc.	Unité de mesure, normalement "EA" pour unité.

2. **Définissez les nomenclatures (11.15.13.5).** Associez des composants au code nomenclature. Dans le champ "Compo-sant", vous pouvez entrer tout article défini dans le fichier articles (appuyez sur F2 pour afficher une fenêtre contenant une liste des articles existants), ou vous pouvez spécifier une autre nomenclature.

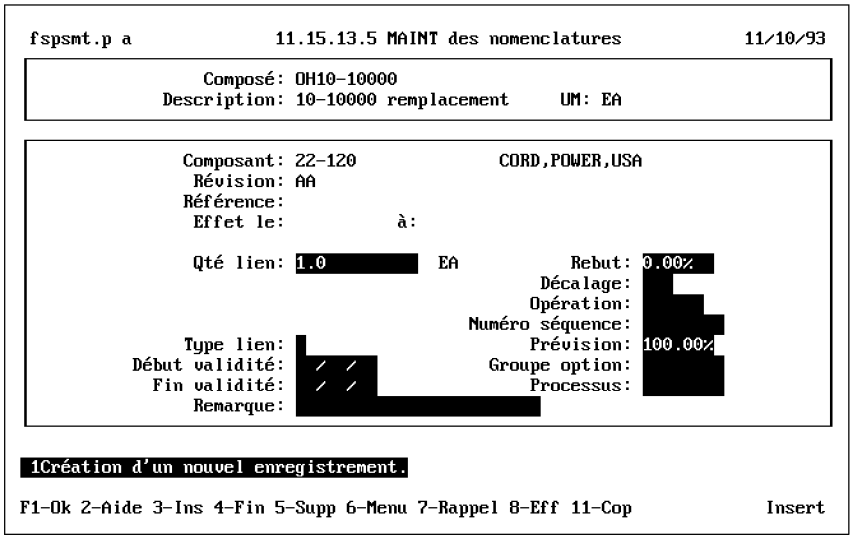


Fig. 11-29. **Ecran MAINT des nomenclatures**

Tableau 11-10

Champ	Valeur	Explication
Composé		Le code nomenclature de réparation ou de maintenance préventive.
UM	EA, KG, etc.	Unité de mesure de l'article ; pour réfé-rence uniquement.
Composant		Code article identifiant le composant dans le nomenclature. Vous pouvez indiquer un autre code nomenclature.
Référence		Permet à un même composant de figurer plusieurs fois dans la nomenclature.
Date effet	Date	Première date à laquelle ce lien composé/ composant doit prendre effet.

Champ	Valeur	Explication
Quantité par	#	Quantité du composant nécessaire pour créer une unité de la nomenclature du composé.
Type lien	A blanc, A, D, X, P, O	Le code type de lien définissant comment le lien composé/composant est utilisé. Ce champ est normalement laissé à blanc.
Début validité	Date	Date à laquelle la nomenclature devient valide.
Fin validité	Date	Date à laquelle la nomenclature cesse d'être valide.
Rebut	%	Pourcentage de ce composant dont le rebut est prévu durant le processus de création du composé.
Décalage	#	Nombre de jours ouvrés entre la date de début de la création du composé et la date de besoin du composant.
Opération	#	L'opération de gamme ou de processus au cours de laquelle le composant est utilisé.
Numéro séquence	#	Sert à éditer les composants de nomen-clature dans une séquence différente de celle définie pour le composant.
Prévision	%	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Groupe option		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Processus		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.

3. **Définissez les centres de charge pour le service après-ventes (11.15.15.5).** Vous devez définir au moins un centre de charge pour les activités de service après-ventes, car le suivi de la main-d'oeuvre et des charges est effectué via des centres de charge.

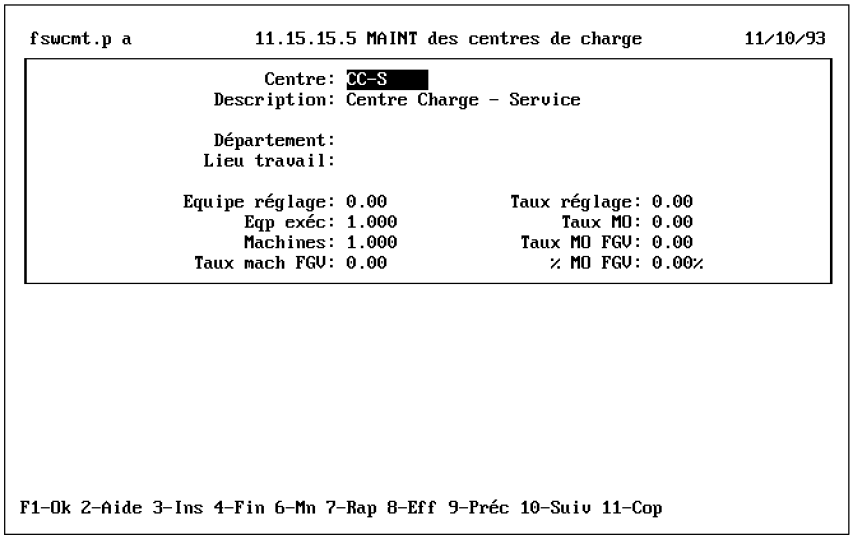


Fig. 11-30. **Ecran MAINT des postes de charge**

Veuillez noter qu'un centre de charge de service après-ventes ne correspond pas nécessairement à un emplacement physique ; en fait, il peut juste représenter toutes les activités de service effectuées sur site. Hormis le champ concernant le code du centre de charge, tous les champs sont facultatifs. Si vous produisez un état des centres de charge incluant un centre défini dans le module Service après-ventes, toutes les valeurs dans ces champs vont figurer sur l'état. Sinon, le mo-dule Service après-ventes n'utilise pas ces valeurs.

Tableau 11-11

Champ	Valeur	Explication
Centre	Texte	Le code du centre de charge pour le service après-ventes.
Département		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Lieu travail		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Equipe réglage		Ne concerne pas le service après-ventes.

Champ	Valeur	Explication
Equipe exécution	#	Nombre de personnes dans le centre de charge ; ce champ doit avoir comme valeur 1 pour le traitement du service après-ventes.
Machines		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Taux mach FGV		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Taux réglage		Sert uniquement pour les ordres de réparation.
Taux MO		Sert uniquement pour les ordres de réparation.
Taux MO FGV		Sert uniquement pour les ordres de réparation.
% MO FGV		Sert uniquement pour les ordres de réparation.

4. **Définissez les opérations standard de service après- ventes (11.15.15.9)**. Une opération standard de service après-ventes représente une description d'une tâche de maintenance préventive ou de réparation, et figure sur l'état des pro-blèmes à l'origine des appels destiné aux techniciens (généré par IMPR des fiches d'appel, 11.13.4). Par exemple, une opé-ration standard de maintenance préventive pour le climatiseur Oasis peut consister à remplir le réservoir qui dans l'unité contient le liquide réfrigérant, et vous pouvez donc créer une opé-ration standard dénommée "LIQUIDE" pour cette tâche. Vous devez définir en tant qu'opération standard tout ce qui peut être considéré comme une tâche générale de maintenance ou de réparation.

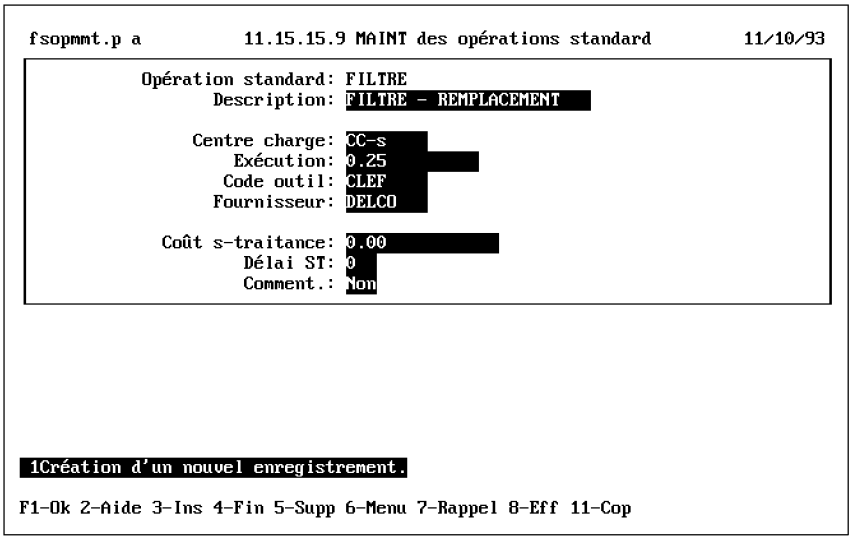


Fig. 11-31. **Ecran MAINT des opérations standard**

Comme pour les nomenclatures, le nom de l'opération standard doit être aussi descriptif que possible. Contrairement aux nomenclatures de réparation ou de maintenance préventive, les opérations standard ne sont pas spécifiques à un article. Par exemple, vous pouvez avoir une opération standard dénommée "REGLAGE" susceptible d'être appliquée à tous les appels de service pour toute une ligne de produit.

Tableau 11-12

Champ	Valeur	Explication
Opération standard		Code défini par l'utilisateur.
Centre charge		Le centre de charge de service après- ventes sous lequel l'opération est classifiée.
Temps exécution	#	La durée exprimée en heures nécessaire pour effectuer l'opération.
Code outil		Code facultatif pour un outil particulier ou un consommable utilisé dans l'opé ration. Figure sur l'état des problèmes à l'origine des appels.
Fournisseur		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Destiné à définir un code fournisseur pour une opération de sous-traitance.
Coût soustraitance		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Délai ST		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
Commentaires	Texte	Etapes détaillées pour l'opération.

5. **Définissez les gammes de service après-ventes (11.15.15.13).** Une gamme de service après-ventes repré-sente la séquence des étapes nécessaires pour effectuer une tâche de réparation/maintenance. Cette séquence peut comprendre un nombre quelconque d'opérations standard, ou elle peut simplement correspondre à une série de tâches diverses (par exemple, ajustements mineurs).

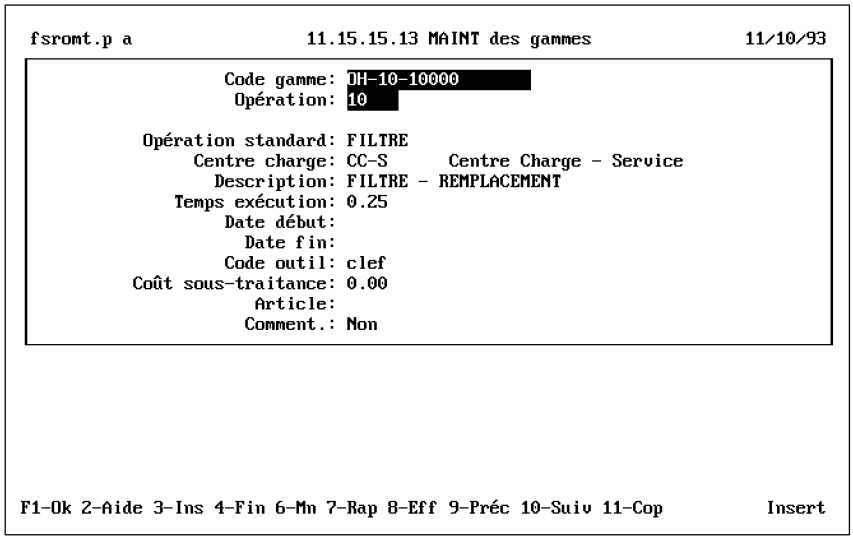


Fig. 11-32. **MAINT des gammes**

Lorsque vous définissez une gamme de service après-ventes, commencez par lui affecter un code gamme. Les codes gamme doivent respecter des conventions de dénomination similaires à celles décrites pour les codes nomenclature de réparation ou de maintenance préventive. Associez des opérations au code gamme dans l'ordre où elles doivent être effectuées. Les commentaires figurent sur l'état des problèmes à l'origine des appels destiné aux techniciens (11.13.4), et doivent décrire chaque opération en détail.

Tableau 11-13

Champ	Valeur	Explication
Code gamme		Le code identifiant la gamme. Ce code ne peut correspondre à une gamme déjà définie dans le module Gammes/centres de charge.
Opération	#	Le numéro qui identifie où l'opération se déroule dans la séquence de la gamme.
Opération standard		Si vous créez une opération spécifique (par exemple, nettoyage des conduits), sautez ce champ en appuyant sur Enter. Si vous entrez une valeur dans ce champ, le système affiche l'information pour l'opération standard.
Centre charge		Correspond par défaut à la valeur définie, le cas échéant, pour l'opération standard. Si vous créez une opération spécifique, vous devez néanmoins spécifier un centre de charge de service après-ventes valable.
Description	Texte	Brève description de l'opération. Correspond par défaut à la valeur définie, le cas échéant, pour l'opération standard. Si vous créez une opération spécifique, vous devez devez entrer une valeur dans ce champ.
Temps exécution	#	Durée approximative nécessaire pour effectuer l'opération.
Date début	Date	Date de début de validité pour l'opération.
Date fin	Date	Date de début de validité pour l'opération.
Code outil		Correspond par défaut à la valeur définie, le cas échéant, pour l'opération standard. L'outil associé à l'opération peut être un outil ou une substance consommable. Ce champ fait l'objet d'une validation de paramètre général sur la base de la valeur du champ ro_tool.
Coût sous-traitance		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Destiné à enregistrer le coût de sous-traitance pour l'opération.
Article		Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Destiné à enregistrer le code article ou le code nomenclature à utiliser durant l'opération.
Commentaires	O/N	Instructions détaillées pour l'opération.

Utilisation des nomenclatures et des gammes

Après avoir défini les nomenclatures et les gammes, vous pouvez les associer à des articles spécifiques avec MAINT des articles installés (11.1.7). Si l'indicateur d'article réparable a pour valeur "Oui", le système affiche une fenêtre relative aux données de réparation, au sein de laquelle vous pouvez spécifier une nomenclature et une gamme de réparation, ainsi qu'un fournisseur.

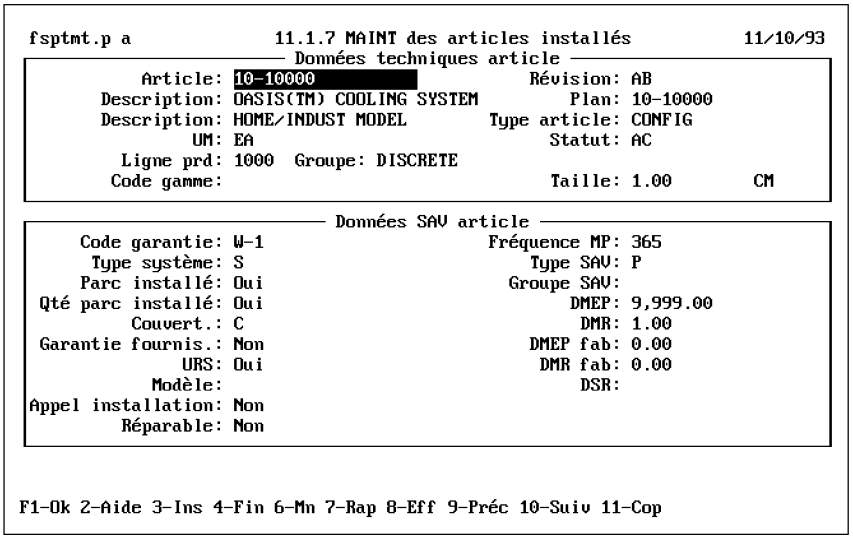


Fig. 11-33. **Données de service après-ventes dans MAINT des articles installés**

Lorsque vous créez un appel pour l'article dans MAINT des appels SAV, le système affiche automatiquement, dans une fenêtre de détail de l'ordre de fabrication, les informations propres à la nomenclature et la gamme de réparation.

De même, pour les appels de maintenance préventive (créés dans MAINT des contrats SAV), le système affiche les données de la nomenclature et la gamme de maintenance préventive par défaut. Lorsque vous créez le contrat de service, vous devez donner la valeur "Oui" à l'indicateur d'article de maintenance préventive associé à chaque ligne. La fenêtre de détail de l'ordre de fabrication, dans MAINT des appels SAV, va cette fois-ci afficher les données de la nomenclature et la gamme de maintenance préventive par défaut.

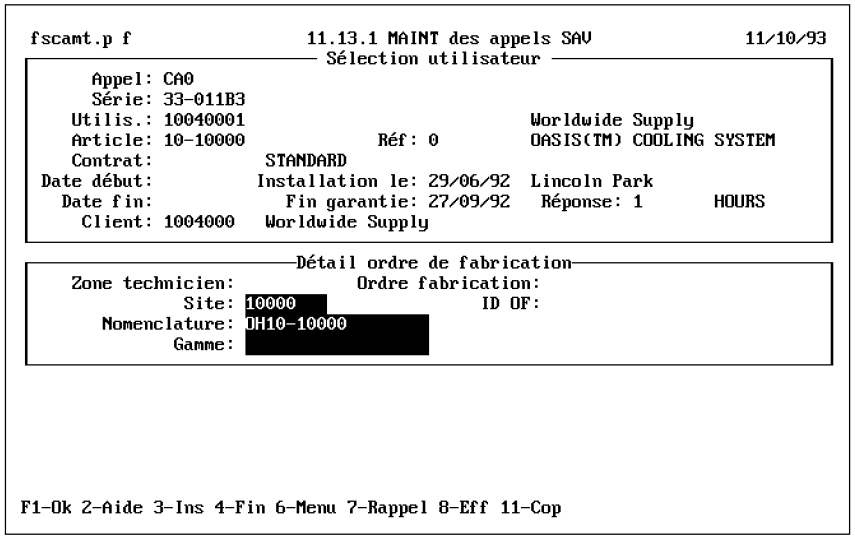


Fig. 11-34. Détail de l'ordre de fabrication dans MAINT des appels SAV

Si votre société traite les réparations et la maintenance différemment selon le site, chaque site peut utiliser des nomenclatures et des gammes de service après-ventes spécifiques. La fonction MAINT articles du parc par site (11.1.8) vous permet d'associer différentes nomenclatures et gammes aux articles pour chaque site.

Impression des fiches d'appel

Le résultat final de tout ce processus de définition apparaît lorsque le technicien produit l'état des problèmes à l'origine des appels (IMPR des fiches d'appel, 11.13.4). Cet état indique l'article en question, une description du problème, les opérations de la gamme et les nomenclatures. La figure ci-dessous illustre une partie d'un état des problèmes à l'origine des appels.

```
Code article : 10-10000          Série : abc100
Emplacement :
Nomenclature : PM10-10000A
       Gamme : pm10-10000a

T  Composant  Description              Prévu Réel     Outil
--  ----------  ------------------------  -------  --------  --------
OP    10        Remplacer filtres         0.1 _____  CLEF
                Remplacer toutes filtres :
                1) Retirer le filtre principal d'admission d'air et remplacer le joint
                   d'étanchéité.  Vérifier que le joint épouse parfaitement le rebord.
                2) Installer le nouveau filtre à air principal et remplacer le couvercle.

OP    20        Remplacer/régler          0.5 _____
                Vérifier que la courroie du compresseur ne présente aucun signe de
                déterioration.  Remplacer par la courroie de rechange standard
                10-45AS10-100.  Sinon, régler la tension (le jeu maximum autorisé
                est de 1 cm.

OP    30        Nettoyer                  0.25 _____ BROSSE
                Retirer les dépôts de poussière  autour du moteur et sur le système
                d'écoulement.  Essuyez les excès d'huile sur l'axe de poulie du
                ventilateur.  Ne pas utiliser d'eau ou de solvants !
```

Fig. 11-35. **Etat partiel provenant de IMPR des fiches d'appel (11.13.4)**

Probablement, les techniciens vont vérifier leur approvisionnement en articles avant de se préparer à traiter l'appel. Veuillez noter le champ "Réel" où les techniciens peuvent inscrire le temps réel consacré à l'exécution de chaque étape.

Etat des revenus différés de contrat

L'état des revenus différés de contrat (produit par la fonction fssarp07.p) est destiné à permettre au comptable en charge du service après-ventes de déterminer, pour toute date de base donnée, quel est le revenu différé ou accumulé pour tout contrat facturé. Cela peut ne pas concerner les contrats mensuels, mais cela va certainement s'appliquer aux contrats trimestriels ou annuels qui sont facturés en avance.

Quand le règlement pour l'ensemble de la période est reçu en avance, il est possible de n'enregistrer qu'une petite partie comme revenu. Le solde doit être enregistré, via une écriture de journal manuelle, sur un compte de passif. Comme vous "devez" toujours la couverture pour le reste de la période à venir, vous ne pouvez pas vraiment traiter le règlement comme un revenu réel.

Cet état permet au comptable d'examiner régulièrement les contrats de service après-ventes pour déterminer le montant de revenu qu'il doit accumuler, et le montant qu'il peut enregistrer, via une écriture de journal, comme revenu réel.

L'écran de saisie pour l'état est illustré ci-dessous et permet à l'utilisateur de sélectionner en détail les contrats qui sont considérés.

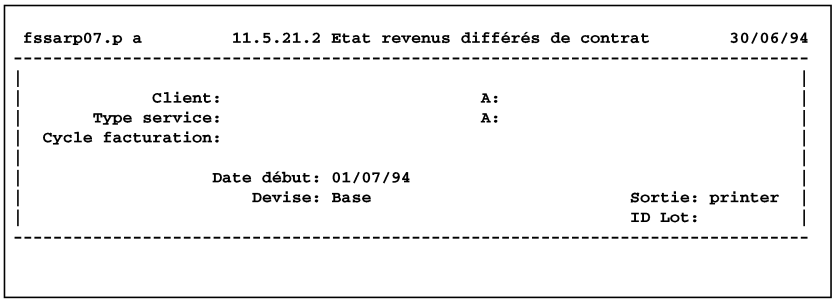


Fig. 11-36.

Sur la base des paramètres en entrée ci-dessus, l'état produit les résultats suivants :

```
fssarp07.p a           11.5.21.2 Etat revenus différés de contrat        30/06/94
Page 1

                          Date de base: 01/07/94


Contrat    Utilis. Dev. Cyc Début    Fin      Fact suiv   Fact   Réalisé  Différé
---------- -------- ---- --- -------- -------- --------- ------  -------- --------
110        00000001 usd  ann 01/05/94 30/04/95 01/05/95    1476       250     1226


                                       Total service:    1476       250     1226
```

Fig. 11-37.

Considérons les calculs effectués par le système.

Le contrat numéro 110 porte sur un article pour un montant mensuel de 1230,00 francs. Le montant total facturé pour le contrat est égal à 14.760,00 francs, 12 mois à l'avance. Nous savons qu'il s'agit d'une facturation annuelle car le code cycle de facturation (colonne "Cyc" sur l'état) est 'an' (année), et que ce code cycle indique à la fonction de facturation de facturer 12 fois le montant de la ligne de contrat. Ainsi, le montant facturé est de 14.760,00 francs.

La couverture pour le contrat débute le 01/05/94 (date de début) et s'achève le 30/04/95 (date de fin). Comme il s'agit d'une facturation annuelle, la fonction d'édition, en utilisant le 01/07/94 comme date de base, effectue le calcul suivant :

Mnt total contrat	**= Facturé**
Facturé / 365 jours	**= Montant par jour**
Jours couverts	**= Date de base - Date de début**
Réalisé	**= Facturé - (Jours couverts * Montant par jour)**
Différé	**= Facturé - Réalisé**

Fig. 11-38.

Traduisons ces éléments en nombres :

Facturé	**= 1476,00**
Facturé / 365 jours	**= 4,04**
Jours couverts	**= 62 (note 1)**
250,00	**= 4,04 * 62 (note 2)**
1226,00	**= 1476,00 - 250,00**

Note 1 : Le système convertit 01/07/94 en 182 au format julien et 01/05/94 en 120 auformat julien, puis soustrait 120 de 182.

Note 2 : Le calcul exact égal á 250,48 est arrondi.

Fig. 11-39.

Modifications de menu

Tableau 11-14

De		A	
11.1.19	MAINT des techniciens SAV	11.13.17.1	
11.1.21	MAINT spécialités techniciens	11.13.17.2	
11.13.21	Transfert appels clos en hist.	11.13.21	Création historique appels clos
11.13.17.10	MAINT programmes de travail	11.13.17.10	Programme de travail temporaire **(NOUVEAU dans version 7.3K)**

Nouvelles fonctions

Tableau 11-15

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
11.1.19	MAINT jours fériés zone SAV	fsfshamt.p
11.1.20	INTERRO jours fériés zone SAV	fsfshaiq.p
11.1.22	MAINT options contrat/garantie	fsptwmt.p
11.3.22	Reconst. fichiers configurations	fseuisb.p
11.13.3	INTERRO détail des appels	fscaiq.p
11.13.5	IMPR appels avec historique	fscarp02.p
11.13.6.5	MAINT codes statut de demande	fssrsmt.p
11.13.6.6	INTERRO codes statut de demande	fssrsiq.p
11.13.10	MAINT données par défaut appels	fscdfmt.p
11.13.15	MENU des escalades d'appel	
11.13.15.1	MAINT des escalades d'appel	fsesmt.p
11.13.15.2	INTERRO des escalades d'appel	fsesiq.p
11.13.15.13	Gestion des escalades d'appel	fsesmgr.p
11.13.15.24	Paramétrage escalades d'appel	fsescpm.p
11.13.17	MENU des techniciens	
11.13.17.1	MAINT des techniciens	fsegmt.p
11.13.17.2	MAINT spécialités techniciens	fsegsmt.p
11.13.17.4	Modification codes technicien	fsengcg.p
11.13.17.5	MAINT codes statut disponibilité	fsessmt.p
11.13.17.7	MAINT programmes de service	fseshmt.p

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
11.13.17.8	INTERRO programmes de service	fseshiq.p
11.13.17.10	MAINT programmes de travail	fsegdmt.p
11.13.17.11	INTERRO programmes de travail	fsegdiq.p
11.13.17.12	EDIT programmes de travail	fsegrp01.p
11.13.17.13	MAINT des programmes d'appel	fsegtmt.p
11.13.17.14	INTERRO des programmes d'appel	fsegrp02.p
11.13.17.16	MAINT couverture jours fériés	fsfshemt.p
11.13.17.17	INTERRO couverture jours fériés	fsfsheiq.p
11.13.17.19	MAINT programmes sur appel	fsocmmt.p
11.13.17.20	INTERRO programmes sur appel	fsocmiq.p
11.13.17.24	Paramétrage programme technicien	fsegcpm.p
11.13.19	MENU recherche des techniciens	
11.13.19.1	Lancement système de recherche	fspghmt.p
11.13.19.2	Mise à jour statut de recherche	fspghup.p
11.13.19.3	INTERRO système de recherche	fspghiq.p
11.13.19.24	Paramétrage système recherche	fspgcpm.p
11.15.13	MENU nomenclatures réparation/MP	
11.15.13.1	MAINT des codes nomenclature	fsbommt.p
11.15.13.2	INTERRO des codes nomenclature	fsbomiq.p
11.15.13.3	EDIT des codes nomenclature	fsbomrp.p
11.15.13.5	MAINT des nomenclatures	fspsmt.p
11.15.13.6	INTERRO des nomenclatures	fspsiq.p
11.15.13.7	EDIT des nomenclatures	fspsrp.p
11.15.13.9	Copie de nomenclatures	fspscp.p
11.15.13.13	INTERRO des listes à servir	fspkiq.p
11.15.15	MENU gammes de réparation/MP	
11.15.15.5	MAINT des postes de charge	fswcmt.p
11.15.15.6	INTERRO des postes de charge	fswciq.p
11.15.15.7	EDIT des postes de charge	fswcrp.p
11.15.15.9	MAINT des opérations standard	fsopmmt.p
11.15.15.10	INTERRO des opérations standard	fsopmiq.p
11.15.15.13	MAINT des gammes	fsromt.p
11.15.15.14	INTERRO des gammes	fsroiq.p
11.15.15.15	EDIT des gammes	fsrorp.p
11.15.15.17	Copie des gammes	fsrocp.p

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
11.17.19	Réimpression facture contrat SAV **(NOUVEAU dans version 7.3K)**	fssairp.p
11.25.6	Régénérer programmes techniciens **(NOUVEAU dans version 7.3K)**	utsfeng.p
11.25.8	Blank Lot Serial Inventory Transfer **(NOUVEAU dans version 7.3L**)	uxfslotr.p
11.25.9	Service Contract and Service Quote Comment Conversion **(NOUVEAU in 7.3L)**,	uxsccmt.p
11.25.10	RMA Ship Date Correction **(NOUVEAU in 7.3L)**,	uxrmddat.p

Fonctions supprimées

Tableau 11-16

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
11.13.22	Transfert appels clos en hist.	fscarp.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 11-17

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINT types de contrat SAV	Code tâche	Vous permet d'associer différents types de frais et montants de couverture pour le service après-ventes, sur la base du code tâche défini pour un appel. Dans la version 7.3, tous les appels sont classés par catégorie selon leur code tâche (par exemple, les appels générés dans MAINT des appels SAV utilisent le code tâche technique ; les appels générés par la fonction de planification de la maintenance préventive dans MAINT des contrats SAV utilisent le code tâche maintenance préventive). Reportez-vous à la section intitulée "Planification de la maintenance préventive" pour de plus amples détails sur les codes tâche.
INTERRO des statuts d'appel	Stt suiv	Code statut suivant à affecter aux appels.

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINT des offres SAV	Cumuler	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour cumuler la facturation du contrat.
	Visites	Nombre de visites couvertes par le contrat de service.
	Type	Facultatif ; type de visite couverte par le contrat (par exemple, réparation, maintenance préventive).
MAINT des contrats SAV	Cumuler	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour cumuler la facturation du contrat.
	Visites	Nombre de visites couvertes par le contrat de service.
	Type	Facultatif ; type de visite couverte par le contrat (par exemple, réparation, maintenance préventive).
	Imprimer contrat	Nouveau libellé pour le champ "Imprimer offre". (NOUVEAU dans version 7.3K)
Paramétrage des contrats SAV	Site contrat	Site par défaut responsable du traitement des contrats de service après-ventes.
MAINT adresses utilisateur	Code technicien	Technicien principal affecté à l'utilisateur.
	Second technic.	Technicien secondaire affecté à l'utilisateur.
	Groupe technicien	Code facultatif pour regrouper des techniciens de service après-ventes.
	Zone SAV	Identifie le centre de service après-ventes responsable pour l'utilisateur.
	Escalade	Indique un ensemble d'étapes pour le traitement des appels provenant de l'utilisateur. Reportez-vous à la section intitulée "Escalade d'appel' dans ce chapitre pour de plus amples informations.

(continué)

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINT adresses utilisateur (continué)	Longueur trajet (UM)	Nombre de kilomètres ou de miles entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service. L'unité de mesure correspond par défaut à celle définie dans Paramétrage service après-ventes (11.24).
	Durée trajet	Durée du trajet, exprimée en heures et minutes, entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service.
	Type nom	Pour référence uniquement ; [P] indique que la personne désignée dans le champ "Nom" représente le contact principal pour l'utilisateur. Affiché dans les fenêtres Adresse client et Utilisateur. Nom tri. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
MAINT de appels SAV	Escalade (Séquence)	Détermine pour l'appel le statut suivant, la file d'attente suivante, ainsi que la date et l'heure d'événement suivantes. Le code escalade correspond par défaut à la valeur définie dans Paramétrage service après-ventes (11.24) ; si vous remplacez ce code, soyez conscient que vous aurez à modifier manuellement la date et l'heure suivantes dans la mesure où, actuellement, le système ne recalcule pas automatiquement ces valeurs.
	Programme	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous voulez que le système vérifie la disponibilité du technicien pour l'appel. Cette valeur correspond par défaut à celle définie dans Paramétrage service après-ventes (11.24).
	Durée estimée	Durée estimée (heures/minutes) de l'appel.
	Longueur trajet (UM)	Nombre de kilomètres ou de miles entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service. L'unité de mesure correspond par défaut à celle définie dans Paramétrage service après-ventes (11.24).
(continué)	Durée trajet	Durée du trajet, exprimée en heures et minutes, entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service.

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINT de appels SAV (continué)	Technicien	La fenêtre concernant la disponibilité des techniciens affiche les techniciens suggérés par le système pour traiter l'appel. Le système base cette sélection sur les critères spécifiés dans MAINT des techniciens SAV (11.13.17.1). Avant de suggérer un technicien pour un appel, le système contrôle les enregistrements de programme et de jour férié pour déterminer si le technicien est disponible.
	Pts	Donnée calculée sur la base des valeurs de point définies pour les critères d'affectation des techniciens dans Para-métrage programme technicien (1.13.17.24). Le technicien dont le "score" est le plus élevé figure en première position sur la liste des techniciens que le système a suggérés pour l'appel.
	Prb	La valeur "Oui" indique que le technicien possède le code spécialité adéquat pour traiter l'appel.
	Zone	Zone de service après-ventes.
	Dim-Sam	Ces champs affichent les heures déjà planifiées pour le technicien.
	Zone technicien	Pour affichage uniquement. Zone de service après-ventes pour le technicien affecté à l'appel.
	Site	Site de stockage qui fournit les articles de remplacement et les services de réparation pour l'appel.
	Gamme SAV	Sert à la fonction de planification de la maintenance préventive (MAINT des contrats SAV). Ce code est défini dans MAINT des nomenclatures (11.15.15.1) et MAINT des gammes (11.15.15.13).
(continué)	Nomenclature SAV	Sert à la fonction de planification de la maintenance préventive (MAINT des contrats SAV). Ce code est défini dans MAINT des nomenclatures (11.15.15.1) et MAINT des gammes (11.15.15.13).

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINT de appels SAV (continué)	Ordre fabrication	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	ID OF	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Imprimer appel	Si cet indicateur a pour valeur "Oui" dans la fenêtre de mise à jour des appels, vous pouvez imprimer un appel sans quitter la fonction MAINT des appels SAV. (NOUVEAU dans version 7.3K)
IMPR des fiches d'appel	Nouvelle ligne	Sert à modifier l'ordre des articles de service après-ventes sur les états des problèmes à l'origine des appels pour qu'il coïncide avec l'ordre prévu des tâches. Si l'appel concerne quatre articles et que l'article 1 doit être placé en troisième position, vous devez d'abord placer l'article 4 en cinquième position en entrant la valeur 5 dans le champ "Nouvelle ligne". Placez ensuite l'article 3 en quatrième position de la même façon. Enfin, placez l'article 1 en troisième position. Vous ne pouvez pas placer un article sur une ligne déjà occupée par un autre article. Cependant, vous pouvez placer un article au début de la liste en entrant 0 dans le champ "Nouvelle ligne".
MAINT des demandes SAV	Note	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
MAINT des factures SAV	Client	Code adresse du client.
MAINT des techniciensSAV	Code technicien	Correspond par défaut au matricule employé. Vous permet de désigner un matricule employé distinct pour le service après-ventes.
	Programme	Programme de travail par défaut pour le technicien.
	Technicien site	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si le technicien visite les installations de l'utilisateur.
	Appels par jour	Nombre moyen d'appels par jour que le technicien peut traiter. Sert en relation avec le champ "Points disponible" dans Paramétrage programme technicien (11.13.17.24) pour établir des priorités concernant les modalités d'affectation des techniciens aux appels.

Nom de l'écran	Champ	Explication
MAINTdes ARM	Client	Code adresse du client.
	Utilisateur	Utilisateur pour le client (dans la fenêtre d'en-tête).
	Point FOB	Prend par défaut la valeur du champ correspondant dans le paramétrage des commandes clients. (NOUVEAU dans version 7.3K)
	Cons prév	Oui, la prévision est consommée au niveau de la ligne d'ARM. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
Paramétrage retours/réparations	Site main-oeuvre défaut	Site de réparation par défaut.
	Afficher comptes ARM	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les comptes/centres de coût de ventes et de remise sur ventes apparaissent dans la fenêtre concernant le détail des articles lors des transactions de sortie et de réception sur autorisation de retour matières. Selon la valeur de l'indicateur "Ligne produit article" dans Paramétrage service après-ventes (11.24), ces comptes correspondent par défaut à ceux définis pour la ligne de produit associée au contrat de service après-ventes ou à l'article.
	Consommer prév	Si vous entrez Oui, la prévision est consommée au niveau de la ligne d'ARM. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
Paramétrage service après-ventes	Ligne produit article	Détermine si les transactions d'autorisation de retour matières et de contrat de service après-ventes sont imputés à des comptes de fabrication ou à des comptes de service après-ventes. Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les comptes de comptabilité générale correspondent par défaut à ceux définis pour la ligne de produit associée à l'article. S'il a pour valeur "Non", les comptes correspondent par défaut à ceux définis pour la ligne de produit associée au contrat.

(continué)

Nom de l'écran	Champ	Explication
Paramétrage service après-ventes (continué)	Champs utilisateur contrat	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le système copie automatiquement les données pour les champs définis par l'utilisateur depuis le contrat de service après-ventes vers la facture en attente. Auparavant, vous deviez créer des programmes personnalisés pour effectuer cette opération.
	Programmer nouveaux appels	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" afin d'activer la fonction d'affectation des techniciens pour les nouveaux appels.
	Période appels ouverts	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Niveau système appels	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Imprimante escalade	Imprimante par défaut (dédiée) pour les escalades d'appel.
	Utiliser escalade	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour activer la fonction d'escalade d'appel.
	Escalade défaut	Code escalade par défaut pour MAINT des appels SAV (11.13.1).
	ID escalade messages	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Pause programme escalade	Nombre de secondes que la fonction Gestion des escalades d'appel (11.13.15.13) attend avant de recommencer un cycle.
	Urgence escalade	Spécifie si le système peut définir les paramètres concer-nant la date et l'heure du statut suivant en dehors des heures normales de couverture pour le service après-ventes. Si cet indicateur a pour valeur "Non", la valeur de ces para-mètres est toujours calculée au sein des heures normales de couverture pour le service après-ventes. Si cet indicateur a pour valeur "Oui", les deux conditions ci-dessous existent :
	(continué)	

Nom de l'écran	Champ	Explication
Paramétrage service après-ventes (continué)	Urgence escalade (continué)	1. Quand un appel est initialement créé avec MAINT des appels SAV, vous pouvez définir les paramètres concernant la date et l'heure du statut suivant au-delà des heures de couverture spécifiées pour le type de service. Supposons que le programme de service correspond à une semaine type de 40 heures, avec comme horaire quotidien 8:00-17:00, et que le champ "Temps avec ce statut" a comme valeur une heure pour la première séquence d'escalade. Si un appel est enregistré à 16:55 le vendredi, la fonction Gestion des escalades d'appel va planifier la date et l'heure du statut suivant à 17:55 le même jour. 2. Quand vous exécutez Gestion des escalades d'appel, le système escalade l'appel sur la base d'un cycle de 24 heures au lieu de prendre en compte les heures de couverture pour le type de service. La fonction Gestion des escalades d'appel va définir la date et l'heure du statut suivant sans considérer le programme de couverture pour le service après-ventes.
	Codes erreur	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" afin d'afficher une fenêtre en incrustation pour enregistrer les codes problème concernant les appels (11.13.1).
	Utiliser manque appel	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Utiliser nomenclature OF	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Champs utilisateur appel	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
(continué)	Unité de mesure trajet	[K]ilomètres ou [M]iles ; sert dans MAINT adresses utilisateur (11.10) et MAINT des appels SAV (11.13.1) pour désigner la distance entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service après-ventes.

Nom de l'écran	Champ	Explication
Paramétrage service après-ventes (continué)	Durée appel défaut	Durée moyenne de l'appel ; définit la valeur par défaut pour MAINT des appels SAV (11.13.1).
	Durée trajet défaut	Désigne la distance entre l'installation de l'utilisateur et le centre de service après-ventes.
	Fenêtre durée/trajet	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" afin d'enregistrer la durée de l'appel, la distance du trajet et la durée du trajet dans MAINT des appels SAV (11.13.1).
	Fenêtre détail OF	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" afin d'enregistrer le détail de l'ordre de fabrication dans MAINT des appels SAV (11.13.1).
	Code tâche MP	Type d'appel par défaut pour la maintenance préventive. Ce champ était intitulé "Type appel MP" dans la version 7.3A (11.24).
	Code tâche mise à jour	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Ce champ était intitulé "Type appel mise à jour" dans la version 7.3A (11.24).
	Code tâche installation	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Ce champ était intitulé "Type appel installation" dans la version 7.3A (11.24).
	Code tâche corrective	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3. Ce champ était intitulé "Type appel corrective" dans la version 7.3A (11.24).
	Code tâche technique	Type d'appel par défaut pour les tâches techniques. Ce champ était intitulé "Type appel technique" dans la version 7.3A (11.24).
	Code garantie	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Frais garantie	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Code contrat	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.
	Code facturable	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3
(continué)	Type frais service	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3.

Nom de l'écran	Champ	Explication
Paramétrage service après-ventes (continué)	Code exonération	Code indiquant que le client va être exonéré de tout frais sur une autorisation de retour matières (11.24).
	Type service gratuit	Type pour le service après-ventes gratuit (11.24).
	Site outil	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3 (11.24).
	Emplacement outil	Ce champ n'est pas utilisé dans la version 7.3 (11.24).
	Technicien principal	Cet indicateur n'est pas utilisé dans la version 7.3 (11.24). Si vous donnez à cet indicateur la valeur "Oui" dans la fenêtre des détails de création des appels et qu'un appel est créé pour un utilisateur final pour lequel un technicien principal a été défini c'est ce technicien qui sera affecté à l'appel. **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
	Charger nomenclature std	Nouveau libellé pour le champ Nomenclature si défaut. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
	Charger nomenclature dispo	Nouveau libellé pour le champ Utiliser nomenclature. **(NOUVEAU dans 7.3L)**
	Code fonds commerce	Nouveau libellé pour le champ Code exonération. **(NOUVEAU dans 7.3L)**
Liste colisage	Site!Emplacement	Nouveau libellé pour l'en-tête de colonne Emplacement à Site!Emplacement. (NOUVEAU dans version 7.3K)

Chapitre 12
Distribution

Introduction

La version 7.3 permet de gérer plus facilement les processus de création, de transfert et d'archivage des demandes inter-sites.

Fonctions essentielles

Transfert de besoins sans connexion des bases de données : Dans les versions précédentes de MFG/PRO, la fonction de calcul des besoins de distribution ne fonctionnait que lorsque les bases de données du site fournisseur et du site demandeur étaient connectées. Dans la version 7.3, vous pouvez exécuter la fonction de calcul des besoins de distribution même lorsque les bases de données sont déconnectées. Plusieurs nouvelles fonctions vous permettent d'importer ou d'exporter des demandes inter-sites, et de vous assurer que ces demandes n'ont pas été modifiées durant la période de déconnexion. Ces fonctions existaient déjà dans la version 7.2C. (F952)

Suppression/archivage des demandes et besoins inter-sites : Sur certains sites de distribution, le nombre des demandes inter-sites s'élèvent très rapidement. Des fonctions de suppression/archivage ont été créées pour la base de données du site demandeur (Supp/Arch demandes inter-sites, 12.15.23) et du site fournisseur (Supp/Arch besoins inter-sites, 12.17.23).

NOUVEAU dans version 7.3G—Annulation d'allocations détaillées pour des emplacements avec une quantité en stock négative : Pour les ordres de

distribution, vous pouvez désormais annuler une allocation détaillée qui a été effectuée pour un emplacement dont la quantité en stock est négative. (GH26)

NOUVEAU dans version 7.3G—Traitement par le calcul des besoins de distribution du reste pour les demandes partiellement satisfaites : Auparavant, les demandes inter-sites partiellement satisfaites étaient automatiquement annulées quand la demande était confirmée (pour une quantité inférieure à celle demandée) par le site fournisseur. Cela obligeait à réexécuter le calcul des besoins de distribution ou à créer manuellement l'enregistrement de besoin. La fonction de calcul traite désormais le reste représenté par la différence entre les quantités de la demande et de la confirmation. (GI98)

NOUVEAU dans version 7.3I—Calcul du coût moyen pour les expéditions sur ordre de distribution : Le système calcule désormais le coût moyen si les groupes de coûts définis pour les sites expéditeur et client utilisent cette méthode de calcul. Le coût moyen n'est recalculé qu'au moment du transfert des articles d'un site à l'autre. Les sites peuvent figurer dans la même base de données ou dans des bases différentes.

Si les sites expéditeur et client n'ont pas la même monnaie, le système utilise le taux de change défini avec la fonction MAINT des taux de change (26.1). (FP87, FR66)

NOUVEAU dans version 7.3K—Comptes de marchandises en transit supprimés : Les marchandises en transit ne sont plus imputées à un compte et un centre de coût distincts, mais font désormais l'objet d'un suivi via les comptes et centres de coût de stock de ligne de produits ou de détail de stock de ligne de produits. Ces modifications ont un impact sur les fonctions MAINT sites (1.1.13), MAINT des demandes inter-sites (12.15.1), Confirm. des besoins inter-sites (12.17.1) et MAINT ordres de distribution (12.17.14), où les deux champs correspondants ont été supprimés.

Nous conseillons aux sociétés utilisant la méthode de calcul des coûts moyens de définir les mêmes comptes et centres de coût pour le stock de ligne de produits dans MAINT lignes de produits (1.2.1) et le détail de stock de ligne de produits dans MAINT comptes de stock (1.2.13) afin d'éviter des écarts éventuels dans les soldes des comptes.

Si vous possédez du stock en transit durant la mise en oeuvre de la version 7.3K ou ultérieurement, vous devrez exécuter le programme utilitaire utdsgit.p pour ajuster tous les ordres en transit. Dans un environnement à bases de données multiples, si une base n'est pas disponible, utdsgit.p crée un fichier d'exception et, une fois la connexion rétablie, vous devez exécuter un utilitaire de remplacement, utdsgitb.p, pour effectuer les modifications dans cette base. Si vous installez ce programme de correction sans mettre à jour tout le système, le programme de correction F0PZ doit aussi être installé. (F0DX)

NOUVEAU dans version 7.3K—Option de réception de la quantité totale ajoutée à la fonction de réception des ordres de distribution : L'option "Tout recevoir" dans la fonction Réception ordre de distribution (12.15.20) permet de déterminer la quantité à recevoir. Si vous entrez "Oui", cette quantité correspond à la quantité ouverte pour chaque ligne d'ordre de distribution (l'opérateur peut entrer toutes les différences). Si vous entrez "Non", la quantité à recevoir est mise à zéro et l'opérateur doit saisir toutes les quantités reçues. (F0K4)

NOUVEAU dans version 7.3K—Bon de livraison ajouté à l'état des ordres DRP en transit : Une colonne contenant le numéro du bon de livraison a été ajoutée à la fonction EDIT ordres en transit (12.15.14). (F0BQ)

NOUVEAU dans version 7.3K—Impression des commentaires relatifs aux ordres de distribution et demandes inter-sites : Les commentaires entrés dans les fonctions MAINT ordres de distribution (12.17.14) et MAINT des demandes inter-sites (12.15.1) figurent désormais sur les états correspondants. Ceux concernant les ordres de distribution sont imprimés durant l'exécution des fonctions EDIT ordres de distribution (12.17.16), IMPR ordres de distribution (12.17.18) et IMPR liste à servir des ordres (12.17.19), et ceux concernant les demandes inter-sites sont imprimés sur l'état des demandes inter-sites (12.15.3). (F0BF)

NOUVEAU dans version 7.3K—Contrôle de la mise à jour des articles DRP dans les sites de réception : Un champ relatif à la mise à jour des indicateurs de CBN a été ajouté à la fonction MAINT réseau de transport (12.5.5). Le calcul des besoins de distribution peut utiliser cette fonction pour déterminer quels sites de réception (dans les mêmes bases de données) prendre en compte. Tout changement effectué dans la fonction MAINT réseau de transport met à "Oui" les indicateurs "MRP req" pour les articles DRP dans tous les sites de réception. Comme les

exécutions du DRP peuvent prendre beaucoup de temps, nous vous conseillons de n'entrer "Oui" pour le champ "MAJ indic. CBN" que si les changements ont un impact sur le calcul des besoins de distribution.

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification du site de transit dans la fonction Confirm. des besoins inter-sites : Vous pouvez désormais modifier le site de transit dans la fonction Confirm. des besoins inter-sites (12.17.1). (F0QJ)

NOUVEAU dans version 7.3L—Etat des stocks en transit limité aux articles inter-sites : La fonction EDIT des stocks en transit peut désormais être paramétrée de telle sorte qu'elle ne tienne compte que des articles figurant sur une demande inter-sites. Ceci permet de réduire le nombre d'enregistrements que le programme doit examiner si vous n'indiquez pas de plage d'articles. Si vous entrez Oui pour le nouveau champ Articles demande IS seuls, la recherche est limitée aux articles faisant l'objet d'une demande inter-sites. Si vous entrez Non, tous les articles correspondant à la plage indiquée sont examinés. N'entrez Non pour ce champ que si vous transférez des articles vers ou depuis des emplacements en transit manuellement. (F0R4)

NOUVEAU dans version 7.3L—Détails d'expédition disponibles pour les réceptions d'ordres de distribution : Un champ a été modifié pour améliorer la réception des expéditions dans le module Distribution. Le champ Tout recevoir dans la fonction Réception ordre de distribution (12.15.20) a été remplacé par le champ Utiliser infos expédition. Il permet de déterminer si vous voulez utiliser les détails complets d'expédition pour les quantités et détails d'article par défaut à recevoir ou seulement les articles et les quantités totales durant la réception, comme c'est normalement le cas lors d'un chargement CIM.

Si vous donnez à l'indicateur Utiliser infos expédition la valeur Oui, toutes les données de sortie pour l'ordre contenues dans la fonction Expédition ordre de distribution sont chargées dans la fonction Réception ordre de distribution. Le système attribue au champ Qté à recevoir la valeur du champ Qté ouv. et tous les détails d'article (numéros de lot/série, références ou emplacements) sont conservés et affichés dans la fenêtre multi-entrées. Vous pouvez modifier les articles, quantités ou détails d'article des réceptions si nécessaire, ou accepter l'expédition complète comme réception par défaut.

Dans les cas où les détails d'expédition ne sont plus disponibles (par exemple, quand un programme de stockage est utilisé pour réceptionner l'expédition et que des données modifiées sont alors chargées via l'interface CIM dans la fonction Réception ordre de distribution), donnez à l'indicateur Utiliser infos expédition la valeur Non. Le champ Qté lancée affiche alors les quantités expédiées et la quantité à recevoir est mise à zéro.

Si vous utilisez un chargement CIM pour les réceptions d'ordre de distribution, vous pouvez recevoir un nombre quelconque d'articles sans limites de quantités au cours d'une même transaction de réception tant qu'aucun numéro de lot/série, aucun emplacement ou aucune référence ne sont associés aux articles. Quand vous chargez des articles multi-lots/séries, multi-emplacements ou multi-références, vous ne pouvez réceptionner qu'un seul lot/série, un seul emplacement ou une seule référence par transaction de réception. Si vous réceptionnez une seconde fois un même article avec les mêmes détails, le second enregistrement de réception remplace le premier.

Au moment de la réception, les quantités et détails d'articles reçus sont comparés aux détails d'expédition et chaque fois qu'il y a concordance, le système réduit les quantités en transit. Si les valeurs sont différentes (par exemple, la quantité reçue est inférieure à la quantité à recevoir ou vous utilisez un numéro de lot ou de série différent), les détails d'expédition ne sont pas mis à jour. Vous pouvez examiner ces détails pour un ordre en réexécutant la fonction Réception ordre de distribution et en donnant à l'indicateur Utiliser infos expédition la valeur Oui. Les écarts et toutes les erreurs doivent être annulés en utilisant des quantités négatives. (G0VC)

NOUVEAU dans version 7.3L—MRP/DRP combinés : Deux nouveaux champs, Calcul synchronisé et Code synchronisation, vous permettent désormais d'exécuter plusieurs calculs des besoins nets/de distribution (CBN/CBD) simultanément, notamment si vous possédez des systèmes multiprocesseurs symétriques. Vous pouvez alors exécuter une session par machine pour un code synchronisation donné et pour une base de données.

Si vous ne possédez pas d'ordinateurs de ce type, les programmes de calcul des besoins nets et des besoins de distribution révisés pourront malgré tout être exécutés correctement car ils ont été réécrits et restructurés et peuvent fonctionner de manière plus rapide.

Pour exécuter un calcul synchronisé, utilisez l'un des six programmes de calcul des besoins nets ou de distribution existants. Ouvrez plusieurs vues du programme et définissez un site, un article, etc. pour chaque vue. Donnez à l'indicateur Calcul synchronisé la valeur Oui, entrez le même code synchronisation pour chaque vue, puis exécutez chacune d'entre elles.

Durant l'exécution synchronisée, le système crée un fichier de travail principal contenant tous les enregistrements nécessitant une planification, puis met à jour les codes de niveau inférieur. Chaque session débute ensuite par la sélection du premier enregistrement disponible dans le fichier de travail, le système planifiant d'abord les articles de plus bas niveau. Quand un article est planifié, l'indicateur MRP/DRP requis est réinitialisé de telle sorte qu'aucune replanification ne survienne lors d'une autre session. Quand le système planifie le niveau le plus bas durant une session, il attend que les autres sessions aient terminé la planification du même niveau. Toutes les sessions planifient ensuite le niveau suivant, etc., jusqu'à ce que tous les articles soient planifiés.

Si vous exécutez les sessions en utilisant des critères de sélection identiques (par exemple, la même plage de sites), elles replanifient toutes l'enregistrement disponible suivant. Ce traitement s'avère être le plus efficace, car chaque fois que la planification d'un niveau est terminée pour une session, le système doit uniquement attendre qu'elle le soit également pour les autres sessions avant de pouvoir planifier le niveau suivant. Si vous exécutez une session pour chaque site ou pour des plages de sites distinctes et qu'un niveau est planifié, le système doit attendre que la session la plus longue ait planifié tous les articles du même niveau. Si un site possède plusieurs articles à un niveau donné, plusieurs ordres sont créés et même si une machine est utilisée par un autre processus, il arrive que les ressources du système soient temporairement sous-exploitées. L'avantage d'exécuter des sessions en utilisant des plages distinctes réside dans le fait que les états de contrôle impriment les articles planifiés selon les plages indiquées pour les différentes sessions.

Les codes synchronisation permettent d'identifier un calcul synchronisé. Toutes les sessions utilisant le même code accèdent au même fichier de travail. Une session exécutée avec un code synchronisation différent ne tient pas compte des sessions exécutées en même temps et peut entraîner des problèmes de blocage et des traitements en double. Il est possible d'entrer un code synchronisation à blanc.

Vous pouvez encore gagner en efficacité en exécutant l'une des sessions en mode non synchronisé dans certains cas. Par exemple, si un site de réception DRP génère un besoin concernant deux autres sites sans répondre à un besoin en retour, vous pouvez donner à l'indicateur de calcul synchronisé pour la session de réception la valeur Non. Dans ce cas, la planification pour le site de réception débute avant l'exécution des calculs pour les sites fournisseurs, ces derniers attendant uniquement que le premier site génère le besoin DRP approprié. Une fois le besoin créé, les deux sites fournisseurs exécutent alors leurs calculs sans attendre la fin du premier calcul. Une fois encore, il serait plus efficace d'exécuter trois calculs synchronisés pour la même plage de sites ; cependant, l'utilisation de plages de sites distinctes rend la lecture des états de contrôle plus aisée.

Limites

L'exécution combinée des calculs du MRP/DRP ne fonctionne pas avec les bases de données Oracle. La sélection d'enregistrements par plusieurs sessions dans un fichier de travail et la possibilité de ne pas planifier le même article en même temps requiert un système de verrouillage des enregistrements disponible avec Progress, mais pas avec les bases Oracle. Si vous exécutez ces calculs avec une base Oracle, il en résultera des traitements en double et des blocages éventuels entre sessions, comme c'était le cas dans MFG/PRO avant l'ajout de l'option de calculs synchronisés.

Transfert des besoins inter-sites

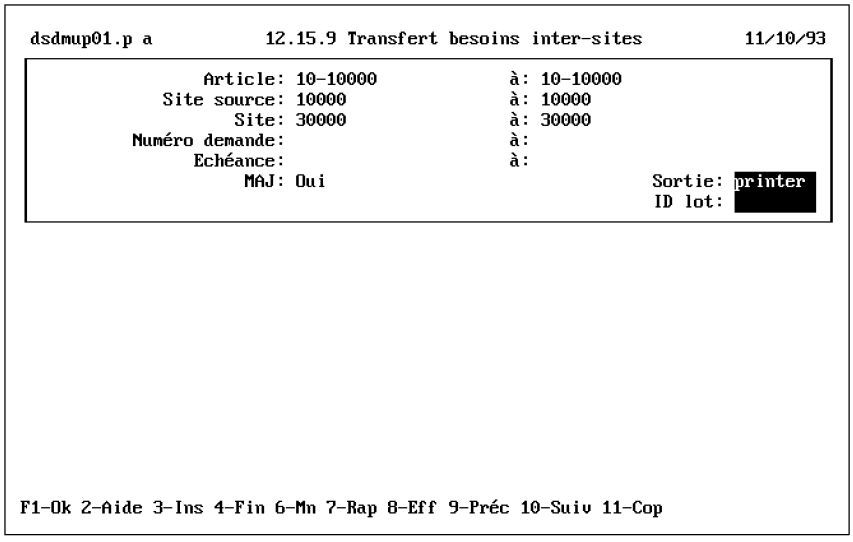


Fig. 12-1. **Transfert des besoins inter-sites**

Dans les versions 7.2A et B, vous ne pouviez pas exécuter la fonction de calcul des besoins de distribution pour un site demandeur si sa base de données n'était pas continuellement connectée à celle du site fournisseur. Désormais, si la fonction de calcul des besoins de distribution détermine qu'une base de données destinataire n'est pas disponible, elle écrit les enregistrements de besoin dans le fichier afférent au sein de la base de données locale. Vous pouvez ensuite transférer ces enregistrements vers la base de données destinataire de deux façons.

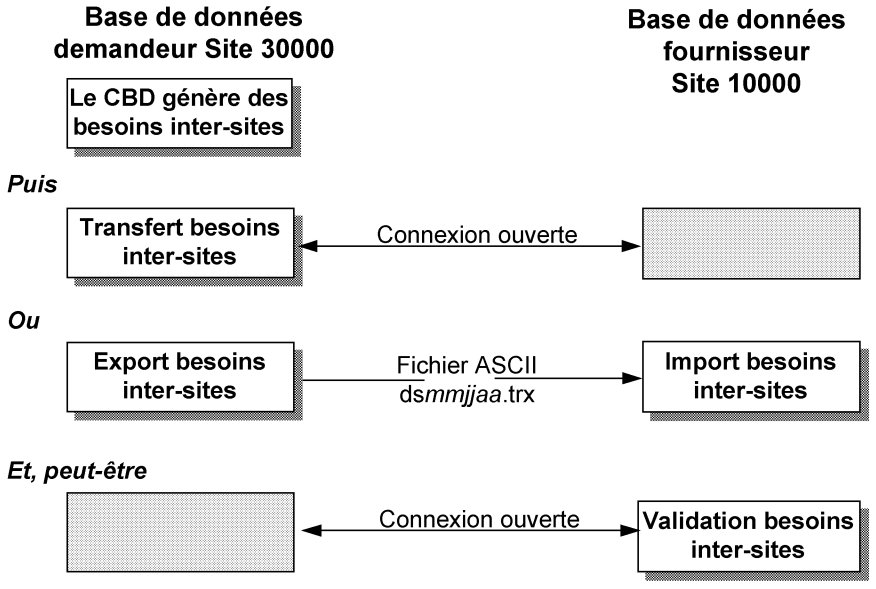


Fig. 12-2. Alternatives de transfert des besoins inter-sites

- Lorsque la connexion est rétablie, vous pouvez exécuter la fonction Transfert besoins inter-sites (12.15.9). Cette fonction prend simplement les enregistrements dans le fichier local et les transfère vers le fichier équivalent au sein de la base de données destinataire.

  Si les demandes inter-sites ont été modifiées durant la période de déconnexion, ces demandes vont remplacer les nouvelles versions dans la base de données du site fournisseur. Le principe de base est que les enregistrements de demande inter-sites dans la base de données du site demandeur possèdent toujours la priorité.

- Vous pouvez exécuter la fonction Export des besoins inter-sites (12.15.10) pour la base de données du site demandeur. Cette fonction exporte les enregistrements vers un fichier situé dans un sous-répertoire du répertoire courant, sous-répertoire dont le nom correspond à la base de données du site fournisseur. Par exemple, dans un système UNIX, si vous exportez des besoins vers une base de données dénommée "Paris", le fichier résultant va être placé dans le

sous-répertoire "/qad/paris". Le fichier possède toujours un nom du type "ds*AAMMJJ*.trx".

Vous devez définir ce sous-répertoire avant d'exporter les transactions. Si la fonction ne trouve pas le sous-répertoire, elle affiche une erreur.

Lorsque le fichier des besoins est créé, la fonction Import des besoins inter-sites (12.17.10) peut prendre ce fichier et l'importer dans la base de données du site fournisseur. Vous pouvez spécifier tout nom de fichier ou de répertoire ; le nom de fichier par défaut est le même que pour la fonction Export des besoins inter-sites.

Les fonctions permettant d'exporter et d'importer des besoins inter-sites s'avèrent le plus utile lorsqu'il existe de nombreux enregistrements de besoin, ou quand des connexions de réseau ne sont pas fiables ou n'existent pas pour le transfert de gros fichiers. Dans certains cas, nous supposons que les utilisateurs vont en fait exporter et importer les fichiers en employant des disquettes qu'ils distribuent chaque semaine entre des sites d'une taille relativement réduite.

Remarque Les fonctions d'export/import ne servent qu'à transférer des informations entre la base de données du site demandeur et celle du site fournisseur. Actuellement, la base de données du site fournisseur doit rester connectée à celle du site demandeur afin de confirmer ou de créer des ordres de distribution pour la base de données du site demandeur.

- Lorsque la connexion est rétablie, vous pouvez exécuter la fonction Validation besoins inter-sites (12.17.12) pour la base de données du site fournisseur. Cette fonction examine les besoins inter-sites existants dans la base de données du site fournisseur et, s'ils ont été modifiés durant la période de déconnexion, les remplace par les enregistrements de besoin provenant de la base de données du site demandeur. La fonction ne considère pas les nouveaux besoins, elle n'examine que les besoins intersites existants dans la base de données du site fournisseur. Ce processus s'avère relativement lent, car le système doit déterminer l'action à effectuer pour chaque enregistrement de besoin.

Modifications de menu

Tableau 12-1

De		A	
12.13.10	Examen demandes inter-sites	12.13.10	Acceptation demandes inter-sites

Nouvelles fonctions

Tableau 12-2

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
12.15.9	Transfert besoins inter-sites	dsdmup01.p
12.15.10	Export des besoins inter-sites	dsdmexp.p
12.15.23	Supp/Arch demandes inter-sites	dsdmup.p
12.17.10	Import des besoins inter-sites	dsdmimp.p
12.17.12	Validation besoins inter-sites	dsdmup02.p
12.17.23	Supp/Arch besoins inter-sites	dsdoup.p

Champs supprimés

Tableau 12-3

Ecran	Champ	Explication
MAINT sites	Compte en transit Centre coût en transit	**(NOUVEAU dans version 7.3K)**
MAINT des demandes inter-sites	Compte en transit Centre coût en transit	**(NOUVEAU dans version 7.3K)**
Confirm. des besoins inter-sites	Compte en transit Centre coût en transit	**(NOUVEAU dans version 7.3K)**
MAINT ordres de distribution	Compte en transit Centre coût en transit	**(NOUVEAU dans version 7.3K)**
Réception ordre de distribution	Tout recevoir	Remplacé par le champ Utiliser infos expédition. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**

Nouveaux champs dans fonctions existants

Tableau 12-4

Ecran	Champ	Explication
Calcul des besoins par écart	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter la fonction de calcul des besoins de distribution.
	Calcul synchronisé	Indique si la session de calcul du MRP/DRP doit être exécutée conjointement avec d'autres sessions utilisant le même code synchronisation. (NOUVEAU dans version 7.3L)
	Code synchronisation	Code alphanumérique défini par l'utilisateur. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
Calcul régénératif des besoins	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter la fonction de calcul des besoins de distribution.
	Calcul synchronisé	Voir ci-dessus. (NOUVEAU dans version 7.3L)
	Code synchronisation	Voir ci-dessus. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**
Calcul sélectif des besoins	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter la fonction de calcul des besoins de distribution.
	Articles non gérés PDP/CBN	Lorsque cet indicateur a pour valeur "Oui", les articles définis comme n'étant pas gérés par le plan directeur de production ou le calcul des besoins nets sont pris en compte. Cela peut inclure les articles de type note ou passés en charge.
	Calcul synchronisé	Voir ci-dessus. (NOUVEAU dans version 7.3L)
	Code synchronisation	Voir ci-dessus. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**

Ecran	Champ	Explication
MAINT des demandes inter-sites	Numéro ordre	Le numéro de l'ordre inter-sites.
Feuille de calcul des ordres	Article	Permet de sélectionner une série de codes article pour laquelle exécuter la fonction.
	BL	Numéro du bon de livraison. Champ pour référence uniquement.
MAINT ordres de distribution	BL	Numéro du bon de livraison. Champ pour référence uniquement.
Réception ordre de distribution	Tout recevoir	Si vous entrez "Oui", la quantité à recevoir correspond à la quantité ouverte pour chaque ligne d'ordre de distribution. Si vous entrez "Non", la quantité à recevoir est mise à zéro et l'opérateur doit saisir toutes les quantités reçues. (NOUVEAU dans version 7.3K)
	Utiliser infos expédition	Indique si les détails complets d'expédition sont affichés pour les quantités et détails d'article par défaut à recevoir ou uniquement les articles et quantités totales reçues. **(NOUVEAU dans version 7.3L**)
MAINT des réseaux	MAJ indic. CBN	Les modifications dans la fonction MAINT réseau de transport réinitialisent obligatoirement les indicateurs "MRP req" pour les articles DRP dans les sites de réception associés à un réseau donné. (NOUVEAU dans version 7.3K)
EDIT des stocks en transit	Articles demande IS seuls	Indique si la recheche concerne tous les articles ou uniquement ceux faisant l'objet d'une demande inter-sites. **(NOUVEAU dans version 7.3L)**

Chapitre 13
Nomenclatures

Introduction

Dans la version 7.3, vous pouvez sélectivement limiter la mise à jour des coûts standard effectuée par les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes. En outre, la fonction Calcul des coûts nomenclature (13.12.13) dispose maintenant d'une option permettant d'inclure le rendement dans le calcul, ce qui améliore beaucoup l'exactitude des coûts par opération.

Fonctions essentielles

Gel/dégel pour le calcul des coûts : Une nouvelle fonction, "Gel/dégel pour calcul des coûts" (13.12.1), vous permet d'empêcher que des coûts d'article sélectionnés soient modifiés par les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes. Le processus de gel cumule aussi les coûts pour les sous-ensembles dans différentes nomenclatures en un seul coût, ce qui peut réduire notablement le temps de traitement durant les calculs. (G681)

Prise en compte du rendement dans les calculs des coûts : Les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes (13.12.13 et 14.13.13) disposent désormais d'une option permettant d'inclure les pertes dues au rendement dans les coûts d'article. Auparavant, les calculs des coûts ignoraient les pourcentages de rendement des opérations, en supposant que les quantités d'article demeuraient constantes de la première opération à la dernière. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacrée au module Gammes/centres de charge. (F779)

NOUVEAU dans version 7.3J—Suppression d'un code nomenclature de composant : Vous ne pouvez supprimer un code nomenclature dans MAINT des codes nomenclature (13.1) que s'il correspond à un composant. (FS62)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modification des nomenclatures traitées par lot interdite dans la fonction de gestion des nomenclatures : Quand une nomenclature est définie avec un type de quantité B (pour lot) dans MAINT des formules (ou MAINT des processus/formules), vous ne pouvez désormais plus y accéder avec la fonction MAINT des nomenclatures. Le système affiche un message d'erreur indiquant le contrôle par formule. (F09W)

NOUVEAU dans version 7.3K—Sélection du calendrier d'atelier cohérente dans le module Nomenclatures : La sélection du calendrier d'atelier est désormais effectuée de la même façon dans les fonctions Calcul du délai global (13.12.13) et EDIT délai global - détail (13.12.14). Les deux fonctions choisissent le calendrier associé au site, puis recherchent celui par défaut si aucun calendrier n'a été défini pour le site. (F0JT)

NOUVEAU dans version 7.3K—Sélection de site ajoutée à la fonction EDIT délai résumé : Le champ "Site" a été ajouté à la fonction EDIT délai résumé afin de rendre la sélection plus efficace. Ce champ est obligatoire et permet un gain de temps dans les environnements à sites multiples. (F0LF)

NOUVEAU dans version 7.3L—Codes nomenclature inclus dans les délais cumulés : Quand une nomenclature contient un code nomenclature à un niveau inférieur, le délai cumulé du composé inclut désormais les délais des composants associés au code nomenclature. (F0MC, F0MT)

NOUVEAU dans version 7.3L—Les interrogations de nomenclature simulées décomposent désormais les articles fantômes locaux : Les articles fantômes locaux en stock n'ont plus d'impact sur les fonctions Vérif. prélèvements simulés (13.8.17) ou Contrôle ingrédients lot simulé (15.7.17). La logique de consommation ne s'applique pas à ce type de fantôme ; c'est une des raisons pour lesquelles ils sont définis comme locaux plutôt que globaux. Les articles fantômes globaux en stock diminuent les besoins en quantités quand vous sélectionnez la logique de consommation pour les interrogations (indicateur Util fant = Oui).(F0N3)

Gel/dégel pour le calcul des coûts

Vous pouvez maintenant geler les coûts appartenant à tout groupe de coût afin d'empêcher leur modification par les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes. Vous pouvez geler (ou dégeler) des coûts, avec Gel/dégel pour calcul des coûts (13.12.1), concernant un ou une série des éléments suivants : article, ligne de produit, type d'article, groupe d'article, code achat/fabrication et acheteur/planificateur. Pour les articles dont les coûts sont gelés, vous pouvez toujours effectuer des mises à jour de coût manuelles en établissant une nouvelle moyenne via un calcul simulé, ou en dégelant les coûts et en les recalculant sur la base de la nomenclature et la gamme. Vous pouvez examiner les coûts gelés avec EDIT gel pour calcul des coûts (13.12.2).

Un autre avantage du gel des coûts réside en le fait qu'il peut réduire le temps de traitement durant les calculs des coûts. Auparavant, si un article fabriqué figurait dans dix nomenclatures, son coût était recalculé dix fois. Désormais, MFG/PRO ne recalcule qu'une seule fois le coût de l'article.

Modifications de menu

Tableau 13-1

De		A
13.11	Calcul des coûts nomenclature	13.12.13
13.8.4	EDIT des coûts nomenclature	13.12.4
13.8.5	EDIT coûts nomenclature - cumulé	13.12.5
13.12	Calcul du délai global	13.12.14

Nouvelles fonctions

Tableau 13-2

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
13.12	MENU calcul des coûts et délais	
13.12.1	Gel/dégel pour calcul des coûts	bmfrzmt.p
13.12.2	EDIT gel pour calcul des coûts	bmfrzrp.p

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
13.12.16	EDIT délai global - détail	bmpsrp07.p
13.12.17	EDIT délai résumé	bmpsrp04.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 13-3

Ecran	Champ	Explication
MAINT des nomenclatures	Type lien	Auparavant, ce champ était intitulé "Code lien". Identifie comment le lien composé/composant est utilisé. Peut prendre les valeurs suivantes : "A" (nomenclature de remplacement) ; "D" (article non planifié, valorisé ou décomposé) ; "X" (fantôme) ; "P" (article de planification dans une nomenclature de planification) ; "O" (composant facultatif). Pour de plus amples informations, appuyez sur F2 afin d'accéder à l'aide en ligne.
	Date effet	Date de début pour la nomenclature.
EDIT des coûts nomenclature	Par catégorie/élément	Sélectionnez l'option "Elément" pour produire un état vertical des coûts selon les éléments de coût définis dans le module Gestion des coûts (30.17.1). Sélectionnez l'option "Catégorie" pour produire un état horizontal des coûts selon les cinq catégories de coût standard (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance).
Calcul des coûts nomenclature	Rendement compris	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le processus de calcul des coûts prend en compte les pourcentages de rendement définis dans la nomenclature. Si cet indicateur a pour valeur "Non", le processus suppose que le rendement est égal à 100% pour tout article pour lequel un pourcentage de rendement est défini. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacré au module Gammes/centres de charge.
Calcul du délai global	Nomenclatures rempl. comprises	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le processus de calcul prend en compte, outre les nomenclatures standard, les nomenclatures de remplacement.

Ecran	Champ	Explication
EDIT délai résumé	Site	Le site auquel est associée la nomenclature pour laquelle vous effectuez le calcul. (NOUVEAU dans version 7.3K)

Chapitre 14
Gammes/centres de charge

Introduction

La version 7.3 comprend plusieurs modifications qui améliorent notablement l'exactitude et la visibilité en matière de calcul des coûts de fabrication et de suivi des écarts de main-d'oeuvre. Ces améliorations représentent des extensions de la fonctionnalité de calcul des coûts avec rendement introduite dans la version 7.2C.

Fonctions essentielles

Prise en compte du rendement dans les calculs des coûts : Les fonctions de calcul des coûts pour les gammes et les nomenclatures (14.13.13 et 13.12.13) disposent désormais d'une option permettant d'inclure les pertes dues au rendement dans les coûts d'article. Auparavant, les calculs des coûts ignoraient les pourcentages de rendement des opérations, en supposant que les quantités d'article demeuraient constantes de la première opération à la dernière. (F779)

Coût par opération : Plusieurs fonctions (14.13.17-19) ont été créées pour calculer et examiner les coûts par opération. Ces fonctions procurent une visibilité et un contrôle supplémentaires des coûts opératoires utilisés pour l'enregistrement des rebuts de production répétitive. (G701)

Valeur de stock par opération : Pour les opérations standard et les gammes, vous pouvez désormais enregistrer une valeur de stock par opération (comme le coût matières standard de l'article pour l'opération). Cette modification permet la

valorisation de l'en-cours répétitif sur la base de coûts opératoires que vous spécifiez, et non de coûts calculés. (GB32)

Gestion des taux de paiement réels : Une nouvelle fonction, MAINT taux paiement réels (14.13.21), vous permet, si vous n'utilisez pas le module Gestion de la paie, de gérer les taux de paiement des employés et les codes revenu pour l'enregistrement des écarts sur taux de main-d'oeuvre. (G720)

Opérations sans code : Dans MAINT des gammes (14.13.1), toute opération que vous définissez sans lui affecter un code correspondant apparaît désormais comme une opération 0 (zéro), et non plus comme <blanc>. Cette modification est purement esthétique et n'influe en rien sur le fonctionnement du système. (GB19)

NOUVEAU dans version 7.3K—Vérification de la correspondance entre coûts d'opération et opérations de gamme : Si les coûts d'opération et les opérations de gamme ne coïncident pas durant l'exécution des fonctions INTERRO des coûts par opération (14.13.18) ou EDIT des coûts par opération (14.13.15), un message indiquant que la gamme ou l'opération a été supprimée apparaît à l'écran. Ce message vous invite aussi à réexécuter le calcul des coûts d'opération. Toute discordance est signalée par trois astérisques (***). (G0DL)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilitaire pour réinitialiser les pourcentages de lot : Les utilisateurs qui sont passés de la version 7.1 à la version 7.3 ou à une version ultérieure doivent obligatoirement exécuter un programme utilitaire afin de réinitialiser les pourcentages de lot pour les nomenclatures qui ne sont pas de type P. (F0B0)

Présentation du calcul des coûts

Au fur et à mesure que des quantités d'article sont transférées entre des opérations, le processus de production consomme souvent des matières supplémentaires, de la main-d'oeuvre, etc., ce qui crée des coûts additionnels devant être reflétés dans les coûts des composants de plus haut niveau, des rebuts et finalement du composé. MFG/PRO peut calculer ces coûts opératoires "cachés" de différentes façons, selon principalement que vous utilisez des ordres de fabrication discrets ou des programmes de production répétitive. Les versions 7.2 et 7.3 ont apporté des

améliorations sensibles en matière de calcul des coûts qui affectent les deux types d'utilisateurs.

Le paramètre de prise en compte du rendement dans le coût représente une nouvelle option dans les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes (13.12.13 et 14.13.13). Cette option sert uniquement au calcul des coûts pour les ordres de fabrication, et uniquement si vous comptabilisez les coûts opératoires cachés en utilisant des pourcentages de rendement d'opération définis pour la gamme et non des pourcentages de rebut d'article définis pour la nomenclature.

Les trois nouvelles fonctions relatives au coût par opération (14.13.17-14.13.19) permettent de calculer et d'examiner les coûts des quantités rebutées pour des opérations particulières. Ces fonctions servent uniquement à l'enregistrement des rebuts pour la production répétitive (18.18, 18.21.12). La fonction Calcul des coûts par opération possède aussi un paramètre de prise en compte du rendement dans le coût qui utilise les pourcentages de rendement ; cependant, ce calcul diffère de celui effectué pour les nomenclatures et les gammes. Considérez avec beaucoup d'attention les sections qui suivent afin de comprendre ces différences et leurs causes.

Calcul des coûts avec rendement

Le calcul des coûts pour les ordres de fabrication suppose que toutes les matières concernant l'ordre sont sorties sur la première opération. Avant la version 7.2C, les fonctions de calcul des coûts pour les nomenclatures et les gammes supposaient que la quantité sortie sur la première opération était transférée vers chaque opération suivante. De ce fait, les pertes dues au rendement n'étaient pas prises en compte dans les calculs des coûts. La version 7.2C disposait d'une option permettant la prise en compte des pertes dues au rendement cumulé, ce qui rendait les calculs des coûts plus exacts.

Les pertes dues au rendement affectent à la fois les coûts des niveaux inférieurs et les coûts à ce niveau. Aux niveaux inférieurs, vous perdez des composants. Les coûts matières, de main-d'oeuvre et les frais généraux variables augmentent parce qu'un nombre supérieur de composants est nécessaire pour produire chaque composé par rapport à la quantité spécifiée par la nomenclature. A ce niveau, vous perdez des composés. Les coûts de main-d'oeuvre et les frais généraux variables augmentent

parce qu'un nombre inférieur d'unités est produit par rapport à la quantité lancée sur les opérations précédentes. Dans ce cas, le total des coûts de main-d'oeuvre et des frais généraux variables pour toutes les opérations est réparti sur le nombre moindre des unités produites.

Pour les coûts matières, de main-d'oeuvre et les frais généraux variables, les pertes dues au rendement créent toujours des coûts additionnels. Cependant, pour les opérations de sous-traitance, si vous recevez moins que la quantité commandée à cause des pertes dans l'opération de sous-traitance, le système suppose que vous ne payez que pour les unités de marchandise reçues du sous-traitant.

Un exemple de calcul des coûts avec rendement figure plus loin dans ce chapitre (à la section intitulée "Calcul des coûts avec rendement et coût par opération").

Effets en comptabilité générale

Les pertes dues au rendement provoquent des sorties matières supplémentaires. Auparavant, le coût matières additionnel était imputé aux comptes d'écart sur utilisation matières, mais la main-d'oeuvre était calculée pour toutes les opérations sur la base des quantités d'article initiales. Les pertes dues au rendement ne diminuaient pas la main-d'oeuvre, ce qui créait des écarts sur taux de main-d'oeuvre. Désormais, les coûts matières additionnels sont absorbés directement dans les coûts article (ces coûts provenant de pertes prévues, ils ne sont pas considérés comme des écarts), et la main-d'oeuvre est calculée uniquement pour la quantité effectivement transférée de l'opération précédente, déduction faite du rendement.

Cependant, vous devez être conscient que, dans certaines circonstances, le système calcule maintenant les écarts sur changement de méthodes et sur utilisation même si les utilisations réelle et standard sont équivalentes. Ces écarts vont se compenser mutuellement et les totaux définitifs ne vont pas être affectés mais, comme vous pouvez être perplexe en les voyant sur un état, nous préférons en faire mention.

Des écarts sur changement de méthodes et sur utilisation se produisent chaque fois que l'opération sur laquelle les articles sont sortis diffère de celle utilisée pour calculer les coûts, par exemple, quand :

- La production répétitive utilise des nomenclatures normalement employées par les ordres de fabrication. L'opération n'est pas normalement spécifiée pour chaque composant parce que toutes les sorties de composants sont enregistrées pour la première opération.

- Des ordres de fabrication utilisent des nomenclatures normalement employées par la production répétitive. L'opération est normalement spécifiée pour chaque composant parce que la fonction de post-déduction répétitive calcule les sorties de composants pour chaque opération.

Dans les deux cas, des écarts se produisent parce que la fonction Clôture des ordres de fabrication (16.21) calcule la quantité standard par composé en utilisant le rendement cumulé pour l'opération spécifiée dans la nomenclature, et non la méthode réelle utilisée pour sortir les composants.

Cas où le rendement doit être exclu du coût

Le cas échéant, MFG/PRO vous permet toujours de calculer les coûts sans considérer les pertes dues au rendement, en donnant au paramètre de prise en compte du rendement dans le coût la valeur "Non". Les coûts vont alors être calculés comme ils l'étaient avant la version 7.2C (quantité sur l'ordre de fabrication multipliée par la quantité par composé définie dans la nomenclature pour toutes les opérations).

Cependant, donnez toujours au paramètre de prise en compte du rendement dans le coût la valeur "Non" si les coûts des ordres de fabrication doivent être calculés sur la base des pourcentages de rebut définis pour les nomenclatures, et non sur la base des pourcentages de rendement pour les opérations (le calcul des coûts va alors considérer automatiquement les pourcentages de rebut).

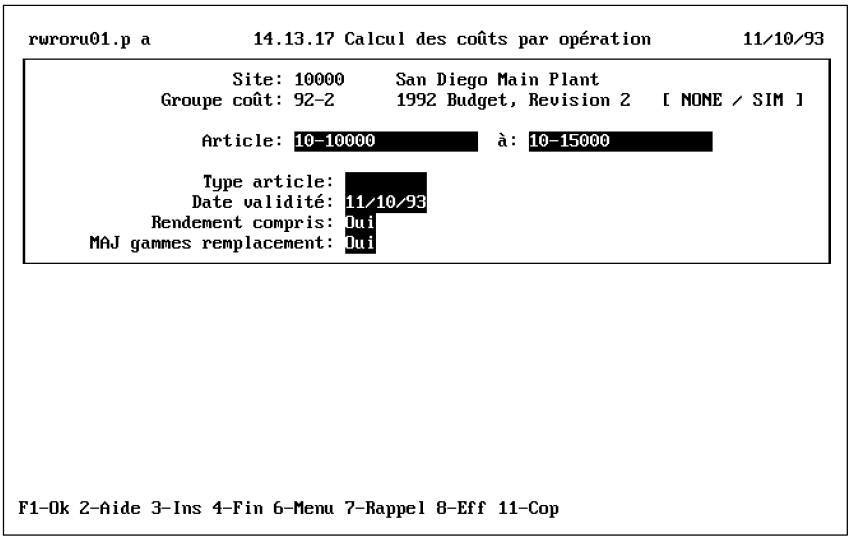


Fig. 14-1. **Ecran Calcul des coûts par opération**

Coût par opération

Le calcul des coûts pour la production répétitive suppose que toutes les matières sont sorties par opération. Cependant, dans les précédentes versions de MFG/PRO, les coûts pour les articles fabriqués n'étaient suivis qu'aux points d'entrée et de sortie. Si une opération particulière produisait des niveaux de rebut importants ou très variables, les coûts exacts ne pouvaient être suivis séparément des opérations suivantes, à moins que les articles ne soient reçus en stock juste après l'opération.

Dans la version 7.3, vous pouvez maintenant calculer et examiner les coûts par opération pour tout article figurant dans une nomenclature ou formule et affecté à une gamme. La fonction Calcul des coûts par opération (14.13.17) calcule les coûts de la nomenclature/formule et de la gamme par catégorie (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance) pour chaque opération. Vous pouvez ensuite examiner les coûts calculés avec une fonction d'interrogation (14.13.18) ou d'édition (14.13.18).

Vous pouvez exécuter la fonction Calcul des coûts par opération à tout moment (avant ou après le calcul des coûts pour la nomenclature/gamme). Cependant, cette fonction ne peut pas remplacer les calculs des coûts pour la nomenclature ou la

gamme (qui mettent aussi à jour les enregistrements d'article). Cette fonction génère un fichier des coûts utilisé par le module Production répétitive pour valoriser les enregistrements de rebut avec plus d'exactitude. Chaque fois que vous effectuez le calcul, il remplace tous les coûts calculés précédemment pour le groupe de coût concerné, mais n'affecte pas les autres groupes de coût.

La fonction EDIT coûts en-cours répétitif (18.21.12) peut, dans certaines circonstances, effectuer automatiquement un calcul des coûts par opération. Pour de plus amples informations sur ces circonstances et sur les modalités d'utilisation des coûts opératoires pour l'enregistrement des rebuts, reportez-vous au chapitre consacré au module Production répétitive.

Calcul des coûts avec rendement et coût par op.

Nous allons en premier considérer comment les calculs des coûts déterminent les pertes dues au rendement. Ensuite, nous allons voir comment la fonction de calcul des coûts par opération déterminent les pertes dues au rendement. Comme vous allez pouvoir le constater, les deux modes de calcul s'avèrent assez différents.

Durant les calculs des coûts

Supposons que vous avez les pourcentages de rendement et coûts de main-d'oeuvre ci-dessous pour un composant (le coût de main- d'oeuvre représente le coût total, obtenu en multipliant le temps d'exécution pour l'opération par le taux de main-d'oeuvre).

Tableau 14-1

Opération	Rende	Coût main-d'oeuvre (sans rendement)
10	80%	5,20
20	70%	10,00
30	90%	50,20
Total		65,40

Les coûts de main-d'oeuvre à ce niveau pour chaque opération sont :

Opération 10 : 5,20 *x* 100% = 5,20

Opération 20 : 10,00 *x* 80% = 8,00

Opération 30 : 50,20 *x* (80% *x* 70%) = 28,112

Ces coûts représentent le coût opératoire pour la quantité réduite que reçoit chaque opération. Le coût opératoire cumulé peut être calculé en divisant le coût de main-d'oeuvre total par le pourcentage de rendement cumulé :

$$\frac{41,312}{50,40\%} = 81,968254$$

Durant le calcul des coûts par opération

Le calcul des coûts par opération utilise les pourcentages de rendement définis pour les opérations d'une façon différente.

Tableau 14-2

Opération	Rende	Coût main-d'oeuvre (sans rendement)
10	80%	5,20
20	70%	10,00
30	90%	50,20
Total		65,40

Le système calcule d'abord le pourcentage de rendement cumulé pour les opérations en multipliant le pourcentage de rendement associé à chaque opération par celui de toutes les opérations précédentes
à ce niveau. A des fins d'illustration, les pourcentages de rendement cumulé pour les trois opérations sont indiqués ci-dessous.

Tableau 14-3

Opération	Pourcentage de rendement cumulé
10	80%
20	80% x 70% = 56%
30	80% x 70% x 90% = 50,4%

Si vous devez sortir 100 articles sur l'opération 10, seuls 80 vont être transférés vers l'opération 20. Cela signifie que le coût correspondant à la fabrication de 100 articles doit être redistribué sur les 80 articles restants en utilisant la formule ci-après (pour des raisons de simplicité, les frais généraux variables sont supposés nuls ; s'il existait des frais généraux variables, ils seraient calculés comme la main- d'oeuvre).

$$\frac{Quantité\ entrée\ x\ Main\text{–}d'oeuvre}{Quantité\ sortie} = Main\text{–}d'oeuvre/Opération$$

$$\frac{100\ x\ 5{,}20}{80} = 6{,}50$$

Bien que 80 unités soient transférées vers l'opération 20, seules 56 vont en sortir ; le système calcule donc les coûts sur la base des 80 unités que vous étiez supposé obtenir et des 24 (ou 80 - 56) que vous avez perdues, car de la main-d'oeuvre a déjà été imputée pour ces unités sur l'opération 10. Vous divisez ensuite cette valeur par la quantité en sortie de l'opération 20.

$$\frac{(80\ x\ 10) + (24\ x\ 6{,}50)}{56} = \frac{800 + 156}{56} = 17{,}071429$$

Vous pouvez suivre le même processus afin de calculer le coût de main-d'oeuvre par unité pour l'opération 30.

$$\frac{(56\ x\ 50{,}20) + (5{,}6\ x\ 23{,}5714286)}{50{,}4} = \frac{2.811{,}20 + 132}{50{,}4} = 58{,}3968254$$

Le tableau qui suit récapitule les calculs des coûts pour cet exemple.

Op	Qté entrée	Coût MO	Qté sortie	Op/MO	Coût MO cumulé
10	100	5,20	80	6,50	6,50
20	80	10,00	56	17,0714286	23,5714286
30	56	50,20	50,4	58,396825	81,968254

Fig. 14-2. **Coûts de main-d'oeuvre/main-d'oeuvre cumulée par opération**

Une autre façon de déterminer la main-d'oeuvre par opération consiste à calculer à rebours sur la base du coût de la main-d'oeuvre cumulée :

$$MO\ cumulée\ op\ (n+1) = \frac{MO\ cumulée\ op\ n}{Quantité\ rendement\ cumuléop\ n}$$

Puis :

$$MO\ op\ (n+1) = MO\ cumulée\ op\ n - MO\ cumulée\ op\ (n-1)$$

Les coûts pour les opérations 10 et 20 sont alors calculés comme suit :

$$\frac{100\ x\ 5{,}20}{80} = 6{,}50$$

$$\frac{(100\ x\ 5{,}20) + (80\ x\ 10{,}00)}{56} = 23{,}571429$$

$$23{,}571429 - 6{,}50 = 17{,}071429$$

Donnez à l'indicateur de prise en compte du rendement dans le coût la valeur "Non" lorsque vous exécutez la fonction Calcul des coûts par opération pour des composants dont la nomenclature utilise des pourcentages de rebut. A nouveau, soyez conscient que le calcul du rendement pour la détermination des coûts par opération diffère de celui utilisé pour les calculs des coûts des nomenclatures et des

gammes. N'utilisez pas la fonction Calcul des coûts par opération pour déterminer les coûts des ordres de fabrication.

Valeur de stock par opération

Par défaut, la fonction EDIT coûts en-cours répétitif (18.21.12) utilise les coûts opératoires générés par Calcul des coûts par opération (18.21.12) ou les coûts opératoires calculés durant l'enregistrement des rebuts pour la production répétitive. Cependant, certains utilisateurs préfèrent baser la valorisation de l'en-cours répétitif sur des coûts opératoires gérés manuellement. Avec les fonctions MAINT des opérations standard (14.9) et MAINT des gammes (14.13.1/ 14.13.2), vous pouvez gérer manuellement ces coûts en entrant une donnée appropriée dans le champ "Valeur stock". Pour de plus amples détails sur la façon dont l'état des coûts de l'en-cours répétitif peut utiliser les valeurs de stock, reportez-vous au chapitre consacré au module Production répétitive.

Remarque Soyez prudent lorsque vous affectez une valeur de stock à une opération standard ou une gamme utilisée par plusieurs articles, car les valeurs de stock peuvent varier selon l'article.

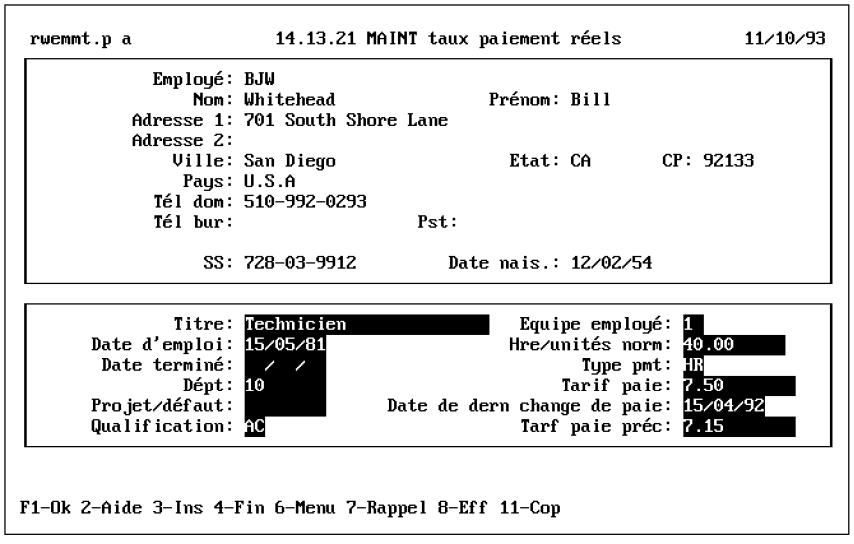


Fig. 14-3. **Ecran MAINT taux paiement réels**

Gestion des taux de paiement réels

La fonction MAINT taux paiement réels (14.13.21) sert à gérer les coûts de main-d'oeuvre spécifiques aux employés. Vous pouvez définir d'autres données pour les employés, ce qui comprend l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de sécurité sociale ou un numéro d'identification différent, et la date de naissance. Les informations propres aux taux de paiement réels pour l'employé sont utilisées afin de calculer les écarts de main-d'oeuvre par rapport aux taux de main- d'oeuvre prévus définis pour les opérations et les centres de charge.

Nouvelles fonctions

Tableau 14-4

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
14.13.17	Calcul des coûts par opération	rwroru01.p
14.13.18	INTERRO des coûts par opération	rwroiq04.p
14.13.19	EDIT des coûts par opération	rwrorp04.p
14.13.21	MAINT taux paiement réels	rwemmt.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 14-5

Ecran	Champ	Explication
MAINT des opérations standard	Opération jalon	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour définir l'opération comme une opération d'enregistrement de la main-d'oeuvre répétitive qui sert à effectuer automatiquement les transactions de post-déduction pour toutes les opérations précédentes depuis la dernière opération jalon. Si cet indicateur a pour valeur "Non", une opération jalon ultérieure permet d'effectuer les transactions de post-déduction.
	Valeur de stock	Coût matières que vous spécifiez pour l'opération. Cette valeur peut servir à la fonction EDIT coûts en-cours répétitif (18.21.12).

Ecran	Champ	Explication
MAINT des gammes	Opération jalon	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour définir l'opération comme une opération d'enregistrement de la main-d'oeuvre répétitive qui sert à effectuer automatiquement les transactions de post-déduction pour toutes les opérations précédentes depuis la dernière opération jalon. Si cet indicateur a pour valeur "Non", une opération jalon ultérieure permet d'effectuer les transactions de post-déduction.
	Valeur de stock	Coût matières que vous spécifiez pour l'opération. Cette valeur peut servir à la fonction EDIT coûts en-cours répétitif (18.21.12).
MAINT des gammes (par cadence)	Opération jalon	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour définir l'opération comme une opération d'enregistrement de la main-d'oeuvre répétitive qui sert à effectuer automatiquement les transactions de post-déduction pour toutes les opérations précédentes depuis la dernière opération jalon. Si cet indicateur a pour valeur "Non", une opération jalon ultérieure permet d'effectuer les transactions de post-déduction.
	Valeur de stock	Coût matières que vous spécifiez pour l'opération. Cette valeur peut servir à la fonction EDIT coûts en-cours répétitif (18.21.12).
Calcul des coûts gamme	Rendement compris	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le processus de calcul des coûts prend en compte les pourcentages de rendement définis pour les opérations dans la gamme. Si cet indicateur a pour valeur "Non", le processus suppose que le rendement est égal à 100% pour tout article pour lequel un pourcentage de rendement est défini.

Chapitre 15
Formules/processus

Plusieurs modifications ont été apportées au module Formules/processus pour améliorer ses fonctions de suivi en matière, notamment, de calcul des coûts avec rendement, de coût par opération, d'opérations jalon, et de calcul des coûts par catégorie ou élément de coût. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres suivants :

- Calcul des coûts avec rendement (module Gammes/centres de charge)
- Coût par opération (module Gammes/centres de charge)
- Opérations jalon (module Production répétitive)
- Eléments de coût (modules Gestion des coûts et Articles/sites)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 15-1

Ecran	Champ	Explication
MAINT des formules	Type lien	Auparavant, ce champ était intitulé "Code lien". Identifie comment le lien composé/composant est utilisé. Peut prendre les valeurs suivantes : "A" (nomenclature de remplacement) ; "D" (article non planifié, valorisé ou décomposé) ; "X" (fantôme) ; "P" (article de planification dans une nomenclature de planification) ; "O" (composant facultatif).

Ecran	Champ	Explication
EDIT formules par composant	Formule seule	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour exclure les nomenclatures dans lesquelles les composants sélectionnés sont utilisés ; donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour inclure les nomenclatures dans lesquelles les composants sélectionnés sont utilisés.
EDIT formules par article	Formule seule	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour exclure les nomenclatures dans lesquelles les composants sélectionnés sont utilisés ; donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour inclure les nomenclatures dans lesquelles les composants sélectionnés sont utilisés.
EDIT formules - coûts	Par catégorie/élément	Sélectionnez l'option "Elément" pour produire un état vertical des coûts selon les éléments de coût définis dans le module Gestion des coûts (30.17.1). Sélectionnez l'option "Catégorie" pour produire un état horizontal des coûts selon les cinq catégories de coût standard (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance).
INTERRO des lots simulés	Site	Site de production.
Contrôle ingrédients lot simulé	Site	Site de production.
EDIT ingrédients lot simulé	Ligne produit	Ligne de produit pour l'article ou le lot.
	Site	Site de production.
MAINT définition de processus	Opération jalon	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour définir l'opération comme une opération d'enregistrement de la main-d'oeuvre répétitive qui sert à effectuer automatiquement les transactions de post-déduction pour toutes les opérations précédentes depuis la dernière opération jalon. Si cet indicateur a pour valeur "Non", une opération jalon ultérieure permet d'effectuer les transactions de post-déduction.

Chapitre 16
Ordres de fabrication

Introduction

NOUVEAU dans version 7.3G—Affichage de la référence comptabilité générale pour la clôture comptable d'un ordre de fabrication : La référence comptabilité générale figure désormais dans le détail comptable d'une clôture d'ordre de fabrication. (GG70)

NOUVEAU dans version 7.3G—Annulation d'allocations détaillées pour des emplacements avec une quantité en stock négative : Vous pouvez désormais annuler une allocation détaillée qui a été effectuée pour un emplacement dont la quantité en stock est négative. (GH26)

NOUVEAU dans version 7.3G—Utilisation pour les composants ajoutés à la nomenclature d'ordre de fabrication de l'écart sur changement de méthode ; utilisation pour les composants ajoutés durant la sortie ou la post-déduction de l'écart sur utilisation matières : Auparavant, si un article était ajouté avec la fonction de gestion des nomenclatures d'ordre, son coût était enregistré dans l'écart sur taux matières. Désormais, si l'utilisateur entre une quantité par unité et sort cette quantité, le coût du nouvel article devient un écart sur changement de méthode. Toute différence entre la quantité par unité et la quantité sortie représente un écart sur utilisation matières.

Auparavant, si un article était ajouté avec la fonction OF - sortie composants, la fonction OF - entrée stock/post-déduction ou les transactions de post-déduction pour la production répétitive, son coût était enregistré dans l'écart sur taux matières. Il est

désormais enregistré dans l'écart sur utilisation matières. Le taux standard est considéré lorsque le nouvel article (ne figurant pas sur la nomen clature) est sorti pour la première fois ; tout changement apporté ensuite au taux standard est enregistré dans l'écart sur taux matières. (GE81)

NOUVEAU dans version 7.3l—Sélection de sites pour les états et interrogations : Vous disposez désormais d'une option de sélection de sites pour les fonctions d'interrogation d'ordre de fabrication (16.2), d'édition des ordres de fabrication par article (16.3.2) et d'édition des coûts d'encours d'ordre de fabrication (16.3.5). Vous pouvez maintenant imprimer les deux états pour une plage de sites.

Les données CIM afférentes à ces deux états doivent être modifiées pour tenir compte des champs d'entrée supplémentaires. (FQ61)

NOUVEAU dans version 7.3l—Sortie d'articles fantômes durant une post-déduction : Si vous effectuez des post-déductions pour des quantités d'ordre de fabrication partielles avec la fonction OF - entrée en stock et post- déduction (16.12), vous pouvez désormais choisir la méthode de sortie des composants fantômes grâce à un nouveau champ permettant la sortie selon l'utilisation moyenne.

- Entrez "oui" pour ce champ afin que le système sorte un nombre ou montant moyen de l'article fantôme et un nombre ou montant moyen de composants du fantôme. Il s'agit de la méthode appliquée jusque-là.
- Entrez "non" pour ce champ afin que le système sorte d'abord le nombre ou montant total de l'article fantôme alloué, puis les composants du fantôme pour la quantité restante nécessaire. (GM01)

NOUVEAU dans version 7.3J—Introduction de délais pour les composants fantômes : Vous pouvez modifier la date de besoin d'un composant d'article fantôme pour le composé ou l'article fantôme. La date de sortie du composant est déterminée comme suit :

> date de sortie/demandée article fantôme - délai article fantôme + décalage article fantôme/composant.

Ce qui équivaut à :

> date de lancement composé + décalage composé/article fantôme - délai article fantôme + décalage article fantôme/composant.

Ainsi, deux composés utilisant le même article fantôme et deux composés utilisant des articles fantômes différents fabriqués à partir d'un même composant peuvent avoir des dates de besoin différentes et précises pour le composant. (FT19)

NOUVEAU dans version 7.3K—Contrôle de la quantité à sortir dans la fonction Entrée stock/post-déduction OF : Deux nouveaux champs dans la fonction Entrée stock/post-déduction OF (16.12) vous permettent de contrôler les valeurs par défaut pour la quantité à sortir en fonction de l'historique de l'ordre de fabrication (reportez-vous à la section ci-dessous pour plus de détails). (F0LX)

Contrôle de la quantité à sortir dans la fonction Entrée stock/post-déduction OF

Deux nouveaux champs dans la fonction Entrée stock/post-déduction OF (16.12) vous permettent de contrôler les valeurs par défaut pour la quantité à sortir en fonction de l'historique de l'ordre de fabrica tion. Ces champs sont "Méthode de calcul quantité", qui indique la méthode de calcul utilisée pour déterminer la quantité à sortir pour tous les composants (vous pouvez toujours ajuster les quantités à sortir par ligne dans la fenêtre des détails) et "Méthode post-déd.", qui indique s'il faut utiliser la quantité à post-déduire que vous avez entrée ou s'il faut inclure les sorties et réceptions antérieures pour cet ordre.

Les deux champs fonctionnent de conserve. Acceptez les valeurs par défaut, sauf dans les trois cas suivants où vous obtenez des quantités à sortir plus exactes en modifiant les valeurs.

A. Vous avez sorti des composants pour l'ordre ou avez effectué une réception partielle sans sortir tous les composants. Dans ce cas, sélectionnez "Net sorties/réceptions antérieures" pour le champ relatif à la méthode de post-déduction. Le système intègre les réceptions et sorties antérieure pour calculer la quantité à sortir. Par exemple, si vous avez sorti tous les compo sants nécessaires ou plus, la quantité à sortir est nulle. Par contre, si vous réceptionnez et effectuez une post-déduction pour 50 des 100 composés, puis réceptionnez les 50 autres plus tard, la quantité à sortir pour un composant dont la quantité par

composé est égale à 1 est de 50. Dans ce cas, gardez la valeur par défaut "Quantité requise composant" pour la méthode de calcul de quantité.

Une des variantes possibles est quand vous effectuez une réception partielle, puis modifiez la quantité demandée et/ou la quantité par composé dans MAINT nomenclatures d'ordre (16.13.1). Pour que la quantité à sortir reflète les besoins pour les réalisations antérieures, vous devez sélectionner "Net sorties/réceptions antérieures" pour le champ relatif à la méthode de post- déduction ; à défaut, la quantité à sortir ne tient compte que des besoins en composants pour la quantité ouverte sur l'ordre de fabrication.

B. Vous avez modifié la quantité par composé pour la nomenclature d'ordre sans recalculer la quantité demandée. Pour recalculer la quantité à sortir en incluant la modification, sélecti onnez "Qté par nomenclature ordre" pour le champ relatif à la méthode de calcul de quantité. Par exemple, si la quantité par composé pour la nomenclature d'ordre est passée de 1 à 1,5 et que l'ordre porte sur 100 unités, la quantité à sortir est de 150 unités si vous avez indiqué la méthode de calcul adéquate ; sinon, elle est de 100 unités. Dans ce cas, gardez la valeur par défaut "Post-déduction standard" pour la méthode de post-déduction.

   Si vous vous trouvez dans une situation où les deux cas sont combinés, sélectionnez "Net sorties/réceptions antérieures" et "Qté par nomenclature ordre" pour l'un et l'autre champs.

   Utilisez la valeur "Quantité requise composant" quand il y a des risques d'erreurs d'arrondi ou d'erreurs par troncature durant la post-déduction (cas des composants dont la quantité par composé est infime ou ne peut être divisée exactement).

C. Vous effectuez une réception partielle et souhaitez consommer les articles fantôme avant de sortir les composants pour le fantôme. Dans ce cas, entrez "Fantômes d'abord". Par exemple, si vous avez 10 articles fantôme en stock, que vous effectuez une post-déduction pour une réception partielle de 10 articles et que la quantité par composé pour l'article fantôme et ses composants est de 1, la quantité à sortir pour l'article fantôme est 10. Sinon, le calcul pour l'article fantôme et ses composants est effectué proportionnellement, la quantité à sortir pour chacun étant de 5.

   Comme les articles fantôme ne sont pas définis comme tels dans la nomenclature d'ordre, le système utilise la nomenclature actuelle pour les identifier.

NOUVEAU dans version 7.3K—Les quantités rebutées figurent désormais sur l'état des ordres de fabrication par ordre : La fonction EDIT des OF par OF

(16.3.1) affiche désormais les quantités rebutées par ordre, quelle que soit la méthode de calcul des coûts, et non plus seulement pour la méthode de calcul des coûts moyens. (FU43)

NOUVEAU dans version 7.3K—Post-déductions impossibles si les sorties excé dentaires sont interdites et que le stock s'avère insuffisant : Quand il n'y a pas assez de stock pour effectuer une réception avec post-déduction et que l'indicateur de sorties excédentaires a pour valeur "Non", vous devez désormais résoudre le problème avant d'effectuer la sortie des composants. (F0N7)

NOUVEAU dans version 7.3L—Option de planification en aval ajoutée aux ordres de fabrication : MFG/PRO calcule désormais les dates de lancement ou demandées pour les ordres de fabrication en effectuant une planification en aval ou en amont des ordres. Si vous entrez un point d'interrogation (?) dans les champs relatifs à la date de lancement ou d'échéance, le système calcule la date pour le champ sur la base de la date de l'autre champ et des temps opératoires de la gamme. Si vous indiquez une date de lancement et entrez un point d'interrogation dans le champ relatif à la date d'échéance, le système calcule cette dernière en commençant par la date de lancement et en effectuant une planification en aval débutant par le temps d'attente amont pour la première opération. Si vous indiquez une date d'échéance et entrez un point d'interrogation dans le champ relatif à la date de lancement, MFG/PRO considère la date d'échéance et effectue une planification en amont en commençant par le dernier temps de transfert pour la dernière opération. Si vous laissez les deux champs à blanc, le système affiche la date actuelle dans le champ relatif à la date de lancement et effectue une planification en aval. Dans les deux cas, il utilise la quantité lancée pour calculer le temps d'exécution.

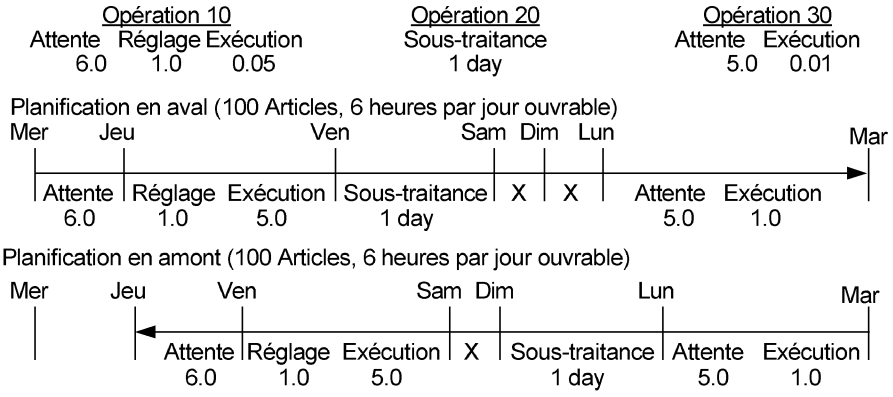


Fig. 16-1. **Temps opératoires**

Comme indiqué dans la figure 1, vous pouvez obtenir des dates de lancement et d'échéance différentes selon que vous utilisiez une planification en aval ou en amont, car certaines composantes du délai sont planifiées en jours ouvrables et d'autres en jours calendaires. Une composante de délai en jours ouvrables peut correspondre à un week-end dans un sens, alors que dans l'autre sens, une composante en jours calendaires peut correspondre au week-end, entraînant un résultat différent pour les deux méthodes. (F0S4)

NOUVEAU dans version 7.3L—Modification des annulations dans la fonction Entrée en stock OF : Les annulations de la quantité entrée en stock (lotserial_qty) et de la quantité rebutée (reject_qty) dans la fonction Entrée en stock OF sont désormais déterminées séparément afin de garantir l'exactitude des enregistrements de quantités pour l'ordre. Vous pouvez désormais annuler les entrées en stock et les quantités rebutées à hauteur de la quantité enregistrée précédemment comme entrée en stock ou rebutée ; il est cependant impossible d'annuler un rebut supérieur à celui enregistré pour l'ordre, car ceci provoquerait une diminution de la quantité entrée en stock. (G0P4)

NOUVEAU dans version 7.3L—Limitation des suppressions dans la fonction MAINT ordres de fabrication : Vous ne pouvez désormais plus supprimer que les ordres de fabrication dont le statut est P, B ou F et l'en-cours total nul, ou les ordres

dont le statut est C, l'en-cours total nul et qui sont associés à un enregistrement de clôture comptable valide. (G19X)

NOUVEAU dans version 7.3L—Limitation des quantités allouées : Si vous entrez des quantités supplémentaires ou négatives pour un article dans les fonctions Sortie composants OF ou Entrée stock/post-déduction OF, la quantité allouée ne peut désormais plus être supérieure à la quantité demandée ou être négative. La quantité affectée au champ est la quantité demandée ou la quantité ouverte (le système choisit la valeur la plus faible). (G19W)

NOUVEAU dans version 7.3L—Réceptions et sorties entre sites autorisées : Vous pouvez désormais gérer les réceptions et sorties d'articles dans ou depuis des sites autres que ceux où l'ordre a été créé. Cette fonctionnalité a été ajoutée à la plupart des fonctions de gestion des sorties et réceptions :

- 3.12 Réceptions - post-déduction
- 5.13 Réceptions achats
- 5.18 Retours fournisseur
- 5.5.5.11 Confirmation expédition
- 7.6.5.11 Confirmation expédition
- 7.12.13 Commandes clients - expédition
- 11.15.1.13 Réceptions matières en retour
- 16.10 Sortie composants OF
- 16.11 Entrée en stock OF
- 16.12 Entrée stock/post-déduction OF
- 18.8.6 et 18.22.8.6 Transfert listes de prélèvement (modules Production répétitive et Production répétitive avancée)
- 18.14 Production répétitive - MO (module Production répétitive)
- 18.22.13 Transaction de post-déduction (module Production répétitive avancée)

Deux scénarios de base sont possibles : réception d'articles terminés dans un site autre que celui à l'origine de l'ordre et sortie d'articles depuis un site autre que celui à l'origine de l'ordre. En prenant l'exemple d'un ordre de fabrication dans le premier scénario, vous réceptionnez au site 2 un ordre créé dans le site 1. Dans ce cas, une transaction de réception pour ordre de fabrication est d'abord créée pour le site 1 (site à l'origine de l'ordre), puis une transaction de transfert de stock (sortie), qui vient diminuer la quantité réceptionnée. Une transaction de transfert de stock (réception)

d’équilibrage est ensuite créée pour le site de réception (site 2). Pour une quantité de 100, les écritures créées seraient celles présentées dans le tableau suivant :

Tableau 16-11

Site 1		Site 2	
RCT-WO	100,0		
ISS-TR	–100,0		
		RCT-TR	100,0

Dans le second scénario, si vous sortez des composants depuis le site 2 pour un ordre créé dans le site 1, une transaction de transfert (sortie) est d’abord créée pour le site 2 (site de sortie), puis une transaction de transfert (réception) et une transaction de sortie pour ordre de fabrication pour le site à l’origine de l’ordre (site 1).

Tableau 16-2

Site 1		Site 2	
		ISS-TR	-100,0
		RCT-TR	100,0
ISS-WO	–100,0		

Vous pouvez spécifier un site et un emplacement de sortie ou de réception pour n’importe laquelle de ces transactions. Toutefois, si pour le site à l’origine de l’ordre l’indicateur d’emplacement automatique a comme valeur Non, vous devez créer pour ce site l’emplacement contenu dans le fichier maître des articles (fonction MAINT des articles). Par exemple, si le site et l’emplacement dans le fichier des articles sont respectivement le site 3 et l’emplacement 99, vous devez créer un emplacement 99 pour le site à l’origine de l’ordre (site 1) avant de pouvoir effectuer les transactions de sortie ou de réception. (F0TC)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 16-3

Ecran	Champ	Explication
MAINT nomenclatures d'ordre	Opération	Identifie l'opération de gamme ou de processus dans laquelle le composant est utilisé.
Entrée stock/post-déduction OF	Méthode de calcul quantité	(reportez-vous aux explications ci-dessus). **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
	Méthode post-déd.	(reportez-vous aux explications ci-dessus). **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
INTERRO nomenclature réelle lot	Avec en double	Indique si les transactions apparaissent sur l'état pour chacune des relations auxquelles elles s'appliquent ("Avec en double" = Oui) ou seulement pour la première rencontrée par le système ("Avec en double" = Non). **(NOUVEAU dans version 7.3K)**
INTERRO cas d'emploi lot	Avec en double	Indique si les transactions apparaissent dans l'interrogation pour chacune des relations auxquelles elles s'appliquent ("Avec en double" = Oui) ou seulement pour la première rencontrée par le système ("Avec en double" = Non). **(NOUVEAU dans version 7.3K)**

Chapitre 17
Gestion d'atelier

Introduction

Dans le module Gestion d'atelier, vous pouvez désormais consolider les déclarations de main-d'oeuvre en des opérations spécifiques à l'aide du champ "Opération avant finie". La fonction d'interrogation du détail des opérations contient des informations supplémentaires par rapport aux versions précédentes. En outre, tous les états relatifs au rendement offrent plus de flexibilité et de détail en matière d'édition.

NOUVEAU dans version 7.3G—Enregistrement des écarts de réglage à la déclaration de fin d'opération : Auparavant, les écarts de réglage n'étaient pas calculés avant la clôture comptable de l'ordre de fabrication. Pour rendre le suivi et les coûts d'en-cours plus adéquats, le calcul des écarts est maintenant effectué durant la déclaration de fin d'opération (17.5), ou intervient si l'opération précédente est désignée comme finie avec les fonctions de déclaration de main-d'oeuvre (17.1-17.3). Un point est important : si vous rouvrez l'opération, tout autre temps de réglage déclaré est traité comme un écart. (GE54)

NOUVEAU dans version 7.3G—Possibilité de supprimer des enregistrements d'opération de gamme : Il est possible, en utilisant des chargements en traitement différé, de créer dans une même gamme plusieurs enregistrements d'opération ayant des dates de début différentes. Vous pouvez désormais résoudre ce problème en supprimant des enregistrements d'opération particuliers avec les fonctions MAINT des gammes (13.13.1) et MAINT définition de processus (15.13). (GF70)

NOUVEAU dans version 7.3I—Modification de l'état des activités par centre de charge : L'état des activités par centre de charge (17.18) prend désormais en compte le nombre de machines spécifié pour le centre de charge avec la fonction MAINT des centres de charge (14.5). (FR34)

NOUVEAU dans version 7.3J—Modification concernant la clôture des opérations pour un ordre de fabrication : Quand une opération est close (17.1) et que vous devez clore les opérations précédentes, la quantité finie correspond à celle pour la dernière opération. Par exemple, si trois opérations (10, 20 et 30) sont prévues sur un ordre de fabrication pour une quantité de cinquante articles, et que vous clôturez l'opération 30 avec une quantité finie de quarante articles, les opérations 10 et 20 seront également closes avec une quantité de quarante, alors qu'auparavant elles l'auraient été avec une quantité finie de cinquante articles. (FS64)

NOUVEAU dans version 7.3K—Possibilité de supprimer des transactions de main- d'oeuvre hors du module Gestion de la paie : Un programme utilitaire permettant de réinitialiser l'indicateur opc_payroll à "Non" a été ajouté au système. Cet indicateur, accessible uniquement dans le module Gestion de la paie, contrôle le transfert des transactions de paie vers ce module. Si la valeur est "Oui" (valeur par défaut), les transactions de main-d'oeuvre ne peuvent être supprimées ou archivées qu'au sein du module Gestion de la paie. L'exécution du programme utilitaire utsfcntl1.p met l'indicateur à "Non" et permet la suppression d'enregistre- ments d'historique de main-d'oeuvre avec la fonction Supp/Arch historique opérations (17.23). (F0L3)

NOUVEAU dans version 7.3K—Critères de sélection affinés dans les états de rendement : Le champ "Site" a été ajouté aux fonctions EDIT rendement par centre charge (17.19) et EDIT rendement par ordre (17.20) afin d'accélérer et de préciser la sélection des enregistrements.

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 17-1

Ecran	Champ	Explication
Déclaration MO par ordre	Opération avant finie	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si la déclaration de main-d'oeuvre pour l'ordre de fabrication doit inclure les opérations terminées. Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour traiter séparément les opérations précédentes.
Déclaration MO par employé	Opération avant finie	Reportez-vous à l'explication ci-dessus.
Déclaration MO par centre charge	Opération avant finie	Reportez-vous à l'explication ci-dessus.
Déclaration fin opération	Quantité lancée	Quantité lancée sur l'ordre de fabrication.
Déclaration transfert opération	Quantité lancée	Quantité lancée sur l'ordre de fabrication.
	Quantité en-cours	Quantité ouverte sur l'ordre de fabrication.
INTERRO opérations OF - détail	Création	Date de l'opération sélectionnée.
	Article	Article produit.
	Site	Site de production.
	Département	Département de production.
	Réglage std	Temps de réglage par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Exécution std	Temps d'exécution par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Coût MO standard	Coût de main-d'oeuvre par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Montant FGV std	Montant des frais généraux variables par défaut défini pour la gamme ou le processus.
(continué)	Coût s-traitance std	Coût de sous-traitance par défaut défini pour la gamme ou le processus.

Ecran	Champ	Explication
INTERRO opérations OF - détail (continué)	Cause rejet	Code cause pour les articles rejetés.
	Cause reprise	Code cause pour les articles repris.
	Coût MO	Coût de main-d'oeuvre réel.
	Montant FGV	Montant réel des frais généraux variables.
	Coût s-traitance	Coût de sous-traitance réel.
EDIT rendement par centre charge	Article	Article produit.
	Employé	Initiales de l'employé chargé de la saisie des données.
	ID	Numéro d'identification de l'ordre de fabrication.
	Opération	Opération pour laquelle l'état est produit.
EDIT rendement par ordre	Article	Article produit.
	Employé	Initiales de l'employé chargé de la saisie des données.
	Machine	Machine pour laquelle l'état est produit.
	Opération	Opération pour laquelle l'état est produit.
	Avec réglage	Permet d'inclure le temps de réglage sur l'état.
	Avec exécution	Permet d'inclure le temps d'exécution sur l'état.
EDIT rendement par employé	Article	Article produit.
	ID	Numéro d'identification de l'ordre de fabrication.
	Machine	Machine pour laquelle l'état est produit.
	Opération	Opération pour laquelle l'état est produit.
EDIT rendement par centre charge	Site	Plage de sites où se trouvent les centres de charge.
EDIT rendement par ordre	Site	Plage de sites où se trouvent les centres de charge.

Chapitre 18A
Production répétitive

Introduction

Dans la version 7.3, des améliorations ont été apportées au module Production répétitive afin de vous procurer un meilleur contrôle des opérations et des centres de charge particuliers. En outre, vous pouvez maintenant associer une nomenclature et une gamme distinctes à chaque besoin planifié.

Fonctions essentielles

Listes de prélèvement pour la production répétitive : Cette fonctionnalité s'adresse aux sociétés qui utilisent des programmes répétitifs et transfèrent des composants vers les centres de charge au fur et à mesure qu'ils sont nécessaires pour la production. Vous pouvez maintenant déterminer les centres de charge dont les quantités ne sont pas disponibles pour satisfaire les besoins planifiés, allouer le stock qui va réapprovisionner le centre de charge, prélever les composants et les transférer vers le centre de charge. (G071)

Paramétrage de la production répétitive : Le module Production répétitive comprend désormais une fonction de paramétrage destinée au contrôle du préfixe et de la numérotation pour les listes de prélèvement. La fonction de paramétrage vous permet aussi de définir des périodes de consommation en amont et en aval pour les programmes répétitifs, qui fonctionnent un peu comme les périodes de consommation en amont et en aval pour les prévisions. Vous pouvez permettre que la production excédentaire sur un jour soit considérée comme des réalisations pour des

programmes antérieurs ou postérieurs, et faire en sorte que le CBN et le processus de décomposition des programmes répétitifs traite les ordres en retard comme un approvisionnement planifié. (G071)

Opérations jalon : Dans la version 7.2, vous ne pouviez postdéduire des matières qu'à partir des opérations pour lesquelles vous enregistriez les réalisations. Dans la version 7.3, vous pouvez désigner une opération comme une opération jalon et, quand vous procédez à la post-déduction pour cette opération, le système va aussi traiter toutes les opérations précédentes qui ne sont pas des jalons. Les matières sont déduites du centre de charge pour l'opération appropriée en étant valorisées au coût de cette dernière.(G689)

Coût des rebuts par opération : La fonction Production répétitive - rebuts (18.18) crée maintenant des écritures de comptabilité générale, en utilisant le coût des matières pour l'opération sur laquelle le rebut est effectué. Ce coût peut être calculé ou recalculé avec Calcul des coûts par opération (14.13.17). Cette modification améliore l'exactitude dans la valorisation des rebuts, particulièrement pour les rebuts enregistrés au début du processus de production. Pour de plus amples informations sur le calcul des coûts par opération, reportez-vous au chapitre consacré au module Gammes/centres de charge. (G701)

Nomenclatures/gammes de remplacement : Vous pouvez désormais spécifier un code nomenclature et un code gamme pour chaque quantité planifiée quotidienne sur un programme répétitif. Les états relatifs à la main-d'oeuvre, aux temps de réglage, etc., contiennent maintenant les données des nomenclatures et des gammes. Les codes nomenclature et gamme font l'objet d'une validation. (G689)

Etat de l'en-cours par centre de charge : Un nouvel état, EDIT en-cours centre charge (18.21.8), représente un complément utile de EDIT opérations/centre charge (16.18). Pour chaque centre de charge, l'état indique tous les programmes répétitifs ou les ordres de fabrication qui possèdent des opérations en cours, les quantités lancées correspondantes, les temps d'exécution et les délais standard. Les ordres dont la date d'échéance est antérieure ou postérieure à la date actuelle figurent aussi sur l'état. (G676)

Options de calcul des coûts des opérations pour l'état des coûts de l'en-cours : Dans les précédentes versions de MFG/PRO, la fonction EDIT coûts

en-cours répétitif (18.21.12) valorisait l'encours sur la base des quantités et coûts réels déclarés ou des valeurs standard définies pour les gammes. Maintenant, cette fonction peut aussi utiliser les coûts matières générés par Calcul des coûts par opération (14.13.17) ou les valeurs de stock spécifiées pour les opérations de gamme. (GB32)

Modifications relatives aux programmes répétitifs et aux programmes de ligne : La fonction EDIT utilisation des lignes (18.1.15) indique maintenant un pourcentage de capacité calculé pour chaque ligne. La fonction de mise à jour des programmes répétitifs remplace désormais les quantités planifiées existantes au lieu de les augmenter (cette modification existait déjà dans la version 7.2). Enfin, vous pouvez supprimer un programme répétitif, à condition qu'il ne se trouve pas dans la période fixe hebdomadaire actuelle ou future, même si vous avez enregistré des quantités finies pour ce programme. Les quantités finies sont alors traitées comme des réalisations concernant un programme nul.

NOUVEAU dans version 7.3G—Mise à jour de la quantité demandée et la quantité lancée pour les ordres décomposés : La quantité demandée et la quantité lancée pour un article de stock sont mises à jour par un ordre décomposé dans le module Production répétitive. (GG41)

NOUVEAU dans version 7.3G—Indication des codes gamme et nomenclature par la fonction de mise à jour des programmes répétitifs : Après avoir exécuté la fonction de mise à jour des programmes répétitifs, vous pouvez afficher le code gamme et le code nomenclature dans la fonction de gestion des programmes répétitifs. (GJ20)

NOUVEAU dans version 7.3G—Affichage par la fonction de gestion des programmes répétitifs des codes gamme et nomenclature : Auparavant, la fonction de mise à jour des programmes répétitifs ne mettait pas à jour la fonction de gestion des programmes répétitifs pour afficher les codes gamme et nomenclature. Ces codes sont désormais affichés après exécution de la mise à jour. (GJ20)

NOUVEAU dans version 7.3I—Date du programme de ligne : Le système utilise désormais la date actuelle si vous n'entrez pas de date de début. (FQ99)

NOUVEAU dans version 7.3I—Meilleure définition de libellé : Dans l'état des opérations par article (18.21.13), le libellé de la colonne contenant les quantités finies précise désormais que les valeurs incluent également les quantités rebutées. (GL26)

NOUVEAU dans version 7.3I—Nouvelles colonnes : L'état des quantités rejetées par article (18.21.4) indique désormais le nombre d'unités lancées, le nombre d'unités rejetées et le pourcentage de rejet. (GL84)

NOUVEAU dans version 7.3J—Correction des déséquilibres relatifs aux quantités allouées pour un emplacement : La fonction Transfert listes de prélèvement (18.8.6) a été modifiée afin que les données détaillées d'allocation pour un emplacement soient mises à jour correctement quand un transfert est effectué sur la base d'une liste de prélèvement non imprimée (cas des quantités allouées non prélevées). Du fait des erreurs de mise à jour, les programmes d'allocation ne pouvaient utiliser la quantité existant physiquement dans l'emplacement, car elle apparaissait comme déjà allouée. Vous pouvez désormais corriger ces déséquilibres en utilisant le programme utilitaire "utldqty.p". (GN96)

NOUVEAU dans version 7.3J—Ajout de la date de lancement comme critère de sélection : La fonction de calcul des listes de prélèvement (18.8.1) utilise désormais la date de lancement comme critère de sélection. Vous disposez ainsi d'une gamme élargie de paramètres. (GO32)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration des sorties de composants avec la fonction Production répétitive - MO : Les écrans de sortie de composants dans la fonction Production répétitive - MO (18.14) ont été remplacés par ceux de la fonction Sortie composants OF (16.10). Ceci permet d'utiliser pour chaque composant les champs relatifs au numéro de lot/série et à la référence, ce qui n'était pas le cas précédemment. (F09Z)

NOUVEAU dans version 7.3K—Etat d'utilisation des lignes clarifié : La fonction EDIT utilisation des lignes (18.1.15) affiche désormais la charge transférée entre équipes, si nécessaire. (F0CR)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modification du calcul des heures de main-d'oeuvre standard dans le module Production répétitive : Le calcul des heures de main-d'oeuvre est désormais effectué de la façon suivante : si le temps

d’exécution standard est différent de zéro, alors heures standard = heures de réglage réelles + (quantité finie x heures d’exécution standard). Auparavant, le calcul était le suivant : temps d’exécution standard x quantité finie. Si le temps d’exécution standard est nul, alors heures standard = heures de production = heures de réglage réelles + temps d’exécution réel. Auparavant, le calcul était le suivant : réglage réel + exécution réel. (FU18)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modifications dans la fonction Production répétitive - MO : Quand un centre de charge qui ne figure pas dans la gamme est utilisé pour enregistrer de la main-d’oeuvre dans Production répétitive - MO (18.14), MFG/PRO retrouve désormais les valeurs adéquates pour les machines utilisées pour chaque opération et les frais généraux variables sur machine dans le fichier maître des centres de charge. (FU44)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la fonction d’édition de plan d’opérations : Un nouveau champ permettant de gérer l’affichage de quantités importantes a été ajouté à la fonction EDIT plan des opérations (18.7). Auparavant, ces quantités (valeurs supérieures à 9 999 999) apparaissaient sous la forme d’une série de points d’interrogation, et la fonction passait à l’enregistrement suivant. Désormais, quand vous sélectionnez l’option "Unités" pour le nouveau champ relatif au format des quantités, la fonction affiche toujours des points d’interrogation, mais n’ignore plus l’enregistrement. Quand vous sélectionnez "Milliers", les trois derniers chiffres sont supprimés (9 999 999 999 devient 9 999 999) et une légende est imprimée sur chaque page indiquant que les nombres sont affichés en milliers. (FR71)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de l’état de productivité par article : Quand vous sélectionnez l’option "Détail" pour le format de l’état, la fonction EDIT productivité par article (18.21.17) procure désormais un résumé des transactions d’opération et affiche un sous-total à chaque rupture dans la séquence des dates, centres de charge ou codes employé. En outre, les taux standard et réel sont désormais affichés avec trois décimales et la quantité finie avec une décimale. L’état dispose aussi d’une aide procédurale. (FU45)

NOUVEAU dans version 7.3K—Les exceptions concernant les jours et heures apparaissent désormais sur l’état des équipes : La fonction EDIT équipes (18.1.23) a été modifiée et affiche à présent les exceptions concernant les dates et heures, ainsi que le statut d’activité des équipes. (FU57)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de la sélection des programmes répétitifs pour toutes les transactions de main-d'oeuvre répétitive : Pour les transactions de main-d'oeuvre répétitive, le système recherche désormais l'opération planifiée la plus susceptible d'être considérée, et prend en compte le programme répétitif qui lui est associé. Auparavant, les transactions mettaient à jour les opérations planifiées devant être effectuées à la date d'effet de la transaction. Si la quantité lancée était terminée, le programme ouvert suivant était sélectionné. Avec la nouvelle méthode de sélection, quand le système trouve une opération planifiée susceptible d'être considérée, le programme correspondant est pris en compte à hauteur de la quantité enregistrée. Une fois les réalisations suivantes enregistrées, la logique de consommation recherche le premier programme avec des quantités ouvertes pour la période de consommation. (G0FC)

NOUVEAU dans version 7.3K—Affichage des quantités actives dans la fonction Programmes répétitifs - résumé : La fonction Programmes répétitifs - résumé (18.5) n'inclut désormais plus que les programmes dont la date d'échéance correspond ou est postérieure à la date de l'état. Auparavant, le document contenait toutes les quantités ouvertes, sans considérer la probabilité pour le programme d'être pris en compte. (G0GD)

NOUVEAU dans version 7.3K—Option de suppression de listes dans la fonction de calcul des listes de prélèvement : Pour pouvoir examiner une liste de prélèvement afin de relever les manquants avant enregistrement, vous pouvez désormais activer l'option "Supprimer quand fini" dans la fonction Calcul listes de prélèvement (18.8.1). Cette option génère une liste de prélèvement qui est automatiquement supprimée par le système. Comme la logique de prélèvement et d'allocation est respectée, quand vous interrompez le calcul d'une liste de prélèvement, le système crée des enregistrements d'allocation détaillée pour une liste que vous devez ensuite supprimer avec la fonction Supp listes de prélèvement (18.8.9). (G0HC)

NOUVEAU dans version 7.3L—Champ permettant d'indiquer un multiple dans la fonction de test du programme de production par ligne : Le champ Multiple, qui contrôle la plus petite quantité divisible de programme pour une session test, a été ajouté à la fonction Test programme production/ligne (18.1.10). Vous pouvez l'utiliser pour limiter les quantités de programme à des valeurs entières, à des

multiples non pris en compte par ailleurs dans la quantité d'article lancée, ou pour autoriser les quantités décimales. (F0Q2)

Quand la valeur de ce champ est 1,00 (valeur par défaut), seules les programmes contenant des quantités entières sont autorisés. Si vous entrez 0, la fonction de test emploie tout le temps disponible pour créer des programmes, que les quantités soient entières ou non (si nécessaire, elle utilise des quantités décimales). Vous pouvez aussi entrer un multiple quelconque (par exemple, 144). Dans ce cas, seuls sont autorisés les programmes dont les quantités sont des multiples de la valeur entrée (vous planifiez les ordres en unités et créez des programmes en utilisant des multiples). Il est également possible de spécifier une quantité décimale significative (par exemple, 0,5) et, dans ce cas, vous pouvez entrer des quantités de programme en unités de 0,5 (les valeurs négatives sont interdites).

Les quantités planifiées doivent être divisibles par la valeur spécifiée pour le multiple. Si vous entrez un nouveau multiple alors que des programmes non divisibles existent déjà, le système affiche un message vous indiquant que le multiple n'est pas valide pour les programmes et qu'il va être changé en 0. Dans ce cas, quand vous effectuez le test, le multiple est automatiquement mis à zéro et les quantités de programme ne sont pas affectées.

Si vous spécifiez un multiple (par exemple, 10), puis entrez une quantité non divisible pour un programme, le système affiche un message signalant que la quantité n'est pas un multiple de la valeur indiquée (en l'occurrence, dix).

Liste de prélèvement

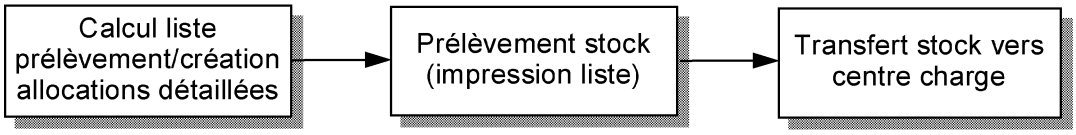


Fig. 18A-1. Schéma de traitment d'une liste de prélèvement

Chaque programme répétitif crée des besoins de stock pour les centres de charge associés à sa gamme. La fonctionnalité propre au traitement des listes de prélèvement permet aux sociétés de satisfaire ces besoins d'une façon opportune, en transférant le stock nécessaire vers chaque centre de charge.

En général, vous devez régulièrement exécuter la fonction Calcul listes de prélèvement (18.8.1) pour les centres de charge appropriés. Le processus de calcul considère le stock disponible et le besoin total pour chaque centre de charge, détermine les emplacements où des manquants vont exister, alloue le stock pour résorber ces manquants, et crée une liste de prélèvement pour chaque centre de charge au sein duquel un manquant existe.

Le système ne crée une liste de prélèvement que si les deux conditions suivantes sont réunies : (1) un manquant existe, (2) du stock est disponible pour être prélevé. L'impression de la liste prélève le stock. Une fonction d'annulation vous permet, le cas échéant, de réaffecter au stock son statut initial (alloué). Si une liste de prélèvement est imprimée, la fonction Transfert listes de prélèvement (18.8.6) transfère ensuite le stock de l'emplacement de stockage actuel vers l'emplacement associé au centre de charge. Cette opération représentant un transfert entre emplacements et non une sortie vers l'en-cours, le système n'effectue aucune écriture de comptabilité générale (la sortie survient lorsque le stock fait l'objet d'une post-déduction).

Par exemple, supposons que dans le centre de charge OPS l'article A est un composant de quatre produits finis différents. Le centre de charge possède actuellement 900 unités de l'article A dans l'emplacement. Pour la semaine suivante, les programmes répétitifs concernant ces produits créent un besoin total de 1.000 unités. Lorsque vous exécutez Calcul listes de prélèvement, le système va indiquer un manquant de 100 unités pour l'article A dans le centre OPS, et il va effectuer une

allocation détaillée pour cette quantité dans l'emplacement de stockage. Lorsque la liste est imprimée, les 100 unités vont apparaître comme prélevées et, quand le transfert survient, cette quantité va être transférée vers l'emplacement OPS. La sortie de stock n'est pas effectuée tant que la main-d'oeuvre n'est pas déclarée pour chaque opération.

Remarque Pour que le processus de traitement des listes de prélèvement fonctionne correctement, vous devez définir un emplacement qui possède le même nom que le centre de charge.

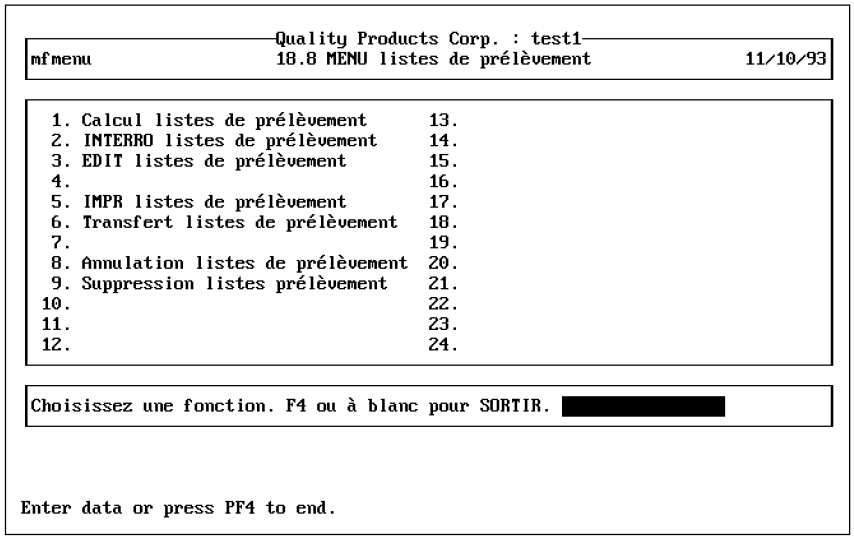


Fig. 18A-2. **MENU listes de prélèvement**

Le cycle de traitement des listes de prélèvement est le suivant :

1. **Calculez la liste de prélèvement et créez les allocations détaillées** avec Calcul listes de prélèvement (18.8.1). Le calcul considère les besoins en composant provenant de tous les programmes répétitifs décomposés qui correspondent aux sites, articles, centres de charge et dates de production que vous spécifiez.

   Supposons qu'un nouveau programme est créé, qui va générer des besoins pour un centre de charge. Il n'existe actuellement aucun manquant. La fonction Calcul listes de prélèvement uti-lise les équations suivantes :

   $$Manquant\ dans\ centre = Nouveaux\ besoins - Disponible net$$

où le disponible net est égal à :

Réel – Alloué – Besoin autres programmes + Non–trans prélevé

La quantité disponible nette ("Disponible net") représente la quantité de matières disponible pour les besoins dans le centre de charge. Elle correspond aux matières qui se trouvent déjà dans le centre ("Réel") et aux matières à y transférer (listes de prélèvement non-transférées ou "Non-transféré prélevé"), moins les besoins existants. Les besoins existants correspondent à la quantité requise par les autres programmes ("Besoin autres programmes") et à la quantité allouée ("Alloué"). La quantité allouée représente les allocations dans le centre de charge pour des ordres de fabrication ou des commandes clients (souvenez-vous qu'il est possible d'allouer des matières à une commande client dans tout emplacement).

Comme l'équation l'indique, la liste de prélèvement approvisi-onne en matières le centre de charge, et non des programmes particuliers. Vous pouvez garantir que la liste approvisionne des programmes particuliers en exécutant la fonction de calcul juste après la décomposition de chaque nouveau programme. Le calcul actuel prenant déjà en compte toutes les listes de prélèvement existantes, la nouvelle liste créée ne va refléter que les nouveaux besoins.

Si vous rencontrez des problèmes concernant le calcul des listes de prélèvement, considérez attentivement les points suivants :

- Vous devez créer un emplacement qui possède le même nom que le centre de charge.
- Le calcul ne crée pas une liste de prélèvement s'il n'existe aucun stock permettant d'effectuer une allocation détaillée (vous ne pouvez pas allouer des quantités négatives). Le système ne vous indique pas qu'il n'y a pas assez de stock pour satisfaire les besoins, il se contente de ne pas créer de liste.
- Le calcul ne crée pas une liste de prélèvement s'il existe un stock suffisant dans le centre de charge.
- L'allocation détaillée n'étant pas associée à un ordre, aucun ordre ne figure sur l'interrogation du stock alloué.
- Le programme traite toutes les listes de prélèvement existantes comme un approvisionnement en matières. Si vous voulez recalculer le besoin total dans un centre de charge, vous devez d'abord supprimer toutes les listes non-transférées.

Une liste de prélèvement reste ouverte tant que vous ne la supprimez pas ou ne transférez pas le stock, même si le programme change.

- Le calcul des listes de prélèvement décompose les fantômes ; il n'utilise pas de logique de consommation.
- La liste de prélèvement ne calcule pas les besoins par équipe, et il n'est pas actuellement prévu de modifier le système en ce sens.
- Comme le calcul se base sur les besoins provenant d'un programme répétitif décomposé, il n'est pas affecté par des modifications apportées aux nomenclatures ou aux gammes.
- Vous pouvez obtenir un meilleur contrôle des quantités sur une liste de prélèvement en utilisant les paramètres de planification du maximum de lancement et du multiple de lancement, qui sont expliqués ci-après.

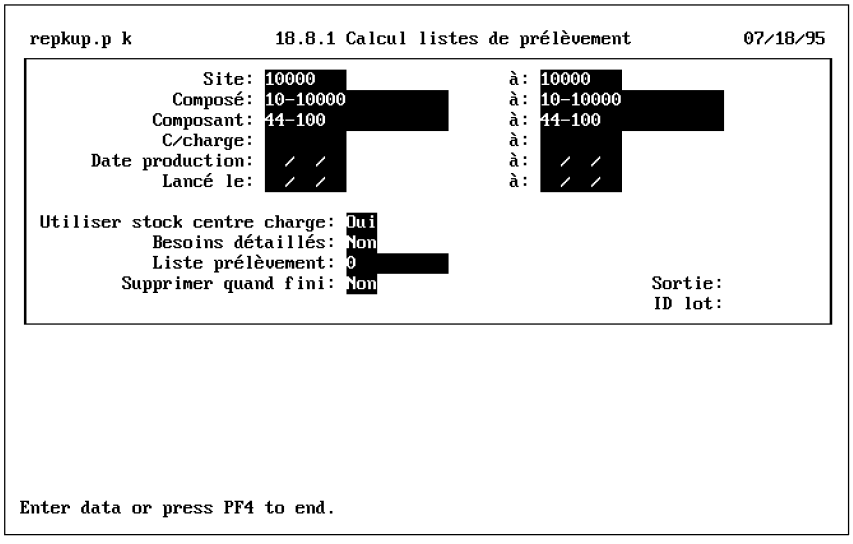


Fig. 18A-3. **Ecran Calcul listes de prélèvement**

Tableau 18A-1

Champ	Valeur	Explication
Utiliser stock centre charge	O/N	Si cet indicateur a pour valeur "Oui" (valeur par défaut), le calcul des listes de prélèvement considère les quantités d'article se trouvant déjà dans le centre de charge ; ci cet indicateur a pour valeur "Non", le calcul n'inclut pas les quantités existantes dans le centre de charge.
Besoins détaillés	O/N	L'option de détail permet d'afficher les quantités d'article par date de début et date d'échéance ; l'option de résumé permet de totaliser les quantités par composant.

Vous initialisez la numérotation des listes de prélèvement dans Paramétrage de la production (18.24). Le calcul des listes de prélèvement va incrémenter le numéro de liste pour chaque centre de charge, mais va le décrémenter ensuite s'il n'existe aucun manquant (aucune liste n'est alors imprimée).

2. **Imprimez la liste de prélèvement** avec IMPR listes de prélèvement (18.8.5). L'impression modifie le statut du stock à prélever qui a fait l'objet d'une allocation détaillée. La logique de prélèvement est la même que celle utilisée par d'autres modules du système ; vous la définissez dans Paramétrage gestion des stocks (3.24). Vous pouvez réimprimer la liste de prélèvement sans affecter le statut du stock.

   Pour redonner au statut sa valeur initiale, vous devez exécuter Annulation listes de prélèvement (18.8.8). Cette fonction, comme son équivalent dans le module Distribution, vous permet d'annuler une liste de prélèvement et de la réimprimer ultérieurement. La fonction modifie à rebours le statut du stock de prélevé en alloué, ce qui signifie que, lors du prochain prélèvement, le système va transférer le même stock.

3. **Transférez le stock depuis l'emplacement de stockage vers le centre de charge** avec Transfert listes de prélèvement (18.8.6). La fonction effectue un transfert entre emplacements, et non une sortie de stock. Le nouvel emplacement doit exister et posséder le même nom que le centre de charge. Lors-qu'il transfère le stock, le système supprime la liste de prélèvement.

   Les listes de prélèvement non-transférées sont traitées comme de l'approvisionnement tant que vous n'effectuez pas le transfert ou tant que vous ne les supprimez pas avec Suppression listes de prélèvement (18.8.9).

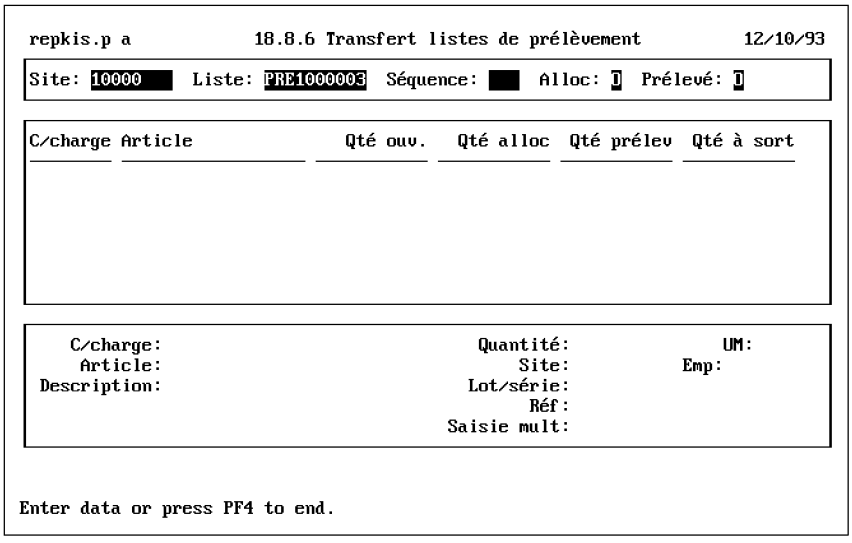


Fig. 18A-4. Ecran Transfert listes de prélèvement

Vous pouvez définir la date du transfert dans une fenêtre en incrustation qui apparaît quand vous appuyez sur F1 depuis l'en-tête de l'écran. La valeur par défaut correspond à la date système.

Le code séquence sert quand vous ne voulez transférer qu'une partie de la quantité requise totale, par exemple, si l'espace de stockage dans le centre de charge s'avère limité. Supposons qu'un centre de charge ne puisse contenir que 1.000 unités d'un article, même si le besoin total est de 5.000 unités. Le système crée une liste de prélèvement pour le besoin total et alloue une quantité de 5.000 unités. Mais, il ne prélève et transfère les matières que par séquences de 1.000 unités (par exemple, séquence 1 pour 1.000 unités, séquence 2 pour 1.000 unités, etc.).

Vous définissez la quantité maximum pour un ordre concernantun article grâce au paramètre du multiple de lancement associé à chaque article avec MAINT articles - planification (1.4.7) ou MAINT article/site - planification (1.4.17).

Si vous voulez que le transfert porte sur les quantités spécifiées et non sur la quantité maximum de lancement, définissez la valeur appropriée en utilisant le paramètre du multiple de lancement associé à chaque article. Par exemple, si l'unité de stockage d'un article est le litre mais que l'article est livré au centre de charge en barils de 500 litres, la définition d'un multiple de lancement égal à 500 va garantir que l'article est transféré par 500 litres.

Tableau 18A-2

Champ	Valeur	Explication
Séquence		Sert à ne transférer qu'une partie de la quantité d'un article.
Alloué	O/N	Prend par défaut la valeur "Oui" car, en général, vous ne voulez pas transférer du stock qui n'a pas encore été alloué.
Prélevé	O/N	Prend par défaut la valeur "Oui" car, en général, vous ne voulez pas transférer du stock qui n'a pas encore été prélevé.

Paramétrage de la production

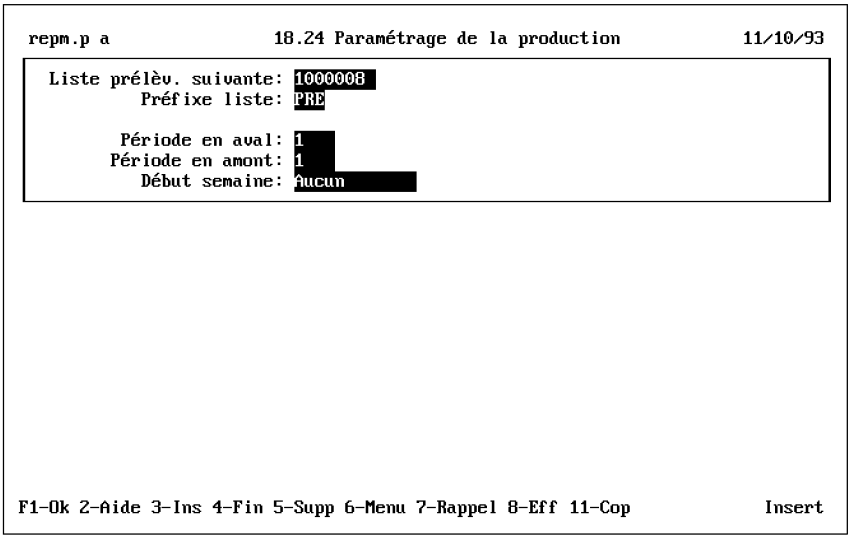


Fig. 18A-5. Ecran Paramétrage de la production

Comme mentionné précédemment, la fonction Paramétrage de la production (18.24) gère le préfixe et le prochain numéro pour les listes de prélèvement. En outre, cette fonction vous permet de mieux contrôler la façon dont le CBN considère les ordres ouverts en retard et les réalisations.

Tableau 18A-3

Champ	Valeur	Explication
Liste prélèv. suivante	#	Sert lorsque le système crée des listes de prélèvement. Cette valeur est incré-mentée pour chaque liste. Si la fonction de calcul crée puis supprime des listes de prélèvement, cette valeur reste identique.
Préfixe	Texte	Similaire aux préfixes pour les ordres d'achat ou les commandes clients.
Période en aval	#	Nombre de jours calendaires dans la période future pour laquelle le système va considérer les réalisations excédentaires comme des quantités finies.
Période en amont	#	Nombre de jours calendaires dans la période passée pour laquelle le système va considérer les réalisations excédentaires comme des quantités finies. Si vous spécifiez à la fois une période en aval et une période en amont, le système prend en compte la dernière, puis la première.
Début semaine	Aucun Jour actuel Jour sem.	Point à partir duquel le système passe de la période en amont à la période en aval. Si vous indiquez comme valeur le jour actuel, le système ignore la période en amont. Si vous ne spécifiez aucune valeur, le système considère le nombre de jours dans la période en amont, puis il prend en compte la période en aval. Si vous entrez un jour particulier, le système considère la période en amont jusqu'à ce qu'il atteigne ce jour, puis il prend en compte la période en aval.

Commençons par envisager le cas de la valeur par défaut actuelle (version 7.3). Si vous enregistrez des réalisations pour la date du jour avec Production répétitive - MO (18.14), cette transaction va avoir les effets suivants (nous supposons que vous enregistrez les réalisations pour la dernière opération.)

- Le stock est augmenté de la quantité correspondant à la réalisation.
- Le système effectue une post-déduction. Le stock du composant apparaît comme sorti pour l'ordre répétitif concerné. Les besoins en composants pour toutes les opérations précédentes qui ne sont pas des jalons sont diminués (reportez-vous à la section relative aux opérations jalon, ci-après).
- Si une quantité planifiée existe pour la date du jour, la quantité finie est augmentée et la quantité ouverte diminuée à concurrence de la valeur définie pour la quantité planifiée. Dans la version 7.3, la fonction MAINT des

programmes répétitifs n'affiche plus ces quantités, mais vous pouvez les consulter dans EDIT plan des opérations (18.7).

- S'il existe des opérations précédentes qui ne sont pas des jalons, la quantité finie sur chaque opération précédente est aussi augmentée, à concurrence de la valeur nécessaire pour constituer la quantité planifiée du produit fini. Si la quantité planifiée pour la date du jour est de 10 unités et la quantité finie de 12 unités sur une opération précédente dont la quantité planifiée totale est de 20 unités, seules 10 unités sont considérées comme finies. La date de la réalisation pour les opérations précédentes correspond à la date sur la nomenclature associée à l'ordre de fabrication, c'est-à-dire, à la date à laquelle l'opération précédente aurait du être finie afin de réaliser les quantités pour la dernière opération à la date de fin réelle.

- Si la quantité ouverte sur la dernière opération n'est toujours pas nulle (la quantité finie s'avère alors inférieure à la quantité planifiée), le CBN traite la quantité ouverte comme de l'approvisionnement et, dans INTERRO CBN - détail (23.16), elle figure en tant que quantité actuelle de l'ordre planifié pour la date de réalisation.

En réalité, ce processus ne donne pas toujours satisfaction. Parfois, vous enregistrez des quantités comme finies pour la date du jour alors qu'il existe en fait des excédents provenant du programme du jour précédent ou des réalisations anticipées sur le programme du jour suivant. Avec la valeur par défaut actuelle, ces réalisations excédentaires ne possèdent aucun effet sur la quantité finie pour les programmes des jours antérieurs ou postérieurs.

2000 unités finies le 01/9/93

	27/8/93	28/8/93	29/8/93	30/8/93	31/8/93	01/9/93	02/9/93	03/9/93
Planifié	**400**	**0**	**0**	**400**	**400**	**400**	**400**	**400**
PAv=0/PAm=2 DS=Aucun	0	0	0	400	400	400	0	0
PAv=2/PAm=2 DS=Aucun	0	0	0	400	400	400	400	400
PAv=2/PAm=2 DS=Auj.	0	0	0	0	0	400	400	400
PAv=2/PAm=5 DS=Aucun	400	0	0	400	400	400	400	0
PAv=2/PAm=5 DS=Lundi	0	0	0	400	400	400	400	400

Fig. 18A-6. **Variations de la quantité finie selon les valeurs du paramétrage**

- La quantité finie pour la date d'effet de la transaction est augmentée à concurrence de la quantité planifiée. Le système sous- trait ensuite cette quantité de la quantité finie que vous avez enregistrée.

- Si le reste s'avère positif, le système considère ensuite les valeurs de la période en amont et du début de semaine dans Paramétrage de la production (18.24). Si la période en amont n'est pas nulle (et que la valeur définie pour le paramètre du début de semaine le permet), le système considère le jour calendaire précédent et utilise le même algorithme. La quantité finie est augmentée à concurrence de la quantité sur le programme, etc.

- L'algorithme se répète ensuite automatiquement. Le système considère les valeurs de la période en amont et du début de semaine ; si ces paramètres le permettent, le système passe à la date précédente et augmente à nouveau la quantité finie. Sinon, il considère la valeur de la période en aval et, si elle n'est pas nulle, passe au jour calendaire après la date d'effet de la transaction, en augmentant la quantité finie jusqu'à épuisement du total de la réalisation ou du nombre de jours dans la période en aval.

- Pour chaque modification dans la quantité finie sur une opération jalon, la quantité finie sur les opérations précédentes qui ne sont pas des jalons est

modifiée pour refléter le fait que l'opération ultérieure a été réalisée (comme décrit précédemment).

- Le CBN ignore les ordres planifiés finis et ils ne figurent plus sur l'interrogation concernant son détail ; les quantités ouvertes des ordres planifiés ouverts sont ajustées en conséquence.

Pour vous assurer que le système reflète toujours les réalisations excédentaires dans les programmes du jour précédent et du jour suivant, donnez aux paramètres de la période en aval, la période en amont et le début de semaine les valeurs 1, 1 et "Aucun".

Le paramètre du début de la semaine s'avère utile si vous ne voulez considérer la quantité finie que dans la semaine actuelle. Le système peut traiter tout jour (ou le jour actuel) comme le début de la semaine. Si le paramètre possède une valeur, le système prend en compte la période en amont jusqu'au début de la semaine, puis prend en compte à partir de cette date le nombre de jours dans la période en aval. Souvenez-vous que tout le processus de calcul s'effectue en jours calendaires.

Considération par le CBN des ordres en retard

Supposons que la réalisation concerne la date actuelle et que le paramètre de la période en amont possède une valeur qui n'est pas nulle. Dans ce cas, vous voulez généralement que la quantité ouverte dans le programme du jour précédent signifie quelque chose. Pour cette raison, le CBN et le processus de décomposition des programmes répétitifs utilisent aussi les trois valeurs définies pour le paramétrage de la production répétitive, afin de déterminer si un ordre en retard provenant d'un programme répétitif doit être considéré comme de l'approvisionnement et de déterminer comment un programme est décomposé. Dans le cas par défaut, les ordres en retard sont ignorés. Mais, si la période en amont n'est pas nulle et que le début de la semaine a pour valeur "Aucun" ou un jour donné de la semaine, le système va alors traiter les ordres en retard appropriés comme s'ils étaient toujours sur le point d'être finis. Réellement, le système empêche le CBN d'ajouter ces quantités restant à finir aux ordres au-delà de l'horizon de planification.

Dans la version 7.2, le système considérait par défaut que la période en amont contenait 6 jours. Cela a été jugé comme trop inflexible.

Opérations jalon

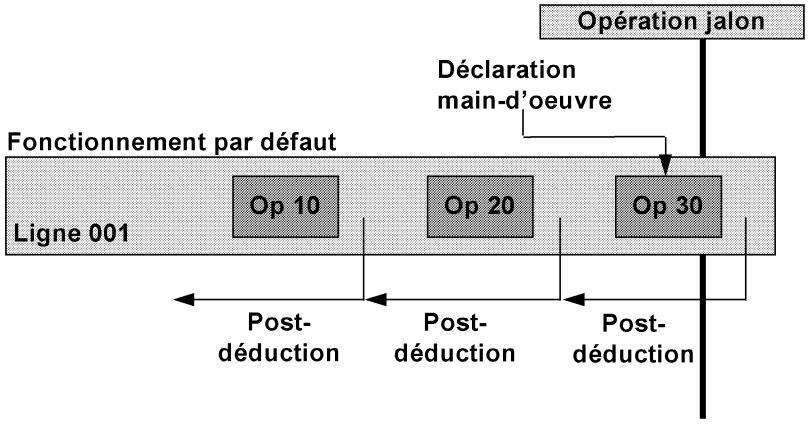


Fig. 18A-7. Schéma de traitement d'une opération jalon

Dans la version 7.2, vous ne pouviez effectuer une post-déduction qu'à partir des opérations pour lesquelles vous déclariez de la main- d'oeuvre. Cela pouvait engendrer des impératifs d'enregistrement pesants ou une inexactitude concernant l'opération sur laquelle les matières étaient effectivement sorties. Dans la version 7.3, les améliorations relatives aux opérations devaient procurer un mécanisme pour permettre des sorties de stock exactes sans imposer des impératifs d'enregistrement pesants.

Désormais, vous pouvez désigner chaque opération (y compris les opérations standard) comme un jalon. Quand vous déclarez de la main-d'oeuvre associée à la production répétitive pour une opération jalon, cette opération et toutes les précédentes qui ne sont pas des jalons font l'objet d'une post-déduction. Comme l'indicateur d'opération jalon prend par défaut la valeur "Oui", le fonctionnement par défaut du système est le même que dans la version 7.2. Veuillez noter que le système traite toujours la dernière opération comme un jalon.

Les règles suivantes régissent les déclarations de main-d'oeuvre :

- Vous ne pouvez pas déclarer de la main-d'oeuvre pour une opération qui n'est pas un jalon.

- Vous pouvez enregistrer des réglages, des arrêts, des rejets et des rebuts pour une opération qui n'est pas un jalon. Cela permet de déterminer les coûts des rebuts par opération, comme décrit dans la section suivante.
- Si vous enregistrez des rebuts ou des rejets sur une opération qui n'est pas un jalon, le système va les inclure lors de la post- déduction effectuée pour cette opération.
- Si vous n'enregistrez aucun réglage pour des opérations qui ne sont pas des jalons et déclarez de la main-d'oeuvre pour des opérations jalon, le système va inclure lors de la post-déduction le réglage standard. Si vous enregistrez un réglage pour une opération jalon, le système ne va pas l'inclure lors de la post-déduction.

Coûts des rebuts par opération

Un article rebuté sur la première opération d'une gamme peut avoir un coût relativement faible par rapport à un article rebuté lors de l'entrée en stock ; il ne va pas posséder tous les coûts de main- d'oeuvre et les frais généraux variables cumulés, ainsi que les coûts matières additionnels, qui s'ajoutent durant les opérations suivantes. Cependant, la fonction Production répétitive - rebuts (18.18) valorisait auparavant le rebut sur la base des coûts de l'article entré en stock, indépendamment de l'opération dans la gamme pour laquelle le rebut était enregistré.

Dans la version 7.3, la fonction Production répétitive - rebuts enregistre le rebut au coût cumulé de l'article pour l'opération sur laquelle il est rebuté. Le système utilise le coût standard créé par le plus récent calcul des coûts par opération (14.13.17). Cependant, il n'est pas obligatoire d'effectuer un calcul des coûts par opération. Si aucun coût opératoire n'existe pour la combinaison article/gamme/groupe de coût, la fonction Production répétitive - rebuts va automatiquement calculer et totaliser les coûts matières, de main-d'oeuvre, les frais généraux variables et les coûts de sous-traitance par opération. Elle va aussi procéder ainsi pour le rebut enregistré sur des gammes/ nomenclatures de remplacement qui peuvent n'avoir pas fait l'objet du calcul des coûts par opération.

Vous pouvez examiner le coût des articles par opération avec les fonctions d'interrogation ou d'édition relative au coût par opération (14.13.18 ou 19). Après

l'enregistrement de la transaction de rebut, vous pouvez vérifier le coût du rebut avec EDIT suivi production répétitive (18.21.10).

Auparavant, l'enregistrement de rebuts relatifs à la production répétitive ne générait pas d'écritures de comptabilité générale pour les coûts des articles rebutés tant que la fonction Clôture ordres de fabrication (16.21) ne créait pas les écarts afférents. Maintenant, la fonction Production répétitive - rebuts débite le compte de rebut et crédite le compte d'en-cours pour le coût opératoire multiplié par la quantité rebutée.

Gammes et nomenclatures de remplacement

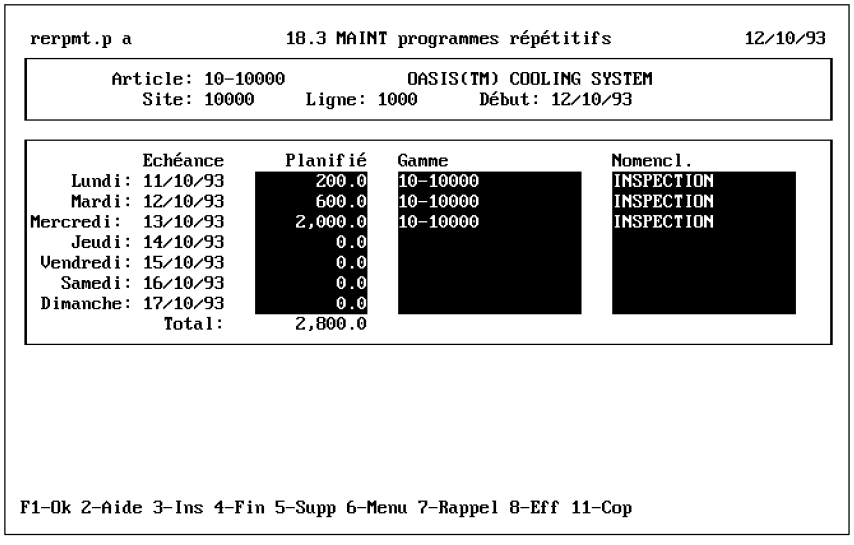


Fig. 18A-8. Ecran MAINT des programmes répétitifs

Comme l'écran l'indique, vous pouvez maintenant associer des gammes et des nomenclatures de remplacement à chaque quantité planifiée quotidienne sur un programme répétitif. Le système affiche le code gamme et le code nomenclature par défaut ; vous pouvez spécifier toute gamme ou nomenclature de remplacement valable.

En outre, les fonctions Production répétitive - réglages (18.13), Production répétitive - MO (18.14), Production répétitive - arrêts (18.15), Production répétitive - reprises

(18.16), Production répétitive - rejets (18.17) et Production répétitive - rebuts (18.18) vous permettent d'enregistrer la gamme et la nomenclature concernées par la transaction.

Etat de l'en-cours par centre de charge

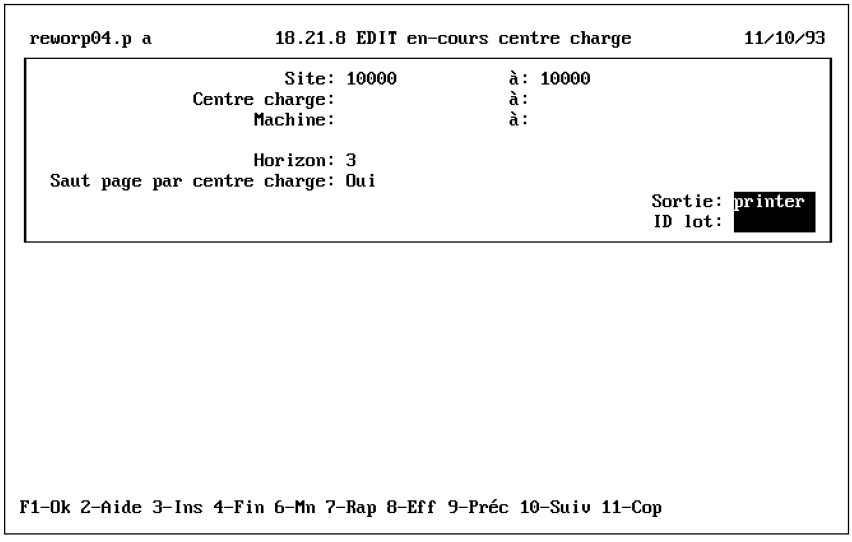


Fig. 18A-9. **Ecran EDIT en-cours centre charge**

Cet état indique les quantités dans chaque centre de charge pour tous les programmes répétitifs et les ordres de fabrication ouverts. Le champ relatif à l'horizon de prise en compte définit le nombre de jours futurs à considérer pour les dates d'échéance des ordres (si vous utilisez la valeur par défaut, 3, les ordres de fabrication avec des quantités ouvertes à échoir dans une période de trois jours à partir de la date actuelle vont figurer sur l'état).

Cet état diffère de EDIT opérations/centre charge (18.21.8) à trois égards. Il n'inclut que les ordres dont la quantité ouverte n'est pas nulle. Il est organisé par identificateur d'ordre de fabrication, et non par numéro d'ordre de fabrication. Il comprend aussi les ordres planifiés.

Options de calcul des coûts des opérations pour l'état des coûts de l'en-cours

L'état des coûts de l'en-cours peut maintenant utiliser des valeurs de stock définies pour les gammes ou les opérations standard, ou des coûts matières provenant de Calcul des coûts par opération (14.13.17). Auparavant, si le paramètre concernant l'emploi de la valeur de stock associée à la gamme avait pour valeur "Oui", le système initialisait à zéro le coût opératoire, et il utilisait le coût de la gamme standard lorsque ce paramètre avait pour valeur "Non". Cela n'est plus le cas. La valeur "Oui" fait désormais en sorte que le système considère le coût défini par la valeur de stock pour l'opération de gamme (14.13.13/14.13.14). La valeur de stock correspond au coût matières de l'article pour l'opération (ou à toute autre valeur que vous entrez). Si la valeur du paramètre est "Non", le système utilise les coûts opératoires standard calculés que génère Calcul des coûts par opération ; si aucun coût de ce type n'existe, la fonction d'édition de l'en-cours calcule aussi les coûts opératoires.

Pour de plus amples informations sur le calcul des coûts opératoires, reportez-vous au chapitre consacré au module Gammes/Centres de charge.

Nouvelles fonctions

Tableau 18-4

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
18.8	MENU listes de prélèvement	
18.8.1	Calcul listes de prélèvement	repkup.p
18.8.2	INTERRO listes de prélèvement	repkiq.p
18.8.3	EDIT listes de prélèvement	repkrp.p
18.8.5	IMPR listes de prélèvement	repkrp01.p
18.8.6	Transfert listes de prélèvement	repkis.p
18.8.8	Annulation listes de prélèvement	repkunpk.p
18.8.9	Suppression listes de prélèvement	repkdel.p
18.21.8	EDIT en-cours centre charge	reworp04.p
18.24	Paramétrage de la production	repm.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 18-5

Ecran	Champ	Explication
EDIT utilisation des lignes	Echéance	Permet de produire des états par date d'échéance.
MAINT des programmes répétitifs	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
Production répétitive - réglages	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
	ID	Numéro d'identification du programme.

Ecran	Champ	Explication
Production répétitive - MO	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
	Quantité rejet	Quantité rejetée.
	ID	Numéro d'identification du programme.
Production répétitive - arrêts	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
Production répétitive - reprises	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
	Conv	Conversion d'unité de mesure, qui permet de convertir les unités de remplacement pour les quantités reprises en l'unité associée à l'article. Cette valeur est exprimée comme le ratio entre l'unité de remplacement et l'unité de l'article.
Production répétitive - rejets	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
	Quantité en-cours	Champ affichant les quantités ouvertes enregi-strées par le système.

(continué)

Ecran	Champ	Explication
Production répétitive - rejets (continué)	Post-déduction	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour éviter que la quantité rejetée fasse l'objet d'une post-déduction dans le cas où l'article puisse retourner sur la ligne. Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour que la quantité rejetée fasse l'objet d'une post-déduction.
	Conv	Conversion d'unité de mesure, qui permet de convertir les unités de remplacement pour les quantités rejetées en l'unité associée à l'article. Cette valeur est exprimée comme le ratio entre l'unité de remplacement et l'unité de l'article.
Production répétitive - rebuts	Ligne production	Numéro de la ligne.
	Gamme	Code gamme associé au programme répétitif.
	Nomenclature	Code nomenclature associé au programme répétitif.
	Conv	Conversion d'unité de mesure, qui permet de convertir les unités de remplacement pour les quantités rebutées en l'unité associée à l'article. Cette valeur est exprimée comme le ratio entre l'unité de remplacement et l'unité de l'article.
	Date effet	Correspond par défaut à la date système. La date d'effet en comptabilité générale pour la transaction.
INTERRO détail transactions	Création	Date de la transaction.
	Ordre cumulatif	Numéro d'ordre provenant de MAINT des ordres cumulatifs.
	Article	Code de l'article produit.
	Site	Site de production.
	Ligne	Numéro de la ligne de production.
	Département	Département de production.
(continué)	Réglage std	Temps de réglage par défaut défini pour la gamme ou le processus.

Ecran	Champ	Explication
INTERRO détail transactions (continué)	Exécution std	Temps d'exécution par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Coût MO standard	Coût de main-d'oeuvre par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Montant FGV std	Montant des frais généraux variables par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Coût s-traitance std	Coût de sous-traitance par défaut défini pour la gamme ou le processus.
	Cause rejet	Code cause pour les articles rejetés.
	Cause reprise	Code cause pour les articles repris.
	Coût MO	Coût de main-d'oeuvre réel.
	Montant FGV	Montant réel des frais généraux variables.
	Coût s-traitance	Coût de sous-traitance réel.
	Quantité en-cours	Champ affichant les quantités ouvertes enregi-strées par le système.
EDIT plan des opérations	Format quantité (Unités/Milliers)	Gère l'affichage des quantités importantes. Si vous sélectionnez "Milliers", les trois derniers chiffres sont supprimés pour pouvoir afficher des quantités plus importantes. (**NOUVEAU dans version 7.3K**)
Test programme production/ligne	Multiple	Contrôle la plus petite quantité divisible de programme pour une session test. (NOUVEAU dans version 7.3L)

Chapitre 18B
Production répétitive avancée

Introduction

Le module Production répétitive avancée peut être utilisé à la place du module Production répétitive, qui reste cependant toujours opérationnel. Le nouveau module contient les fonctions et améliorations suivantes :

- Traitement des ordres cumulatifs
- Enregistrement/édition des rebuts, rejets, reprises et ajustements
- Traitement de la sous-traitance
- Traitement des opérations hors-jalons
- Ordonnancement

Fonctions essentielles

Résumé des fonctionnalités du module Production répétitive avancée.

Traitement des ordres cumulatifs

- Possibilité d'enregistrer des écarts sur utilisation sans clore l'ordre cumulatif.
- Possibilité de clore un ordre cumulatif et de transférer les soldes d'en-cours vers un nouvel ordre. Cela permet d'introduire progressivement des modifications de nomenclature et de gamme, et de définir des limites de périodes comptables.

- Fonction d'attribution automatique de dates de début et de fin de validité pour les dates d'expiration des ordres cumulatifs.
- Plus grande visibilité et meilleur contrôle du stock atelier.
- Ajout d'accumulateurs d'en-cours permettant d'effectuer un suivi des transferts, rejets, reprises, rebuts et ajustements.

Enregistrement/édition des rebuts, rejets, reprises et ajustements

- Possibilité d'enregistrer des rebuts ou ajustements au niveau de la file d'entrée, de sortie ou de rejet.
- Enregistrement de différentes quantités rebutées, rejetées ou reprises avec des codes cause.
- Etats d'analyse.
- Etat des écarts sur utilisation de rebuts et ajustements.
- Etats de valorisation des rebuts et ajustements.

Traitement de la sous-traitance

- L'intégration de programmes fournisseurs au module Production répétitive permet l'achat répétitif de services de sous-traitance.
- Une nouvelle fonction d'expédition de sous-traitance permet de créer les documents d'expédition et d'enregistrer l'expédition physique de matières au sous-traitant.
- L'échange électronique de données de programme fournisseur permet de réceptionner des bons de livraison du fournisseur et d'enregistrer la réception des articles.

Traitement des opérations hors-jalons

- La transaction de post-déduction (précédemment Production répétitive - MO) et les fonctions de gestion de la sous-traitance effectuent une post-déduction hors-jalon.

- La post-déduction hors-jalon (pour une opération qui n'est pas un jalon) utilise une stratégie de prélèvement à la demande afin de déterminer les unités à considérer pour les opérations hors-jalons. La valeur dépend des besoins nets des opérations jalons (unités en cours de traitement - unités dans la file d'entrée pour l'opération). Le système recherche des unités dans les files d'entrée et de sortie des opérations précédentes qui ne sont pas des jalons jusqu'à ce que le besoin soit satisfait ou qu'il rencontre une autre opération jalon.

- Toute transaction répétitive peut être utilisée pour une opération qui n'est pas un jalon.

Ordonnancement

- La logique de consommation en amont/aval est maintenant une logique de consommation de la première quantité ouverte.

- Une nouvelle fonction, MAINT cumul réalisations, a été ajoutée pour pouvoir modifier les quantités réalisées pour des programmes répétitifs. Les modifications effectuées sont réappliquées au programme selon la logique de consommation
de la première quantité ouverte.

- Le stock atelier est désormais visible pour les fonctions de décomposition de programme répétitif et de calcul des besoins nets. Ceci évite toute planification excédentaire.

- Une nouvelle fonction de suppression des programmes a été ajoutée. Elle permet de supprimer facilement les programmes répétitifs et les ordres proposés qui y sont associés.

NOUVEAU dans version 7.3L–Impression du composé sur le bon d'expédition. La fonction d'impression des expéditions (18.22.5.5) dans le nouveau module de gestion de la production répétitive affiche désormais le code article du composé si aucun code article d'en-cours n'est indiqué dans la gamme, ainsi qu'une description de l'article et de la gamme. (G0G7)

NOUVEAU dans version 7.3L–Ajout d'opérations interdit pour les gammes d'ordres cumulatifs. Le nouveau module de gestion de la production répétitive ne permet pas d'ajouter des opérations à la gamme d'un ordre cumulatif ouvert. Vous

devez pour cela clore l'ordre, modifier la gamme, calculer les coûts et ouvrir un nouvel ordre. (G0VD)

Descriptions de programme

Cette section décrit les fonctionnalités du module Production répétitive avancée.

MAINT du paramétrage

Le paramétrage de la production répétitive (18.22.24) contient plusieurs nouveaux champs, comme illustré dans la figure 18B-1.

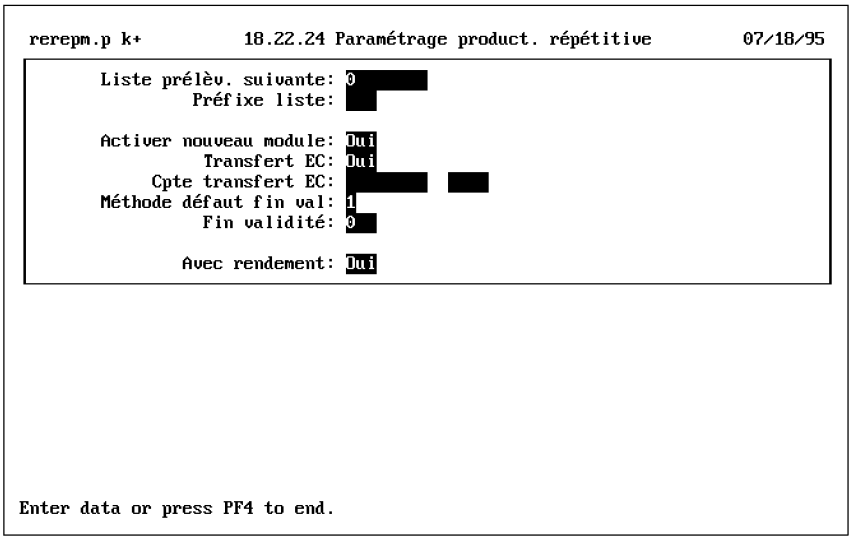


Fig. 18B-1. Paramétrage de la production répétitive.

Tableau 18B-1. Nouveaux champs dans le paramétrage de la production répétitive.

Champ	Valeur	Explication
Transfert EC	Oui/non	Valeur par défaut pour le même champ dans la fonction de clôture d'ordre cumulatif.
Méthode défaut fin val	A blanc	Les dates de début et de fin de validité ne sont pas définies. Indique la méthode utilisée pour définir ces dates durant la création de nouveaux ordres cumulatifs.
	1	Les dates de début et de fin de validité correspondent aux dates de la période comptable durant laquelle a lieu la transaction.
	2	Les dates de début et de fin de validité correspondent aux dates de validité du mois de transaction.
	3	Les dates de début et de fin de validité couvrent un nombre de jours de telle sorte que la date d'effet de la transaction soit comprise dans cet intervalle.
Avec rendement	Oui/non	Indique si le rendement de gamme doit être utilisé pour calculer les valeurs de l'ordre cumulatif.
Fin validité	0 ou supérieur	Si vous entrez 3 pour le champ relatif à la méthode par défaut, cette valeur correspond au nombre de jours que couvrent les dates de début et de fin de validité.
Cpte transfert EC	Compte CG	Compte de comptabilité générale auquel sont imputés les rebuts à la clôture des ordres cumulatifs.
Centre coût rebut	Centre de coût	Centre de coût utilisé conjointement avec le compte de transfert d'en-cours.

La figure 18B-2 montre comment le champ "Fin validité" est utilisé pour définir les dates de début et de fin de validité. Dans cet exemple, vous avez entré une valeur égale à dix jours.

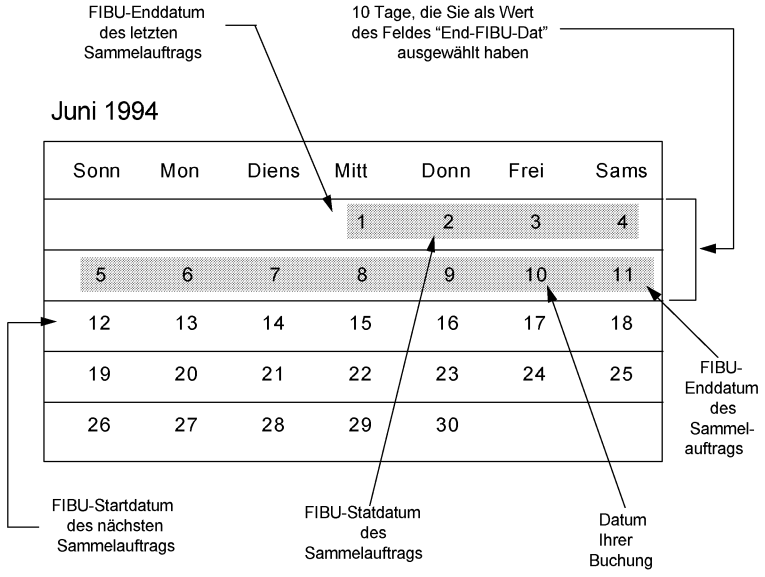


Fig. 18B-2. Exemple d’utilisation du champ "Fin validité".

Transactions répétitives

La première fenêtre est commune à toutes les transactions, comme illustré dans la figure 18B-3.

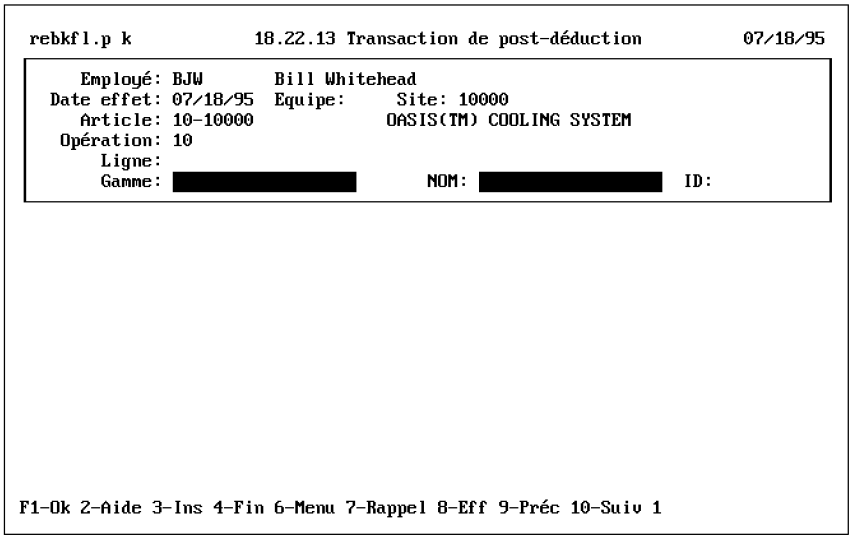


Fig. 18B-3. Fenêtre commune aux transactions.

Les valeurs entrées pour la date de validité, le site, l'article, la ligne de production, la nomenclature et la gamme servent à rechercher l'ordre cumulatif approprié.

Les dates de début et de fin de validité de l'ordre sélectionné incluent la date d'effet de la transaction. Le tableau ci-dessous explique comment un ordre cumulatif est sélectionné sur la base de la date de validité entrée.

Tableau 18B-2. Sélection d'un ordre cumulatif.

Si	Alors
la date de début de validité pour l'ordre cumulatif est à blanc, son intervalle de validité commence par la date de fin de validité et remonte à l'infini,	il est toujours sélectionné si la date d'effet de la transaction correspond à ou est antérieure à la date de fin de validité.
la date de fin de validité pour l'ordre cumulatif est à blanc,	son intervalle de validité commence par la date de début de validité et va jusqu'à l'infini, il est toujours sélectionné si la date d'effet de la transaction correspond à ou est postérieure à la date de début de validité.
les dates de début et de fin de validité pour l'ordre cumulatif sont à blanc,	l'ordre est toujours sélectionné.
aucun ordre cumulatif ne correspond aux critères ci-dessus,	le système en crée un immédiatement. Les dates de début et de fin de validité sont déterminées en fonction des variables de contrôle définies dans la fonction de gestion du paramétrage de la production répétitive.
les dates du nouvel ordre chevauchent celles d'un autre ordre cumulatif,	ces dates sont ajustées en amont ou en aval pour éviter le chevauchement.

Le processus de création d'ordre cumulatif recherche la gamme valide à la date d'effet de la transaction et la copie dans l'ordre. Il recherche pour chaque opération de gamme la nomenclature valide à la date d'effet de la transaction et la copie dans l'opération de l'ordre cumulatif, en éclatant les articles fantômes.

Le système effectue ensuite un calcul des coûts pour le nouvel ordre et enregistre les coûts par opération dans la gamme de l'ordre cumulatif. Ils servent à valoriser l'en-cours et à calculer les écarts.

Ces coûts sont indépendants des enregistrements de coût d'article et de gamme. L'état des coûts d'ordre cumulatif contient les coûts d'opération enregistrés dans l'ordre cumulatif.

Messages d'avertissement

Tous les programmes de transaction sont susceptibles de générer de nouveaux messages d'avertissement, qui s'affichent dans les cas suivants :

- L'opération à laquelle vous accédez n'est pas une opération jalon.
- Une transaction générerait une file d'en-cours négative pour une opération.

Tous les programmes de transaction créent des enregistrements d'historique des opérations.

Ecart sur taux

Toutes les transactions consommant des ressources calculent et imputent immédiatement les écarts sur taux. Ils représentent la différence entre le coût des ressources dans l'ordre cumulatif et le coût actuel des ressources.

Les coûts des composants dans l'ordre cumulatif sont les coûts standard de comptabilité générale valides au moment de la création de l'ordre. Les coûts standard de main-d'oeuvre et de sous-traitance et les frais généraux variables de l'ordre cumulatif sont ceux associés à la gamme et au centre de charge valides au moment de la création de l'ordre.

Pour les composants, les écarts sur taux représentent la différence entre le coût standard de comptabilité générale valide actuellement et le coût standard de comptabilité générale de l'ordre cumulatif. Généralement, il n'y a pas d'écart sur taux pour les composants, sauf si le coût standard CG du composant est modifié pendant la durée de vie de l'ordre cumulatif.

Les écarts sur taux de main-d'oeuvre et de frais généraux variables sont calculés de façon similaire. Quand un ordre cumulatif est créé, les taux de main-d'oeuvre et de frais généraux variables standard proviennent de la gamme et du centre de charge valides. Quand vous déclarez de la main-d'oeuvre pour un centre de charge associé à une opération d'ordre cumulatif, l'écart sur taux représente la différence entre le taux de paiement de l'employé et le taux standard.

Les écarts sur taux de sous-traitance représentent la différence entre le prix unitaire de l'ordre d'achat et le coût unitaire de sous-traitance de l'ordre cumulatif. Ces écarts sont imputés par la fonction de réception d'ordre d'achat. Notez que cette fonction calcule l'écart sur prix d'achat comme la différence entre le prix d'achat réel et le coût standard de comptabilité générale.

Des écarts sur taux ne sont imputés que si vous effectuez un calcul des coûts standard de comptabilité générale pour les produits finis, pas si vous effectuez un calcul des coûts moyens.

Ecart pour changement de méthode

S'ils sont calculés, les écarts pour changement de méthode sont imputés par les transactions suivantes :

- Post-déduction
- Transfert
- Déclaration de main-d'oeuvre
- Réglage
- Clôture d'ordre cumulatif
- Reprise

Dans les transactions de post-déduction et de transfert, vous pouvez imputer des écarts pour changement de méthode durant le transfert des articles depuis la file de sortie de la dernière opération vers le stock des produits finis. L'écart représente la différence entre le coût de l'opération finale dans l'ordre cumulatif et le coût standard CG actuel du produit fini, multipliée par la quantité enregistrée.

Dans les transactions ci-dessus où vous déclarez de la main-d'oeuvre, vous pouvez imputer des écarts quand le centre de charge pour lequel vous enregistrez des réalisations n'est pas celui de l'ordre cumulatif. L'écart pour changement de méthode représente la différence entre les taux de main-d'oeuvre et de frais généraux variables standard associés au centre de charge pour lequel vous enregistrez des réalisations et les taux de main-d'oeuvre et de frais généraux variables standard du centre de charge de l'ordre cumulatif, multipliée par le nombre d'heures enregistrées. Ceci évite d'imputer des écarts sur taux non prévus aux centres de charge.

Dans la fonction de clôture d'ordre cumulatif, vous pouvez imputer des écarts pour changement de méthode durant le transfert de quantités d'en-cours vers de nouveaux ordres cumulatifs. L'écart pour changement de méthode représente la différence entre le coût de l'opération dans l'ordre cumulatif précédent et le coût de l'opération dans l'ordre cumulatif suivant, multipliée par la quantité transférée.

Des écarts pour changement de méthode ne sont imputés que si vous effectuez un calcul des coûts standard de comptabilité générale pour les produits finis, pas si vous effectuez un calcul des coûts moyens.

Transaction de post-déduction

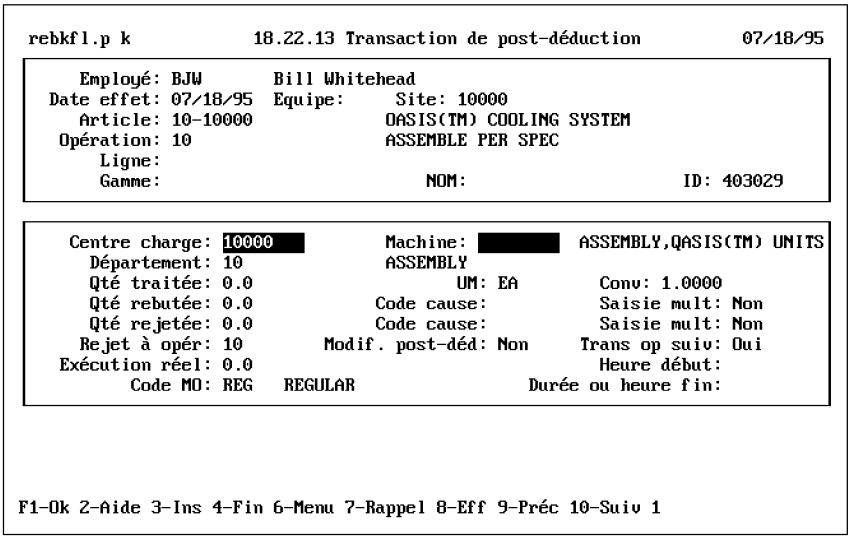


Fig. 18B-4. Transaction de post-déduction.

Le tableau suivant décrit les champs contenus dans la seconde fenêtre du menu Transaction de post-déduction et leur fonction.

Tableau 18B-3. Champs du menu Transaction de post-déduction.

Champ	Explication
Qté traitée	Contient la quantité traitée au cours de l'opération. Si vous entrez une valeur dans ce champ, la quantité dans la file d'entrée est diminuée de cette valeur et la quantité dans la file de sortie augmentée de cette valeur. Les composants utilisés pour cette opération sont postdéduits. Il s'agit de la quantité par unité multipliée par la quantité traitée.
Quantité rebutée, Code cause, Multi-entrées	Permet d'enregistrer les quantités rebutées en même temps que les quantités traitées. Vous pouvez entrer jusqu'à dix quantités rejetées et codes cause à la fois. Reportez-vous à la description suivante pour la transaction de rebut.
Quantité rejetée, Code cause, Multi-entrées, Rejet à opér	Permet d'enregistrer les quantités rejetées en même temps que les quantités traitées. Vous pouvez entrer jusqu'à dix quantités rejetées et codes cause à la fois. Ces quantités peuvent être placées dans la file de rejet de toute opération précédente. Reportez-vous à la description suivante pour la transaction de rejet.
Trans op suiv	Indique si la quantité traitée, moins les quantités rejetées et rebutées, doit être transférée vers la file d'entrée de l'opération suivante. Si l'opération pour laquelle vous enregistrez des réalisations est la dernière, le transfert augmente le stock des produits finis. La valeur par défaut pour ce champ provient de l'enregistrement d'opération de gamme associé à l'ordre cumulatif, cette valeur étant elle-même celle entrée pour le même champ dans le fichier des gammes durant la création de l'ordre cumulatif.
Modif. post-déd	Permet de modifier les sites, emplacements, numéros de lot/série et quantités utilisées pour la post-déduction des composants et la réception des produits finis.
Exécution réel, Code MO, Heure début, Durée ou heure de fin	Sert à enregistrer des heures de main-d'oeuvre et les codes revenu qui leur sont associés.

La logique de post-déduction des composants considère la nomenclature valide à la date d'effet de la transaction. Si des composants sont ajoutés, modifiés ou supprimés de la nomenclature pendant la durée de vie de l'ordre cumulatif et que vous effectuez des post- déductions, les différences vont générer des écarts sur utilisation de matières. Vous pouvez introduire progressivement des modifications de nomenclature et de gamme dans les ordres cumulatifs en faisant correspondre les dates de validité des ordres à celles de la nomenclature et de la gamme.

Production répétitive – réglages/Production répétitive - MO

Ces nouvelles fonctions enregistrent uniquement la main-d'oeuvre d'exécution et de réglage, aussi bien pour des opérations jalons que pour des opérations qui ne sont pas des jalons.

Production répétitive – rejets

La transaction de rejet permet : (1) de transférer des unités pour lesquelles des post-déductions ont été effectuées de la file de sortie d'une opération vers la file de rejet de la même opération ou d'une opération précédente et (2) de rejeter des unités dans la file d'entrée d'une opération et d'enregistrer le rejet pour l'opération précédente. Vous pouvez entrer jusqu'à dix codes rejet différents à la fois.

Production répétitive – reprises

Utilisez cette fonction pour transférer des quantités depuis la file de rejet d'une opération vers la file de sortie de cette opération ou la file d'entrée de l'opération suivante. La fonction permet d'effectuer des post-déductions sélectives de composants. Vous pouvez entrer jusqu'à dix quantités rejetées et codes cause à la fois.

Production répétitive – rebuts

Utilisez cette fonction pour rebuter ou supprimer des quantités dans une file quelconque d'une opération. Vous pouvez entrer jusqu'à dix quantités rebutées et codes cause à la fois.

Quand vous rebutez des articles dans la file d'entrée, la quantité rebutée est tout d'abord transférée vers la file de sortie de l'opération précédente, puis enregistrée comme rebut pour cette opération. Ceci permet de garantir l'exactitude des soldes de file et des quantités cumulées (comme indiqué dans les fonctions d'édition et d'interrogation du statut des en-cours).

Transaction ajustement en-cours

Cette nouvelle fonction modifie les quantités dans les files pour une opération. Quand vous ajustez les quantités dans les files de sortie ou de rejet, la modification nette est enregistrée comme un ajustement pour la file de sortie ou de rejet de l'opération. Quand vous ajustez la quantité de la file d'entrée, la modification nette est tout d'abord transférée vers la file de sortie de l'opération précédente, puis enregistrée comme ajustement. Ceci permet de garantir l'exactitude des soldes de file et des quantités cumulées (comme indiqué dans les fonctions d'édition et d'interrogation du statut des en-cours).

L'utilisateur peut désigner un compte de comptabilité générale et un centre de coût auxquels imputer la transaction. La valeur par défaut est le compte d'écart de stock.

INTERRO statut en-cours/EDIT statut en-cours

Ces nouvelles fonctions permettent d'effectuer un suivi des quantités d'en-cours dans les files pour une sélection d'ordres cumulatifs. Les états et interrogations contiennent aussi les différents cumuls concernant chaque file, comme par exemple les quantités cumulées finies, rebutées, ajustées, rejetées, reprises et transférées vers l'opération suivante.

Déclaration transfert opération

Cette nouvelle transaction transfère les quantités depuis la file de sortie d'une opération vers la file d'entrée de l'opération suivante ou, s'il n'y a pas d'opération suivante, vers le stock des produits finis. Le champ "Modif. réception" permet de

modifier les sites, emplacements, numéros de lot/série et quantités durant le transfert vers le stock des produits finis.

Production répétitive – arrêts

Cette transaction est inchangée, mais demeure la seule à enregistrer les temps d'arrêt (auparavant, vous pouviez utiliser la fonction Production répétitive - MO). Les temps d'arrêt ne sont pas imputés à l'ordre cumulatif et le système n'applique pas de frais généraux variables.

Imputation écarts util. cumulé

Cette nouvelle fonction calcule et impute les écarts sur utilisation cumulés dans les ordres cumulatifs en fonction des critères entrés (figure 18B-5). Ceci vous permet d'imputer des écarts sur utilisation à la demande. Auparavant, la seule façon consistait à clore l'ordre cumulatif.

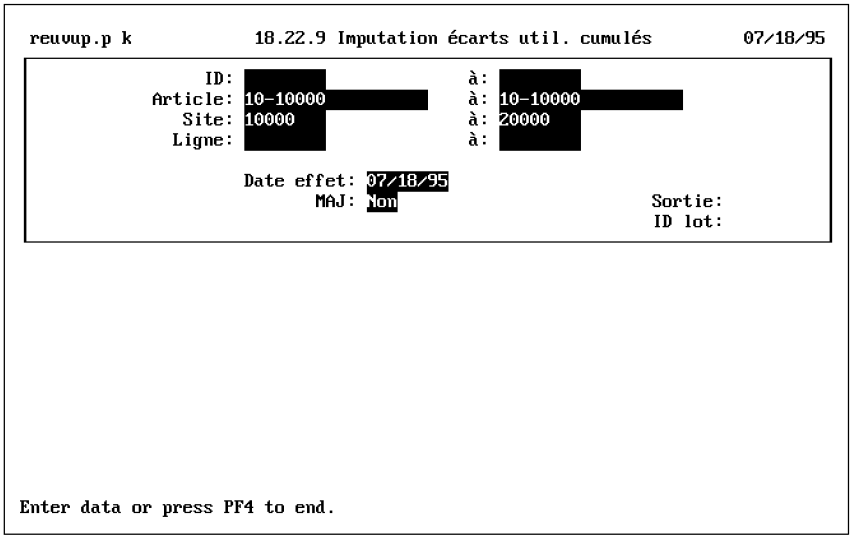


Fig. 18B-5. **Imputation écarts util. cumulé**

Pour chaque ordre cumulatif ouvert sélectionné, le système calcule, par opération, des écarts sur utilisation de composants, d'en-cours, de main-d'oeuvre, de frais généraux variables et de sous-traitance. Les écarts sont calculés pour toute la durée de vie de l'ordre cumulatif. Les montants à imputer sont diminués de ceux déjà imputés. En outre, le système impute des charges pour le stock atelier.

L'écart sur utilisation de composants représente la différence entre les quantités prévues et celles réellement sorties, multipliée par le coût du composant pour l'opération d'ordre cumulatif. La quantité à sortir représente la quantité standard requise par unité pour l'opération d'ordre cumulatif, multipliée par la quantité traitée. Les composants sortis qui ne figurent pas dans la nomenclature de l'opération d'ordre cumulatif sont considérés comme non standard et traités comme de l'écart sur utilisation.

Les écarts sur utilisation de rebuts d'en-cours représentent la différence entre les rebuts prévus et les quantités réellement rebutées, multipliée par le coût de l'opération d'ordre cumulatif. La quantité rebutée prévue est la quantité traitée moins la quantité correspondant au rendement. Par exemple, si le facteur de rendement pour une opération est de 75% et que 100 pièces sont traitées, la quantité rebutée prévue est de 100 moins 75% = 25. L'écart est imputé au compte de rebut défini pour la ligne de produits du produit fini.

Vous pouvez rebuter des articles sans imputer le rebut. Reprenons l'exemple ci-dessus, où le facteur de rendement est de 75% et la quantité rebutée prévue de 25. Si la quantité réellement rebutée est de 25, aucun écart n'est calculé. S'il n'y a pas d'écart sur utilisation de main-d'oeuvre ou de composants par ailleurs, les ressources imputées à l'en-cours sont exactement celles prévues pour produire 75 pièces, car le facteur de rendement a déjà été appliqué à l'opération.

Si vous imputez toujours les rebuts sans tenir compte du rendement, entrez "Non" pour le champ "Avec rendement" dans le paramétrage de la production répétitive. Ceci a pour effet de mettre les facteurs de rendement pour les ordres cumulatifs à 100%.

Des écarts sur utilisation ne sont imputés que si vous effectuez un calcul des coûts standard de comptabilité pour les produits finis, pas si vous effectuez un calcul des coûts moyens.

Les écarts sur utilisation de main-d'oeuvre et de frais généraux variables représentent la différence entre les heures de main-d'oeuvre prévues et réelles, multipliée par le taux de main-d'oeuvre ou de frais généraux variables pour l'opération d'ordre cumulatif. Les heures de main-d'oeuvre prévues correspondent aux heures standard par unité pour l'opération, multipliées par la quantité traitée.

Enregistrez les imputations d'écarts sur utilisation en créant des enregistrements d'historique des opérations de type MUV-CMP (écart sur utilisation de matières - composant), MUV-WIP (écart sur utilisation de matières - en-cours), FLOORSTK (stock atelier), RLUV (écart sur utilisation de main-d'oeuvre d'exécution), RBUV (écart sur utilisation de frais généraux variables sur main-d'oeuvre d'exécution), SLUV (écart sur utilisation de main-d'oeuvre de réglage), SBUV (écart sur utilisation de frais généraux variables
sur main-d'oeuvre de réglage) et SUV (écart sur utilisation de sous-traitance).

Vous pouvez exécuter cette fonction sans effectuer de mise à jour. Le système génère alors un état sans actualiser la base de données.

Création d'ordre cumulatif

L'écran de création d'ordre cumulatif (figure 18B-6) permet de créer de nouveaux ordres par avance. Vous évitez ainsi que les fonctions de production répétitive aient à les créer, tâche qui diminue considérablement le temps de réponse, principalement pour les articles utilisant un nombre important de composants.

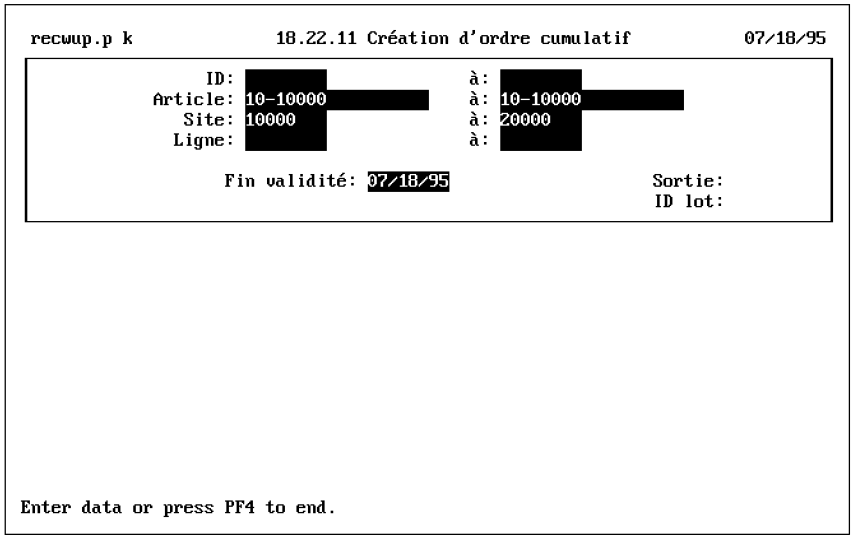


Fig. 18B-6. **Création d'ordre cumulatif.**

Le champ relatif à la date de fin de validité sert de critère de sélection, en plus des critères habituels. Le système sélectionne les ordres cumulatifs dont la date de fin de validité correspond à celle indiquée.

Pour chaque ordre sélectionné, MFG/PRO vérifie s'il existe un ordre cumulatif dont la plage de dates de validité inclut le jour suivant la date de fin de validité entrée. A défaut, il crée un nouvel ordre. Les dates de début et de fin de validité du nouvel ordre sont définies en fonction des valeurs du paramétrage de la production répétitive présentées dans la figure 18B-1.

Clôture d’ordre cumulatif

La principale amélioration apportée à cette fonction consiste en la possibilité de créer des ordres cumulatifs successifs et de transférer les soldes de file d’en-cours vers ces ordres.

La fonction sélectionne les ordres cumulatifs ouverts en fonction des critères entrés, comme illustré dans la figure 18B-7. La date de fin de validité de ces ordres doit correspondre ou être antérieure à la date spécifiée. Les ordres cumulatifs sans date de fin de validité ne sont pas sélectionnés. Pour les clore, vous devez d’abord entrer une date dans MAINT des ordres cumulatifs.

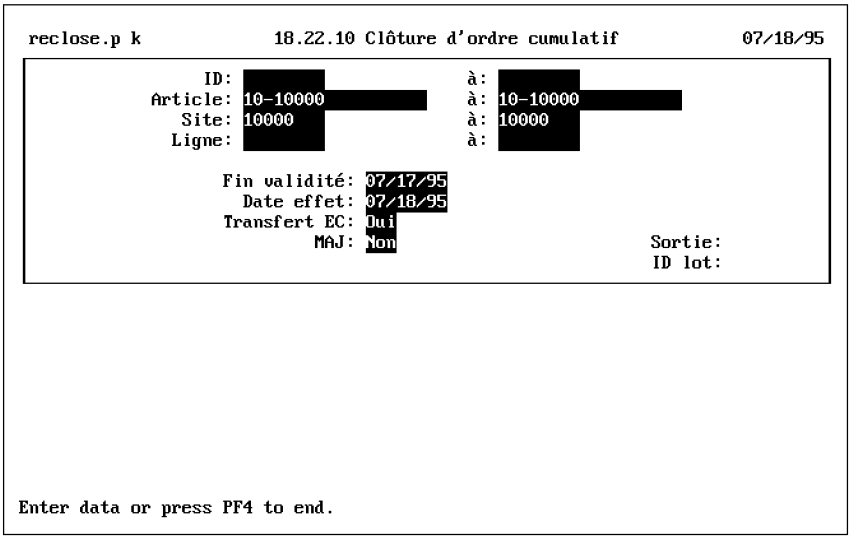


Fig. 18B-7. Clôture d’ordre cumulatif.

Quand un ordre cumulatif est sélectionné, le système appelle d’abord le sous-programme utilisé par la fonction Imputation écarts util. cumulé pour calculer, imputer et éditer les écarts sur utilisation. Il transfère les soldes de file d’en-cours si la valeur pour le champ relatif au transfert d’en-cours est "Oui".

Transfert d'en-cours

Pour transférer l'en-cours, vous devez renseigner l'écran de clôture d'ordre cumulatif. Le système recherche un ordre cumulatif pour le site, l'article, la ligne de production, la gamme et la nomenclature indiqués, dont la plage de dates de validité suit immédiatement la date de fin de validité entrée.

Tableau 18B-4. Transfert d'en-cours : recherche d'un ordre cumulatif.

Si	Alors
un ordre existe, et qu'il est ouvert,	il reçoit les quantités d'en-cours de l'ordre cumulatif clos.
un ordre existe mais qu'il est clos,	n'effectuez pas le transfert.
aucun ordre n'existe,	créez un nouvel ordre vers lequel transférer l'en-cours.

Ancien ordre cumulatif

Notez les étapes suivantes pour chaque opération de l'ordre cumulatif que vous clôturez.

1. Le système impute la valeur du stock de la file d'en-cours au compte de rebut.
2. Il enregistre l'imputation en créant un enregistrement d'historique des opérations de type clôture.
3. L'ordre cumulatif est désigné comme clos.

Nouvel ordre cumulatif

Si l'indicateur de transfert d'en-cours a pour valeur "Oui", le système transfère les soldes d'en-cours.

4. Il recherche une opération qui porte le même numéro dans l'ordre récepteur. S'il en trouve une, il effectue le transfert. Sinon, il ignore l'opération et ne transfère pas l'en-cours.
5. Si l'opération n'est pas la première mais que l'opération correspondante dans l'ordre récepteur est la première, le système ignore l'opération et ne transfère pas l'en-cours.

6. Le système ajoute les quantités de la file d'en-cours de l'opération à celles de la file d'en-cours de l'opération correspondante dans l'ordre récepteur.
7. Il ajoute les quantités de la file d'en-cours de l'opération au solde de la file d'en-cours initiale de l'opération correspondante.
8. Il enregistre le transfert en créant un enregistrement d'historique des opérations de type transfert.
9. Le système rétablit la valeur d'en-cours en débitant le compte d'en-cours du nouvel ordre cumulatif et en créditant le compte de rebut de l'ancien ordre.
10. Si le coût du stock de la file d'en-cours pour l'opération est différent de celui de l'opération réceptrice, le système calcule et impute la différence au compte d'écart pour changement de méthode.

A la fin de l'état, la valeur restante dans le champ cumulant la valeur d'en-cours est affichée comme valeur d'en-cours résiduelle. Si elle est imputable à une erreur d'arrondi, elle doit être proche de zéro.

Vous pouvez exécuter cette fonction sans effectuer de mise à jour. Le système génère alors un état sans actualiser la base de données.

MAINT des ordres cumulatifs

Cette fonction permet de gérer les dates de début et de fin de validité d'un ordre cumulatif. Elle empêche toute modification de date qui entraînerait un chevauchement avec un autre ordre. En outre, elle permet de supprimer des ordres cumulatifs clos.

INTERRO des ordres cumulatifs EDIT des ordres cumulatifs

Ces fonctions affichent les dates de début et de fin de validité de l'ordre cumulatif.

INTERRO opérations OF

Cette fonction a été modifiée pour ajouter des données relatives à l'affichage des enregistrements d'historique des opérations répétitives.

EDIT analyse des rebuts/rejets/reprises/ajustements EC

Ces états indiquent par code cause les pourcentages de rebuts, de rejets ou de reprises par rapport aux quantités finies sur une période de temps donnée.

EDIT coûts ordre cumulatif

Cette nouvelle fonction génère un état contenant toutes les donnée de coût entrées pour l'ordre cumulatif au moment de sa création. Elle indique, par opération, les coûts de la nomenclature et des composants, les heures de main-d'oeuvre par opération, le coût horaire de la main-d'oeuvre, les coefficients de frais généraux variables, le facteur de rendement, le coût de sous-traitance et le cumul des coûts.

EDIT valorisation en-cours

Cette fonction génère un état contenant la valeur des files d'en-cours au coût de l'opération dans les ordres cumulatifs sélectionnés. Vous pouvez valoriser l'en-cours en utilisant les coûts standard de l'opération d'ordre cumulatif, les coûts moyens de l'ordre ou les coûts standard de comptabilité générale actuels de l'opération. Vous avez aussi la possibilité d'afficher les éléments de coût.

EDIT valorisation rebuts/EDIT valorisation ajustements EC

Ces fonctions génèrent des états contenant la valeur des matières rebutées/ajustées dans un intervalle de temps donné. Les données peuvent être triées par site et article, ou dans l'ordre décroissant des valeurs. Vous pouvez valoriser les matières en utilisant les coûts de l'opération d'ordre cumulatif, les coûts moyens de l'ordre ou les coûts standard de comptabilité générale actuels de l'opération. Vous avez aussi la possibilité d'afficher les éléments de coût.

Réceptions achats

Cette fonction s'utilise conjointement avec les autres fonctions de réception de sous-traitance. Elle enregistre les quantités fabriquées et post-déduit les composants

en conséquence. Contrairement à la transaction de post-déduction, elle ne permet pas de modifier la liste des composants post-déduits. L'objectif est de post-déduire tous les composants possibles, comme les articles qui ne sont pas contrôlés par lot ou série. Ceux contrôlés par lot ou série doivent, quant à eux, être post-déduits séparément à l'aide de la transaction de post-déduction.

Il se peut que l'opération de sous-traitance soit la dernière opération d'une gamme. Toutefois, même si vous entrez "Oui" pour le champ relatif au transfert, la fonction ne transfère pas la quantité de la file de sortie vers le stock des produits finis. Utilisez pour cela la fonction Déclaration transfert opération.

Le système recherche automatiquement l'ordre cumulatif actif actuellement si celui dans l'enregistrement d'ordre d'achat est arrivé à expiration. Il utilise pour cela les codes article, site, opération, ligne, gamme et nomenclature de l'ordre cumulatif dans l'enregistrement détaillé de l'ordre d'achat, ainsi que la date d'effet de la transaction. Le personnel du quai de réception n'a donc pas besoin de spécifier l'ID et l'opération de l'ordre cumulatif, car il n'existe qu'une ligne, gamme et nomenclature pour les site et article concernés.

Cette fonction n'impute pas d'écart sur utilisation de sous-traitance. Cette tâche est effectuée par la fonction d'imputation des cumuls d'écarts sur utilisation.

MAINT des gammes

Les champs décrits dans le tableau ci-dessous ont été ajoutés à cette fonction.

Tableau 18B-5. Nouveaux champs dans MAINT des gammes.

Champ	Explication
Trans op suiv	La valeur de ce champ est celle par défaut pour le champ correspondant dans la transaction de post-déduction.
Article ECP	Champ facultatif servant à entrer un code article décrivant l'en-cours utilisé pour cette opération. Cette valeur est imprimée sur les bons de livraison de sous-traitance pour lesquels la description et les caractéristiques physiques (comme le poids
Numéro OA/Ligne OA	Champs facultatifs servant à identifier une ligne d'ordre d'achat planifié. Les valeurs son utilisées par la fonction de mise à jour des programmes depuis le CBN pour associer des données d'opération planifiée et proposée à un ordre d'achat planifié.
Suivi MO auto	Si vous entrez "Oui" pour ce champ, la transaction de post- déduction effectue automatiquement un suivi du produit : nombre standard d'heures de main-d'oeuvre x quantité fabriquée enregistrée.

MAINT des ordres planifiés

Programmes fournisseurs

Cette fonction a été modifiée pour que vous puissiez indiquer un type de ligne d'ordre d'achat, un ID d'ordre de fabrication et une opération, tout comme dans la fonction de gestion des ordres d'achat. La valeur pour le type peut être S(ous-traitance) ou à blanc.

Ces champs sont utilisés par les fonctions de réception d'ordre d'achat, de mise à jour de programmes depuis le CBN ou de confirmation d'expédition. Choisissez un code article dans la ligne d'ordre d'achat de sous-traitance planifié pour identifier le service acheté, par exemple TRAITEMENT THERMIQUE - VILEBREQUIN. Ceci garantit la cohérence de la tarification des services achetés.

MAJ des programmes depuis CBN

Programmes fournisseurs

Cette fonction traite désormais les lignes d'ordre d'achat planifié de type S(ous-traitance). Le système examine les enregistrements de gamme d'ordre de fabrication (pour les ordres lancés) et les enregistrements du fichier des gammes (pour les ordres proposés), et collecte les données d'opération utilisées pour mettre à jour le programme fournisseur.

MAINT des colis/MAINT des expéditions

Ces nouvelles fonctions créent des expéditions au même titre que les fonctions de gestion des colis et de gestion des expéditions pour les programmes clients. La principale différence concerne la fenêtre de contenu. Les champs relatifs à l'ID d'ordre de fabrication, à l'opération et à l'article remplacent ceux relatifs à l'article, à l'ordre d'achat, à la commande et à la ligne. L'ID d'ordre de fabrication et l'opération identifient une opération de sous-traitance d'ordre cumulatif ; le champ relatif à l'article les composants utilisés pour l'opération. Si vous n'entrez rien pour ce champ, il représente l'en-cours utilisé pour l'opération.

INTERRO expéditions/colis

Ces fonctions sont quasiment identiques aux fonctions correspondantes pour les programmes clients, excepté que les champs relatifs à l'ID d'ordre de fabrication, à l'opération et à l'article remplacent ceux relatifs à l'article, à l'ordre d'achat, à la commande et à la ligne.

Impression des expéditions

Cette fonction est identique à la fonction correspondante pour les programmes clients. Le code de l'article en cours de production entré dans la fonction de gestion des gammes (voir plus haut) permet de retrouver un enregistrement d'article. La

description et le poids servent durant l'impression du bon de livraison. Tout composant entré pour l'expédition est également imprimé sur le bon.

Confirmation des expéditions

Cette fonction est similaire à la fonction de confirmation d'expédition pour les programmes clients. Concernant les quantités sur le bon d'expédition de sous-traitance, le système effectue l'équivalent d'un transfert depuis la file de sortie de l'opération précédant l'opération de sous-traitance. Si cette opération n'est pas un jalon, une post- déduction hors-jalon est effectuée pour cette opération et toute opération précédente qui n'est pas un jalon jusqu'à ce que le besoin en quantité soit satisfait ou que le système rencontre une autre opération jalon.

Concernant les besoins en composants pour l'opération de sous- traitance, le système effectue l'équivalent d'un transfert entre emplacements de stock. Le stock est transféré depuis le site et l'emplacement entrés sur le bon d'expédition vers le site associé à l'ordre cumulatif et l'emplacement du centre de charge effectuant l'opération, s'il existe un enregistrement correspondant dans le fichier maître des emplacements. Sinon, le stock est transféré vers l'emplacement par défaut de l'article.

Notez que les composants sont post-déduits par les fonctions de réception d'ordre d'achat et de confirmation d'expédition d'ordre d'achat dans le module Achats. Le système effectue une sortie de stock non planifiée pour les articles colis (si vous utilisez des colis).

Supp/Arch expédition

Fonctionne de la même manière que pour les programmes clients, excepté que seules sont sélectionnées les expéditions de type sous-traitance.

Chapitre 19
Assurance qualité

Certaines modifications d'ordre terminologique ont été apportées au module Assurance qualité pour clarifier certains champs de fonction.

NOUVEAU dans version 7.3G—Libellés de champ modi- fiés dans tout le module : A des fins de cohérence, plusieurs libellés de champ ont été modifiés. Aucun de ces changements n'affecte la fonctionnalité du module. (GF71)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 19-1

Ecran	Champ	Explication
MAINT spécifications standard	Numéro	Ce champ était auparavant intitulé "Pas test". Numéro de l'étape de test.
	Caractéristique	Ce champ était auparavant intitulé "Nom test". Nom de l'étape de test.
	Spécification	Ce champ était auparavant intitulé "Donnée tolérance". Indique les résultats acceptables pour le test.
	Mesure	Ce champ était auparavant intitulé "Type tolérance". Type de mesure associé à l'étape de test (par exemple, degrés Celsius).
INTERRO spécifications standard	Numéro	Ce champ était auparavant intitulé "Pas test". Numéro de l'étape de test.

Chapter 20
Planification des lignes de produit

Dans la version 7.3, aucune modification n'a été apportée au module Planification des lignes de produit.

Chapitre 21
Planification des ressources

Dans la version 7.3, aucune modification n’a été apportée au module Planification des ressources.

Chapitre 22
Prévision/plan directeur

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 22-1

Ecran	Champ	Explication
EDIT plan directeur - résumé	Besoins nuls compris	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", tous les articles sélectionnés figurent sur l'état, indépendamment des quantités du besoin. Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour n'inclure que les articles possédant des besoins ouverts.
	Cumuler coûts	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour cumuler les coûts de production par période. L'état utilise les coûts enregistrés en comptabilité générale, à moins que vous ayez défini des coûts planifiés avec la fonction de planification des coûts dans le module Gestion des coûts.

Chapitre 23
Calcul des besoins nets

Introduction

Vous pouvez maintenant effectuer le calcul des besoins nets pour plusieurs sites. Cette modification ne permet pas d'obtenir une planification multi-sites ou multi-bases de données mais, elle crée une file d'attente qui supprime le besoin pour un opérateur de lancer des exécutions successives du CBN pour différents sites.

NOUVEAU dans version 7.3G—Possibilité de mettre à jour les codes de niveau inférieur : La création d'articles, de nomenclatures, de relations de calcul des besoins de distribution et d'autres transactions peuvent modifier certains codes de niveau inférieur. Pour réordonner les codes en prenant en compte tout l'ensemble des relations d'article, vous pouvez choisir d'utiliser l'indicateur de résolution des codes de niveau inférieur durant l'exécution d'un CBN sélectif (23.3), ou d'utiliser la fonction MAJ codes niveau inférieur (23.22) avant l'exécution du CBN. Chaque option permet de recalculer correctement tous les codes de niveau inférieur pour tous les sites dans toutes les bases de données connectées. (FL60)

NOUVEAU dans version 7.3I—Mise à jour des données détaillées CBN par le calcul des besoins nets : Toute exécution du calcul des besoins nets (23.1, 23.2, 23.3) met à jour les données saisonnières dans le fichier des détails du CBN à la date d'exécution actuelle ; à défaut, le CBN utilise la date d'exécution la plus récente. Le système supprime toutes les autres données saisonnières dans le fichier des détails du CBN. (FR58)

NOUVEAU dans version 7.3L—MRP/DRP combinés : Deux nouveaux champs, Calcul synchronisé et Code synchronisation, vous permettent désormais d'exécuter plusieurs calculs des besoins nets/de distribution (CBN/CBD) simultanément, notamment si vous possédez des systèmes multiprocesseurs symétriques. Vous pouvez alors exécuter une session par machine pour un code synchronisation donné et pour une base de données.

Si vous ne possédez pas d'ordinateurs de ce type, les programmes de calcul des besoins nets et des besoins de distribution révisés pourront malgré tout être exécutés correctement car ils ont été réécrits et restructurés et peuvent fonctionner de manière plus rapide.

Pour exécuter un calcul synchronisé, utilisez l'un des six programmes de calcul des besoins nets ou de distribution existants. Ouvrez plusieurs vues du programme et définissez un site, un article, etc. pour chaque vue. Donnez à l'indicateur Calcul synchronisé la valeur Oui, entrez le même code synchronisation pour chaque vue, puis exécutez chacune d'entre elles.

Durant l'exécution synchronisée, le système crée un fichier de travail principal contenant tous les enregistrements nécessitant une planification, puis met à jour les codes de niveau inférieur. Chaque session débute ensuite par la sélection du premier enregistrement disponible dans le fichier de travail, le système planifiant d'abord les articles de plus bas niveau. Quand un article est planifié, l'indicateur MRP/DRP requis est réinitialisé de telle sorte qu'aucune replanification ne survienne lors d'une autre session. Quand le système planifie le niveau le plus bas durant une session, il attend que les autres sessions aient terminé la planification du même niveau. Toutes les sessions planifient ensuite le niveau suivant, etc., jusqu'à ce que tous les articles soient planifiés.

Si vous exécutez les sessions en utilisant des critères de sélection identiques (par exemple, la même plage de sites), elles replanifient toutes l'enregistrement disponible suivant. Ce traitement s'avère être le plus efficace, car chaque fois que la planification d'un niveau est terminée pour une session, le système doit uniquement attendre qu'elle le soit également pour les autres sessions avant de pouvoir planifier le niveau suivant. Si vous exécutez une session pour chaque site ou pour des plages de sites distinctes et qu'un niveau est planifié, le système doit attendre que la session la plus longue ait planifié tous les articles du même niveau. Si un site possède

plusieurs articles à un niveau donné, plusieurs ordres sont créés et même si une machine est utilisée par un autre processus, il arrive que les ressources du système soient temporairement sous-exploitées. L'avantage d'exécuter des sessions en utilisant des plages distinctes réside dans le fait que les états de contrôle impriment les articles planifiés selon les plages indiquées pour les différentes sessions.

Les codes synchronisation permettent d'identifier un calcul synchronisé. Toutes les sessions utilisant le même code accèdent au même fichier de travail. Une session exécutée avec un code synchronisation différent ne tient pas compte des sessions exécutées en même temps et peut entraîner des problèmes de blocage et des traitements en double. Il est possible d'entrer un code synchronisation à blanc.

Vous pouvez encore gagner en efficacité en exécutant l'une des sessions en mode non synchronisé dans certains cas. Par exemple, si un site de réception DRP génère un besoin concernant deux autres sites sans répondre à un besoin en retour, vous pouvez donner à l'indicateur de calcul synchronisé pour la session de réception la valeur Non. Dans ce cas, la planification pour le site de réception débute avant l'exécution des calculs pour les sites fournisseurs, ces derniers attendant uniquement que le premier site génère le besoin DRP approprié. Une fois le besoin créé, les deux sites fournisseurs exécutent alors leurs calculs sans attendre la fin du premier calcul. Une fois encore, il serait plus efficace d'exécuter trois calculs synchronisés pour la même plage de sites ; cependant, l'utilisation de plages de sites distinctes rend la lecture des états de contrôle plus aisée.

Limites

L'exécution combinée des calculs du MRP/DRP ne fonctionne pas avec les bases de données Oracle. La sélection d'enregistrements par plusieurs sessions dans un fichier de travail et la possibilité de ne pas planifier le même article en même temps requiert un système de verrouillage des enregistrements disponible avec Progress, mais pas avec les bases Oracle. Si vous exécutez ces calculs avec une base Oracle, il en résultera des traitements en double et des blocages éventuels entre sessions, comme c'était le cas dans MFG/PRO avant l'ajout de l'option de calculs synchronisés.

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 23-1

Ecran	Champ	Expilcation
Calcul des besoins par écart	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter le calcul des besoins nets.
	Calcul synchronisé	Indique si la session de calcul du MRP/DRP doit être exécutée conjointement avec d'autres sessions utilisant le même code synchronisation.
	Code synchronisation	Code alphanumérique défini par l'utilisateur
CBN régénératif	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter le calcul des besoins nets.
	Calcul synchronisé	Indique si la session de calcul du MRP/DRP doit être exécutée conjointement avec d'autres sessions utilisant le même code synchronisation.
	Code synchronisation	Code alphanumérique défini par l'utilisateur
CBN sélectif	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter le calcul des besoins nets.
	Calcul synchronisé	ndique si la session de calcul du MRP/DRP doit être exécutée conjointement avec d'autres sessions utilisant le même code synchronisation.
	Code synchronisation	Code alphanumérique défini par l'utilisateur
	Articles non gérés PDP/CBN	Lorsque cet indicateur a pour valeur "Oui", les articles définis comme n'étant pas gérés par le plan directeur de production ou le calcul des besoins nets sont pris en compte. Cela peut inclure les articles de type note ou passés en charge.

Ecran	Champ	Expilcation
EDIT CBN - résumé	Cumuler coûts	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour cumuler les coûts de production par période. L'état utilise les coûts enregistrés en comptabilité générale, à moins que vous ayez défini des coûts planifiés avec la fonction de planification des coûts dans le module Gestion des coûts.

Chapitre 24
Calcul des charges

Vous pouvez maintenant effectuer le calcul des charges pour plusieurs sites. Cette modification ne permet pas d'obtenir une planification multi-sites ou multi-bases de données mais, elle crée une file d'attente qui supprime le besoin pour un opérateur de lancer des exécutions successives du calcul des charges pour différents sites.

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 24-1

Ecran	Champ	Expiration
Recalcul des charges	Site	Permet de sélectionner les sites pour lesquels exécuter le calcul des charges.

Chapitre 25
Comptabilité générale

Introduction

Dans la version 7.3, certaines améliorations ont été apportées au module Comptabilité générale :

Fonctions essentielles

Numérotation continue des écritures : Une nouvelle option dans Paramétrage comptabilité (25.24) permet d'activer une fonction de numérotation continue pour les écritures de comptabilité générale. Cette fonction vise à répondre aux impératifs européens en matière de certification des numérotations. (G703)

Sécurité des comptes : Vous pouvez maintenant limiter l'accès aux comptes de comptabilité générale pour des groupes d'utilisateurs spécifiques avec MAINT sécurité comptes CG (36.5.8). Cette amélioration est décrite dans le chapitre consacré au module Administration du système. (G708)

Proforma état financier : Cette nouvelle fonction (25.15.12) vous permet de générer des modèles de bilan et de compte d'exploitation. Elle s'avère particulièrement utile durant la mise en oeuvre pour vérifier que les agrégats ont été correctement définis. (G037)

Options de tri supplémentaires pour les états financiers : Deux options, qui vous permettent de déterminer la priorité pour le tri des comptes, sous-comptes et centres

de coût au sein d'un agrégat, ont été ajoutées à la fonction MAINT des agrégats (25.3.7). (G026, G030)

Validation des projets actifs : MFG/PRO vérifie désormais si un projet est actif ; auparavant, il ne contrôlait que la définition du code projet. (G034)

Validation des comptes/sous-comptes/centres de coût : MFG/PRO valide désormais les combinaisons de ces éléments dans tous les modules ; auparavant, les combinaisons n'étaient vérifiées qu'au sein des modules Comptabilité générale (version 7.1) et Comptabilité fournisseurs (version 7.2). (G001, G003 - G004, G006 - G016)

Limitation des reports manuels aux comptes de journal : Auparavant, le système acceptait les écritures standard de comptabilité générale (menu 25.13) pour tous les comptes. Comme ces écritures ne mettent pas à jour les autres modules, cela créait parfois une certaine confusion, surtout quand vous produisiez des états de comptabilité fournisseurs/clients et compariez les soldes de compte avec ceux figurant sur les états de comptabilité générale. Dans MAINT des numéros de compte (25.3.13), vous pouvez maintenant limiter les écritures standard à des comptes spécifiques, en donnant au paramètre intitulé "Entrées sous-module seulement" la valeur Oui. (G036)

Nouveau format du nom de fichier pour l'export d'écritures : Le nom d'un fichier d'export peut désormais contenir un maximum de 8 caractères et utiliser le format (<*entité*><*MMJJ*>.trx). Le format de la date a aussi été standardisé afin qu'il n'existe plus aucune différence entre les formats américain et européen. (G002)

Historique de contrôle pour la gestion des numéros de compte : Les modifications effectuées avec MAINT des numéros de compte (25.3.13) figurent désormais sur l'état produit par la fonction EDIT détail audit des fichiers (36.11) dans le module Administration du système. (G685)

Numérotation des écritures de comptabilité générale

Auparavant, la numérotation des écritures de différents types (par exemple, journal, pièce récurrente, change) s'effectuait selon un cycle journalier. Vous pouviez aussi indiquer vos propres références pour les écritures de comptabilité générale. Pour

renforcer la sécurité au sein du système, donnez la valeur "Continue" à l'indicateur intitulé "Séquence référence jour/continue" dans Paramétrage comptabilité (25.24). Cela empêche l'entrée de références externes durant la création des écritures. La numérotation s'effectue toujours selon le format <*aajjmm*><*numéro écriture*> mais, le numéro d'écriture est incrémenté séquentiellement. Pour conserver le mode de fonctionnement précédent, donnez à l'indicateur la valeur "Jour".

NOUVEAU dans version 7.3l—Ajout d'un critère de sélection pour le registre des transactions non imputées : Les utilisateurs travaillant dans un environnement à base de données unique et entités multiples peuvent désormais imprimer le registre des transactions non imputées en sélectionnant une plage d'entités. (FQ15)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilisation de la date d'écriture initiale pour les calculs de taux de change postérieurs à la consolidation de la base de données : Durant l'exécution de la fonction Export. d'écritures comptables (25.19.14) pour des comptes dont l'indice de conversion est 4, le système transfère la date d'écriture initiale dans la base de données consolidée. La fonction d'importation d'écritures comptables (25.19.15) peut alors utiliser cette date au lieu de la date de fin de mois pour calculer le taux de change. (F09M)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modification du champ relatif à la conversion de devise dans la fonction d'importation d'écritures comptables : Le champ "Conversion devise" de la fonction Import d'écritures comptables (25.19.15) est désormais pour affichage uniquement. Le système donne à ce champ la valeur "Oui" si la devise de l'entité est différente de la devise de base et la valeur "Non" quand les deux devises sont identiques. (F0C1)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilisation des dates d'écriture initiales par la fonction de gestion des écritures standard : La fonction MAINT écriture standard (25.13.1) peut désormais utiliser la date d'effet définie pour les écritures du module initial plutôt que la date actuelle. Pour cela, l'indicateur d'autorisation de la modification des écritures de module dans le paramétrage de la comptabilité générale (25.24) doit avoir pour valeur "Non". (F0CH)

Proforma état financier

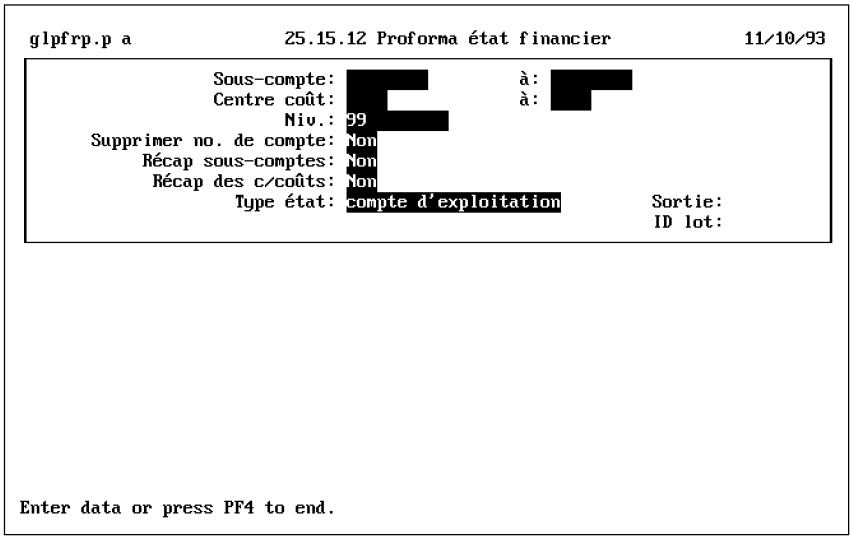


Fig. 25-1. **Ecran Proforma état financier**

Avant la version 7.0, vous pouviez générer des modèles d'état financier à l'aide des fonctions d'édition standard, en donnant au paramètre intitulé "Exclure comptes nuls" la valeur "Non". Cependant, dans la version 7.0, vous ne pouviez procéder ainsi que si la base de données contenait déjà des enregistrements d'écriture. La fonction Proforma état financier (25.15.12) vous permet à nouveau d'imprimer des modèles d'état.

Deux nouveaux indicateurs dans MAINT des agrégats (25.3.7) vous permettent de determiner la priorité de tri pour les comptes, sous- comptes et centres de coût au sein d'un agrégat.

Tableau 25-1

Champ	Valeur	Explication
Tri ss-compte avant compte	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les sous-comptes sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.
Tri centre coût avant compte	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les centres de coût sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.

Les nouveaux indicateurs de tri servent en relation avec les options de résumé des sous-comptes et des centres de coût qui sont disponibles pour les états financiers. Soyez conscient que si vous donnez la valeur "Oui" à la fois aux indicateurs de tri et de résumé, le résumé va supplanter le tri. Par exemple, vous définissez un agrégat en activant les deux options de tri. Vous imprimez un bilan en activant l'option de résumé des sous-comptes et en désactivant l'option de résumé des centres de coût. L'agrégat sur ce bilan va être trié par centre de coût, puis par compte ; les sous-comptes vont être résumés.

Le tableau qui suit illustre toutes les interactions possibles entre les nouveaux indicateurs de tri et les indicateurs de résumé existants pour les états.

Tri sous-compte	Tri centre coût	Résumé sous-compte	Résumé centre coût	Resultats *
non	non	non	non	CoSCe
non	non	non	oui	CoCe
non	non	oui	non	CoS
non	non	oui	oui	Co
non	oui	non	non	CeCoS
non	oui	non	oui	CoS
non	oui	oui	non	CeCo
non	oui	oui	oui	Co
oui	non	non	non	SCoCe
oui	non	non	oui	SCo
oui	non	oui	non	CoCe
oui	non	oui	oui	Co
oui	oui	non	non	SCeCo
oui	oui	non	oui	SCo
oui	oui	oui	non	CeCo
oui	oui	oui	oui	Co

* [Co] Compte [S] Sous-compte [Ce] Centre de coût.

Fig. 25-2. Options de tri pour les états financiers

Validation des projets

Si vous modifiez un projet pour le rendre inactif, MFG/PRO ne va pas vous permettre d'y faire référence pour de nouvelles transactions d'achat, de vente ou de fabrication. Cependant, concernant des transactions existantes qui sont associées au projet inactif, vous pouvez toujours traiter des sorties de composants sur ordre de fabrication, des mouvements de stock divers (par exemple, sorties ou réceptions non-planifiées), des réceptions sur ordre d'achat, des lancements sur commande ouverte et des expéditions sur commande client.

Nouvelles fonctions

Tableau 25-2

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
25.15.12	Proforma état financier	(glpfrp.p)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 25-3

Ecran	Champ	Explication
Modification entité actuelle	Devise entité actuelle	Pour affichage uniquement. Devise de l'entité actuelle.
	Nouvelle devise entité	Pour affichage uniquement. Devise de l'entité pour cette session utilisateur.
MAINT des agrégats	Tri ss-compte avant compte	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les sous-comptes sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.
	Tri centre coût avant compte	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les centres de coût sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.
INTERRO des agrégats	Tri SC	Cet indicateur a pour valeur "Oui" si les sous-comptes sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.
	Tri CC	Cet indicateur a pour valeur "Oui" si les centres de coût sont prioritaires par rapport aux comptes durant le tri et l'impression de l'agrégat.
MAINT des numéros de compte	Entrées sous-module seulement	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" afin d'empêcher la création d'écritures standard de comptabilité générale pour les comptes de journal. Auparavant, le système acceptait les écritures standard pour tous les comptes. Comme ces écritures ne mettent pas à jour les autres modules, cela créait parfois une certaine confusion, surtout quand vous produisiez des états de comptabilité fournisseurs/clients et compariez les soldes de compte avec ceux figurant sur les états de comptabilité générale.
	Devise entité	Pour affichage uniquement. Devise de l'entité pour laquelle le budget a été créé.
EDIT des budgets	Devise état	Devise de l'état.

Ecran	Champ	Explication
Registre des écritures	Devise état	Devise de l'état.
	Exclure comptes nuls	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour que les comptes dont le solde est nul ne figurent pas sur l'état.
Balance vérification - résumé	Devise état	Devise de l'état.
Bilan	Devise état	Devise de l'état.
Bilan comparatif	Devise état	Devise de l'état.
Compte d'exploitation	Devise état	Devise de l'état.
Compte exploitation- 4 colonnes	Devise	Devise de l'état.
Compte exploitation- 12 colonnes	Devise	Devise de l'état.
IMPR états personnalisés	Devise	Devise de l'état.
Paramétrage comptabilité	Séquence référence jour/continue	Donnez à cet indicateur la valeur "Continue" pour empêcher l'entrée de références externes durant la création des écritures de comptabilité générale ; donnez à cet indicateur la valeur "Jour" pour conserver la possibilité d'entrer des références d'écriture différentes.

Chapitre 26
Multi-devises

Introduction

Dans la version 7.3, la fonction MAINT des taux de change (26.1) vous permet de définir des taux de change entre des devises de trans- action et des devises d'entité. Auparavant, vous ne pouviez définir des taux qu'entre des devises de transaction et la devise de base du système. Par exemple, votre devise de base est le franc et vous avez une entité gérée en dollar qui effectue des achats en Allemagne. Vous pouvez désormais définir des taux entre le dollar et le mark, ainsi qu'entre le franc et le mark. Cette modification vise à permettre de produire des états financiers (comptabilité générale) par devise d'entité dans une prochaine version de MFG/PRO. Plusieurs champs dans les fonctions de gestion, d'interrogation et d'édition ont été renommés pour prendre en compte cette amélioration.

En outre, chaque fois que vous indiquez une devise existante, le système affiche les six derniers taux de change. (G798) (GB55)

NOUVEAU dans version 7.3G—Validation de la devise d'entité : Dans la fonction MAINT des taux de change (26.1), la devise d'entité est désormais validée par rapport à la devise définie avec la fonction MAINT des entités (25.3.1). (GE66)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 26-2

Ecran	Champ	Explication
MAINT des taux de change	Définir taux XXX à dev. entité	Ce champ était auparavant initulé "Entrez tx change/base". Si la devise d'entité est le dollar et la devise de transaction le mark, spécifiez la valeur "Oui" (défaut) lorsque vous défi-nissez des taux de change pour la conversion du mark en dollar, ou la valeur "Non" quand les taux convertissent le dollar en mark. Lorsque vous avez fini de définir la devise de transaction, elle apparaît à la place de "XXX".
	Dev ent	Ce champ était auparavant intitulé "De dev.". Devise d'entité pour le taux de change.
	Début	Ce champ était auparavant intitulé "Date eff". Première date à laquelle vous pouvez utiliser le taux pour des transactions et des états.
INTERRO des taux de change	Devise	Ce champ était auparavant intitulé "Devise change". Première devise pour l'interrogation.
	Devise entité	Ce champ était auparavant intitulé "Devise entité/base". Devise d'entité pour laquelle afficher les taux de change.
	Effet le	Ce champ était auparavant intitulé "Date eff". Première date à laquelle vous pouvez utiliser le taux pour des transactions et des états financiers.
	Dev	Ce champ était auparavant intitulé "Devise entité ou base". Devise de transaction.
	Dev ent	Ce champ était auparavant intitulé "De dev.". Devise d'entité pour laquelle afficher les taux de change.
	Début	Ce champ était auparavant intitulé "Date eff". Première date à laquelle vous pouvez utiliser le taux pour des transactions et des états financiers.
EDIT des taux de change	Devise entité/A	Série de devises d'entité pour les taux de change à inclure sur l'état.
	Effet le/A	Ce champ était auparavant intitulé "Date eff". Plage de dates pour les taux de change à inclure sur l'état.

Chapitre 27
Comptabilité clients

Introduction

Numérotation des notes de débit/crédit : Dans la version 7.3C, vous pouvez définir une numérotation consécutive continue des notes de débit/crédit en donnant à l'indicateur intitulé "Réfé- rences note externe permises" la valeur "Non" dans Paramétrage comptabilité (27.24). Cette modification renforce la sécurité pour la numérotation des documents légaux et vise à répondre aux impé- ratifs européens en matière de certification des numérotations. Si vous voulez continuer à entrer vos propres numéros de note de débit/crédit, donnez à cet indicateur la valeur "Oui". (G697)

NOUVEAU dans version 7.3G—Impression en devise de base du registre des notes de débit/crédit : Pour le détail de comptabilité générale dans l'état afférent au registre des notes de débit/crédit, le système convertit désormais la devise de transaction (commande client) en la devise de base. (GE74)

NOUVEAU dans version 7.3G—Vérification des numéros de chèque durant la consolidation de clients : Si vous consolidez des adresses de client et que deux chèques avec un numéro identique sont enregistrés en comptabilité clients pour ces adresses, la consolidation est interdite. (GE65)

NOUVEAU dans version 7.3K—Amélioration de l'affichage pour les factures avec règlements multiples dans les fonctions d'édition des pièces âgées : Quand vous enregistrez plusieurs règlements pour une facture ou une note, les montants sont désormais cumulés par période et le total affiché dans la devise de

l'état. Les différents chèques sont imprimés sur des lignes distinctes, sous le total (comme il s'agit d'états âgés, les montants ne sont pas affichés), alors qu'auparavant, le total était imprimé sur la même ligne que la première référence de chèque. Ces améliorations concernent les fonctions EDIT pièces âgées/date échéance (27.16), EDIT pièces âgées/date facture (27.17) et EDIT pièces âgées/date effet (27.18). (F0C3)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilisation de la date de taux de change révisé par la fonction de calcul des frais financiers : La fonction Calcul des frais financiers (27.12) applique désormais le taux de change à la date de calcul des frais financiers plutôt qu'à la date de création du document. (FU26)

NOUVEAU dans version 7.3L–Mise à jour de la dernière date de règlement après la suppression du règlement : Quand vous supprimez un règlement effectué par un client dans la fonction MAINT des règlements (27.6.4), la dernière date de règlement est désormais mise à jour avec la dernière date de chèque disponible ou la dernière date entrée pour les règlements précédents du client. Si vous supprimez l'unique règlement d'un client, le système entre un point d'interrogation (?) dans le champ relatif à la dernière date de règlement et met ce champ à jour lors du règlement suivant. (F0TX)

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 27-1

Ecran	Champ	Explication
INTERRO notes de débit/crédit	Centre coût	Centre de coût.
	CC	Centre de coût.
Imputation des règlements	Adr fac	Remplace l'option "Client".
Acceptation des effets	Compte écarts	Compte pour le report des gains/pertes de change réalisés.
Paramétrage comptabilité	Références note externe permises	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour utiliser des numéros de note de débit/crédit générés par le système. Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour permettre l'entrée des numéros de note de débit/crédit par l'utilisateur.

Chapitre 28
Comptabilité fournisseurs

Introduction

Dans la version 7.3, plusieurs améliorations ont été apportées au module Comptabilité fournisseurs :

Fonctions essentielles

Sécurité renforcée pour la numérotation des pièces : Dans Paramétrage comptabilité (28.24), vous pouvez désormais définir une numérotation consécutive continue pour les pièces en donnant à l'indicateur intitulé "Références pièce externe permises" la valeur "Non". Cette modification vise à répondre aux impératifs européens en matière de certification des numérotations. Si vous voulez continuer à entrer vos propres numéros de pièce, donnez à cet indicateur la valeur "Oui". (G698)

Pièces récurrentes : Les pièces récurrentes représentent des modèles pour des dettes fournisseurs cycliques d'un montant fixe, comme un loyer mensuel. Le traitement des pièces récurrentes s'avère semblable à celui des commandes ouvertes, vous les confirmez puis les lancez. (G042)

Option de désactivation des comptes d'écart pour les articles passés en charge : Vous pouvez maintenant désactiver l'enregistrement des écarts pour les articles passés en charge. Lorsque vous créez des pièces pour les réceptions sur ordre d'achat d'articles passés en charge, le système vous permet désormais d'enregistrer les écarts sur des comptes d'écart pour articles passés en charge ou directement sur des comptes de charges. (G031)

Spécification de paiement pour les chèques imprimés : Vous pouvez maintenant imprimer l'état des spécifications de paiement pour les formulaires de chèque 1 et 2. Cette amélioration simplifie les paiements aux fournisseurs portant sur plusieurs factures. Auparavant, il était souvent nécessaire d'utiliser (annuler) des chèques supplémentaires chaque fois que les détails du paiement ne pouvaient tenir sur un seul talon de chèque. (G059)

Validation des numéros de compte bancaire à 12 chiffres : Vous pouvez désormais paramétrer MFG/PRO afin qu'il valide les numéros de compte bancaire à 12 chiffres pour les transferts de fonds électroniques (formulaire de chèque 4). (G060)

Sécurité renforcée pour la gestion des pièces : MFG/PRO ne vous permet plus de modifier le code fournisseur ou le montant des pièces préalablement confirmées si l'indicateur intitulé "Entrée pièces confirmées" a pour valeur "Non" dans l'écran de paramétrage (28.24). Si vous essayez de changer ces données, le système affiche un message d'erreur et vous ne pouvez quitter l'écran de gestion des pièces. (G053)

Confirmation manuelle des pièces : Des champs ont été ajoutés à cette fonction pour l'adresse fournisseur et les numéros de compte bancaire. (G046)

NOUVEAU dans version 7.3G—Contre-passation d'écritures de comptabilité générale et réintégration d'articles pour pièces modifiées : La clôture d'une réception avec la fonction de gestion des pièces sans traitement comptable de tous les articles reçus provoque désormais la contrepassation des écritures de comptabilité générale associées à la pièce ; les articles reçus sont ensuite automatiquement réintégrés. (FL55)

NOUVEAU dans version 7.3G—Création d'une pièce si réception globale nulle : Dans le cas où une réception et un retour s'équilibrent et résultent en une réception nulle, une pièce est désormais créée pour conserver un lien avec l'ordre d'achat et avec les historiques des pièces/réceptions. (FM53)

NOUVEAU dans version 7.3G—Validation par les fonctions de traitement des pièces récurrentes des classes TVA : Les fonctions de gestion et de lancement des pièces récurrentes valident désormais les classes TVA (taux). Si la classe TVA n'existe pas pour la date de lancement de la pièce, le système génère un message d'erreur. (GH01)

NOUVEAU dans version 7.3G—Mise à jour des soldes de compte fournisseur uniquement au lancement de pièces récurrentes : Auparavant, les soldes de compte fournisseur pouvaient être mis à jour pour des pièces non-confirmées, ce qui provoquait un doublement des soldes si la confirmation survenait automatiquement durant le lancement. Cela n'est plus possible. Les soldes de compte fournisseur ne sont désormais mis à jour qu'au lancement de la pièce récurrente. (GI48)

NOUVEAU dans version 7.3J—Blocage des pièces créditrices négatives : Vous pouvez désormais bloquer les pièces créditrices avec un montant négatif dans MAINT des pièces fournisseur (28.1). Seul un montant positif peut être bloqué si le total des lignes ventilées est positif. (FS09)

NOUVEAU dans version 7.3J—Avertissement en cas de modification d'une pièce payée : La fonction MAINT des pièces fournisseur (28.1) affiche un message d'avertissement lorsque vous modifiez les données relatives à une pièce payée. Vous pouvez effectuer une modification car elle n'affecte pas les données de comptabilité fournisseurs, le chèque ayant été imprimé. (FS24)

NOUVEAU dans version 7.3J—Utilisation de l'interface CIM dans MAINT annulation de chèques (28.9.13) : La fonction de gestion des annulations de chèques consulte désormais au préalable un fichier CIM contenant la liste des chèques annulés. (FT17)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilisation du coût d'achat et de l'unité de mesure par le registre des pièces fournisseurs : Quand l'indicateur d'impression des réceptions d'achats a pour valeur "Oui", le registre des pièces fournisseurs (28.3) utilise désormais le coût d'achat et l'unité de mesure au lieu du coût de l'article et l'unité de mesure. (F0K5)

NOUVEAU dans version 7.3K—Utilisation du montant initial de la pièce dans le registre des règlements fournisseur : Auparavant, le registre des règlements (28.9.12) utilisait le montant de la pièce revalorisé sur la base du taux de change au moment du paiement. Il utilise désormais le montant entré dans la fonction MAINT des pièces (28.1), ce qui permet d'afficher les gains ou pertes exacts en cas de variation du taux de change. (F09H)

NOUVEAU dans version 7.3K—Ajout du compte de gains/pertes dans le registre des règlements fournisseurs : Si vous entrez "Oui" pour l'indicateur d'impression du détail CG du registre des règlements (28.9.12), le système inclut désormais le numéro du compte de gains/pertes et le montant correspondant. Ceci permet d'effectuer un suivi des écritures de comptabilité générale affectées par les paiements. (F0FX)

NOUVEAU dans version 7.3K—Améliorations apportées aux blocages de pièces dans la fonction de confirmation manuelle de pièces : Les blocages fournisseurs ne sont désormais plus appliqués qu'aux pièces débitrices, et ce uniquement si le montant bloqué est supérieur au montant de la pièce dans la fonction Confirmation manuelle pièces (28.7). Les pièces créditrices ne sont plus concernées par les blocages. (F0GY)

NOUVEAU dans version 7.3K—Calcul de l'écart entre prix d'achat et prix de la facture, taxes comprises : Si vous utilisez la méthode de calcul des coûts moyens dans la fonction MAINT des pièces (28.1), la taxe est désormais incluse dans l'écart entre prix d'achat et prix de la facture durant le calcul des coûts d'article. (FT67)

NOUVEAU dans version 7.3K—Etat des activités des fournisseurs étendu à tous les fournisseurs : La fonction EDIT activité fournisseur - 1099 (28.14) peut désormais inclure tous les fournisseurs ou seulement ceux définis comme des fournisseurs 1099 (ceux pour lesquels l'indicateur d'édition de taxe a pour valeur "Oui" dans la fonction 2.3.1, MAINT des fournisseurs). Un nouveau champ, "Avec que fournisseurs 1099", a été ajouté à l'état. Si vous entrez "Oui" pour ce champ, l'état ne contient, comme dans les versions précédentes, que les montants ouverts et les historiques de paiement des fournisseurs 1099. Si vous entrez "Non", la fonction inclut tous les fournisseurs. (F0J6)

NOUVEAU dans version 7.3L–Ajout de contrôles de traitement par lots dans la fonction MAINT compensation de chèques : Vous pouvez désormais modifier la date d'effet pour les lots existants non encore imputés en comptabilité générale dans la fonction MAINT compensation de chèques (28.9.13). Une fois imputé, un lot ne peut plus être ouvert ou modifié. (F0L5)

NOUVEAU dans version 7.3L–Validation de la date d'annulation dans la fonction MAINT annulation de chèques : La fonction MAINT annulation de

chèques (28.9.15) valide désormais la date d'effet d'une annulation. Le système affiche un message d'erreur si la période correspondant à la date d'effet spécifiée est close pour l'entité bancaire. (F0RZ)

Pièces récurrentes

Les pièces récurrentes simplifient le traitement des dettes fournisseurs cycliques, comme un loyer. Semblables aux commandes ouvertes, les pièces récurrentes représentent principalement des modèles et ne possèdent que peu d'effet tant qu'elles ne sont pas lancées. Les pièces récurrentes :

- Ne sont pas intégrées avec le module Achats et ne peuvent être vérifiées par rapport à des réceptions sur ordre d'achat.
- Ne peuvent être payées.
- Ne figurent pas sur les états par ancienneté.
- Ne génèrent pas d'écritures de comptabilité générale.

Cependant, une pièce créée par le lancement d'une pièce récurrente est similaire à toute autre pièce standard.

La procédure pour l'utilisation des pièces récurrentes est la suivante :

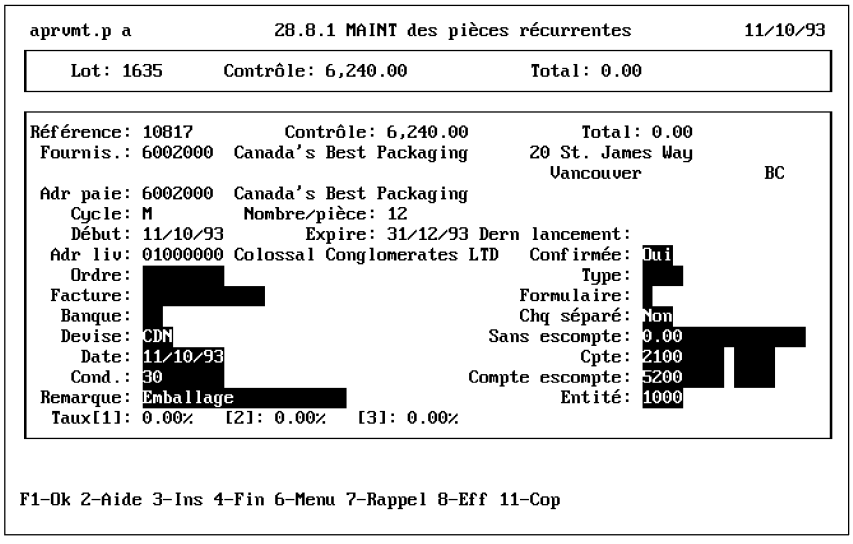


Fig. 28-1. **Ecran MAINT des pièces récurrentes**

1. **Créez la pièce récurrente** dans MAINT des pièces récurrentes (28.8.1). Cette fonction ressemble à MAINT des pièces, à la différence que les champs ci-dessous déterminent pour chaque pièce récurrente la durée de vie et la fréquence de lancement.

Tableau 28-1

Champ	Valeur	Explication
Intervalle	D W M	Jour Semaine Mois La valeur par défaut est "Mois".
Nombre/pièce		Nombre des intervalles devant s'écouler entre les pièces lancées, par exemple, 12 pour un lancement mensuel.
Début		La date d'effet de la première pièce lancée depuis la pièce récurrente. La valeur par défaut correspond à la date système.
Expire		Date d'expiration de la pièce récurrente. Aucun autre lancement ne sera effectué après cette date. Vous devez spécifier une valeur.

Champ	Valeur	Explication
Dernier lancement		La date d'effet de la dernière pièce lancée depuis la pièce récurrente.

Les pièces récurrentes possèdent comme type d'écriture de comptabilité fournisseurs "RV".

2. **(Facultatif) Confirmez la pièce récurrente** avec Confir-mation manuelle pièces (28.7). La fonction de confirmation automatique des pièces ne traite pas les pièces récurrentes. Comme les pièces standard, les pièces récurrentes peuvent être entrées en recevant automatiquement le statut confirmée ou non-confirmée (selon la valeur de l'indicateur "Entrée pièces confirmées" dans l'écran de paramétrage).

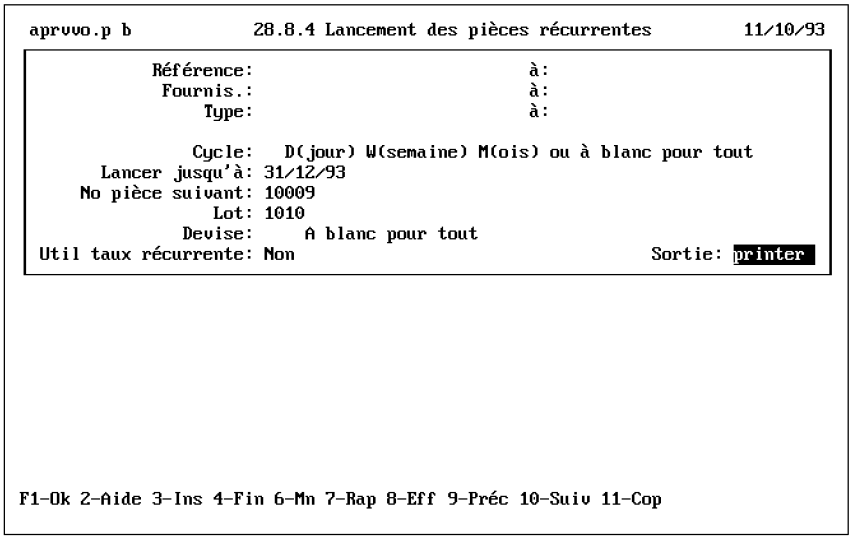


Fig. 28-2. **Ecran Lancement des pièces récurrentes**

Lorsque vous avez confirmé une pièce récurrente, vous ne pouvez plus modifier son montant. Aucune écriture de comptabili-té générale n'est créée lors de la confirmation ; elles ne sont créées que quand vous lancez et confirmez la pièce.

3. **Lancez la pièce récurrente** avec Lancement des pièces récurrentes (28.8.4). Les pièces générées à partir de la pièce récurrente peuvent aussi recevoir automatiquement le statut confirmée ou non-confirmée (selon la valeur de l'indicateur "Création pièces confirmées" dans l'écran de paramétrage).

Tableau 28-2

Champ	Valeur	Explication
Lancer jusqu'à		Identique au champ "Expire" dans MAINT des pièces récurrentes (28.8.1). Des pièces récurrentes ne vont être lancées que si leur date d'effet est antérieure ou égale à cette date. Vous pouvez lancer plusieurs pièces depuis une même pièce récurrente à condition que toutes les dates d'effet précèdent cette date.
Devise		Ne spécifiez aucune valeur pour sélectionner toutes les devises.
Emploi taux récurrente	O/N	Si cet indicateur a pour valeur "Oui", toutes les pièces lancées dans une devise différente de celle de base vont utiliser le taux de change associé à la pièce récurrente. Si cet indicateur a pour valeur "Non", le taux de change va correspondre par défaut au taux défini dans MAINT des taux de change (26.1) pour la date d'effet des pièces lancées.

Lorsque vous avez lancé une pièce récurrente, vous ne pouvez plus modifier l'intervalle, le nombre d'intervalles par pièce et la date de début. Cependant, vous pouvez changer à tout moment la date d'expiration.

Lorsque vous lancez la dernière pièce, la pièce récurrente est automatiquement considérée par le système comme close. A ce point, vous ne pouvez plus la modifier dans MAINT des pièces récurrentes.

L'indicateur "Emploi comptes écarts charge" dans Paramétrage comptabilité (28.24) détermine comment les écarts sont enregistrés. Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le système enregistre les écarts sur les comptes définis dans Paramétrage système/compte (36.1) pour les écarts sur utilisation et sur taux concernant les articles passés en charge. Si cet indicateur a pour valeur "Non", tous les écarts pour des articles passés en charge sont enregistrés sur le compte de charges indiqué pour la pièce.

Spécifications de paiement

Pour imprimer des spécifications de paiement destinées à un fournisseur, vous devez donner la valeur "Oui" à l'indicateur de spécification dans MAINT des fournisseurs (2.3.1).

Le système produit l'état des spécifications de paiement à la fin du processus de création des chèques. Si l'un des fournisseurs pris en compte durant ce processus doit recevoir des spécifications de paiement, la fonction Paiements - chèques automatiques (28.9.9) vous demande d'indiquer une imprimante. Si possible, vous devez désigner une imprimante différente de celle utilisée pour produire les chèques ; sinon, vous allez devoir retirer les formulaires de chèque sur l'imprimante pour les remplacer par du papier. Le talon de chèque va contenir un message signalant au fournisseur de se reporter à la spécification de paiement pour obtenir des détails relatifs aux factures.

Val. des numéros de compte bancaire à 12 chiffres

L'algorithme de validation des numéros de compte bancaire à 12 chiffres a été initialement créé pour la Belgique. Si vous voulez activer cette fonction de validation pour un autre pays, examinez attentivement l'exemple qui suit et déterminez si l'algorithme fonctionne aussi avec les numéros de compte bancaire propres au pays en question.

Dans cet exemple, le numéro de compte bancaire est 063-0726999-19.

1. Le système ignore temporairement les deux derniers chiffres et divise la partie restante du numéro par 97. Dans cet exemple, 0630726999 divisé par 97 donne 6502340,196.
2. Pour que le numéro de compte soit valable, les deux premières décimales doivent être identiques aux deux derniers chiffres dans le numéro de compte (dans cet exemple, le numéro de compte est valable car 19 = 19).

Pour activer la validation des numéros de compte à 12 chiffres, donnez à l'indicateur de validation bancaire la valeur 12 dans Paramétrage système/compte (36.1).

La validation s'effectue lors de l'exécution des trois fonctions suivantes :

- MAINT des fournisseurs (2.3.1)
- MAINT des banques (28.9.1)
- Registre sélection paiement (28.9.6)

Dans les deux premières fonctions, la validation concerne les deux comptes bancaires. Dans chacune de ces trois functions, le système affiche un message d'avertissement si vous indiquez un numéro de compte non valable.

Nouvelles fonctions

Tableau 28-3

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
28.8	MENU des pièces récurrentes	
28.8.1	MAINT des pièces récurrentes	aprvmt.p
28.8.2	INTERRO des pièces récurrentes	aprviq.p
28.8.4	Lancement des pièces récurrentes	aprvvo.p

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 28-4

Ecran	Champ	Explication
MAINT des pièces	Taxe	Dans l'écran relatif aux réceptions, le libellé de ce champ a été modifié de "T" en "Taxe".
INTERRO des pièces	Récurrente	Numéro de la pièce récurrente associée, le cas échéant, à la pièce.
Confirmation manuelle pièces	Compte 1/2	Comptes bancaires du fournisseur.
	Pièce récurrente	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si la pièce est une pièce récurrente.
Sélection paiement automatique	Banque utilisée	Vous permet de payer toutes les pièces en utilisant une même banque durant un processus de création de chèques ; supplante la banque du fournisseur définie pour la pièce.
	Formulaire chèque utilisé	Vous permet de payer toutes les pièces en utilisant un même formulaire de chèque durant un processus de création de chèques ; supplante le formulaire par défaut du fournisseur.
MAINT compensation de chèques	Compensé	Date à laquelle la banque a compensé le chèque. Correspond par défaut à la date système.

Ecran	Champ	Explication
MAINT annulation de chèques	Lot	Numéro de lot pour les chèques à annuler.
EDIT statut des chèques	Compensé le	Date à laquelle la banque a compensé le chèque.
	Annulé le	Date à laquelle le chèque a été annulé.
	Date de fin	Date de fin pour la sélection des chèques devant figurer sur l'état (par exemple, si la date de fin est le 01/04/93 et le statut ouvert, les chèques ouverts jusqu'au 01/04/93 vont être sélectionnés).
EDIT fich. magnétique 1099-MISC	Dernière fois	Ne donnez à cet indicateur la valeur "Oui" que s'il s'agit de la dernière fois que votre société va remplir une déclaration 1099-MISC sous son numéro d'identification de taxe actuel.
Paramétrage comptabilité	Création pièces confirmées	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les pièces créées à partir de pièces récurrentes doivent automatiquement recevoir un statut de confirmée.
	Emploi comptes écarts charge	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si les écarts concernant les articles passés en charge doivent être enregistrés sur les comptes définis dans Paramétrage système/compte (36.1) pour les écarts sur utilisation et sur taux. Donnez à cet indicateur la valeur "Non" si les écarts doivent être enregistrés sur le compte de charges indiqué pour la pièce.
	Références pièce externe permises	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour que le système numérote de façon consécutive et continue les pièces ; donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour continuer à entrer vos propres numéros de pièce.

Chapitre 29
Gestion de la paie

NOUVEAU dans version 7.3l—Ajout d'un champ permettant de gérer séparément retenues à la source supplémentaires et fédérales : Suite aux modifications effectuées par l'administration fiscale pour l'exercice 1993, les retenues supplémentaires et fédérales doivent désormais faire l'objet d'un suivi différencié. Les sociétés ayant appliqué des retenues supplémentaires vont posséder deux codes déduction : un code standard défini par le système pour les retenues fédérales, et un code défini par l'utilisateur pour les retenues supplémentaires.

Afin de créditer à chaque employé la totalité de l'impôt fédéral sur le revenu qu'il a payé durant l'exercice, les états W-2 sur support papier ou magnétique contiennent désormais un champ permettant d'entrer le code déduction pour les retenues supplémentaires. Le montant des retenues fédérales apparaissant sur les deux états correspond donc à toutes les retenues fédérales, plus toutes les retenues supplémentaires éventuellement payées par l'employé au cours de l'exercice. (FR83)

NOUVEAU dans version 7.3l—Retenues fédérales versées à un tiers : Un nouveau champ servant à entrer le code déduction pour les retenues fédérales à la source versées à un tiers a été ajouté à l'état W-2 sur support magnétique.

Quand vous entrez un code et que des retenues versées à un tiers ont été enregistrées par employé, l'enregistrement 2E intitulé "w2report" correspond au total des retenues fédérales versées à un tiers au cours de l'exercice. (FR83)

Chapitre 30
Gestion des coûts

Introduction

La version 7.3 apporte une modification considérable à la façon dont MFG/PRO gère la comptabilité industrielle. Les éléments de coût représentent la première phase de cette modification. La seconde phase, le calcul des coûts moyens pour des éléments, sera disponible dans la version 7.4.

Fonctions essentielles

Eléments de coût : Auparavant, vous ne pouviez effectuer le calcul des coûts que par catégorie (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance) pour chaque article, site ou groupe de coût. Désormais, vous pouvez subdiviser ces catégories en un nombre illimité d'éléments de coût afin d'obtenir un niveau de détail supplémentaire pour les calculs des coûts des nomenclatures et des gammes. (G032)

Copie de frais généraux variables simulés pour la main- d'oeuvre : Une fonction de copie d'articles et de gammes pour simulation (30.13.23) permet de copier des pourcentages et des taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre pour un centre de charge vers des groupes de coût de simulation. Dans les versions précédentes, lorsque vous copiez en retour la simulation après sa modification, seul le taux de frais généraux variables sur main- d'oeuvre pour le centre était mis à jour, le pourcentage de frais généraux variables défini, le cas échéant, pour le centre conservant alors sa valeur initiale. Cela pouvait exagérer le montant des frais généraux variables. Deux champs concernant la copie des taux simulés de frais

généraux variables ont été ajoutés à la fonction Copie simulation-centre/gamme (30.13.22) pour vous permettre de déterminer si les montants des frais généraux variables sur main- d'oeuvre doivent être copiés en retour afin de mettre à jour le taux ou le pourcentage associé au centre de charge, ou les deux. (G986)

NOUVEAU dans version 7.3K—Modification des critères de recherche dans la fonction d'interrogation des coûts d'article/élément : Les deux premières fenêtres des fonctions INTERRO coûts article/élément (30.17.6) et INTERRO coût art./élément simulé (30.13.6) ont été standardisées pour faciliter leur gestion dans MFG/PRO. Les champs relatifs au groupe de coût, au type de groupe et à la méthode de calcul des coûts ont été ajoutés à la première fenêtre de ces fonctions. (G0FB)

Eléments de coût

Un calcul des coûts portant sur des éléments multiples répond à plusieurs besoins spécifiques. Un premier besoin consiste à identifier les différents types de matières qui sont contenus au niveau du composé. Par exemple, les fabricants de produits alimentaires peuvent vouloir distinguer les coûts du produit des coûts de conditionnement. Les fabricants de produits pharmaceutiques peuvent vouloir suivre un élément de coût matières principal en le séparant de tous les autres coûts matières. D'autres sociétés peuvent devoir distinguer des coûts selon qu'elles destinent un produit au marché domestique ou à l'exportation.

Un autre besoin réside dans la nécessité de comptabiliser des coûts additionnels (par exemple, transport, taxes ou assurance) en les séparant des frais généraux fixes qui sont imputés pour l'ensemble de l'usine. Cet impératif concerne aussi les utilisateurs qui veulent définir différents types de main-d'oeuvre (par exemple, technicien, fabrication, assemblage), de frais généraux variables (par exemple, contrôle, test, calibrage, nettoyage) ou de sous-traitance (par exem- ple, assemblage, peinture, placage), et totaliser ces éléments au niveau du composé.

Les éléments de coût répondent aussi aux besoins des utilisateurs qui ont déterminé, hors du système, des coûts par élément basés sur des activités spécifiques. Ces utilisateurs peuvent enregistrer les données appropriées dans les nouveaux éléments de coût dont dispose le sys- tème, et employer MFG/PRO pour calculer verticalement les coûts par élément.

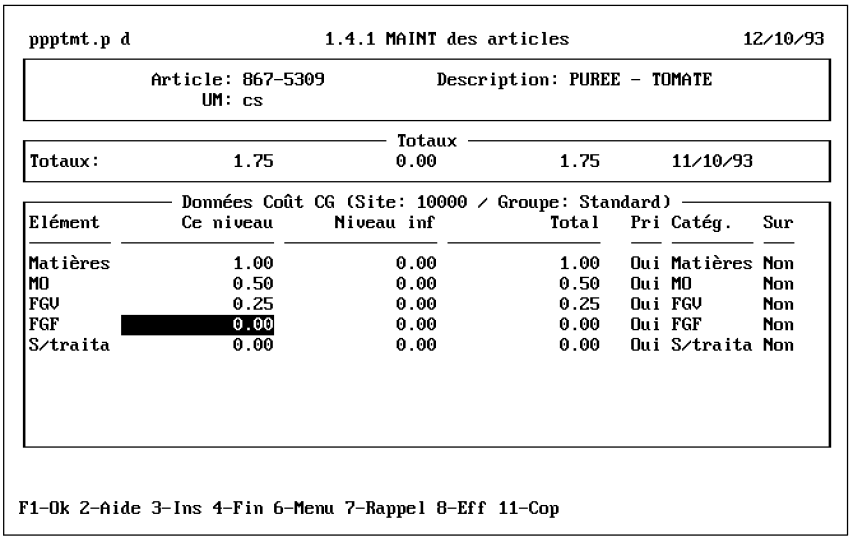


Fig. 30-1. Eléments de coût pour la gestion des articles

Lorsque vous utilisez la version 7.3 pour la première fois, vous remarquez immédiatement les éléments de coût dans l'écran de gestion des articles. Les fonctions de gestion et d'édition pour les éléments de simulation et les éléments standard résident dans le module Gestion des coûts.

Un élément de coût représente un sous-ensemble d'une catégorie de coût. Chaque catégorie (matières, main-d'oeuvre, frais généraux variables, frais généraux fixes et sous-traitance) peut contenir autant d'éléments que nécessaire pour tout article ou groupe d'articles. Vous affectez chaque élément à une catégorie, et le système totalise les coûts calculés par élément dans la catégorie afférente. Les éléments de coût servent aux calculs des coûts pour les nomenclatures et les gammes, mais ne sont pas gérés en matière d'ordre de fabrication, d'historique ou de comptes de coût de revient des produits vendus.

Vous définissez des éléments en utilisant les fonctions dans MENU simulation de coûts (30.13) ou MENU éléments de coût (30.17). Les éléments de simulation ne concernent que les simulations de coût ; les éléments standard traités avec les fonctions dans MENU éléments de coût s'appliquent uniquement à des groupes de coût ne servant pas à des fins de simulation.

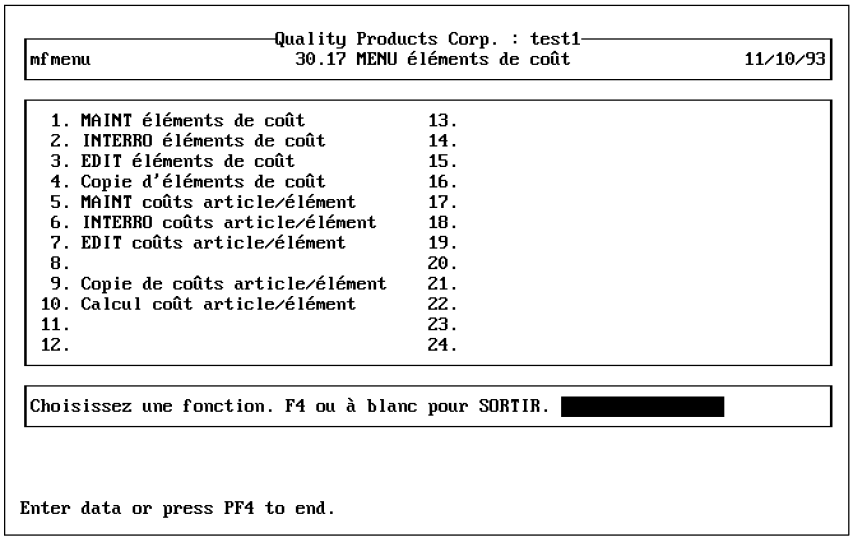


Fig. 30-2. **Ecran MENU éléments de coût**

Eléments principaux

Chaque catégorie doit posséder un élément de coût principal qui cumule tous les coûts imputés à la catégorie qui ne sont pas imputés à un autre élément. Lorsque vous commencez à utiliser la version 7.3, les catégories et les éléments de coût sont équivalents en termes de dénomination et de contenu. Comme l'élément principal est équi- valent à la catégorie qui le contient, les coûts existants dans des ver- sions précédentes de MFG/PRO ne changent pas ou ne deviennent pas obsolètes durant la conversion.

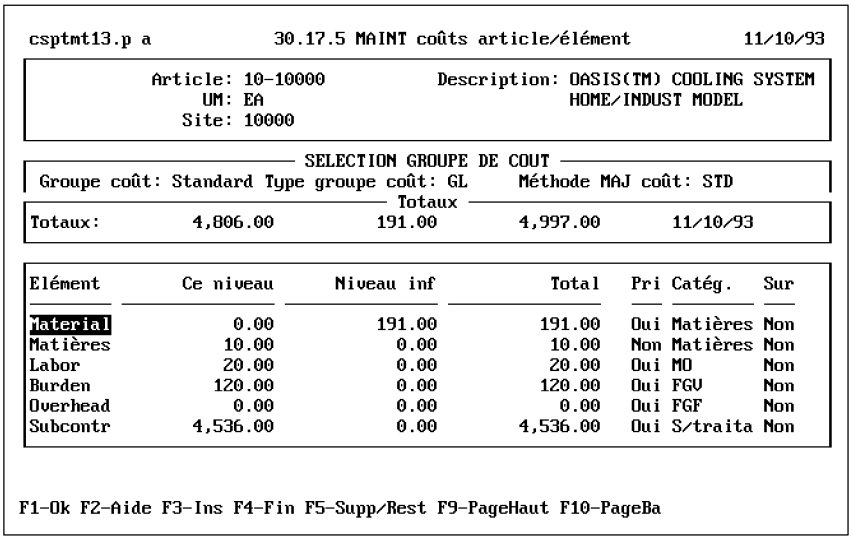


Fig. 30-3. **Eléments de coût principaux**

Quand vous créez un élément de coût pour un article ou un ensemble d'articles, vous l'affectez à une catégorie et lui imputez des montants de coût spécifiques. L'élément principal pour la catégorie n'est plus équivalent à la catégorie elle-même, celle-ci représentant dès lors le total des éléments qui lui sont affectée.

Mise en oeuvre

La procédure propre à la création et à l'utilisation des éléments de coût est la suivante :

1. **Créez les éléments de coût** avec la fonction de gestion des éléments de coût (30.13.1 pour les groupes de simulation ou 13.17.1 pour les groupes standard). Chaque élément appartient à un groupe de coût et est affecté à une catégorie de coût.

2. **Entrez les coûts d'élément pour chaque article** avec la fonction de gestion des coûts d'article par élément (30.13.5 ou 30.17.5). Le système affiche les éléments par défaut avec tous les coûts déjà affectés par catégorie. Entrez de nouveaux éléments ou modifiez les coûts pour des éléments existants dans la fenêtre située au bas de l'écran.

   Appuyez sur F3 pour insérer un nouvel élément. Dans ce cas, le système vérifie l'existence de l'élément et son appartenance au groupe de coût ; vous ne pouvez pas spécifier pour l'article un élément en double ou inexistant. Vous pouvez supprimer un élément en appuyant sur % (et annuler une suppression en appuyant à nouveau sur %).

   Appuyez sur Enter afin de modifier les coûts ou d'autres valeurs pour un élément existant. Vous indiquez les coûts d'élément sous forme de montants pour ce niveau et les niveaux inféri-eurs ; le système calcule automatiquement le coût total pour l'élément.

3. **Désignez les éléments principaux** avec la fonction de gestion des coûts d'article par élément (30.13.5 ou 30.17.5). Vous devez définir un élément principal pour chaque catégorie de coût. L'élément principal par défaut correspond à l'élément possédant le même nom que la catégorie (par exemple, l'élé-ment "matières" représente l'élément principal pour la catégorie "matières"). Afin de définir un nouvel élément principal pour une catégorie, sélectionnez l'élément qui doit devenir l'élément principal, appuyez sur Enter et modifiez la valeur dans la colonne "Pri" pour qu'elle soit Oui.

   La colonne intitulée "Sur" (surcoûts additionnels ou frais généraux fixes pouvant faire l'objet d'une moyenne) n'est pas utilisée dans la version 7.3.

4. **Affectez des éléments de type main-d'oeuvre, frais généraux variables et/ou sous-traitance aux opérations de gamme** avec MAINT des gammes (14.13.1).

5. **Calculez les coût de gamme** avec Calcul des coûts gamme (14.13.13), pour affecter par élément des coûts de main-d'oeuvre, des frais généraux variables et/ou des coûts de sous-traitance aux articles et définir le pourcentage du coût total représenté par chaque élement. Cette fonction ne met pas à jour le coût de la catégorie.

6. **Calculez les coûts de nomenclature** avec Calcul des coûts nomenclature (13.12.13), pour déterminer les coûts aux niveaux inférieurs de chaque élément.

7. **Produisez l'état des coûts de nomenclature** (13.12.4) par élément, en utilisant l'indicateur "Par catégorie/élément" pour que le coût total du produit fini soit décomposé selon chaque élément.

   Lorsque vous produisez l'état des coûts de nomenclature (13.12.4) par élément, les éléments figurent sur l'état dans un format vertical, en conservant leurs identités d'élément distinctes au niveau du composé. Lorsque vous produisez l'état par catégorie, les coûts sont indiqués horizontalement.

```
------- -------------------------- ------------ - -- - -------- ---- -----------
---- --------------- --------------- ---------------
Composé 10-10000                                      EA   Material Mat
0.00          191.00          191.00          191.00
          OASIS(TM) COOLING SYSTEM                         Matières Mat            1
0.00            0.00           10.00           10.00
          HOME/INDUST MODEL                                Labor    MO             2
0.00            0.00           20.00           20.00
          11/10/93                                         Burden   FGV           12
0.00            0.00          120.00          120.00
                                                           Overhead FGF
0.00            0.00            0.00            0.00
                                                           Subcontr S/t         4,53
6.00            0.00        4,536.00        4,536.00
                                                           S/traita S/t           12
0.00            0.00          120.00          120.00
                                                                               -----------
---- --------------- --------------- ---------------
                                                           Total:               4,80
6.00          191.00        4,997.00        4,997.00


Press space bar to continue.
```

Fig. 30-4. **Etat vertical par éléments**

Copie de frais généraux variables simulés pour la main-d'oeuvre

La fonction Copie articles/gammes-simulation (30.13.23) permet de copier des pourcentages et des taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre pour un centre de charge vers des groupes de coût de simulation. Dans les versions précédentes, lorsque vous copiez en retour la simulation après sa modification, seul le taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre pour le centre était mis à jour, le pourcentage de frais généraux variables défini, le cas échéant, pour le centre

conservant alors sa valeur initiale. Cela pouvait exagérer le montant des frais généraux variables.

Deux champs ont été ajoutés à la fonction Copie simulation-centre/ gamme (30.13.22) pour vous permettre de déterminer si les montants des frais généraux variables simulés doivent être copiés en retour afin de mettre à jour le taux ou le pourcentage associé au centre de charge.

Si vous donnez à l'indicateur "Taux FGV centre" la valeur "Oui" et à l'indicateur "Pourcent FGV centre" la valeur "Non", le taux simulé de frais généraux variables est copié vers le taux de frais généraux variables pour le centre de charge, et le pourcentage de frais généraux variables pour le centre est défini comme égal à 0. Si vous donnez à l'indicateur "Pourcent FGV centre" la valeur "Oui" et à l'indicateur "Taux FGV centre" la valeur "Non", le taux simulé de frais généraux variables est converti en un pourcentage et copié vers le pourcentage de frais généraux variables pour le centre, et le taux de frais généraux variables pour le centre est défini comme égal à 0.

Si les deux indicateurs ont pour valeur "Oui", le taux simulé de frais généraux variables est réparti sur la base du taux et du pourcentage existants pour le centre de charge.

Par exemple, un centre de charge possède un taux de main-d'oeuvre égal à 10,00, un taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre égal à 1,00 et un pourcentage de frais généraux variables sur main- d'oeuvre égal à 20% (2,00) pour un montant total de frais généraux variables égal à 3,00. Vous copiez ces données dans un groupe de coût de simulation avec Copie articles/gammes-simulation (30.13.23), et modifiez le taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre résultant de 3,00 en 6,00 avec MAINT taux centre charge simulé (30.13.13).

Si vous copiez en retour la simulation avec Copie simulation-centre/ gamme (30.13.22) en ne donnant la valeur "Oui" qu'à l'indicateur "Taux FGV centre", vous allez obtenir un taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre égal à 6,00 pour le centre, et un pour- centage nul. Si vous copiez en retour la simulation en ne donnant la valeur "Oui" qu'à l'indicateur "Pourcent FGV centre", vous allez obtenir un pourcentage de frais généraux variables sur main-d'oeuvre égal à 60% pour le centre, et un taux nul.

Si vous copiez en retour la simulation en donnant la valeur "Oui" aux deux indicateurs, le taux total de frais généraux variable est réparti sur la base des valeurs initiales : le pourcentage de frais généraux variables sur main-d'oeuvre est défini comme égal à 40% (4,00) et le taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre est défini comme égal à 2,00, ce qui conserve les proportions initiales de 20% et de 1,00.

Nouvelles fonctions

Tableau 30-1

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
30.13.9	Copie coûts art./élément simulés	csptcp13.p
30.17	MENU éléments de coût	
30.17.1	MAINT éléments de coût	sccemt01.p
30.17.2	INTERRO éléments de coût	scceiq01.p
30.17.3	EDIT éléments de coût	sccerp01.p
30.17.4	Copie d'éléments de coût	cssccp.p
30.17.5	MAINT coûts article/élément	csptmt13.p
30.17.6	INTERRO coûts article/élément	csptiq13.p
30.17.7	EDIT coûts article/élément	csptrp13.p
30.17.9	Copie de coûts article/élément	csptcp13.p
30.17.10	Calcul de coûts article/élément	ppbdov03.p

Modifications de menu

Tableau 30-2

De		A	
30.9	MAJ groupe coût site	30.9	Affectation groupe coût à site
30.10	INTERRO groupe coût site/site	30.10	INTERRO sites par groupe coût
30.11	INTERRO coût groupe coût site	30.11	INTERRO groupes coût par site
30.13.1	MAINT Elément de coût	30.13.1	MAINT élément de coût simulé
30.13.2	INTERRO Elément de coût	30.13.2	INTERRO élément de coût simulé
30.13.3	EDIT Elément de coût	30.13.3	EDIT élément de coût simulé
30.13.5	MAINT Coût direct article	30.13.5	MAINT coût art./élément simulé
30.13.6	INTERRO Coût direct article	30.13.6	INTERRO coût art./élément simulé
30.13.7	EDIT Coût direct article	30.13.7	EDIT coût article/élément simulé

De		A	
30.13.8	MAJ Coût direct article	30.13.8	MAJ coût article/élément simulé
30.13.10	MAINT Coût sous-trait.	30.13.10	MAINT coût sous-traitance simulé
30.13.11	INTERRO Coût sous-trait.	30.13.11	INTERRO coût s-traitance simulé
30.13.12	EDIT Coût sous-trait.	30.13.12	EDIT coût sous-traitance simulé
30.13.13	MAINT Taux c/charge	30.13.13	MAINT taux centre charge simulé
30.13.14	INTERRO Taux c/charge	30.13.14	INTERRO taux centre simulé
30.13.15	EDIT Taux c/charge	30.13.15	EDIT taux centre charge simulé
30.13.16	MAJ Taux c/charge	30.13.16	MAJ taux centre charge simulé

Nouveaux champs dans fonctions existantes

Tableau 30-3

Ecran	Champ	Explication
Calcul des coûts simulés	Rendement compris	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour inclure les pourcentages de rendement définis dans la nomenclature ou formule. Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour que le calcul des coûts suppose que le rendement est égal à 100% pour tout article pour lequel un pourcentage de rendement est défini.
Calcul coût simulé nomenclature	Ligne produit	Ligne par défaut pour la production de l'article.
	Type article	Type associé à l'article.
	Groupe	Groupe associé à l'article.
	Rendement compris	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" pour inclure les pourcentages de rendement définis dans la nomenclature ou formule. Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour que le calcul des coûts suppose que le rendement est égal à 100% pour tout article pour lequel un pourcentage de rendement est défini.

Ecran	Champ	Explication
Copie simulation-centre/gamme	Taux FGV centre	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui", avec l'indicateur "Pourcent FGV centre" ayant comme valeur "Non", pour copier le taux simulé de frais généraux variables sur main-d'oeuvre vers le taux de frais généraux variables sur main-d'oeuvre pour le centre de charge. Donnez à cet indicateur la valeur "Oui", avec l'indicateur "Pourcent FGV centre" ayant comme valeur "Oui", pour copier le taux simulé de frais généraux variables sur main-d'oeuvre vers le taux et le pourcentage de frais généraux variables sur main d'oeuvre pour le centre de charge, en respectant leurs proportions initiales. Donnez à cet indicateur la valeur "Non", avec l'indicateur "Pourcent FGV centre" ayant comme valeur "Oui", pour copier le taux simulé de frais généraux variables sur main-d'oeuvre vers le pourcentage de frais généraux variables sur main-d'oeuvre pour le centre de charge.
	Pourcent FGV centre	Reportez-vous à l'explication ci-dessus.

Chapitre 31
Gestion de trésorerie

Dans la version 7.3, l'état du Plan de trésorerie (31.8) peut inclure des transactions de commande client, d'ordre d'achat et de service après-ventes par code banque. Auparavant, la fonction d'édition ne permettait pas de sélectionner ces transactions par banque (même si l'écran possédait une option de sélection par code banque), car les enregistrements correspondants ne contenaient pas de code banque. (G098)

NOUVEAU dans version 7.3J—Correction d'un enregistrement erroné : La fonction MAINT du journal de caisse (31.13) a été modifiée pour permettre la correction d'enregistrements négatifs en comptabilité clients et positifs en comptabilité fournisseurs. (FS08)

NOUVEAU dans version 7.3J—Archivage du contenu d'un groupe de coûts : Un groupe de coûts peut être archivé et/ou supprimé mais, attention, la restauration des données pour un groupe de coûts constitue une opération très délicate (cette fonction de suppression/archivage ne dispose pas de la fonction de restauration standard). Le site, les articles et d'autres données doivent être mis à jour manuellement une fois la restauration effectuée. (FT34)

NOUVEAU dans version 7.3K—Prise en compte des comptes, sous-comptes et centres de coût par la fonction de gestion du journal de caisse : Les soldes de livre dans la fonction MAINT du journal de caisse (31.13) sont désormais calculés sur la base d'une combinaison compte/sous-compte/centre de coût et non plus seulement sur la base du numéro de compte. (FT76)

Chapitre 32
Immobilisations

Introduction

NOUVEAU dans version 7.3G—Utilisation de l'entité principale comme entité par défaut : Dans la fonction de gestion des immobilisations, l'entité pour un nouvel actif correspond désormais par défaut à l'entité principale. (GI79, GI94)

NOUVEAU dans version 7.3G—Remplacement par le calcul d'amortissement de l'amortissement défini pour la période : Un indicateur relatif à la création d'enregistrements d'amortissement a été ajouté pour vous permettre de remplacer les données d'amortissement actuelles par de nouvelles données (si l'indicateur a pour valeur "Oui"). (GI95)

NOUVEAU dans version 7.3G—Définition des valeurs par défaut pour la base du maximum selon le type d'actif : Dans la fonction de gestion des montants maximum, si vous modifiez le montant passé en charge (champ abd_expense), l'indicateur d'ajout de ce montant pour la base du maximum prend par défaut la valeur "Non". Si vous modifiez le montant du crédit d'impôt (champ abd_cr_amt), l'indicateur d'ajout de ce montant pour la base du maximum prend par défaut la valeur "Non". En outre, les descriptions pour le champ, le livre, l'entité et la classe sont désormais affichées. (GI93)

NOUVEAU dans version 7.3K—Possibilité de supprimer un amortissement dans la fonction de gestion des amortissements : L'amortissement calculé pour un actif dans la fonction Calcul amortissement période (32.13) peut désormais être supprimé. Utilisez la fonction MAINT amortissement période (32.15) pour supprimer

tout amortissement non imputé sur la base de la période, de l'actif, de l'entité ou du livre. (G09H)

NOUVEAU dans version 7.3K—Programme utilitaire pour réinitialiser les équations d'immobilisation : Quand vous copiez une base de données contenant des équations d'immobilisation définies par l'utilisateur, vous pouvez désormais exécuter le programme uteqrset.p pour restaurer les équations standard. (G09T)

NOUVEAU dans version 7.3L–Ajout de limitations pour la date de fin de période d'amortissement : La date de fin de période d'amortissement est désormais limitée à l'exercice comptable actuel ou à l'exercice suivant si toutes les périodes ont été consommées pour l'exercice actuel. La date de mise au rebut était limitée à un an à partir de la dernière date d'amortissement. (G0CM)

NOUVEAU dans version 7.3L–Suppression d'un actif possible après annulation de l'amortissement : Vous pouvez désormais supprimer un actif ayant fait l'objet d'un amortissement si tout l'amortissement a été annulé dans la fonction MAINT des immobilisations (32.5). (G0M7)

Le module Immobilisations représente une nouveauté dans la version 7.3. Ce module vous permet de gérer, d'amortir et de mettre au rebut des actifs comme des immeubles, du matériel industriel ou des meubles de bureau. Vous pouvez gérer des enregistrements pour un nombre illimité d'actifs.

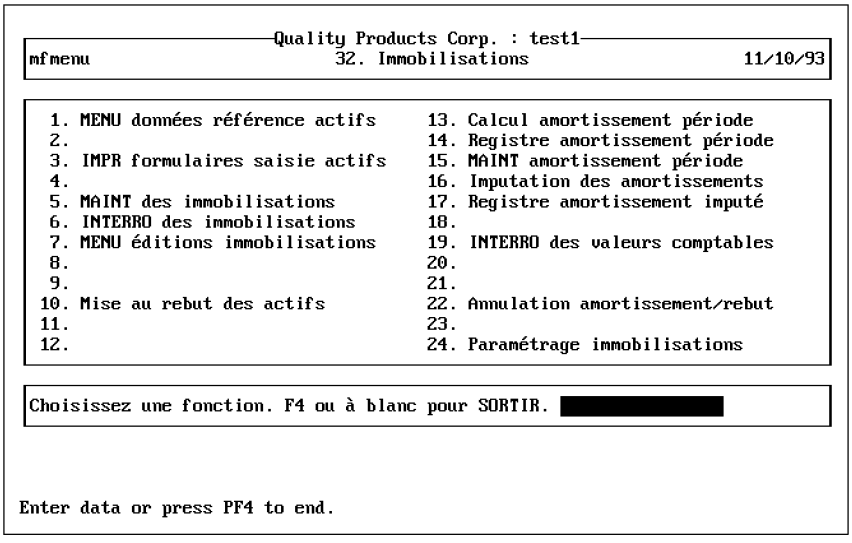


Fig. 32-1. Ecran MENU des immobilisations

La plupart des fonctions dans le module Immobilisations concernent les processus d'amortissement. Souvent, vous calculez l'amortissement d'une façon donnée pour votre gestion comptable interne et d'une autre façon pour l'administration fiscale. Ainsi, quand vous définissez chaque enregistrement d'actif, vous pouvez aussi créer un ou plusieurs enregistrements détaillés de livre qui spécifient les modalités de calcul de l'amortissement pour chaque type de suivi des immobilisations.

L'amortissement est calculé au moyen d'équations ou de tables. Vous pouvez utiliser des règles en relation avec les équations pour les calculs d'amortissement dans la première année, la dernière année et l'année de cession au cours de la durée de vie associée à l'actif. Le système vous permet de définir des valeurs maximales concernant l'amortissement, les crédits d'impôt et les montants passés en charge pour des champs sélectionnés dans l'enregistrement détaillé de livre. Vous pouvez aussi créer d'autres enregistrements, comme les types et les classes d'actifs, qui servent à simplifier la définition des enregistrements d'actif.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord présenter brièvement le traitement de l'amortissement ; ensuite, nous allons considérer les différentes étapes de mise en oeuvre.

Résumé du traitement

Quand vous mettez en service un actif, vous définissez un enregistrement d'actif principal et un ou plusieurs enregistrements détaillés de livre dans MAINT des immobilisations (32.5). L'enregistrement d'actif principal spécifie la date de début d'amortissement, les comptes de comptabilité générale et diverses informations de référence. Le ou les enregistrements détaillés de livre spécifient la méthode d'amortissement et d'autres données servant à calculer l'amortissement pour la gestion comptable ou fiscale des immobilisations.

Durant chaque période, vous effectuez les étapes suivantes :

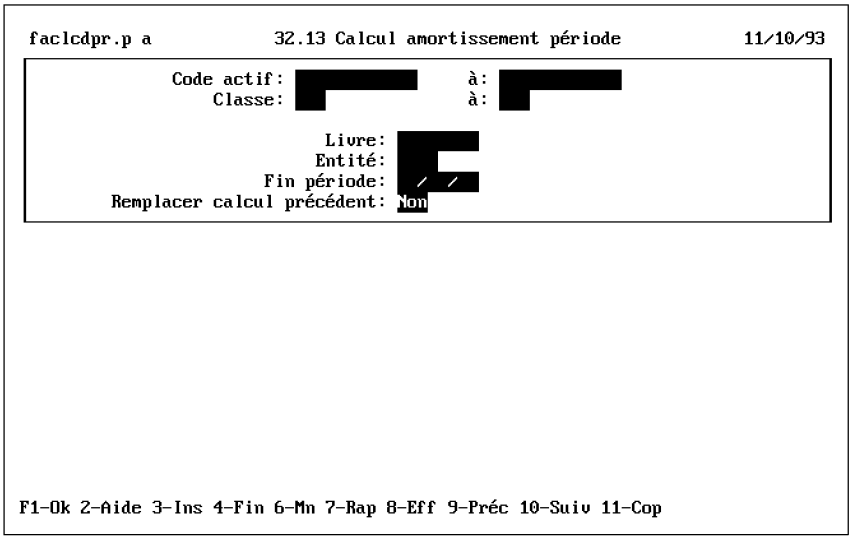


Fig. 32-2. **Ecran Calcul amortissement période**

1. **Calculez l'amortissement de la période** avec Calcul amortissement période (32.13). L'amortissement est déterminé par entité et livre pour une série d'actifs et de classes d'actifs.

2. **Vérifiez que l'amortissement a été calculé pour les actifs appropriés** en examinant le registre des amortissements de la période (32.14).

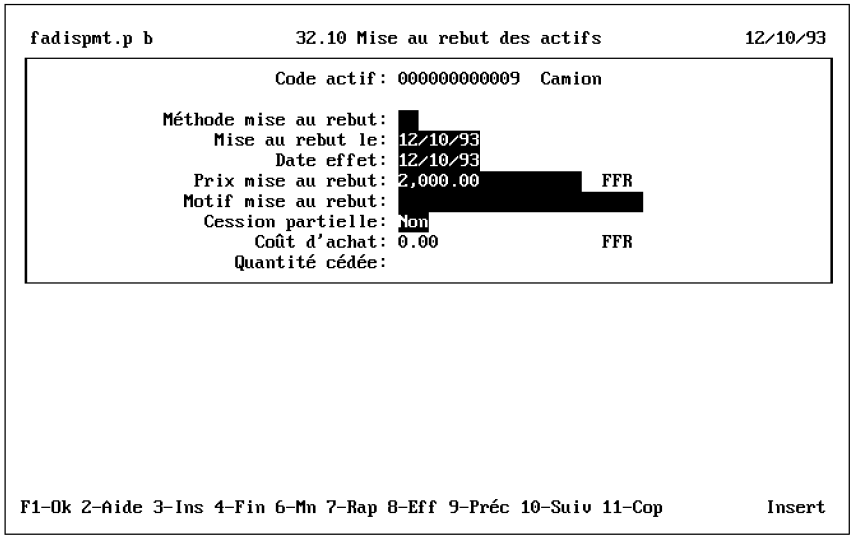


Fig. 32-3. **Ecran MAINT amortissement période**

3. **Enregistrez des ajustements manuels** à apporter à l'amortissement calculé avec MAINT amortissement période (32.15). Utilisez cette fonction pour enregistrer des montants particuliers, comme des crédits d'impôt ou des bonus propres au système fiscal, ou pour ajuster la valeur des actifs qui ont été sur-amortis ou sous-amortis.

4. **Imputez l'amortissement dans le module de comptabilité générale** avec Imputation des amortissements (32.16). Vous pouvez effectuer l'imputation pour une série de livres d'amortissement et d'actifs. Seuls les montants calculés pour le livre d'imputation sont transférés dans le module Comptabilité générale ou imprimés sur l'historique de contrôle. Vous ne pouvez imprimer l'historique de contrôle que lors de l'imputation.

   Pour contre-passer un amortissement imputé, exécutez la fonction Annulation imputation/rebut (32.22).

5. **Imprimez le registre des amortissements imputés (32.17)** afin d'obtenir un rapport final pour la période.

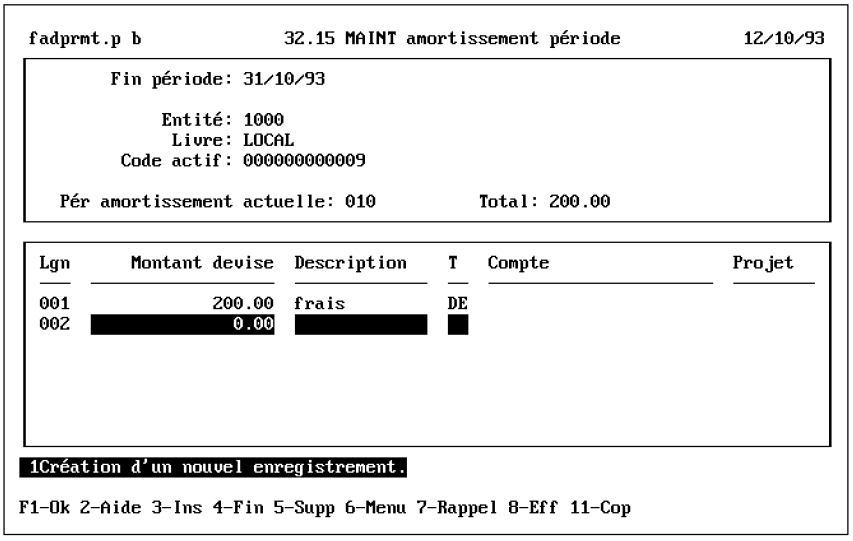


Fig. 32-4. **Ecran Mise au rebut des actifs**

Lorsque l'actif n'est plus en service ou a été intégralement amorti, vous le mettez au rebut avec Mise au rebut des actifs (32.10). Cette fonction calcule et impute des écritures pour la plus-value/moins- value réalisée sur la cession, et efface les montants enregistrés surles comptes d'actif et d'amortissement. La méthode et la cause de mise au rebut représentent des informations facultatives, et vous pouvez les définir comme des paramètres généraux (36.3.13).

Si vous effectuez par erreur une mise au rebut, vous pouvez utiliser Annulation imputation/rebut (32.22) pour réactiver l'actif.

Les fonctions dans MENU éditions immobilisations (32.7) vous permettent d'examiner :

- Les valeurs comptables des actifs.
- Les modifications de coût d'achat.
- Les achats et les cessions.
- Les crédits d'impôt.
- Les différences entre amortissement réel et calculé.
- L'amortissement prévu sur la durée de vie de l'actif.

Mise en oeuvre

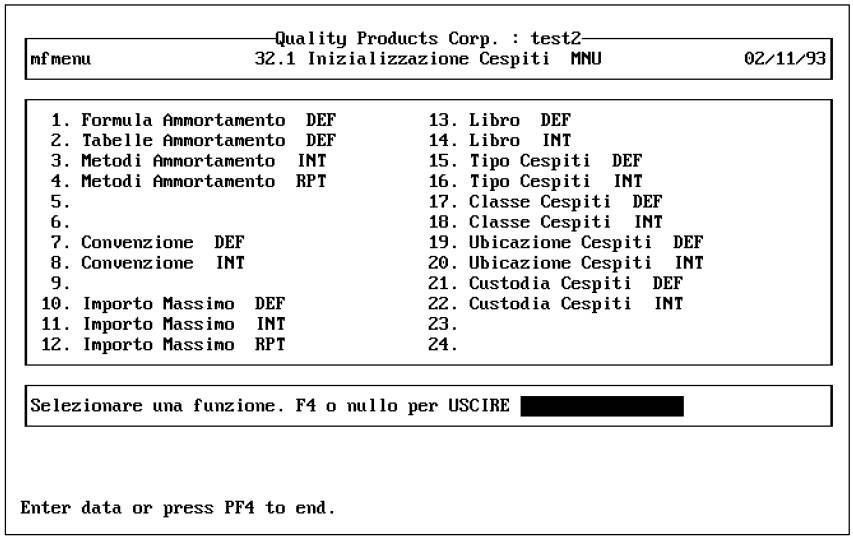


Fig. 32-5. **Ecran MENU données référence actifs**

Presque toutes les fonctions relatives à la mise en oeuvre du module Immobilisations figurent dans MENU données référence actifs (32.1). Cependant, MAINT des immobilisations (32.5) apparaît dans le menu principal car il s'agit d'une fonction de définition que vous allez utiliser en permanence. De nombreuses étapes de mise en oeuvre s'avèrent facultatives.

1. **Définissez le paramétrage des immobilisations** (32.24). Les valeurs des paramètres déterminent les modalités pour le calcul de l'amortissement, l'imputation et la mise au rebut des actifs.

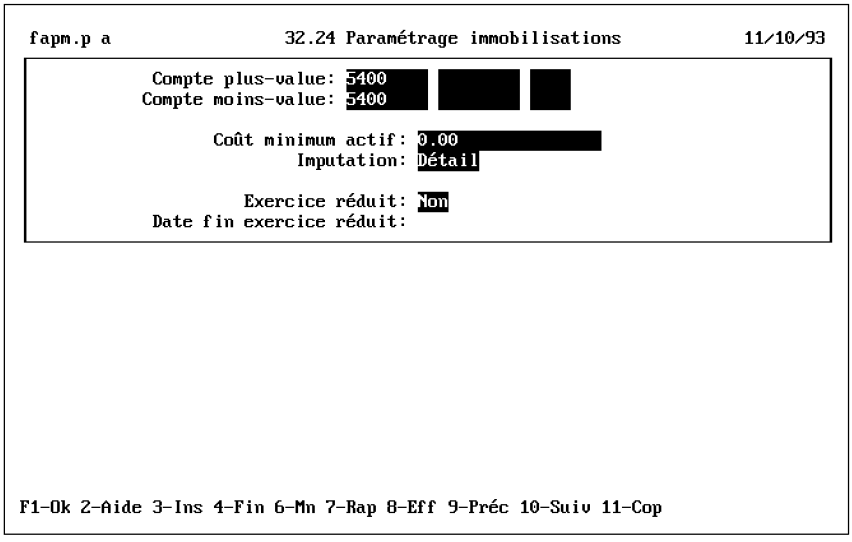


Fig. 32-6. **Ecran Paramétrage immobilisations**

Tableau 32-1

Champ	Valeur	Explication
Comptes plus-value/moins- value (sous- comptes, centres de coût)		Comptes auxquels sont imputées les plus-values et les moins-values réalisées sur la cession des actifs (par exemple, vente, reprise, rebut).
Coût minimum actif		Entrez cette valeur en devise de base uniquement. Le système affiche un message d'avertissement dans MAINT des immobilisations (32.5) si vous essayez de créer un enregistrement pour un actif dont le coût d'achat est inférieur à cette valeur.

Champ	Valeur	Explication
Imputation	Détail/ Résumé	Détermine si la fonction Imputation des amortissements (32.16) impute sous forme détaillée ou résumée dans le module Comptabilité générale. L'option "Détail" permet d'imputer par crédit et débit individuels et facilite la recherche des erreurs en comptabilité générale ; l'option "Résumé" permet d'imputer des totaux par combinaison compte/sous-compte/centre de coût.
Exercice réduit	O/N	Ce paramètre a normalement pour valeur "Non". La valeur "Oui" est réservée aux sociétés qui utilisent un exercice réduit (par exemple, la société est créée au milieu d'une année calendaire ou change son cycle d'exercice comptable). Si cet indicateur a pour valeur "Oui", le système lui redonne automatiquement la valeur "Non" après la date de fin spécifiée pour l'exercice réduit. A ce moment, le système redéfinit les dates de début pour l'année d'amortissement de chaque livre et recalcule l'amortissement pour l'enre-gistrement détaillé de chaque actif ; soyez conscient que ce processus exige beaucoup de temps. La valeur de ce paramètre concerne tous les livres d'amortissement, pas seulement celui utilisé pour la gestion fiscale.
Date fin exercice réduit		A cette date, le système va réinitialiser tous les livres d'amortissement à la période 1 de la nouvelle année.

2. **Examinez/modifiez les équations ou tables d'amor tissement** avec MAINT équations amortissement (32.1.1) et MAINT tables amortissement (32.1.2). Les équations sont plus faciles à définir et à gérer que les tables, et elles sont exprimées en termes de noms de champ PROGRESS. Par exemple, l'équation pour l'amortissement linéaire, (coût d'achat - valeur résiduelle) / durée de service, est la suivante :

   (*abd_curr_cost – abd_salvage*)/*abd_life_yr*.

   Si vous spécifiez une plage de dates de début/fin, l'équation ne peut servir qu'à amortir les actifs dont les dates de début d'amortissement coïncident avec cette plage.

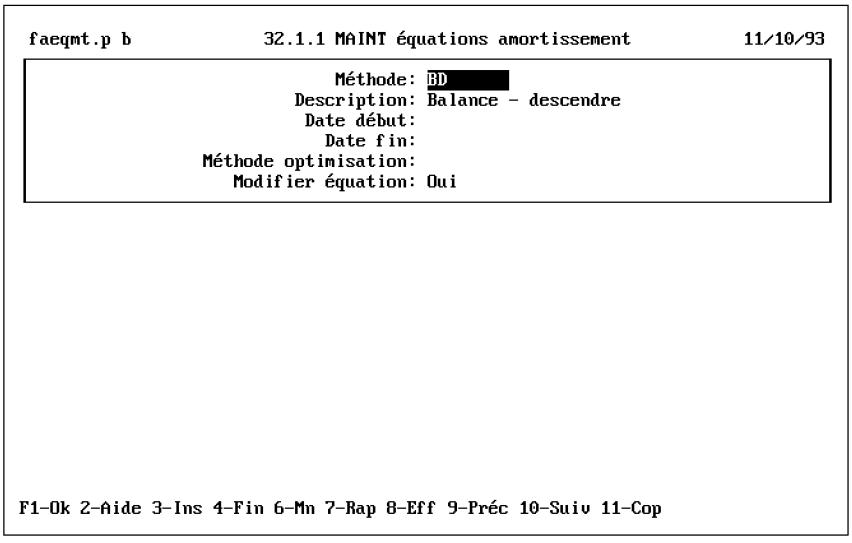


Fig. 32-7. **Ecran MAINT équations amortissement**

Certains systèmes fiscaux vous permettent d'utiliser la plus favorable de deux méthodes. Dans MFG/PRO, vous pouvez spécifier une équation d'amortissement par défaut et une mé-thode d'optimisation. Par exemple, aux Etats-Unis, l'amortissement linéaire représente la méthode d'optimisation la plus courante pour l'amortissement dégressif. Quand le système calcule le premier amortissement pour un actif, il détermine la méthode la plus favorable et continue à l'utiliser lors des calculs d'amortissement ultérieurs.

MFG/PRO contient déjà les équations d'amortissement les plus courantes. Pour modifier une équation, donnez à l'indica-teur "Modifier équation" la valeur "Oui". *Seuls les utilisateurs disposant de Full PROGRESS ou de Query peuvent créer ou modifier des équations, car ce processus requiert la possibilité de compiler et d'enregistrer.* Toutefois, les utilisateurs dispo-sant de Run-Time peuvent modifier les dates de début et de fin de validité pour les équations existantes.

Remarque Quand vous créez ou modifiez des équations, les programmes pour la fonction MAINT équations amortissement sont recompilés. De ce fait, vous devez définir des privilèges en écriture pour le répertoire qq. Vous ne pouvez pas exécuter la fonction MAINT équations amortissement sur un disque mobile ou un CD-ROM.

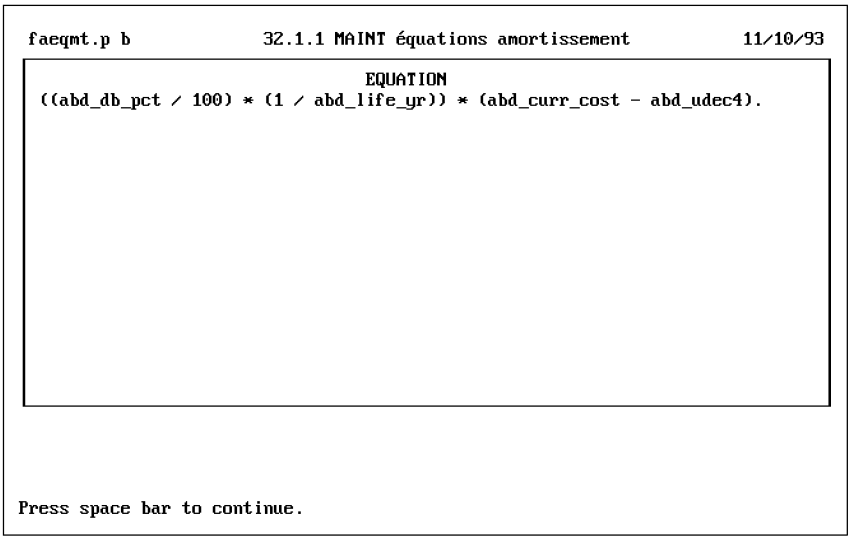


Fig. 32-8. Ecran de définition d'équation avec fenêtre d'aide

Les équations consistent en des noms de champ PROGRESS, des nombres et des opérateurs arithmétiques. Vous pouvez accéder à une fenêtre en incrustation indiquant les champs valables, en appuyant sur F2. Les équations ne peuvent contenir que des opérateurs arithmétiques (+, -, /, *), des noms de champ valables, des nombres et des parenthèses. *Chaque équation doit se terminer par un point.*

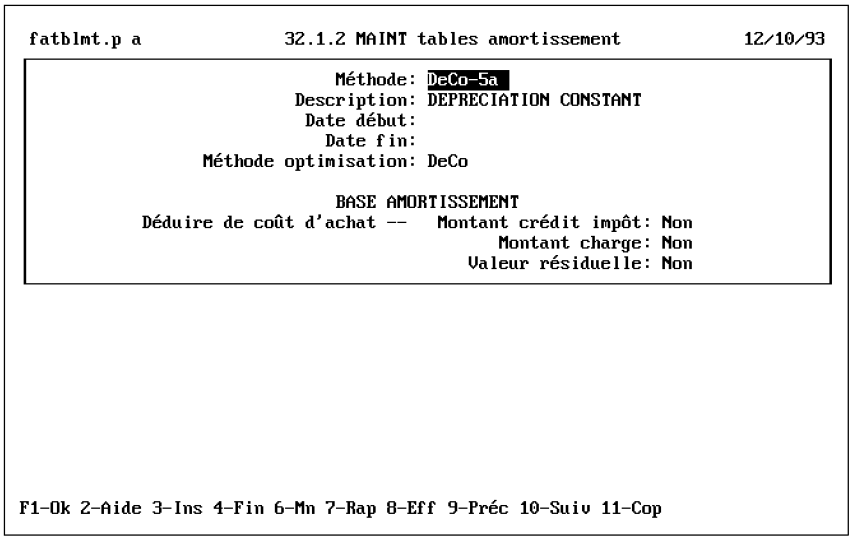


Fig. 32-9. Ecran MAINT tables amortissement

Vous définissez les tables d'amortissement avec MAINT tables amortissement (32.1.2). Comme pour les équations, vous pouvez spécifier des dates de début et de fin.

La base d'amortissement représente le montant déduit du coût d'achat avant que l'amortissement soit calculé. Par exemple, pour un amortissement linéaire sur une durée de cinq années, vous devez donner à l'indicateur "Valeur résiduelle" la valeur "Oui" puisque la valeur résiduelle n'est pas amortie.

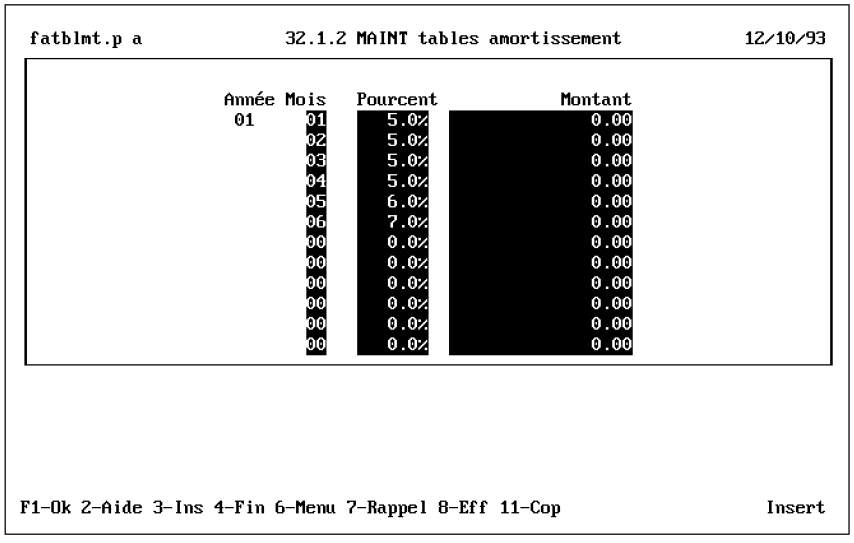


Fig. 32-10. Table, amortissement linéaire sur cinq années

Pour les tables, vous enregistrez des montants ou des taux par année et mois. Pour appliquer un taux ou un montant à une année complète, laissez au paramètre du nombre de mois la valeur zéro ; dans notre exemple, un taux de 20% est défini pour la première année.

3. **(Facultatif) Examinez les règles** avec MAINT des règles (32.1.7). Les règles déterminent les modalités de calcul de l'amortissement pour la première année, la dernière année et l'année de cession dans la durée de service d'un actif.

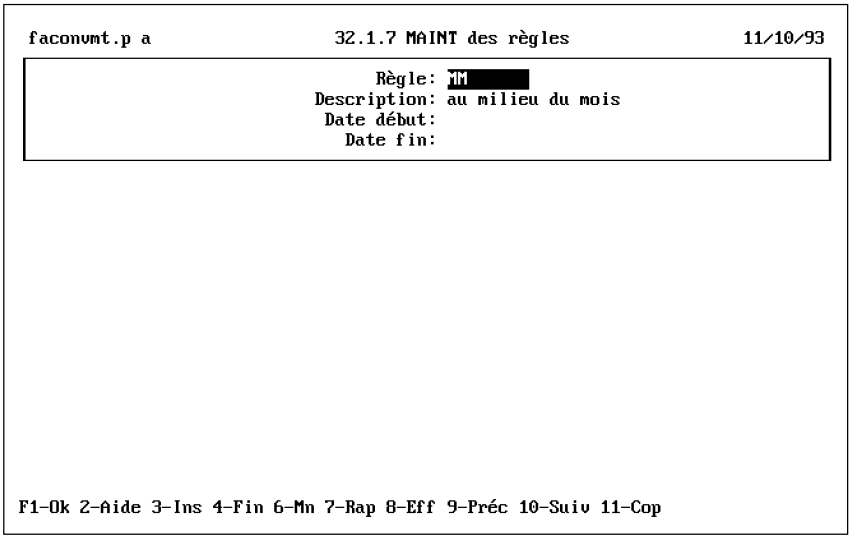


Fig. 32-11. **Ecran MAINT des règles**

MFG/PRO ne gère que les règles suivantes ; vous ne pouvez pas en créer de nouvelles.

- **Mois complet (FM).** Un amortissement d'un mois complet est calculé pour le premier mois de service. Aucun amortissement n'est calculé pour le mois de cession.

- **Demi-année — aucun amortissement à la cession (HYnoDisp).** Un amortissement d'une demi-année est calculé pour la première année. Aucun amortissement n'est calculé pour l'année de cession. Si l'actif est mis au rebut à la fin de sa vie,un amortissement d'une demi-année est calculé pour l'année suivante.

- **Demi-année — amortissement à la cession permis (HYw/Disp).** Un amortissement d'une demi-année est calculé pour la première année. Un autre amortissement d'une demi- année est calculé pour l'année de cession. Si l'actif

est mis au rebut à la fin de sa vie, un amortissement d'une demi-année est calculé pour l'année suivante.

- **Demi-année modifiée (MHY).** Si l'actif est mis en service dans la première moitié de l'année, il est amorti pour l'année complète ; sinon, aucun amortissement n'est calculé avant la deuxième année. Si l'actif est cédé dans la première moitié de l'année, aucun amortissement n'est effectué ; sinon, un amortissement d'une année complète est effectué.

- **Demi-mois (MM).** Un amortissement d'un demi-mois est calculé pour le premier mois de service. Un autre amortissement d'un demi-mois est calculé pour le mois de cession.

- **Demi-trimestre (MQ).** Un amortissement d'un demi-trimestre est calculé pour le premier trimestre. Un autre amortissement d'un demi-trimestre est calculé pour le trimestre de cession.

  En général, vous n'avez à définir aucune donnée pour les règles si vous n'envisagez pas d'enregistrer des dates de début ou de fin de validité pour une règle ou de modifier sa description. Cependant, si vous utilisez la règle demi-trimestre, vous devez définir la table des taux d'amortissement.

Remarque Si vous avez besoin d'une règle que le système ne gère pas dans son état actuel, informez-nous en et nous la créerons pour vous gracieusement.

4. **Définissez les livres d'amortissement** avec MAINT des livres (32.1.13). Vous définissez les livres d'amortissement par entité, banque et devise. Vous ne pouvez imputer qu'un seul livre dans la comptabilité générale pour chaque entité.

   La fonction MAINT des livres contient une option permettant de calculer l'amortissement par période ou sous forme d'un cumul annuel à ce jour. Dans le second cas, vous pouvez générer des états qui indiquent les montants cumulés annuels, mais ces montants ne mettent à jour définitivement la comptabilité géné-rale qu'à la fin de l'année parce que le système crée des écritures de contre-passation dans Imputation des amortissements (32.16). Vous pouvez baser l'amortissement sur le coût d'achat initial de l'actif ou sur son coût actuel.

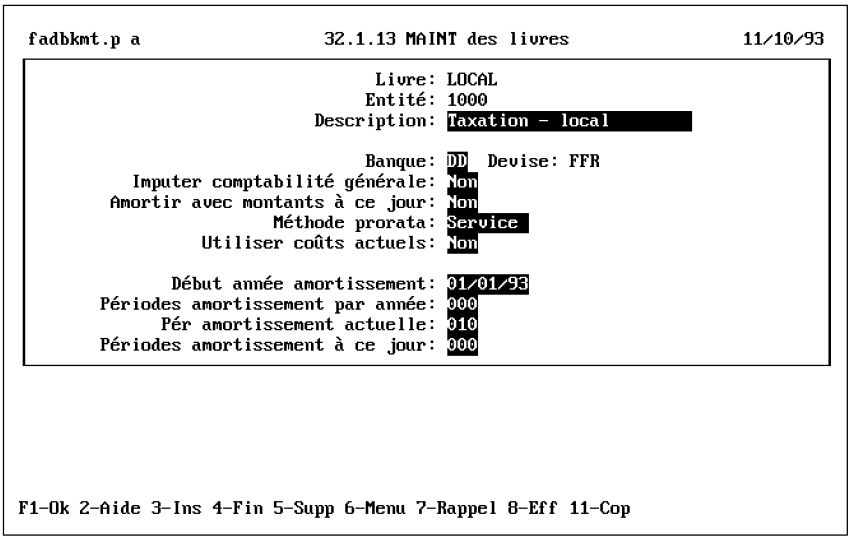


Fig. 32-12. **Ecran MAINT des livres**

Tableau 32-2

Champ	Valeur	Explication
Imputer comptabilité générale	O/N	Le système affiche un message d'erreur si vous essayez de donner à cet indicateur la valeur "Oui" pour plusieurs livres associés à une même entité.
Amortir avec montants à ce jour	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" si l'amortissement doit être calculé par période ; donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si l'amortissement doit être calculé sous forme d'un cumul annuel à ce jour.
Méthode prorata	Service ou Complète	Détermine si l'amortissement doit faire l'objet d'une répartition au prorata lors-que vous calculez l'amortissement de la période. L'option "Service" indique que l'amortissement est d'abord calculé pour l'année dans la durée de vie de l'actif, puis réparti au prorata sur l'exercice comptable. Cette option sert aux Etats-Unis. L'option "Complète" indique que le systè-me n'effectue aucune répartition au pro-rata ; l'amortissement est calculé comme si la mise en service de l'actif coïncidait avec le début de l'exercice comptable.

Champ	Valeur	Explication
Utiliser coûts actuels	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" (par exemple, si votre pays connaît un taux d'inflation élevé) pour baser l'amortissement sur le coût actuel de l'actif et non sur son coût d'achat initial. Vous spécifiez l'indice du coût actuel dans les données détaillées de livre, en utilisant MAINT des immobilisations (32.5). Même si l'indicateur "Utiliser coûts actu-els" a pour valeur "Oui", le système continue à gérer un enregistrement du coût d'achat initial de l'actif.
Début année amortissement		Date de début pour l'année du livre.
Périodes amortissement par année		Par exemple, 12 si l'amortissement est calculé mensuellement.
Période amortissement actuelle		Par exemple, 10 pour la dixième période d'une année comptant 12 périodes.
Périodes amortissement à ce jour		Nombre de périodes pour lesquelles l'amortissement a déjà été calculé dans cette exercice comptable (par exemple, 9).

5. **(Facultatif) Définissez les types d'actifs** avec MAINT types actifs (32.1.15). Pour les calculs d'amortissement, il s'avère généralement pratique de grouper des actifs par type lorsque la même méthode d'amortissement peut servir pour plusieurs actifs. Des exemples de types possibles sont "P" pour actifs personnels, "C" pour achats en crédit-bail, "I" pour actifs immobiliers, etc. Quand vous indiquez un code type dans les données détaillées de livre pour l'actif (32.5), le système extrait automatiquement la méthode d'amortissement associée au type d'actif. Si vous utilisez différentes méthodes d'amortissement pour les gestions comptable et fiscale des immobilisations, vous pouvez définir un code type distinct pour chaque méthode. Dans la version 7.3, le code type peut contenir deux caractères. De nombreuses fonctions d'édition permettent une sélection par type.

6. **(Facultatif) Définissez les classes d'actifs** avec MAINT classes actifs (32.1.17). Dans les enregistrements d'actif, les codes classe identifient les comptes d'actif, d'amortissement cumulé et d'amortissement passé en charge pour les actifs gérés comme des groupes en comptabilité générale. Par exemple, vous pouvez définir le groupe "BU" pour les meubles de bureau, le groupe "IN" pour le matériel

informatique, etc. De nombreuses fonctions d'édition permettent une sélection par classe.

7. **(Facultatif) Définissez les emplacements d'actifs** avec MAINT emplacements actifs (32.1.19). Les codes emplacement remplissent deux fonctions. En premier, ils désignent l'emplacement physique d'un actif sur la base de son site, bâtiment et département. Cela simplifie la gestion de l'amortissement par emplacement. Deuxièmement, ils identifient les sous-comptes et les centres de coût d'actif, d'amortissement cumulé et d'amortissement passé en charge pour les actifs situés dans l'emplacement. Cela vous permet d'effectuer un suivi de l'amortissement par division et département. Dans l'enregistrement d'actif (32.5), le sous-compte et le centre de coût correspondent par défaut à ceux définis pour l'emplacement. De nombreuses fonctions d'édition permettent une sélection par emplacement.

Remarque Par opposition aux codes emplacement utilisés dans les autres modules de MFG/PRO, les codes emplacement pour les actifs servent généralement à localiser un actif à des fins de gestion fiscale ou comptable, plutôt qu'à suivre ses mouvements. Il n'existe aucun lien entre les deux types de codes emplacement ; par exemple, vous ne pouvez pas sortir du stock depuis un emplacement d'actif.

8. **(Facultatif) Définissez les chargés de suivi des actifs** avec MAINT chargés suivi actifs (32.1.21). Les chargés de suivi représentent les employés responsables pour les emplacements d'actifs. Vous pouvez spécifier des chargés de suivi dans les enregistrements d'actif à des fins de référence.

9. **(Facultatif) Définissez les valeurs maximum** pour les crédits d'impôt, les montants passés en charge et d'autres données détaillées de livre (32.5), avec MAINT des montants maximum (32.1.10). Cela s'avère utile dans les cas où :

- Il existe une limite au montant de l'amortissement possible.
- Vous pouvez appliquer un crédit d'impôt ou un bonus d'amortissement supplémentaire jusqu'à un montant maximum.
- Vous pouvez passer en charge une partie ou la totalité du coût d'un actif.

Vous définissez les valeurs maximum comme une table de valeurs pour une plage de dates de validité ou sous forme d'un montant fixe. Vous ne pouvez pas spécifier des valeurs maximum pour des données de taux.

Vous définissez les valeurs maximum par entité, livre d'amor tissement et, facultativement, classe d'actifs. Si vous les spécifiez avec une date de début et de fin de validité, elles concernent tous les actifs mis en service entre ces dates.

Vous pouvez obtenir une liste des champs PROGRESS valables en appuyant sur F2 depuis le champ "Champ".

Si vous définissez une valeur maximum pour une même donnée de plusieurs livres, elle n'est pas reportée d'un livre à l'autre. Par exemple, si vous spécifiez un crédit d'impôt égal à 10.000 francs pour votre livre fiscal, il ne s'applique pas aux données détaillées que vous définissez pour votre livre d'imputation. Dans ce cas, vous devez aussi spécifier cette valeur maximum pour le livre d'imputation.

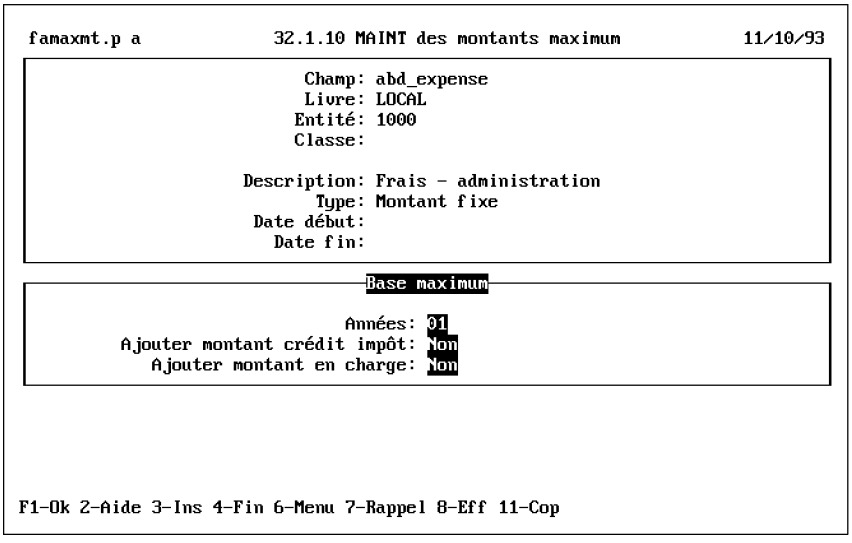


Fig. 32-13. Ecran MAINT des montants maximum

Le paramètre "Base maximum" représente le montant que le système considère quand il compare des données détaillées de livre ou un amortissement calculé à la valeur maximum défi-nie. Il effectue cette comparaison lorsque vous créez des enre-gistrements d'actif ou calculez l'amortissement de période. Si vous donnez aux indicateurs "Ajouter montant crédit impôt" ou "Ajouter montant en charge" la valeur "Oui", toute valeur spécifiée dans les données détaillées de livre (32.5) pour des crédits d'impôt ou des montants passés en charge est ajoutée à la valeur actuelle de l'actif afin de déterminer la base maximum, puis celle-ci est comparée au maximum défini (32.1.10). Si vous donnez à ces indicateurs la valeur "Non", seule la valeur actuelle est comparée au maximum défini (32.1.10).

Par exemple, supposons que le maximum de l'amortissement cumulé annuel que vous pouvez effectuer pour une classe d'actifs est de 10.000 francs et que l'indicateur "Ajouter montant en charge" a pour valeur "Oui". L'enregistrement

détaillé de livre pour l'actif possède un montant passé en charge égal à 5.000 francs et l'amortissement cumulé annuel est actuellement de 2.500 francs. Le montant comparé par rapport au maximum pour cet actif va être de 7.500 francs (5.000 + 2.500).

Si vous définissez un maximum pour un crédit d'impôt ou un montant passé en charge, donnez aux indicateurs d'ajout la valeur "Non" car le montant est inclus dans la base maximum.

Tableau 32-3

Champ	Explication
Devise	Pour affichage uniquement. La devise pour le livre d'amortissement.
Maximum	Valeur maximum pour la donnée. Vous devez exprimer les montants dans la devise du livre d'amortissement.
Montant maximum utilisé	Montant du maximum qui a déjà été appli-qué. Vous pouvez modifier la valeur maximum à tout moment. Si la nouvelle valeur est inférieure au montant du maximum utilisé, le système affiche un message d'erreur.
Coût total actif	Coût total de l'actif auquel le maximum, le crédit d'impôt ou le montant passé en charge peut être appliqué.
Montant à réduire maximum	Si le maximum dépasse le montant auto-risé pour le coût total de l'actif, l'excé-dent est réduit de ce montant.

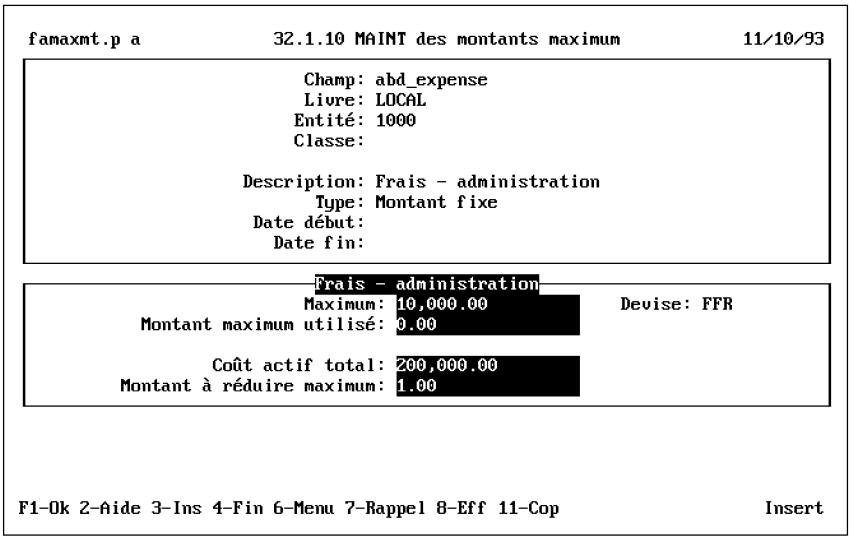


Fig. 32-14. Maximum pour charge de type article 179 (montant fixe)

Si le type de maximum est "Montant fixe", vous accédez ensuite à l'écran illustré ci-dessus. Cet exemple montre un montant fixe défini pour le champ abd_expense (montant passé en charge). Aux Etats-Unis, l'article 179 du code des impôts permet à des actifs répondant à certaines conditions d'être intégralement ou partiellement passés en charge, au lieu d'être amortis. A la date de cette publication, le montant total de la partie passée en charge pour ces actifs ne peut dépasser 10.000 dollars. Si le coût total des actifs agréés dépasse un plafond de 200.000 dollars, le maximum est réduit d'un dollar pour chaque dollar au-delà de ce seuil. Ainsi, lorsque le coût total atteint un montant de 210.000 dollars, aucune passation en charge n'est permise.

Si le type de maximum est "Table", vous accédez à un écrandans lequel vous entrez des montants pour une série de dates de validité :

Tableau 32-4

Champ	Explication
Dates de début/fin	Vous pouvez spécifier plusieurs plages de dates de début/fin. Le système affiche un message d'erreur si des plages se chevauchent. Si la date de début d'amortissement pour l'actif coïncide avec la plage, le montant maximum s'applique.
Montant	Montant maximum par actif pour la donnée.
Dev	Pour affichage uniquement. La devise pour le livre d'amortissement.

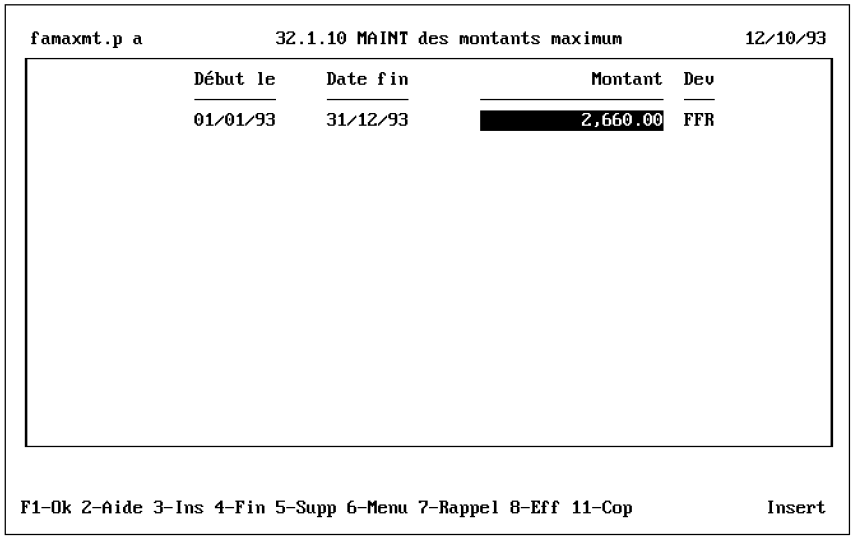


Fig. 32-15. **Table**

L'écran illustré ci-dessus montre une table de valeurs maximum définie pour un amortissement annuel de véhicules (champ abd_ytd, amortissement cumulé annuel comptable).

Supposons que l'amortissement cumulé annuel pour l'année 1993 a été calculé comme égal à 11.000 francs et qu'un montant passé en charge de 2.400 francs a été défini dans l'enregi-strement détaillé de livre pour l'actif ; comme le maximum pour le champ abd_ytd n'est que de 13.000 francs et que la base

maximum serait alors de 13.400 francs, le montant de la période va être réduit à 13.000 francs.

10. **(Facultatif) Imprimez les formulaires destinés à la sai-ie des données** avec IMPR formulaires de saisie actifs (32.3). Ces documents facilitent la spécification des données à traiter avant la création des enregistrements d'actif.

11. **Définissez les enregistrements d'actif et les données détaillées de livre** avec MAINT des immobilisations (32.5).

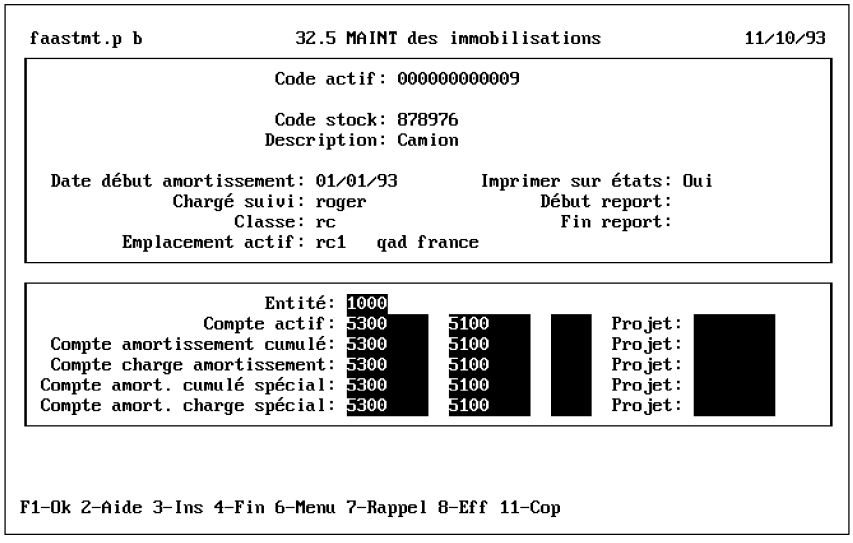


Fig. 32-16. **Ecran MAINT des immobilisations, données générales**

Tableau 32-5

Champ	Valeur	Explication
Date début amortissement		Date à laquelle vous pouvez commencer à amortir l'actif ; en général, il s'agit de la date de mise en service.
Chargé suivi		Facultatif ; sert pour référence uniquement.
Classe		Facultatif ; détermine les comptes de comptabilité générale par défaut pour l'actif, l'amortissement cumulé et l'amortissement passé en charge.
Emplacement actif		Facultatif ; détermine les sous-comptes, centres de coût et projets par défaut pour l'actif, l'amortissement cumulé et l'amortissement passé en charge.

Champ	Valeur	Explication
Imprimer sur états	O/N	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour que l'actif ne figure pas sur les états concernant l'amortissement (par exemple, actifs non-amortissables comme les terrains).
Début/fin report		Indique les périodes de temps au cours desquelles le système n'effectue aucun amortissement (par exemple, si l'actif est temporairement hors service à cause d'une révision principale). Le système ajoute cette période à la durée de service et la durée restante pour l'actif lors de sa remise en service. La durée de vie de l'actif peut comprendre plusieurs plages de dates de report.
Entité		Vous ne pouvez affecter un actif qu'à une seule entité.
Comptes CG, Sous-comptes, Centres de coût, Projets		Vous définissez ces données pour l'actif, l'amortissement cumulé, l'amortissement passé en charge et l'amortissement spé-cial. Les comptes représentent des para-mètres obligatoires.

A ce stade, vous devez appuyer sur F1 afin d'enregistrer les données générales. Ensuite, appuyez sur F4 pour accéder di-rectement à la fenêtre propre au détail de livre, ou appuyez sur F1 pour afficher d'abord les écrans relatifs aux données de référence.

Dans ces derniers, vous pouvez enregistrez des données d'achat, de service après-ventes et d'assurance à des fins de référence et d'édition. L'écran suivant permet d'entrer des informations de référence définies par l'utilisateur.

Le détail de livre consiste en plusieurs écrans complémentaires destinés à enregistrer les données servant aux calculs d'amortissement. Vous pouvez définir différents détails de livre pour chaque actif.

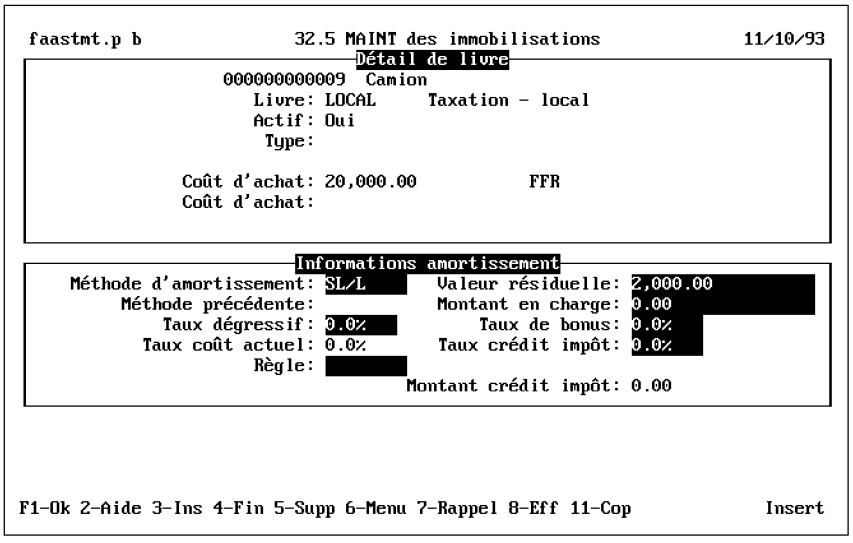


Fig. 32-17. **Ecran MAINT des immobilisations, informations d'amortissement**

Tableau 32-6

Champ	Explication
Coût d'achat	Vous pouvez exprimer cette valeur dans la devise de base du système et dans celle pour le livre d'amortissement.
Méthode d'amortissement	Correspond par défaut à la valeur définie pour le type d'actif.
Taux dégressif	Sert à l'équation d'amortissement dégressif. Cette valeur peut aussi servir à toute équation que vous définissez en utilisant le champ abd_db_pct.
Taux coût actuel	Sert uniquement lorsque l'amortissement est basé sur le coût actuel et non sur le coût d'achat initial.
Règle	Détermine le montant de l'amortissement effectué durant la première année, la dernière année et l'année de cession.
Valeur résiduelle	La valeur comptable que l'actif est prévu avoir à la fin de sa durée de service.
Montant en charge	Sert quand un actif est intégralement ou partiellement passé en charge, au lieu d'être amorti.

Champ	Explication
Taux de bonus	Facultatif. Sert de deux façons : (1) ce champ peut être utilisé par des équations d'amortissement, (2) certaines administrations fiscales autorisent des bonus d'amortissement au cours de la première année. Dans la première année de service pour l'actif, le système applique ce taux de bonus au coût d'achat diminué de la valeur résiduelle. Par exemple, pour un actif ayant un coût d'achat de 10.000 francs, une valeur résiduelle de 1.000 francs et un taux de bonus de 1%, le système va calculer un bonus de première année égal à 90 francs. Remarque : Le système calcule le bonus de première année sans vérifier si vous amortissez aussi l'actif en utilisant une équation avec un taux de bonus. Pour éviter l'application d'un double bonus dans la première année, amortissez l'actif au moyen d'une équation sans taux de bonus.
Taux crédit impôt	Pourcentage du coût de l'actif qui peut traité comme un crédit d'impôt.
Montant crédit impôt	Cette valeur est calculée en multipliant le coût d'achat par le taux du crédit d'impôt.

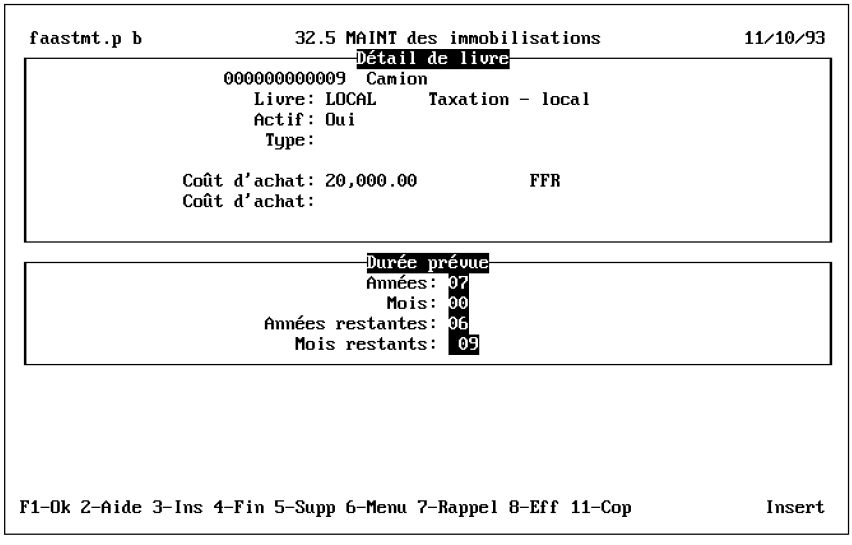


Fig. 32-18. Ecran MAINT des immobilisations, durée prévue

Tableau 32-7

Champ	Explication
Années/Mois	Durée totale pour l'espérance de vie de l'actif.
Années/Mois restants	Durée totale pour l'espérance de vie restante de l'actif.

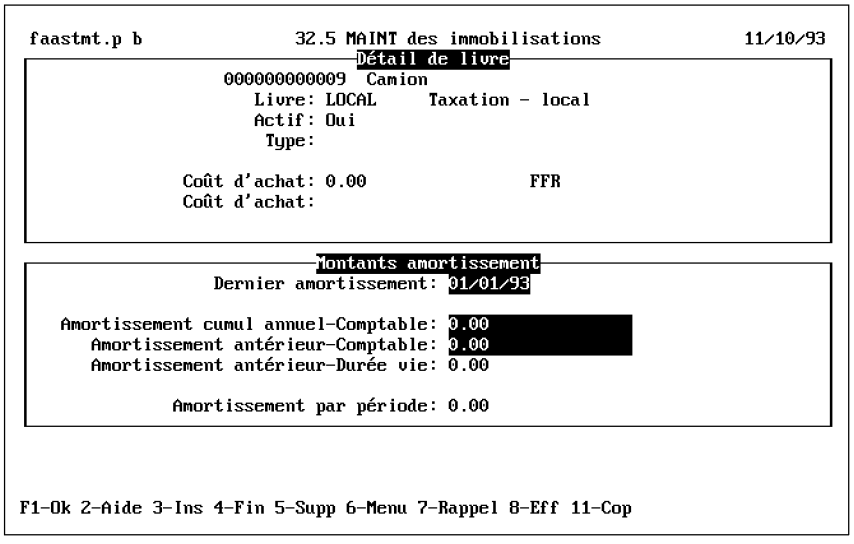


Fig. 32-19. **Ecran MAINT des immobilisations, montants d'amortissement**

Tableau 32-8

Champ	Explication
Dernier amortissement	Cette valeur peut représenter la date du dernier amortissement pour un actif existant. Pour les nouveaux actifs, cette valeur peut correspondre par défaut à la date de mise en service de l'actif. Le système met automatiquement à jour cette date lorsque vous imputez l'amortissement.
Amortissement cumul annuel-Comptable	Montant de l'amortissement effectué durant l'exercice comptable.
Amortissement antérieur-Comptable	Montant total de l'amortissement effectué jusqu'au début de l'exercice comptable actuel. Le système augmente cette valeur au début de chaque exercice comptable.

Champ	Explication
Amortissement antérieur-Durée vie	Montant total de l'amortissement effectué jusqu'au début de l'année de service actuelle. Le système augmente cette valeur au début de chaque année de service pour l'actif.
Amortissement par période	Montant de l'amortissement qui va être effectué par période durant l'exercice comptable actuel. Le système calcule automatiquement cette valeur quand vous appuyez sur F1 pour quitter la fenêtre concernant le détail de livre. Si l'imputation s'opère selon un cumul annuel, ce montant est multiplié par le nombre de périodes au cours desquelles l'actif a été en service dans l'exercice comptable actuel. Si l'imputation s'opère par période, il s'agit du montant qui va être reporté en comptabilité générale (à moins que ce montant ne soit modifié manuellement avec MAINT amortissement période, 32.15).

Remarque Pour déterminer l'amortissement par période (utilisé durant le calcul de l'amortissement de la période), vous devez appuyer deux fois sur F1 et parcourir l'écran contenant les données de référence définies pour le livre. Vous revenez ensuite à l'écran relatif aux montants d'amortissement. Dans ce dernier, appuyez sur F4 puis sur F4 pour quitter la fonction MAINT des immobilisations.

Pour les livres d'imputation, le système peut afficher une fenêtre concernant le report en comptabilité générale. Cette fenêtre vous permet de créer une écriture de comptabilité générale qui débite le compte d'actif et crédite un autre compte (par exemple, un compte fournisseur) pour le coût d'achat de l'actif. Vous créez généralement cette écriture quand vous mettez en service de nouveaux actifs ou modifiez un coût d'achat.

Chaque fois que vous modifiez le coût d'achat de l'actif ou sa durée de service, vous accédez à une autre fenêtre en incrustation qui vous permet d'enregistrer des informations complémentaires.

Nouvelles fonctions

Tableau 32-9

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
32.	MENU des immobilisations	
32.1	MENU données référence actifs	
32.1.1	MAINT équations amortissement	faeqmt.p
32.1.2	MAINT tables amortissement	fatblmt.p
32.1.3	INTERRO méthodes amortissement	famethiq.p
32.1.4	EDIT méthodes amortissement	famethrp.p
32.1.7	MAINT des règles	faconvmt.p
32.1.8	INTERRO des règles	faconviq.p
32.1.10	MAINT des montants maximum	famaxmt.p
32.1.11	INTERRO des montants maximum	famaxiq.p
32.1.12	Edit des montants maximum	famaxrp.p
32.1.13	MAINT des livres	fadbkmt.p
32.1.14	INTERRO des livres	fadbkiq.p
32.1.15	MAINT types actifs	fatypemt.p
32.1.16	INTERRO types actifs	fatypeiq.p
32.1.17	MAINT classes actifs	faclsmt.p
32.1.18	INTERRO classes actifs	faclsiq.p
32.1.19	MAINT emplacements actifs	falocmt.p
32.1.20	INTERRO emplacements actifs	falociq.p
32.1.21	MAINT chargés suivi actifs	facustmt.p
32.1.22	INTERRO chargés suivi actifs	facustiq.p
32.3	IMPR formulaires de saisie actifs	fablnkrp.p
32.5	MAINT des immobilisations	faastmt.p
32.6	INTERRO des immobilisations	faastiq.p
32.7	MENU éditions immobilisations	
32.7.1	EDIT des immobilisations	faastrp.p
32.7.2	EDIT valeur comptable actifs	faabvrp.p
32.7.4	EDIT modification coût achat	facstcrp.p
32.7.5	EDIT achats et cessions	faaqdsrp.p
32.7.7	EDIT montants crédit d'impôt	fatxcrrp.p
32.7.8	EDIT pourcentage de type	fatyprp.p
32.7.13	EDIT amortissement réel/calculé	faavcrp.p

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
32.7.14	EDIT comparaison des livres	fabcmprp.p
32.7.15	EDIT comparaison des méthodes	famcmprp.p
32.7.17	EDIT amortissement par livre	fabdprrp.p
32.7.18	EDIT plan amortissement prévu	fapjlfrp.p
32.10	Mise au rebut des actifs	fadispmt.p
32.13	Calcul amortissement période	faclcdpr.p
32.14	Registre amortissement période	fadprmt.p
32.15	MAINT amortissement période	fatdprrp.p
32.16	Imputation des amortissements	fapost.p
32.17	Registre amortissement imputé	fadprrp.p
32.19	INTERRO des valeurs comptables	faabviq.p
32.22	Annulation imputation/rebut	favoid.p
32.24	Paramétrage immobilisations	fapm.p

Chapitre 33
Planification des opérations

Introduction

Le module Planification des opérations représente une nouveauté dans la version 7.3. Ce module est conçu pour servir à un planificateur central au sein de sociétés importantes qui possèdent de nombreux sites de production et de distribution. Il permet au planificateur de rassembler toutes les données relatives aux prévisions de vente et de production provenant de tous les sites, et d'équilibrer l'approvisionnement et la demande en ajustant généralement le plan de production. Quand un plan satisfaisant est obtenu, il peut servir à charger une ligne de production existante.

Fonctions essentielles

Planification multi-sites par article ou famille : Vous pouvez consolider les prévisions de vente et de production pour plusieurs sites en un plan unique afin de déterminer l'adéquation du plan global. Pour des produits ayant des marchés similaires, comme les tomates et la purée de tomate, le système vous permet de consolider les prévisions de vente et de production en un paramètre total concernant un article famille unique.

Couverture en semaines : La couverture en semaines (ou stock de sécurité dynamique) permet de définir les prévisions de production et de stock afin qu'elles couvrent les prévisions de vente sur un nombre donné de semaines.

Prévisions d'expédition, de vente, de production et de carnet de commandes : Vous pouvez grouper tous les paramètres de prévision en un plan d'opérations

unique, qui permet la comparaison avec les données réelles dans tous les domaines. Lorsqu'un paramètre dépend d'un autre, comme la production en rapport à la vente, la modification d'un paramètre à tout niveau du plan modifie aussi les paramètres dépendants.

Ordonnancement des lignes de production : Dans le cadre de la planification des opérations, vous déterminez l'impact de différents plans de production sur les lignes de production et, lorsque vous obtenez un plan satisfaisant, vous pouvez l'utiliser pour mettre à jour le plan réel des lignes.

Plans de simulation : Des plans simulés vous permettent d'évaluer l'impact de différents paramètres pour les couvertures en semaines, prévisions ou taux de production.

Notions de base

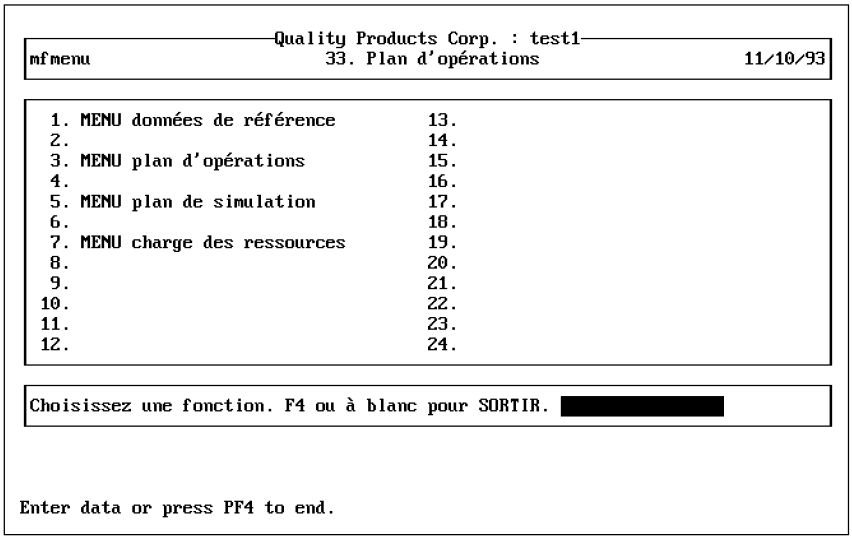


Fig. 33-1. Menu principal du module Planification des opérations

Ce module vous permet de rassembler des prévisions et des données réelles en matière de vente, des prévisions et des données réelles en matière de production, et des données réelles en matière de stock pour tous les sites et les articles, puis de

consolider les données en un plan unique, qui peut être examiné et ajusté. Lorsque vous ajustez le plan (en entrant de nouvelles données), le système recalcule tous les paramètres sur la base des nouvelles données. Si vous voulez évaluer des alternatives sans affecter le plan initial, vous pouvez le copier dans un plan simulé, puis copier en retour un plan de simulation approprié.

Le module possède aussi deux fonctionnalités différentes pour évaluer la faisabilité du plan. Une fonctionnalité de planification des ressources vous permet de déterminer s'il existe assez de ressources disponibles pour réaliser le plan. En outre, le système vous permet d'examiner les capacités des lignes de production et les coûts pour déterminer si le plan s'avère ou non réalisable et à un coût raisonnable.

En général, l'objectif de tout planificateur consiste à maximiser l'utilisation des actifs en planifiant la production pour répondre à la demande prévue d'une façon optimale.

Ce module est conçu pour fonctionner comme un système autonome ; vous pouvez donc l'utiliser même si aucun autre module de MFG/PRO n'est disponible. Vous devez entrer manuellement les données à consolider ou les charger via l'interface EDI. Il est nécessaire d'imprimer sur des états les résultats de la planification (y compris les programmes de ligne de production), ou de les transférer via l'interface EDI. Ce module n'effectue aucune mise à jour directe de base de données dans aucun autre module.

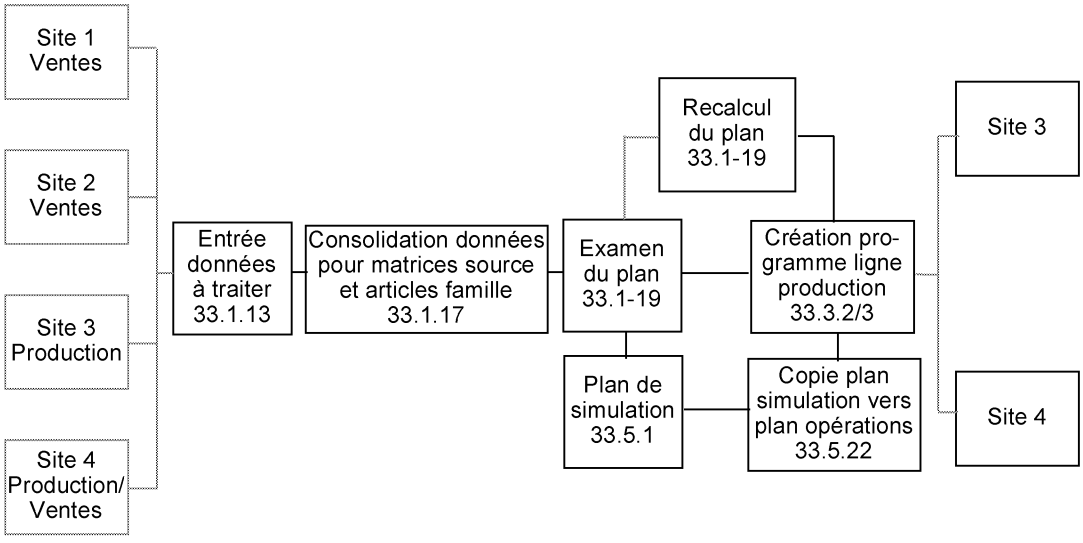


Fig. 33-2. **Schéma de planification des opérations**

Dans le schéma ci-dessus, le fait que le transfert des données s'opère hors du système est indiqué par des lignes pointillées. Le processus de planification au sein du module commence lorsque vous entrez les données à traiter provenant de chaque site, via l'interface CIM ou avec la fonction MAINT données vente/production (33.1.13). Vous consolidez ensuite ces données avec Consolidation données de plan (33.1.17). La fonction de consolidation transfère les prévisions de vente provenant des sites de vente vers les sites de production, en allouant les prévisions entre les différents sites de production selon des pourcentages définis au préalable avec MAINT des matrices source (33.1.7). Elle totalise aussi les données de planification pour des articles connexes, en affectant les totaux à une entité dénommée "article famille". Vous pouvez ensuite examiner et modifier le plan pour chaque composant, site et article famille. Si nécessaire, vous pouvez créer un plan simulé. Quand vous modifiez un plan, le système recalcule tous les paramètres de prévision dépendants. Lorsque le plan revêt une forme satisfaisante, vous pouvez créer sur sa base un programme de ligne de production.

Ce module est similaire à certains égards aux modules Planification des lignes de produit et Planification des ressources. Ces deux modules représentent des outils de planification à long terme qui vous permettent d'équilibrer des données consolidées

en matière d'approvisionnement et de demande. Les différences principales sont les suivantes :

- La planification des lignes de produit consolide par ligne de produit ; la planification des opérations consolide en définissant un "article famille", qui représente un ensemble d'articles connexes, comme la sauce tomate et la purée de tomate.
- La planification des lignes de produit est effectuée pour un seul site. La planification des opérations permet de consolider des données provenant de nombreux sites et de créer des plans de production pour différents sites.
- La planification des lignes de produit fonctionne selon des périodes fixes mensuelles et en unités monétaires. La planification des opérations utilise des périodes fixes hebdomadaires et des unités d'articles.
- La planification des lignes de produit permet une planification sur plusieurs années. Un plan d'opérations est calculé en unités de 13 semaines ; le module permet de gérer jusqu'à 4 unités de ce type, mais le plan ne peut être reporté sur l'année suivante. Cette limite sera supprimée dans les prochaines versions.
- Comme la planification des lignes de produit est effectuée en termes financiers, elle distingue les expéditions des coûts. La planification des opérations n'opère pas cette distinction. Cependant, elle peut produire des états qui utilisent le coût standard des articles pour permettre des comparaisons de coût.
- La planification des opérations vous permet de planifier à trois niveaux : famille, article et ligne de production.
- Comme la planification des ressources, la planification des opérations vous permet de définir des ressources clés et de vérifier la faisabilité du plan par rapport à la disponibilité des ressources, mais elle peut aussi prendre en compte la capacité des lignes.

Concepts clés

L'objectif fondamental qui sous-tend la planification des opérations consiste à équilibrer les prévisions de vente provenant de sites *demandeurs* (ou sites de vente) et les prévisions de production provenant de sites *fournisseurs* (ou sites de

production). Le module s'avère le plus utile lorsque ces sites sont différents, c'est-à-dire, quand une société possède des centres de production et de distribution distincts. Cela vaut particulièrement quand une société utilise un mode d'approvisionnement international, au sein duquel un département central installé dans un pays doit gérer l'approvisionnement et la demande entre des usines et des centres de distribution situés dans plusieurs pays différents.

La planification s'effectue généralement sur un site de vente. La méthode de planification peut elle-même être descendante ou ascendante. La méthode descendante commence par créer un plan consolidé pour une famille entière et l'équilibre par rapport aux ressources globales totales. Le plan est ensuite défini de façon plus détaillée (par site ou ligne de production) au fur et à mesure que l'horizon de planification se réduit. Cette méthode se base sur les prévisions de vente et les utilise pour déterminer les besoins en matière de production sur les différents sites, ou elle peut traiter en premier les informations de production et les employer pour prévoir les expéditions. La méthode ascendante permet d'établir un plan de production au niveau des lignes de production, qui est équilibré par rapport aux ressources au niveau de base et correspond au plan de vente. L'information est ensuite consolidée au niveau des articles et des familles, et ces consolidations servent à vérifier les plans détaillés.

Nous allons d'abord considérer la méthode descendante, car cela va nous permettre d'expliquer de nombreux concepts plus facilement. Toutefois, gardez à l'esprit le fait que la plupart des utilisateurs actuels du système tendent à employer une méthode ascendante.

Si vous utilisez une méthode descendante, vous commencez par considérer les prévisions de vente et de stock pour différents articles connexes. Dans de nombreuses industries, les prévisions annuelles s'avèrent tellement brutes qu'il est préférable de simplement totaliser les prévisions pour tous les articles et de les traiter comme un groupe (cela vaut particulièrement quand les lignes de production peuvent servir à produire n'importe lequel des articles). Il est possible de procéder ainsi dans le module Planification des opérations. Vous pouvez définir tous les membres du groupe comme des composants d'un *article famille*. Ensuite, MFG/PRO totalise automatiquement les prévisions pour les composants au niveau de l'article famille, et les prévisions concernant l'article famille sont divisés également entre les composants. Vous définissez un article famille dans le fichier articles ; il doit avoir

comme code achat/fabrication F. Veuillez noter que MFG/PRO utilise aussi la notion d'article famille en matière de plan directeur de production multi-niveaux ; il n'existe, toutefois, aucun rapport entre les deux notions d'article famille. Dans ce module, un article famille représente une nomenclature ne comprenant qu'un seul niveau ; il ne peut posséder des sous-composants.

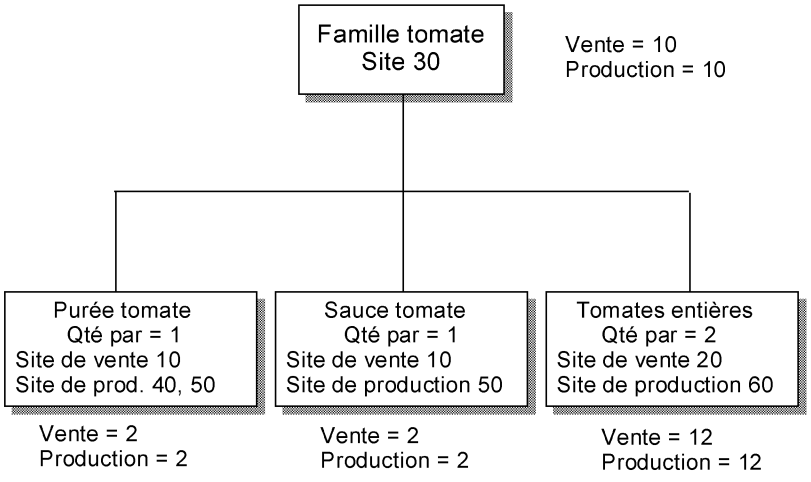


Fig. 33-3. Article famille

Considérons, par exemple, une conserverie de tomates qui peut vendre des tomates entières, de la sauce tomate ou de la purée de tomate, en quantités variables pour chaque article. Elle peut définir un article famille intitulé "Produits tomate", qui va contenir des tomates, de la sauce tomate ou de la purée de tomate. Durant la consolidation, tous les paramètres de prévision pour chaque type d'article sont totalisés. Cette société peut définir une "quantité par" pour chaque composant, si la vente ou la production doit être pondérée.

Dans cet exemple, la vente totale de 10 unités pour l'article famille, "Famille tomate", consiste en 2 purées de tomate, 2 sauces tomate et 6 tomates entières (la "quantité par" égale à 2 signifie qu'il faut vendre deux unités de cet article pour constituer une vente d'une unité au niveau de la famille). Veuillez noter qu'aucun des composants n'est fabriqué ou vendu sur le site associé à l'article famille.

Dans ce type de planification multi-sites, il est normal pour un site de vente d'obtenir ses articles auprès de plusieurs sites de production, généralement en pourcentages

différents. Vous pouvez vouloir réallouer ces pourcentages, afin d'utiliser les sites de production aussi efficacement que possible. Pour chaque article de production, le module vous permet de définir une matrice source, qui indique quel pourcentage d'un article de production sur un site de vente provient d'un site fournisseur particulier.

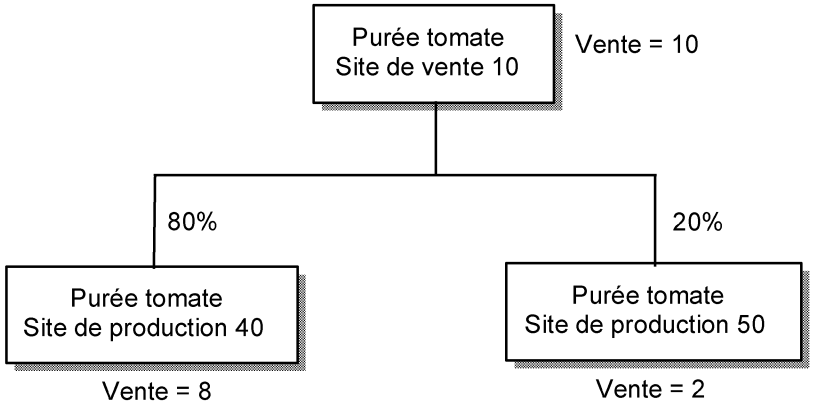


Fig. 33-4. **Matrice source**

Une matrice source s'avère similaire à certains égards à un réseau source utilisé par le calcul des besoins de distribution, mais il n'existe aucune relation réelle entre ces deux notions dans le système.

Ce type de planification exige normalement que le stock actuel demandé soit défini en termes d'expéditions sur les quelques semaines suivantes. A cet effet, MFG/PRO vous permet de définir une "couverture en semaines" pour chaque article. La couverture en semaines permet au système de calculer efficacement et dynamiquement le stock de sécurité concernant chaque article, sur la base des prévisions d'expédition pour les prochaines semaines. Vous spécifiez la couverture comme le nombre de semaines durant lesquelles la demande (expéditions) doit être approvisionnée par le stock actuel. Si, par exemple, la couverture est de 2 semaines et que l'usine prévoit de vendre 10.000 unités d'un article pendant chacune des deux semaines suivantes, le stock actuel doit être de 20.000 unités. La couverture en semaines sert à calculer les besoins en stock actuel sur la base des prévisions d'expédition.

Lorsque vous définissez la planification des opérations, vous devez créer des articles famille pour chaque groupe d'articles de production, spécifier une matrice source pour chaque article de production particulier, et indiquer une couverture en semaines pour chaque type d'articles (si vous effectuez une analyse des coûts de production, vous devez aussi définir un coût et un taux de production, mais ces éléments sont abordés plus loin dans ce chapitre). Lorsque vous disposez de ces informations, vous pouvez consolider les données provenant de tous les sites.

Consolidation des données

Pour chaque site et chaque article, vous pouvez entrer cinq types de données, qui font ensuite l'objet d'une consolidation selon des périodes fixes hebdomadaires. Ces types sont les suivants :

- Prévisions de vente (type "F")*
- Prévisions de production (type "W")
- Vente réelle (type "S")
- Production réelle (type "P")
- Stock réel ("I")*

L'astérisque signale ci-dessus que, pour ces types, vous ne pouvez entrer des données concernant des articles famille.

Considérons nos exemples précédents. Supposons que le site de vente 10 estime qu'il va vendre 100.000 boîtes de purée de tomate dans une semaine donnée. Vous entrez une prévision de vente correspondante avec MAINT données vente/production (33.1.13). Les deux sites de production (40 et 50) estiment qu'ils vont produire, respectivement, 60.000 et 40.000 boîtes de purée de tomate durant cette semaine. Vous entrez les prévisions de production correspondantes avec MAINT données vente/production (33.1.13).

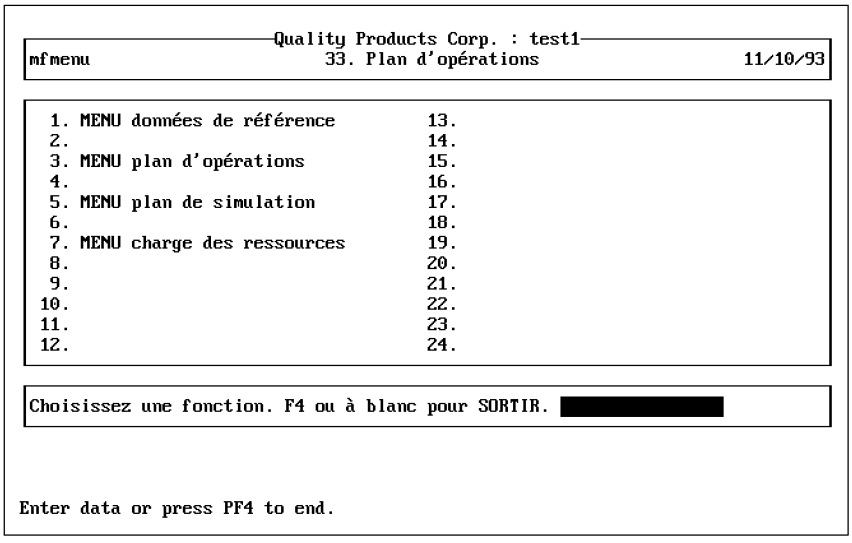


Fig. 33-5. Ecran MAINT données vente/production

Vous exécutez la fonction Consolidation données de plan (33.1.17) et pouvez ensuite comparer les prévisions de vente et de production pour chaque site. Concernant le site 40, la prévision de vente va être de 80.000 unités, car la matrice source stipule que 80% de l'approvisionnement pour le site de vente 10 provient du site 40. La prévision de production va être de 60.000 unités, car il s'agit de la valeur entrée.

Comment sont alors utilisés les articles famille ? Imaginons que vous exprimiez les prévisions de production en termes de produits tomate (article famille) au lieu de les décomposer en prévisions pour l'article purée de tomate. La prévision de production pour le site 40 peut être de 180.000 unités. MFG/PRO va voir que l'article famille consiste en trois composants, et il va automatiquement diviser le paramètre de prévision (180.000) en trois parts égales. Dans ce cas, la prévision de production va être de 60.000 unités.

En réalité, les calculs s'avèrent légèrement différents pour chaque type de paramètre de vente ou de production. Vous ne pouvez entrer les données de prévision de vente et de stock réel que pour des composants, et elles ne proviennent généralement que des sites de vente. Elles figurent dans le plan pour les sites de production après avoir été décomposées via la matrice source. Vous pouvez entrer les données de production et de vente réelles et les prévisions de production pour des composants ou des articles

famille, et elles ne proviennent généralement que des sites de production. Si vous les entrez pour des articles famille, les données sont divisées par le nombre d'articles dans la famille et affectées en parts égales à chacun. Pour les composants, les données sont ajoutées à celles relatives à l'article famille pour le site en question.

Plus précisément, nous allons considérer les calculs pour chaque type de paramètre.

- **Pour les prévisions de vente (F)** sur un site de vente concernant des composants, les paramètres de prévision pour chaque site fournisseur associé à l'article sont calculés depuis la matrice source. La prévision totale pour des articles famille sur le site est ensuite déterminée en ajoutant les données de prévision de vente calculées pour chaque article dans la famille. Si aucune donnée de prévision n'a été calculée pour un composant d'un article famille, les données de prévision concernant l'article famille servent alors à déterminer la prévision pour ce composant sur le site, en divisant le total de l'article famille par le nombre de composants et en allouant le résultat au composant.

- **Pour les paramètres de stock réel (I),** les mêmes règles s'appliquent. Vous devez entrer les données pour des composants sur les sites de vente. Elles sont décomposées via la matrice source ; puis, sur chaque site, les données calculées sont ajoutées à celles pour l'article famille. Cependant, aucune donnée de stock réel n'est calculée depuis les données propres à l'article famille concernant des articles pour lesquels vous n'avez entré aucun paramètre de stock réel. Veuillez noter que des paramètres de stock réel pour un site de production ne peuvent être obtenus qu'en les entrant sur le site de vente, puisqu'ils doivent être décomposés via la matrice source.

- **Pour la production réelle (P) et la vente réelle (S),** les paramètres entrés avec la fonction de gestion des données de plan (33.1.13) sont simplement transférés dans le plan pour le site indiqué. Quand vous entrez un paramètre concernant un article famille, aucune donnée réelle pour des composants n'est calculée depuis le paramètre réel propre à la famille. Cependant, quand vous entrez des paramètres pour des composants, les données sont ajoutées au total relatif à la famille sur le site.

- **Un paramètre de prévision de production (W)** est entré sur les sites de production. Quand vous entrez une prévision concernant un article famille, les données sont simplement réparties également entre les composants. Quand vous entrez un paramètre pour un composant sur un site, il est ajouté à la prévision de

production relative à l'article famille sur le site. Comme dans le premier exemple, la prévision totale de la famille est ensuite répartie également entre tous les articles pour lesquels vous n'avez entré aucun paramètre de prévision de production.

Soyez conscient que les articles pour lesquels vous n'avez entré aucun paramètre vont recevoir des données après la consolidation puisque ils vont se voir affecter, par exemple, une prévision de production quand le total de la famille a été calculé.

Même si vous n'entrez aucun de ces paramètres avec la fonction de gestion des données de plan (33.1.13), vous devez néanmoins comprendre ces règles, car elles servent aussi quand vous ajustez manuellement le plan.

Plans d'opérations

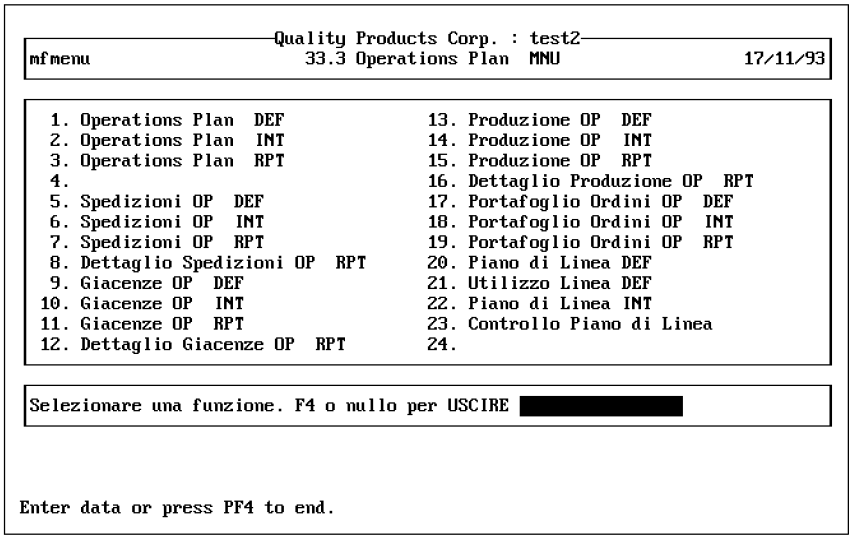


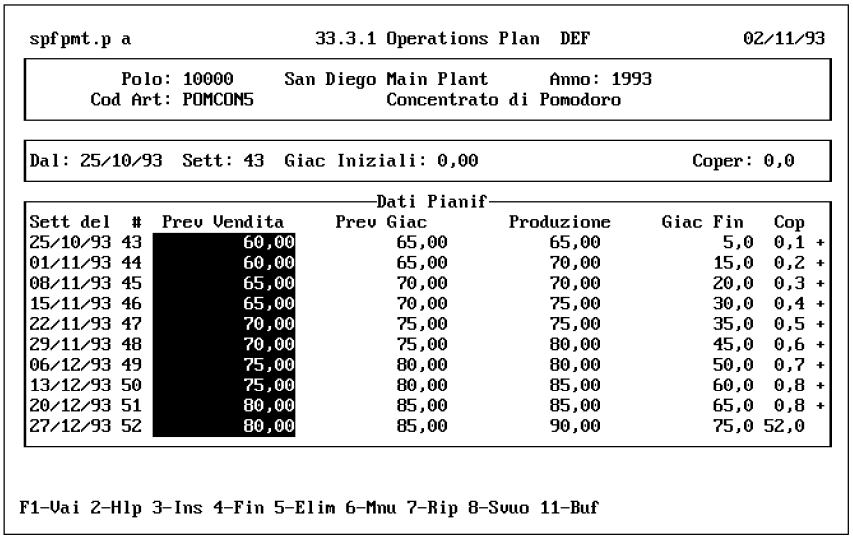
Fig. 33-6. **Ecran MENU plan d'opérations**

L'organisation de ce menu devrait sembler familière à tous ceux qui utilisent le module Planification des lignes de produit. La fonction de planification de base (MAINT plan d'opérations) vous permet de comparer des prévisions de vente, de

production et de stock. Vous pouvez utiliser d'autres fonctions pour comparer des données réelles et des prévisions en matière d'expédition, de stock et de production.

Cependant, le fonctionnement de ces fonctions ne s'avère en aucune façon identique. Vous devriez traiter chacun des écrans comme une fenêtre différente concernant un même ensemble de données, qui a été défini pour garantir une cohérence interne. Ainsi, si vous modifiez des données dans un écran, les paramètres dépendants vont aussi être affectés au sein de tout le plan. Si vous modifiez une prévision de production à un niveau donné, le système va répercuter le changement partout où la prévision de production figure et, s'il s'agit d'une prévision de production propre à un composant, il va mettre à jour la prévision de production correspondante pour l'article famille.

Beaucoup de ces données possèdent de multiples relations de dépendance. Si, par exemple, vous modifiez la prévision de vente, vous pouvez changer la prévision de stock ou la prévision de production pour rétablir l'équilibre entre ces paramètres. Le système procure une certaine flexibilité dans la détermination des variables dépendantes à modifier, et il vous permet de contrôler en partie ce processus.



spfpmt.p a 33.3.1 Operations Plan DEF 02/11/93

Polo: 10000 San Diego Main Plant Anno: 1993
Cod Art: POMCON5 Concentrato di Pomodoro

Dal: 25/10/93 Sett: 43 Giac Iniziali: 0,00 Coper: 0,0

Dati Pianif

Sett del	#	Prev Vendita	Prev Giac	Produzione	Giac Fin	Cop
25/10/93	43	60,00	65,00	65,00	5,0	0,1 +
01/11/93	44	60,00	65,00	70,00	15,0	0,2 +
08/11/93	45	65,00	70,00	70,00	20,0	0,3 +
15/11/93	46	65,00	70,00	75,00	30,0	0,4 +
22/11/93	47	70,00	75,00	75,00	35,0	0,5 +
29/11/93	48	70,00	75,00	80,00	45,0	0,6 +
06/12/93	49	75,00	80,00	80,00	50,0	0,7 +
13/12/93	50	75,00	80,00	85,00	60,0	0,8 +
20/12/93	51	80,00	85,00	85,00	65,0	0,8 +
27/12/93	52	80,00	85,00	90,00	75,0	52,0

F1-Vai 2-Hlp 3-Ins 4-Fin 5-Elim 6-Mnu 7-Rip 8-Svuo 11-Buf

Fig. 33-7. **Un plan d'opérations cohérent**

Les données dans cet écran sont calculées comme suit :

Tableau 33-1

Champ	Explication
Prévision de vente	Calculée durant la consolidation ou entrée manuellement. Cette donnée demeure toujours constante durant le recalcul.
Prévision de stock	Si les paramètres de stock peuvent être affectés par les paramètres de vente ou de production, cette donnée est calculée à partir des prévisions de vente et de production (si la prévision de vente est de 10 unités et celle de production de 15 unités dans la première semaine, la prévision de stock est de 5 unités). Si cette donnée est initialement nulle, la prévision de stock est calculée sur la base de la couverture en semaines. Si la prévision de vente est de 10 unités dans la semaine 2, la couverture en semaines égale à 1 et la prévision de stock nulle dans la semaine 1, cette donnée est alors calculée comme égale à 10 unités dans la semaine 1.
Prévision de production	Calculée durant la consolidation ou entrée manuellement. Cette donnée peut demeurer constante durant le recalcul.

Lorsque vous avez entré des paramètres dans cet écran et appuyé sur F1, le système vous demande si vous voulez recalculer les prévisions de stock ou de production sur la base de la couverture en semaines et des prévisions de vente. Ce recalcul ne s'effectue que pour la période de 13 semaines affichée dans l'écran et est inexact à l'approche de la fin de l'année, car vous ne pouvez créer des plans que pour des années calendaires.

Si vous recalculez les prévisions de stock et de production, le calcul concernant le stock va être basé sur les demandes représentées par les prévisions de vente. Par exemple, si les prévisions de vente sont de 50, 60 et 70 unités dans les semaines 4, 5 et 6, et que la couverture en semaines est égale à 1, les prévisions de stock vont alors être, respectivement, de 50, 60 et 70 unités dans les semaines 3, 4 et 5.

Si vous recalculez les prévisions de production, elles vont être basées sur le stock réel (l'écran ne contient pas ce paramètre) et les prévisions de vente. Supposons, par exemple, que le stock réel au début de la période est de 30 unités et que la prévision de vente est de 10 unités pour chacune des quatre premières semaines, avec une couverture en semaines égale à 1. La prévision de production pour les deux premières

semaines va être nulle, et celle pour la troisième semaine va être de 10 unités afin de satisfaire la demande concernant la semaine suivante.

Les paramètres de stock sont basés sur la prévision de production et le stock réel.

Les autres écrans fonctionnent à peu près de la même façon. Vous entrez des valeurs dans la colonne des prévisions ou des données réelles, et le système peut vous demander si vous voulez recalculer les paramètres. Les calculs sont ceux décrits ci-dessus et dans la section précédente. Vous pouvez ajuster le plan au niveau de la famille ou au niveau des composants (les recalculs au niveau de la famille et au niveau des composants ne sont pas, toutefois, complètement standard).

Ordonnancement des lignes de production

Vous pouvez déterminer l'impact d'un plan de production pour un article et un site en examinant la façon dont la ligne de production concernée est utilisée. Vous devez au préalable définir des lignes de production pour l'article et le site avec MAINT lignes de production (18.1.1) et, si vous voulez évaluer les coûts, vous devez aussi définir des coûts avec MAINT taux production/couverture (33.1.1).

Vous pouvez examiner l'impact sur la capacité de la ligne de production en utilisant MAINT des lignes d'opérations (33.3.21), MAINT utilisation des lignes (33.3.22) et Test ligne d'opérations (33.3.23). Les deux premières fonctions vous permettent d'ajuster le plan de production afin qu'il corresponde aux prévisions de vente, tout en vérifiant les effets sur le stock et l'utilisation. La dernière fonction vous permet de modifier à la fois les prévisions de production et de vente. Si vous voulez évaluer l'impact d'une modification donnée quand les capacités de ligne sont différentes, vous pouvez utiliser les simulations décrites ci-après.

Simulations

Le module Planification des opérations vous permet de créer sur la base d'un plan existant un plan simulé, dans lequel vous pouvez faire varier des paramètres clés.

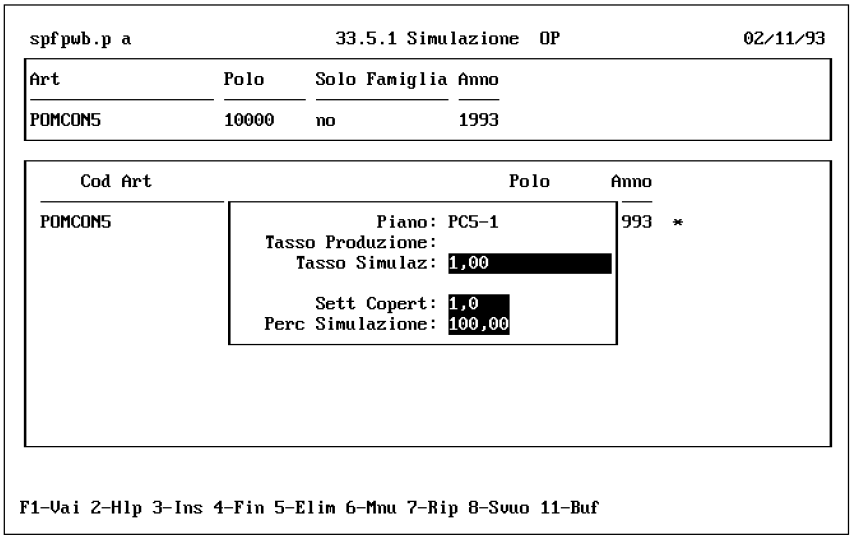


Fig. 33-8. **Plans simulés**

Le système vous demande de sélectionner un plan pour un article et un site particuliers, puis de spécifier un numéro d'identification pour le plan et les paramètres que vous voulez modifier. Actuellement, les paramètres variables sont le taux de production (défini pour la ligne de production), la couverture en semaines et le pourcentage de simulation (un nouveau pourcentage de simulation permet de multiplier toutes les données par la valeur indiquée). Le système recalcule ensuite le plan dans son intégralité sur la base des nouveaux paramètres choisis. Une fois les paramètres choisis, vous pouvez directement exécuter d'autres fonctions relatives aux simulations, parmi lesquelles EDIT plan de simulation (33.5.4) et EDIT comparaison simulations (33.5.21). Lorsque vous avez créé un plan simulé, vous pouvez l'utiliser pour mettre à jour le plan actuel.

Planification des ressources

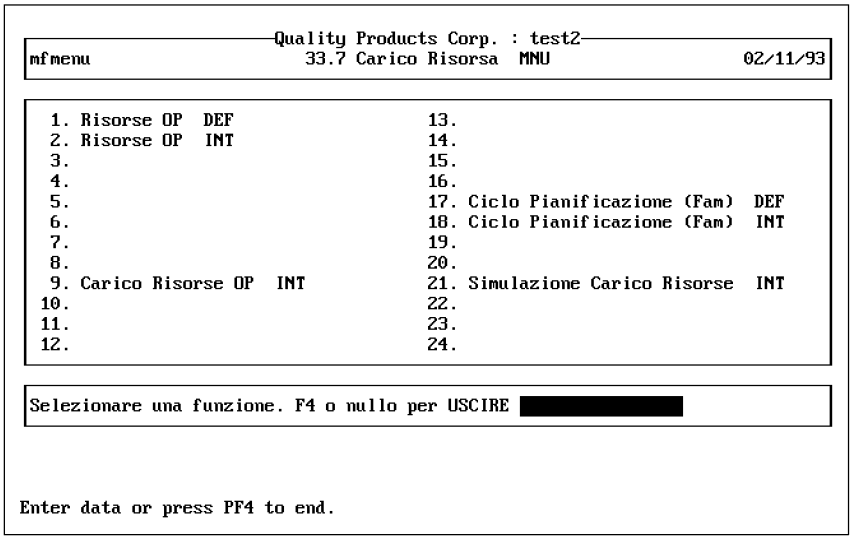


Fig. 33-9. **Planification des ressources**

Vous pouvez aussi déterminer la faisabilité du plan en utilisant les fonctions de planification des ressources. Leur processus de traitement est à peu près similaire au fonctionnement du module Planification des ressources. Le système vous permet de définir une ressource de votre choix pour une ligne de production, un article ou un site (ou pour une combinaison de ces éléments), et d'indiquer la quantité de la ressource dont vous disposez pour une période donnée en termes de capacité par jour (la définition s'effectue avec MAINT des ressources de plan). Vous devez ensuite spécifier la quantité de la ressource nécessaire pour créer une unité de l'article, en entrant un coefficient de conversion avec MAINT liste ressources familles.

Le système calcule ensuite la charge pour la ressource, en utilisant le coefficient de conversion et les paramètres de prévision de production entrés dans le plan d'opérations. Comme dans le module Planification des ressources, la valeur dont la charge est supérieure ou inférieure à la capacité et la sur-capacité ou la sous-capacité cumulée sont affichées dans un écran ; la sur-capacité ou la sous- capacité pour chaque semaine apparaît ensuite graphiquement dans l'écran suivant.

Définition

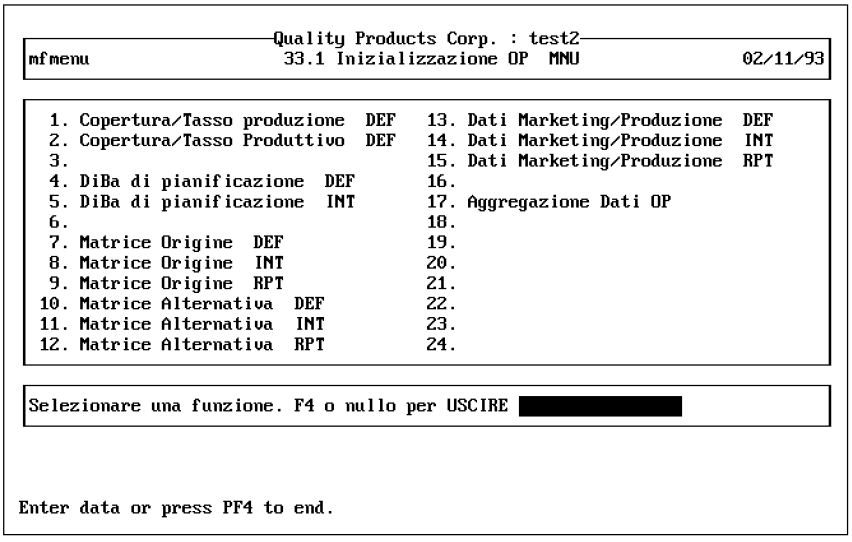


Fig. 33-10. Données de référence de la planification des opérations

Dans cette section, nous supposons que vous avez déjà défini des articles, des sites, des unités de mesure et le calendrier atelier. Souvenez-vous que, même si vos sites de vente ou de production ne sont pas gérés dans votre base de données opérationnelle, vous devez définir des sites pour ces éléments avant d'effectuer les étapes suivantes :

1. **Définissez les articles famille avec MAINT des articles (1.4.1).** Comme ces articles famille ne vont servir qu'à la planification des opérations, il n'est pas nécessaire de spécifier la plupart des paramètres de stock ou de planification, mais vous devez indiquer pour le code achat/fabrication la valeur F. Les paramètres de prix et de coût peuvent être inappropriés si vous utilisez aussi des lignes de production.
2. **Définissez les lignes de production avec MAINT lignes de production (18.1.1) pour chaque composant.** Si vous utilisez plusieurs équipes ou effectuez des changements de production, vous devez aussi les définir. Le module Planification des opérations ne modifie pas ces données, mais tous les paramètres d'utilisation sont basés sur la capactité de la ligne de production et sur la productivité d'équipe (si cette dernière est spécifiée).

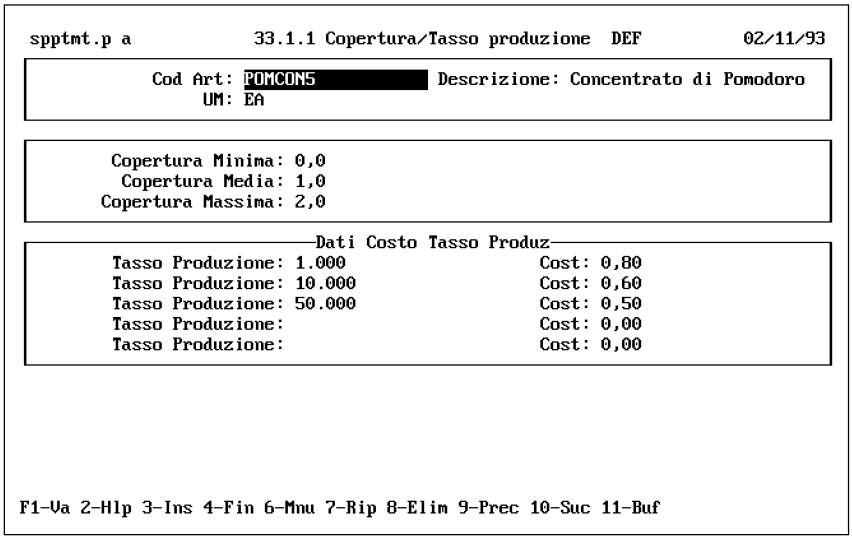


Fig. 33-11. Couverture en semaines et taux de production

3. **Définissez la couverture en semaines et les taux de production (33.1.1 ou 33.1.2).** Vous pouvez entrer ces paramètres pour chaque article ou combinaison article-site, y compris les articles famille. Les données de coût définies à ce niveau vont supplanter les informations de coût dans le fichier articles, en ce qui concerne la planification des opérations.

Tableau 33-2

Champ	Valeur	Explication
Couvert. moyenne	Entier	Le nombre de semaines de demande (pré-visions de vente) que la quantité en stock doit couvrir. Seule la couverture en semaines moyenne est réellement utilisée ; le minimum et le maximum servent uni-quement à générer des avertissements. En général, tous les membres d'une famille vont avoir la même couverture en semaines.
Taux production	Entier	Le nombre d'articles fabriqués par semaine sur un site. Vous pouvez entrer plusieurs taux et coûts, mais vous devez indiquer les taux en ordre croissant. En général, les coûts diminuent au fur et à mesure que les taux augmentent.

4. **Définissez la nomenclature de famille (33.1.4).** La nomenclature peut contenir un nombre quelconque de compo-sants. La plupart des données calculées par le système sont réparties également entre tous les composants dans la nomenclature de famille, bien que vous puissiez effectuer une pondé-ration avec le paramètre de la quantité par. Les autres para-mètres, y compris les pourcentages de prévision, ne sont pas utilisés. Un composant sur un site différent est traité comme un composant distinct. Un composant ne peut figurer que dans une seule famille.

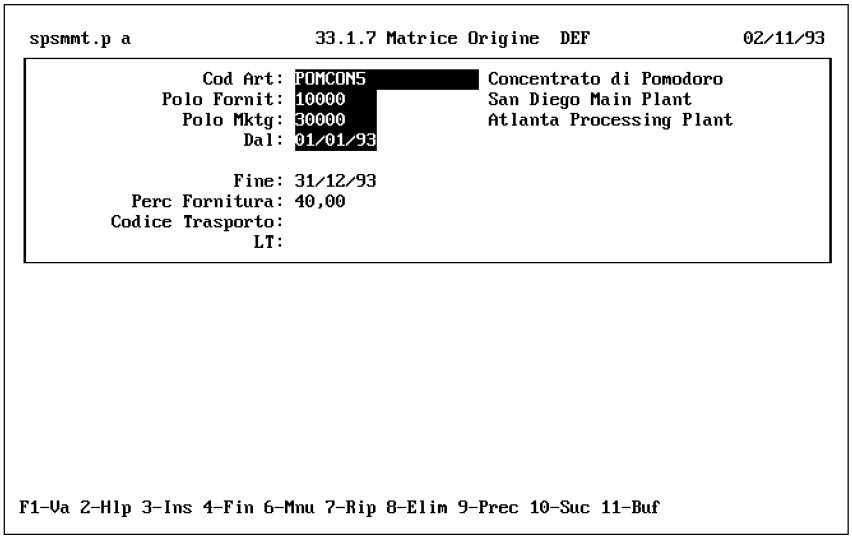


Fig. 33-12. **Matrice source**

5. **Définissez la matrice source pour chaque composant (33.1.7).** La matrice source détermine quel pourcentage de l'approvisionnement d'un article sur un site de vente donné provient d'un site de production particulier. Les dates de début et de fin sont utilisées ; le code transport et le délai ne le sont pas. Le total des pourcentages peut être différent de 100%.

6. **Définissez les matrices source de remplacement.** Si vous voulez utiliser les mêmes données en entrée initiales et évaluer l'effet de différents pourcentages d'allocation, vous pouvez définir une matrice de remplacement. Lorsque le système consolide les données de prévision, vous pouvez choisir d'utiliser la matrice de remplacement.

7. **Entrez les paramètres de prévision avec MAINT données vente/production (33.1.13).** Vous pouvez entrer ces paramètres manuellement ou via l'interface CIM. Vous pouvez spécifier cinq types de données pour tout jour.

Tableau 33-3

Champ	Valeur	Explication
Site vente	Code site	Les données de vente et de stock réel doivent concerner un site de vente, c'est-à-dire, un site pour lequel vous avez défini une matrice source. Le stock réel va être décomposé via la matrice source et le résultat entré pour le site de production. Les autres données doivent concerner le site de production approprié.
Type	F	Prévision de vente. Prévision de vente sur le site de vente, qui va être décomposée via la matrice source et servir à calculer les niveaux de production et de stock nécessaires sur le site de production. Vous ne pouvez pas entrer une prévision de vente pour des articles famille.
	W	Prévision de production. Vous devez entrer ce paramètre pour le site de production. Si vous entrez des prévisions de production pour un article famille, elles vont être réparties également entre les différents composants.
	I	Stock réel. Vous devez entrer ce para-mètre pour un composant sur le site de vente. Il va être décomposé via la matrice source et ajouté ensuite aux totaux de l'article famille pour chaque site.
	P	Production réelle. Vous devez entrer ce paramètre pour chaque site de production. Ce paramètre va être ajouté aux totaux de l'article famille. Si vous entrez des données de production réelle pour un article famille, elles vont être réparties également entre les différents composants.
	S	Vente réelle. Vous devez entrer ce para-mètre pour chaque site de production et il peut servir pour les sites de vente. Ce paramètre va être ajouté aux totaux de l'article famille. Si vous entrez des données de vente réelle pour un article famille, elles vont être réparties également entre les différents composants.

8. **Exécutez la fonction Consolidation données de plan (33.1.17).** Elle intègre les données de planification dans le plan d'opérations pour les articles et les sites spécifiés. Vous pouvez aussi entrer manuellement les données directement dans le plan.

9. **Définissez les ressources avec MAINT des ressources de plan (33.7.1).** Cette procédure est fondamentalement identique à la définition des ressources avec MAINT des ressources (21.1). Vous pouvez définir toute ressource de votre choix et indiquer la capacité globale du site par jour en termes de cette ressource.

10. **Définissez une liste de ressources avec MAINT liste ressources famille (33.7.17).** Cette fonction permet de définir la quantité d'une ressource donnée nécessaire pour un article spécifié sur un site particulier. Le paramètre de la quantité par indique, dans l'unité de mesure de la ressource, la quantité nécessaire de la ressource pour constituer une unité de l'article.

Nouvelles fonctions

Tableau 33-4

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
33.	Plan d'opérations	
33.1	MENU données de référence	
33.3	MENU plan d'opérations	
33.5	MENU plan de simulation	
33.7	MENU charge des ressources	
33.1.1	MAINT taux production/couverture	spptmt.p
33.1.2	MAINT taux/couverture art.-site	spptmt01.p
33.1.4	MAINT nomenclatures famille	spfbmt.p
33.1.5	INTERRO nomenclatures famille	spfbiq.p
33.1.7	MAINT des matrices source	spsmmt.p
33.1.8	INTERRO des matrices source	spsmiq.p
33.1.9	EDIT des matrices source	spsmrp.p
33.1.10	MAINT matrices remplacement	spammt.p
33.1.11	INTERRO matrices remplacement	spamiq.p
33.1.12	EDIT matrices remplacement	spamrp.p
33.1.13	MAINT données vente/production	spitmt.p
33.1.14	INTERRO données vente/production	spediiq.p
33.1.15	EDIT données vente/production	spedirp.p
33.1.17	Consolidation données de plan	spitcvt.p
33.3.1	MAINT plan d'opérations	spfpmt.p
33.3.2	INTERRO plan d'opérations	spfpiq.p
33.3.3	EDIT plan d'opérations	spfprp04.p

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
33.3.5	MAINT plan d'expédition	spspmt.p
33.3.6	INTERRO plan d'expédition	spspiq.p
33.3.7	EDIT plan d'expédition	spsprp.p
33.3.8	EDIT détail plan d'expédition	spfprp02.p
33.3.9	MAINT plan de stock	spipmt.p
33.3.10	INTERRO plan de stock	spipiq.p
33.3.11	EDIT plan de stock	spiprp.p
33.3.12	EDIT détail plan de stock	spfprp03.p
33.3.13	MAINT plan de production	spppmt.p
33.3.14	INTERRO plan de production	spppiq.p
33.3.15	EDIT plan de production	sppprp.p
33.3.16	EDIT détail plan de production	spfprp01.p
33.3.17	MAINT plan carnet commandes	spbpmt.p
33.3.18	INTERRO plan carnet commandes	spbpiq.p
33.3.19	EDIT plan carnet commandes	spbprp.p
33.3.21	MAINT des lignes d'opérations	spflmt.p
33.3.22	MAINT utilisation des lignes	splumt.p
33.3.22	INTERRO des lignes d'opérations	spfliq.p
33.3.23	Test ligne d'opérations	spfpdp.p
33.5.1	Simulation plan d'opérations	spfpwb.p
33.5.4	EDIT plan de simulation	spfprp05.p
33.5.8	EDIT plan expédition simulé	spfprp07.p
33.5.12	EDIT plan de stock simulé	spfprp08.p
33.5.16	EDIT plan production simulé	spfprp06.p
33.5.21	EDIT comparaison simulations	spcprp.p
33.5.22	Conversion simulation en plan	spfpcvt.p
33.7.1	MAINT des ressources de plan	rprsmt.p
33.7.2	INTERRO des ressources de plan	rprsiq.p
33.7.9	INTERRO charge des ressources	sprsiq05.p
33.7.17	MAINT liste ressources famille	sppsmt.p
33.7.18	INTERRO liste ressources famille	sppsiq.p
33.7.21	INTERRO charge plan simulé	sprsiq06.p

Chapitre 34
Bases de données multiples

Il n'est plus désormais nécessaire de spécifier une extension .pf quand vous dénommez un fichier de paramètres à utiliser dans MAINT connexion base de données (34.1). En outre, la longueur du nom pour le fichier de paramètres a été étendue à 12 caractères. (GB85)

Chapitre 35
Transfert électronique de données (EDI)

Introduction

Le module Transfert électronique de données (en anglais, "Electronic Data Interchange" ou "EDI") représente une nouveauté dans la version 7.3. Ce module permet d'importer et d'exporter des documents de transaction commerciale standard entre des clients et des fournisseurs, via une messagerie électronique ou un modem.

EDI standard-indépendant

L'interface EDI représente un protocole international qui définit des moyens et des méthodes pour la transmission électronique de documents. Les documents pouvant ainsi être transmis sont nombreux, mais les principaux correspondent aux ordres d'achat et programmes fournisseurs, aux commandes clients et programmes clients, aux factures et aux avis d'expédition.

Au cours du développement international du protocole EDI, plusieurs normes ont été définies, et chaque norme a fait l'objet de révisions selon plusieurs niveaux. Des groupes industriels dans différents pays ont adapté les normes EDI à leurs besoins, et de nombreuses industries (automobile, produits de consommation, électronique) ont aussi procédé de la sorte. En outre, des partenaires commerciaux particuliers modifient généralement une norme et un niveau EDI pour refléter leurs besoins individuels. De ce fait, tout industriel qui possède une relation EDI avec, par exemple, deux clients et trois fournisseurs, peut exiger la communication de données

entre un total de six normes et niveaux EDI (une norme et un niveau pour lui et chaque partenaire).

Les transmissions EDI sont effectuées par le biais de différents types de systèmes de messagerie électronique, des serveurs hôtes d'entreprise aux réseaux à valeur ajoutée. Les fonctions de messagerie électronique, qui représentent une partie intégrante de la mise en oeuvre de l'interface EDI, consistent en la possibilité d'adresser automatiquement des documents spécifiques à des partenaires donnés et la possibilité pour ces derniers d'interroger leur adresse de messagerie électronique à intervalles réguliers afin d'extraire leurs documents.

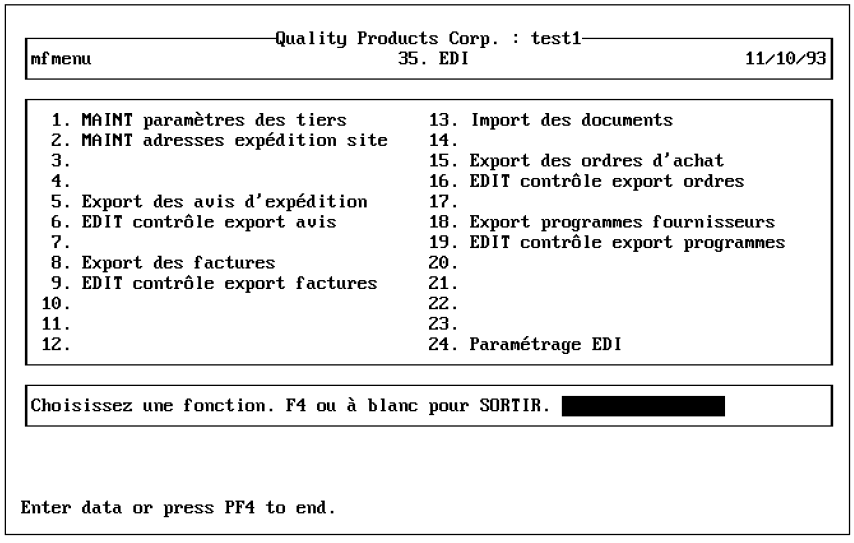


Fig. 35-1. **Menu principal du module Transfert électronique de données (EDI)**

Programmation interface EDI

Afin d'utiliser l'interface EDI dans MFG/PRO, vous devez modifier un programme modèle PROGRESS pour chaque fonction d'import ou d'export que vous envisagez d'utiliser. Vous devez aussi mettre en oeuvre un logiciel de support EDI tiers pour certaines tâches de conversion et de transmission des données.

Fonctions d'export

Chaque fonction d'export dans le menu du module EDI effectue quelques tâches essentielles. Elle vérifie les critères de sélection que vous avez entrés pour le processus d'export. Elle ouvre ensuite une liste donnée de fichiers principaux et d'enregistrements détaillés selon les critères de sélection entrés, puis appelle le programme modèle mentionné ci-dessus.

La fonction Export des ordres d'achat (35.15), par exemple, ouvre les fichiers po_mstr et ad_mstr, ainsi que les enregistrements détaillés appropriés, pour les ordres que vous voulez exporter. Elle appelle ensuite un programme dénommé edusexpo.p. Les programmes modèles représentent votre moyen de mettre en oeuvre l'interface EDI selon la norme, le niveau et le partenaire concernés. Ces programmes extraient les données MFG/PRO nécessaires et les placent dans l'ordre et le format corrects pour la norme EDI adéquate.

Le tableau qui suit indique les programmes modèles par fonction d'export :

Nom de menu		Programme	Programmes modèles
35.5	Exp. des avis d'expéd.	edexasn.p	edusexsn.p
35.8	Exp. des factures	edexinv.p	edusexiv.p
35.15	Exp. des ordres d'achat	edexpo.p	edusexpo.p
35.18	Exp. des pro. fournisseurs	edexsch.p	edexscha.p ou edexschb.p*

* selon le type de programme

Fig. 35-2. Programmes modèles appelés par les fonctions d'export

Les programmes modèles sont fournis avec MFG/PRO (ils pourront être ultérieurement disponibles via le serveur télématique qad.inc pour les sociétés acquérant le code compilé). Ils représentent des programmes personnalisables contenant du code modèle dans un format modèle. Ces programmes sont destinés à effectuer quatre tâches distinctes :

- Extraction des valeurs de champ MFG/PRO.

- Conversion des données du format PROGRESS aux formats de la norme EDI.

- Ecriture d'un enregistrement de données pour les valeurs de champ extraites et converties. Cet enregistrement procure un emplacement temporaire où l'ensemble complet des données de champ peut être écrit, en ajoutant principalement des valeurs de champ sélectionnées provenant des documents internes MFG/PRO. Les données sont généralement classées selon la nature des fichiers principaux (po_mstr, si_mstr, etc.) qui sont ouverts et leur ordre d'ouverture, plutôt que selon l'ordre final nécessaire.

- Utilisation de l'enregistrement de données écrit pour créer un fichier de transmission. Ce fichier va inclure toute marque de début et de fin de fichier nécessaire pour l'identification du partenaire ou de la messagerie électronique, et réorganise les données selon l'ordre exigé par la norme EDI.

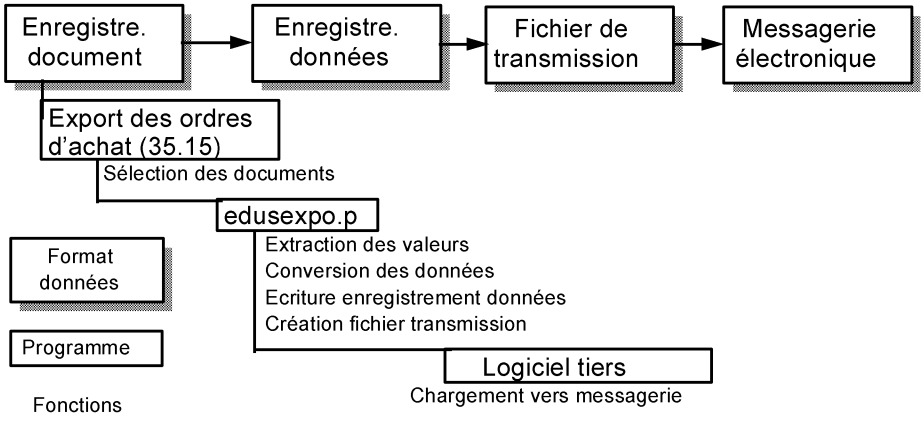


Fig. 35-3. **Schéma de traitement des fonctions d'export**

Vous pouvez effectuer des tâches spécifiques en matière d'extraction, de conversion et d'insertion de données, en exécutant des programmes utilitaires auxiliaires qui sont fournis avec MFG/PRO. Pour l'export de documents, les programmes et les tâches effectuées sont les suivants :

Tableau 35-1

Programme utilitaire	Tâche effectuée
edputch.i	Extrait une variable alphabétique d'un champ spécifié dans un enregistrement détaillé particulier, et l'insère à un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données (par exemple, extrait la valeur de champ "FRP" du champ schd_user1 dans l'enregistrement détaillé de programme, sch_det).
edputnum.i	Extrait une variable numérique d'un champ spécifié dans un enregistrement détaillé particulier, et l'insère à un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données.
edputdt.i	Extrait une date au format PROGRESS en une date au format standard AAMMJJ, et l'insère à un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données.
edputnx.i	Ajoute une variable alphabétique et un caractère de séparation de fin de fichier à la fin de l'enregistrement de données depuis un champ spécifié dans un enregi-strement détaillé particulier, et les insère à un emplacement spécifié.
edputln.i	Ecrit l'enregistrement de données créé dans le fichier de transmission.

Export des avis d'expédition

La fonction d'export des avis d'expédition (35.5) effectue certaines tâches complémentaires en matière de vérification d'enregistrements, de calcul de données et de mise à jour d'enregistrements. Après la sélection des données et avant leur conversion, cette fonction vérifie que l'expédition spécifiée a été confirmée avec Confirmation expédition (7.6.5.11) et qu'elle n'a pas déjà été utilisée pour un export d'avis d'expédition. La fonction calcule aussi l'heure d'arrivée de l'expédition et horodate l'enregistrement de données. Après avoir transmis toutes les données au logiciel tiers, la fonction met à jourle statut de l'expédition en exporté.

Fonctions d'import

La fonction d'import des documents ne permet actuellement d'importer que des programmes clients (lancements sur les programmes fournisseurs de votre client). Au cours du processus, un logiciel de support EDI tiers interroge les adresses de votre messagerie électronique où des enregistrements de document peuvent attendre. Si des enregistrements sont trouvés, ils sont déchargés dans un fichier disque que vous spécifiez. Le fichier est écrit au format de transmission de fichier.

La fonction d'import des documents (35.13) utilise en premier les critères de sélection que vous entrez à l'écran pour sélectionner des documents en entrée qui ont été déchargés par le logiciel tiers sur votre système. Elle vérifie le type de document pour déterminer s'il s'agit d'un lancement sur un programme de planification, d'expédition ou d'expédition demandé. Elle appelle ensuite le programme modèle, edusim.p.

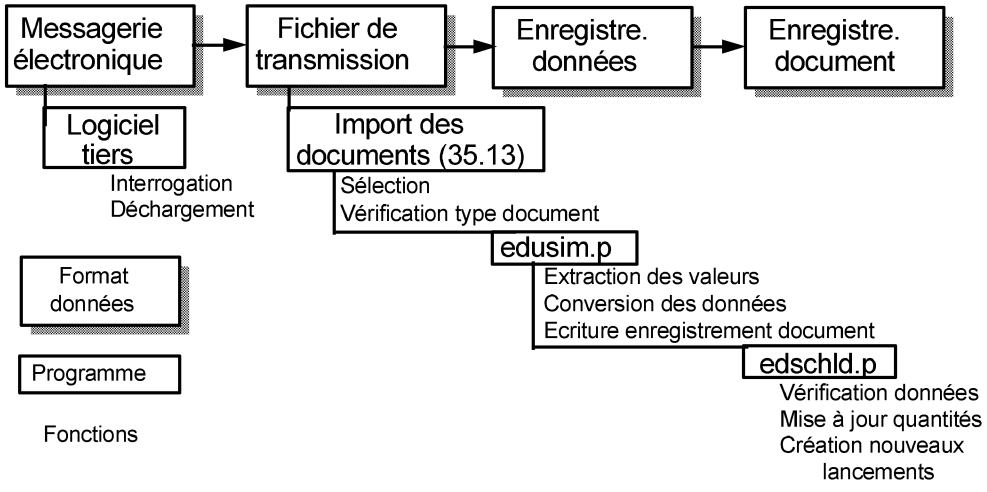


Fig. 35-4. Schéma de traitement des fonctions d'import

Le programme edusim.p écrit d'abord le fichier de transmission dans un enregistrement de données identifiable par PROGRESS. Il extrait ensuite les valeurs de champ spécifiques depuis l'enregistrement de données, les convertit si nécessaire en des données compatibles avec le format PROGRESS, et stocke les valeurs comme

des variables de champ. Quand toutes les données ont été extraites, les variables sont écrites vers des champs MFG/PRO spécifiques dans un enregistrement de document. Comme les programmes modèles d'export, edusim.p est conçu pour effectuer à la fois les tâches de conversion et d'insertion. edusim.p contient du code modèle pour chaque tâche nécessaire. Comme les programmes modèles d'export, il fait référence à un ensemble de programmes utilitaires pour effectuer l'extraction, la conversion, l'élimination et l'écriture des données.

Tableau 35-2

Programme utilitaire	Tâche effectué
edgetln.i	Ecrit le fichier de transmission dans un enregistrement de données et ajoute une marque de fin de fichier.
edgetch.i	Extrait une variable alphabétique (par exemple, "URGENT") d'un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données, et l'insère dans une variable programme particulière (par exemple, schd_reference).
edgetnum.i	Extrait une variable numérique d'un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données, et l'insère dans une variable programme particulière.
edgetdt.i	Extrait une date au format standard AAMMJJ d'un emplacement spécifié dans l'enregistrement de données, la convertit en une date au format PROGRESS, et l'insère dans une variable programme particulière.
edcpcd.p	Extrait un identificateur de période client de l'enregistrement de données, le convertit en une date au format PROGRESS, et l'insère dans une variable programme particulière.
edparse.p	Extrait une séquence de valeurs de l'enregistrement de données et insère toute la séquence dans une variable programme particulière, "fld". Définit ensuite une autre variable programme, "fld_ct", comme le nombre de valeurs de données placées dans la variable "fld".

Le programme modèle appelle ensuite un autre programme MFG/PRO, edschld.p. Ce dernier contrôle les données du document et effectue plusieurs étapes. Le programme edschld.p :

- Vérifie que le partenaire (ou "tiers" en termes de MFG/PRO) existe dans le système

- Vérifie que votre code site correspond à celui sur le lancement
- Contrôle la correspondance entre les codes articles sur le lancement et vos codes article internes
- Contrôle et ouvre l'enregistrement de commande et le numéro de ligne dans MFG/PRO
- Contrôle que les quantités cumulées apparaissent en ordre croissant
- Supprime le lancement spécifique s'il existe déjà dans le système (par exemple, un processus d'import précédent a été partiellement effectué ou interrompu à cause d'erreurs)
- Définit la date de fin de validité pour le lancement précédent
- Crée les éventuels commentaires et les données de détail de programme
- Met à jour les besoins cumulés
- Met à jour les informations de dernière réception depuis les avis d'expédition associés
- Met à jour les autorisations de fabrication et d'achat de matières premières
- Crée un nouveau lancement de programme, en incrémentant l'ID de lancement

Paramètres des tiers

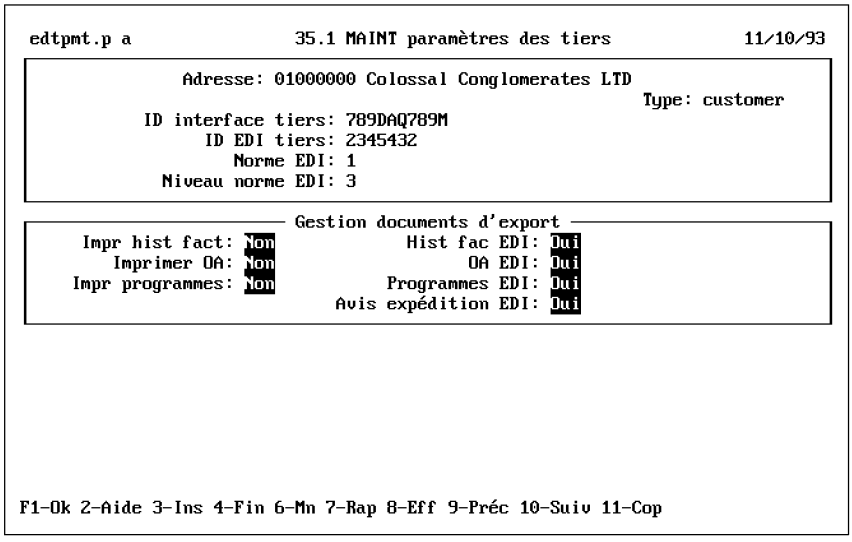


Fig. 35-5. **Ecran MAINT paramètres des tiers (35-1)**

La fonction MAINT paramètres des tiers (35.1) contient trois fenêtres dans lesquelles vous définissez la relation et la norme EDI spécifiques au partenaire (le "tiers"), les protocoles réels de transmission des documents et, le cas échéant, les informations d'en-tête pour les avis d'expédition. Définissez les données propres au partenaire en utilisant les champs suivants :

Tableau 35-3

Champ	Explication
Adresse	Code adresse que vous utilisez au sein de MFG/PRO (défini avec la fonction de gestion des clients ou des fournisseurs) pour faire référence à ce partenaire. Vous pouvez associer ce code au code que le partenaire emploie pour lui-même avec MAINT adresses expédition site (35.2), lorsque le code du partenaire est nécessaire pour les documents transmis. Le code que vous entrez détermine la valeur qui apparaît dans le champ d'affichage "Type", en l'occurrence "client" pour les codes client et "fournis." pour les codes fournisseur.

Champ	Explication
ID interface tiers	La valeur unique et obligatoire qu'utilise le logiciel de support EDI pour identifier le partenaire. Cette valeur peut servir dans plusieurs fichiers de paramètres si vous expédiez à différentes adresses de livraison pour un client, ou recevez de plusieurs adresses d'expédition pour un fournisseur. La valeur est transmise sur chaque document EDI. Durant l'import, MFG/PRO utilise cet identificateur pour sélectionner le partenaire adéquat ; durant l'export, cette valeur sert au logiciel de support EDI du partenaire pour identifier l'origine des documents.
ID EDI tiers	Cette valeur correspond à l'identificateur EDI d'adresse de livraison ou d'expédition propre au partenaire, et figure sur chaque document EDI transmis. Elle est facultative selon l'identificateur d'interface du partenaire : si cet identificateur est unique pour les documents que vous transmettez ou recevez avec ces paramètres (par exemple, l'adresse client et l'adresse de livraison sont identiques), l'identificateur EDI est facultatif ; si l'identificateur d'in-terface sert pour plusieurs adresses de livraison ou d'expédition pour un même client ou fournisseur, l'identificateur EDI est obligatoire pour les différencier. Durant l'import, MFG/PRO utilise cet identificateur afin de sélectionner l'adresse adéquate pour le partenaire ; durant l'export, MFG/PRO inclut cette donnée pour permettre l'identification du document transmis par le logiciel de support EDI du partenaire.
Norme EDI	Ce champ contient la norme EDI (par exemple, ANSI X12, EDIFACT, ODETTE, etc.) et sert uniquement pour référence.
Niveau norme EDI	Ce champ contient le niveau de norme EDI (1, 2, 3,...) et sert uniquement pour référence.

La fenêtre suivante contrôle les valeurs par défaut pour les modalités de gestion et de transmission des documents. Elle vous permet de mettre en oeuvre la relation commerciale que vous avez avec le partenaire. Chaque champ active ou désactive un type de traitement de documents. Pour vos clients, vous sélectionnez vos modalités de gestion interne des factures, et indiquez si vous allez transmettre des factures et des avis d'expédition. Pour vous fournisseurs, vous sélectionnez vos modalités de gestion des ordres d'achat et des programmes fournisseurs, et indiquez si vous allez les transmettre via l'interface EDI.

Tableau 35

Champ	Valeur	Explication
Impr hist fact	O/N	Ce champ fournit la valeur par défaut pour l'indicateur correspondant dans MAINT des commandes clients (7.1) et MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13). Il détermine si vous pouvez cumuler des factures et les imprimer avec Duplicata facture close (7.17.13). Donnez à ce champ la valeur Oui si vous imputez les factures sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Si le partenaire communique avec vous via des programmes clients, vous allez normalement donner la valeur Oui à l'indicateur de facturation automatique pour la commande planifiée (7.6.1.13), afin d'imputer automatiquement les factures durant la confirmation des expéditions. Si ce champ a pour valeur Non, vous ne pouvez pas gérer les factures cumulativement, et vous devez les imprimer et les imputer pour chaque expédition. Dans ce cas, donnez aussi la valeur Non à l'indicateur de facturation automatique pour la commande planifiée.
Imprimer OA	O/N	Ce champ détermine si un ordre d'achat est imprimé pour le fournisseur, et définit la valeur par défaut pour l'indicateur correspondant dans MAINT des ordres d'achat (5.7). Si la valeur est Oui, la fonction d'impression des ordres d'achat (5.10) va prendre en compte les ordres, que vous les transmettiez ou non via l'interface EDI. Si l'indicateur d'ordres d'achat EDI (décrit ci-après) a aussi pour valeur Oui, vous pouvez imprimer des copies de fichier ou des copies de vérification secondaire pour le fournisseur, même si vous avez transmis l'ordre d'achat via l'interface EDI. Si ce champ a pour valeur Non, la fonction d'impression des ordres d'achat ne sélectionne pas les ordres concernant le partenaire afin de les imprimer. Géné-ralement, cela va exiger (en supposant une relation sans programmes) que l'indicateur d'ordres d'achat EDI ait pour valeur Oui.

(continué)

Champ	Valeur	Explication
Imprimer OA (continué)	O/N	Dans la fonction de gestion des ordres d'achat, l'indicateur est spécifique à chaque ordre et sa valeur passe de Oui à Non après l'impression de l'ordre. L'indicateur à ce niveau, s'il a pour valeur Oui, ne modifie en rien ce fonctionnement. S'il a pour valeur Non, l'indicateur dans la fonction de gestion des ordres d'achat prend la valeur Non pour le fournisseur avant l'impression.
Imprimer programmes	O/N	Ce champ détermine si un programme fournisseur est imprimé pour le fournisseur. Si la valeur est Oui, la fonction d'impression des programmes (5.5.3.8) va prendre en compte les programmes, que vous les transmettiez ou non via l'interface EDI. Si l'indicateur de programmes EDI (décrit ci-après) a aussi pour valeur Oui, vous pouvez imprimer des copies de fichier ou des copies de vérification secondaire pour le fournisseur, même si vous avez transmis le programme via l'interface EDI. Si ce champ a pour valeur Non, la fonction d'impression des programmes ne sélectionne pas les programmes concernant le partenaire afin de les imprimer. Généralement, vous allez devoir donner à l'indicateur de programmes EDI la valeur Oui pour transmettre les programmes au fournisseur.
Hist fact EDI	O/N	Ce champ fournit la valeur par défaut pour l'indicateur correspondant dans MAINT des commandes clients (7.1) et MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13). Il détermine si vous pouvez transmettre des factures avec Export des factures (35.8). Donnez à cet indicateur la valeur Oui pour des relations dans lesquelles des factures cumulées quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles sont envoyées via l'interface EDI au client. Si la valeur est Non, les factures ne sont pas envoyées cumulativement. Cela peut être le cas si elles ne sont transmises que comme des documents sur papier, ou pour des clients qui règlent uniquement sur la base de l'avis d'expédition.
OA EDI	O/N	Active ou désactive la transmission d'ordres d'achat via l'interface EDI. Ce champ fournit la valeur par défaut pour l'indicateur correspondant dans MAINT des ordres d'achat (5.7). Si la valeur est Oui, la fonction Export des ordres d'achat (35.15) va sélectionner les ordres d'achat pour le fournisseur.

Champ	Valeur	Explication
Programmes EDI	O/N	Active ou désactive la transmission de programmes fournisseurs via l'interface EDI. Si la valeur est Oui, la fonction Export des programmes fournisseurs (35.18) va sélectionner les programmes pour le fournisseur.
Avis expédition EDI	O/N	Donnez à ce champ la valeur Oui pour permettre à la fonction Export des avis d'expédition (35.5) de générer des avis d'expédition pour le client. Si ce champ a pour valeur Oui, vous pouvez entrer des valeurs d'en-tête pour les avis d'expédition dans la troisième fenêtre de MAINT paramètres des tiers. Si ce champ a pour valeur Non, Export des avis d'expédition ne va pas générer des avis d'expédition pour le client.
Accusés de réception OA EDI	O/N	Indique si la commande client est traitée par les fonctions Export accusés de réception OA (35.11) et EDIT contrôle export accusés OA (35.12). La valeur provient par défaut du champ correspondant dans la fonction MAINT paramètres des tiers (35.1).

35-1c.pcx

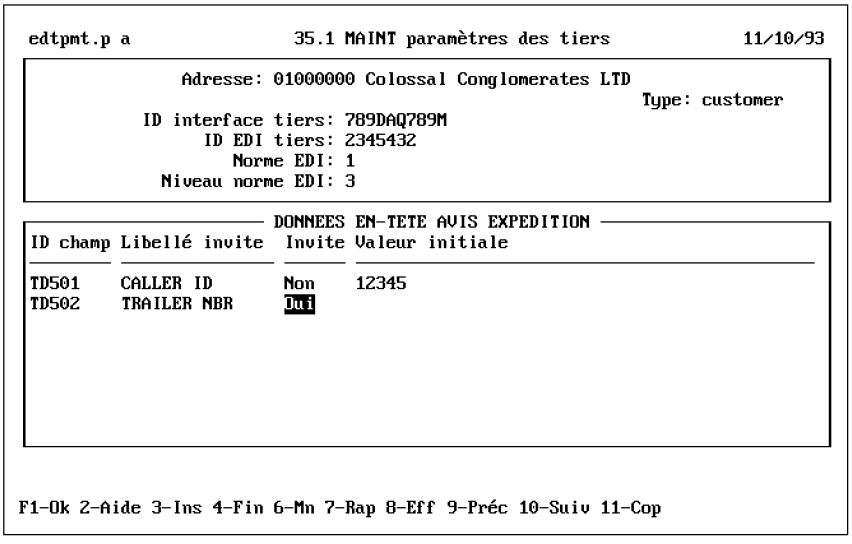


Fig. 35-6. Ecran MAINT paramètres des tiers (35-1)

La troisième et dernière fenêtre de MAINT paramètres des tiers (35-1) contient tous les champs d'en-tête supplémentaires qui sont nécessaires pour les avis d'expédition. Ils correspondent aux valeurs particulières dont vous avez besoin, concernant un

client ou une norme EDI spécifique, pour les informations d'expédition. Chaque champ peut représenter une constante (paramètre "Invite" avec pour valeur Non) ou faire l'objet d'une invite dans le cadre de la fonction Export des avis d'expédition (paramètre "Invite" avec pour valeur Oui). Les champs de constante (sans invite) peuvent concerner l'identificateur du transporteur ou la méthode de transport. Les champs avec une invite peuvent concerner le numéro de remorque du camion ou les initiales de l'employé sur le quai d'expédition.

Tableau 35-5

Champ	Valeur	Explication
ID champ		Ces codes sont définis et documentés par la norme et le niveau EDI, ou par votre partenaire spécifique. Chaque code consiste en un identificateur et un numéro de séquence. Par exemple, un ID de champ ayant pour valeur "TD301" identifie la première occurrence (01) du champ "TD3".
Libellé invite		Cette valeur définit le nom de champ que l'opérateur va voir apparaître à l'écran durant l'exécution de la fonction Export des avis d'expédition. Par exemple, si vous indiquez "No remorque camion", la fonction affiche ces mots et une ligne de champ vide pour que l'opérateur puisse entrer le numéro approprié.
Invite	O/N	Si cet indicateur a pour valeur Oui, la fonction Export des avis d'expédition demande à l'opérateur d'entrer une valeur pour le champ. Elle utilise l'invite de champ comme nom de champ durant l'export. Si cet indicateur a pour valeur Non, l'identificateur de champ et la valeur initiale servent automatiquement.
Valeur initiale		Cette valeur figure sur l'en-tête comme une donnée alphanumérique statique si l'indicateur "Invite" (décrit ci-dessus) a pour valeur Non. Si cet indicateur a pour valeur Oui, la valeur initiale que vous entrez apparaît dans le champ d'invite affiché pour l'opérateur. L'opérateur peut accepter la valeur initiale, ou entrer une nouvelle valeur.

Import de documents EDI

MFG/PRO vous permet actuellement de recevoir des documents de transmission électronique comme un lancement matières (ANSI ASC X12, document 830, parfois appelé un "programme de planification") ou un programme d'expédition (ANSI ASC X12, document 862) selon les règles EDI établies par le groupement industriel AIAG (abréviation de "Automotive Industry Action Group").

Les documents d'import sont créés sur des sites client ou fournisseur. Par exemple, un client peut créer un programme d'expédition avec des quantités demandées et des dates d'échéance, convertir ce programme en un fichier compatible EDI (en utilisant un logiciel de support EDI), et placer ce fichier sur un système de messagerie électronique où il devient disponible pour votre traitement.

Un fournisseur peut créer un avis d'expédition pour un programme fournisseur dans le cadre de sa procédure d'expédition. Cet avis est converti en des données compatibles EDI et placé sur le système de messagerie électronique. Lorsqu'un document EDI est disponible sur un système de messagerie électronique, votre logiciel EDI, qui interroge votre adresse de messagerie électronique sur le système à intervalles réguliers, identifie le nouveau document et le décharge sur votre système informatique. Dans votre système, le logiciel de support EDI convertit les données en un fichier que MFG/PRO peut facultativement utiliser pour mettre à jour ses informations de demande et d'approvisionnement, ainsi que les comptes**.**

La procédure de base pour l'import des documents, en supposant que l'interface EDI est mise en oeuvre, comprend les étapes suivantes :

1. **Définissez l'adresse client** avec MAINT des clients (2.1.1).
2. **Définissez un article** avec MAINT des articles (1.4.1).
3. **Définissez une correspondance de code article client** avec MAINT des articles clients (1.16). La fonction d'import des documents identifie le code article client sur le document importé et le convertit en votre code article interne.
4. **Définissez une commande planifiée** avec MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13).
5. **Définissez les paramètres du partenaire** avec MAINT paramètres des tiers (35.1).

6. **Définissez une correspondance d'adresse client** avec MAINT adresses expédition site (35.2). Entrez le code site sous lequel le client vous identifie. Cette donnée est remplacée durant l'import par le code site sous lequel vous vous identifiez.

7. **Effectuez l'import** en utilisant Import des documents (35.13). Les champs essentiels sont :

Tableau 35-6

Champ	Valeur	Explication
Type document		Le type de document tel que défini par la norme EDI mise en oeuvre.
ID document		Définissez une série de documents par leurs numéros d'identification.
Mise à jour	O/N	Ce champ détermine si les programmes importés servent à créer de nouveaux lancements sur commande planifiée dans le système ou seulement à calculer de nouveaux programmes et signaler leur existence, ce qui vous permet d'examiner les programmes avant de les accepter. Si cet indicateur a pour valeur Oui, de nouveaux lancements sont créés et rendus actifs dans le cadre du processus d'import. Si cet indicateur a pour valeur Non, les lancements sont créés dans le système mais ne sont pas rendus actifs.

8. **Mettez à jour le lancement de programme** en utilisant MAJ programmes expéd. demandés (7.6.3.5) pour convertir, le cas échéant, les dates et quantités demandées du client en des dates et quantités compatibles avec votre processus de fabrication, comme défini dans l'en-tête de la commande planifiée.

Export de documents

MFG/PRO vous permet aussi d'exporter des documents standard créés en son sein vers un système de messagerie électronique, viaun logiciel de support EDI tiers. Ce logiciel de support convertit les documents à exporter en un fichier dont le format peut être lu par les logiciels tiers qu'utilisent vos clients et fournisseurs.

Les options d'export dans le module EDI incluent l'export d'avis d'expédition, de factures, d'ordres d'achat et de programmes fournisseurs. Les fonctions d'export sont distinctes, contrairement à la fonction d'import des documents, parce que les critères

de sélection sont spécifiques pour chaque type de document exporté. Après avoir exécuté chaque fonction d'export, vous pouvez produire un état de contrôle, qui concerne le document ou groupe de documents particulier exporté.

Export d'ordres d'achat

Pour effectuer un export d'ordres d'achat, procédez comme suit :

1. **Définissez le fournisseur** avec MAINT des fournisseurs (2.3.1).
2. **Définissez les paramètres du partenaire** avec MAINT paramètres des tiers (35.1), en donnant à l'indicateur d'ordres d'achat EDI la valeur Oui.
3. **Définissez un ordre d'achat ou une série d'ordres** avec MAINT des ordres d'achat (5.7). Donnez à leur indicateur d'ordres d'achat EDI la valeur *o* ui.
4. **Exportez les ordres** avec Export des ordres d'achat (35.15).
5. **Produisez l'état de contrôle** avec EDIT contrôle export ordres (35.16), pour vérifier quels ordres ont été exportés et déterminer si des erreurs ont été détectées durant la conversion et la transmission des données.

Export de programmes fournisseurs

Pour effectuer un export de programmes fournisseurs, procédez comme suit :

1. **Définissez le fournisseur** avec MAINT des fournisseurs (2.3.1).
2. **Définissez les paramètres du partenaire** avec MAINT paramètres des tiers (35.1), en donnant à l'indicateur de programmes EDI la valeur Oui.
3. **Définissez un ordre planifié ou une série d'ordres** avec MAINT des ordres planifiés (5.5.1.13). Donnez à l'indicateur de programmes EDI la valeur Oui.
4. **Traitez un lancement de programme** en exécutant le calcul des besoins nets (23.1), pour créer des ordres proposés, et MAJ des programmes depuis CBN (5.5.3.1).
5. **Exportez les ordres** en utilisant Export des programmes fournisseurs (35.18).
6. **Produisez l'état de contrôle** avec EDIT contrôle export programmes (35.19), pour vérifier quels programmes ont été exportés et déterminer si des erreurs ont été détectées durant la conversion et la transmission des données.

Export d'avis d'expédition

L'export d'avis d'expédition, contrairement à toute autre option d'export dans le module EDI, ne fonctionne pas selon un mode de traitement par lots. Vous exportez un avis à la fois. Les avis d'expédition exigent un traitement en temps réel : de nombreux clients ne reçoivent pas des expéditions tant qu'ils n'ont pas reçu un avis correspondant. Actuellement, les avis d'expédition ne servent que pour les programmes clients. La procédure d'export est la suivante :

1. **Définissez le client** avec MAINT des clients (2.1.1).
2. **Définissez les paramètres du partenaire** avec MAINT paramètres des tiers (35.1), en donnant à l'indicateur d'avis d'expédition EDI la valeur `o` ui.
3. **Définissez une commande planifiée** avec MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13).
4. **Traitez un lancement de programme** en exécutant MAJ programmes expéd. demandés (7.6.3.5) pour un lancement reçu d'un client, ou entrez des besoins avec MAINT programmes expéd. demandés (7.6.3.3) et faites de ce lancement le lancement actif.
5. **Entrez les quantités d'expédition** dans MAINT des expéditions (7.6.5.5).
6. **Confirmez l'expédition** avec Confirmation expédition (7.6.5.11).
7. **Exportez l'avis d'expédition** avec Export des avis d'expédition (35.5). L'ID d'expédition devient le numéro d'avis d'expédition.
8. **Produisez l'état de contrôle** avec EDIT contrôle export avis (35.6), pour vérifier que l'avis d'expédition a été correctement exporté et déterminer si des erreurs ont été détectées durant la conversion et la transmission des données.

Export de factures

Vous pouvez utiliser la fonction d'export des factures pour exporter des factures particulières ou des lots de factures provenant des historiques afférents. Plusieurs indicateurs contrôlent comment la facturation s'effectue et comment les factures sont transmises à vos clients. Pour les programmes clients, l'indicateur de facturation automatique associé à l'en-tête de commande planifiée (7.6.1.13) détermine si les factures sont automatiquement imputées dans le cadre du processus d'expédition,

cumulées puis envoyées sous forme d'un historique (valeur Oui), ou si elles exigent une imputation et une impression individuelles et manuelles pour chaque expédition (valeur Non).

Dans chaque cas, l'indicateur relatif à l'historique de factures EDI, qui concerne à la fois l'en-tête de commande planifiée et les paramètres des partenaires, contrôle si vous pouvez exporter des factures via l'interface EDI. La procédure d'export est la suivante :

1. **Définissez le client** avec MAINT des clients (2.1.1).
2. **Définissez les paramètres du partenaire** avec MAINT paramètres des tiers (35.1), en donnant à l'indicateur d'historique de factures EDI la valeur `o` ui.
3. **Définissez une commande planifiée ou une commande client** avec MAINT des commandes planifiées (7.6.1.13) ou MAINT des commandes clients (7.1). Donnez à l'indicateur d'historique de factures EDI la valeur Oui.
4. **(Programmes clients uniquement). Traitez un lancement de programme** en exécutant MAJ programmes expéd. demandés (7.6.3.5) pour un lancement reçu d'un client, ou entrez des besoins avec MAINT programmes expéd. demandés (7.6.3.3) et faites de ce lancement le lancement actif.
5. **Entrez les quantités d'expédition** avec MAINT des expéditions (7.6.5.5) ou Commandes clients - expédition (7.12.13).
6. **(Programmes clients uniquement). Confirmez l'expédition** avec Confirmation expédition (7.6.5.11).
7. **Fermez la facture** en l'imprimant et l'imputant avec IMPR des factures (7.15) et Imputation des factures (7.16). Si le programme client a pour son indicateur de facturation auto-matique la valeur Oui, cette étape est effectuée par la confirmation de l'expédition (étape 6).
8. **Exportez les factures** avec Export des factures (35.8).
9. **Produisez l'état de contrôle** avec EDIT contrôle export factures (35.9), pour vérifier quelles factures ont été exportées et déterminer si des erreurs ont été détectées durant la conversion et la transmission des données**.**

Export accusés de réception OA—NOUVEAU dans version 7.3K

Permet d'exporter des accusés de réception d'ordre d'achat individuels, multiples ou cumulatifs, via l'interface EDI à un client. L'accusé de réception d'ordre d'achat indique au client que son ordre a été reçu et enregistré comme une commande client. Quand la commande client fait l'objet de modifications manuelles (par exemple, concernant les dates d'échéance et/ou les quantités), l'ordre d'achat ne peut être exécuté comme une commande. Le contenu de l'accusé correspond pour l'essentiel au contenu de la commande client.

Une commande client confirmée peut faire l'objet d'un accusé de réception. Si vous entrez "Oui" pour le champ relatif à l'accusé d'ordre d'achat EDI dans la fonction MAINT des commandes clients (7.1), vous pouvez exporter l'accusé via l'interface EDI. Vous avez la possibilité d'examiner les commandes avant de transmettre l'accusé en éditant l'un des états relatifs aux commandes clients. La procédure d'exportation est la suivante :

1. **Définissez le client** dans MAINT des clients (2.1.1).
2. **Définissez les références croisées pour les ID EDI** dans MAINT paramètres des tiers (35.1), puis entrez "Oui" pour le champ "Acc OA EDI".
3. **Entrez les commandes** pour le client via la fonction Import des documents (35.13) ou, si nécessaire, via MAINT des commandes clients (7.1).
4. **Examinez les commandes clients et effectuez les modifications nécessaires** si elles ont été entrées via la fonction d'importation de documents (35.13).
5. **Confirmez les commandes** (7.10).
6. **Exportez les accusés de réception** via la fonction d'exportation d'accusés d'ordre d'achat (35.11).

Nouvelles fonctions

Tableau 35-7

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
35.1	MAINT paramètres des tiers	edtpmt.p
35.2	MAINT adresses expédition site	rcsfidmt.p
35.5	Export des avis d'expédition	edexasn.p
35.6	EDIT contrôle export avis	edexrp01.p
35.8	Export des factures	edexinv.p
35.9	EDIT contrôle export factures	edexrp02.p
35.11	Export accusés de réception OA **(NOUVEAU dans version 7.3K**)	edexack.p
35.12	EDIT contrôle export accusés OA **(NOUVEAU dans version 7.3K)**	edexrp05.p
35.13	Import des documents	edimport.p
35.15	Export des ordres d'achat	edexpo.p
35.16	EDIT contrôle export ordres	edexrp03.p
35.18	Export des programmes fournisseurs	edexsch.p
35.19	EDIT contrôle export programmes	edexrp04.p
35.24	Paramétrage EDI	

Chapitre 36
Administration du système

Introduction

Dans la version 7.3, les améliorations apportées au module Administration du système comprennent des modifications dans la définition des imprimantes et la gestion des historiques de contrôle. Des fonctions d'aide procédurale et de sécurité des comptes de comptabilité générale ont aussi créées dans la version 7.3.

Fonctions essentielles

Meilleure gestion des imprimantes : Deux améliorations apportées à la fonction MAINT configuration imprimante (36.13.2) facilitent la génération d'états et d'interrogations. Premièrement, vous pouvez désormais spécifier une limite à la quantité de sortie qu'un périphérique particulier peut accepter. Deuxièmement, vous pouvez maintenant définir toute longueur de page pour le nombre de lignes par page ; auparavant, le système ne gérait que les longueurs de 48, 54, 66 et 72 lignes par page.

Fonctions de défilement et de recherche pour terminaux : Dans MAINT configuration imprimante (36.13.2), vous pouvez aussi désormais définir des fonctions de défilement et de recherche pour les terminaux. Les utilisateurs DOS vont particulièrement apprécier cette amélioration. (G058)

Améliorations relatives à la gestion des historiques de contrôle automatiques : Trois modifications ont été apportées à ce module afin d'améliorer la gestion des historiques de contrôle. Premièrement, le système génère désormais des historiques de contrôle pour toutes les mises à jour effectuées avec MAINT des clients (2.1.1),

MAINT des fournisseurs (2.3.1), MAINT des numéros de compte (25.3.13), MAINT utilisateurs (36.5.18) et MAINT des menus (36.7.4). Vous pouvez les imprimer avec EDIT détail audit des fichiers (36.11). L'historique indique les anciennes et nouvelles valeurs pour chaque champ mis à jour. Deuxièmement, la fonction EDIT détail audit des fichiers (36.11) possède maintenant des options pour le nom de champ et le code adresse. Troisièmement, une nouvelle fonction, Supp/arch détail audit fichiers (36.22), vous permet de supprimer sélectivement du système des anciens enregistrements de contrôle. (G069, G078, G725)

Validation des numéros de compte bancaire à 12 chiffres : MFG/PRO peut maintenant valider les numéros de compte bancaire à 12 chiffres. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre consacré au module Comptabilité fournisseurs. (G060)

Aide procédurale : De l'aide procédurale a été créée pour certaines fonctions de MFG/PRO dans la version 7.3. Cette information suit la dernière page de l'aide en ligne pour chaque champ dans une fonction contenant de l'aide procédurale. (G552) Une nouvelle fonction, EDIT aide procédurale (36.7.16), vous permet d'imprimer l'aide procédurale pour des fonctions que vous spécifiez. (GB25)

Sécurité des comptes de comptabilité générale : La fonction MAINT sécurité comptes CG (36.5.8) vous permet de limiter l'accès à des comptes donnés. Vous pouvez produire un état des comptes dont l'accès est protégé avec EDIT sécurité comptes CG (36.5.10). (G708)

Identificateurs de groupe CIM : Les numéros d'identification de groupe CIM créés durant l'utilisation de Chargement des données CIM (36.17.1) sont maintenant affichés quand le chargement des données est terminé. Les numéros d'identification de groupe CIM servent à la fonction Traitement des données chargées (36.17.2). Vous pouvez aussi les utiliser comme des critères de sélection dans la fonction d'édition et de suppression des données chargées (36.17.3). (GA20)

Nouveau statut de traitement : Le champ concernant le statut d'exécution dans MAINT détail demande traitement (36.15.3) affiche désormais la valeur "EN COURS" si le traitement sélectionné est en cours d'exécution. Le statut d'un travail de traitement n'est maintenant vérifié que quand vous appuyez sur F1 après avoir sélectionné un ID de traitement. Ce processus a été modifié par rapport aux

précédentes versions de MFG/PRO car le défilement dans la liste des ID de traitement au moyen de cette fonction interrompait l'exécution des traitements pour vérifier leur statut. (GA55)

NOUVEAU dans version 7.3G—Devise de base requise dans paramétrage système/ compte : Comme de nombreux programmes ont besoin de la devise de base pour effectuer des calculs, vous devez obligatoirement spécifier une devise de base. (GG49)

NOUVEAU dans version 7.3G—Ajout d'une sécurité de menu pour les noms de programme : Quand une sécurité au niveau des programmes était mise en oeuvre dans des versions antérieures, un utilisateur pouvait néanmoins accéder aux programmes protégés en entrant sur la ligne d'invite le nom de programme suivi d'un caractère supplémentaire (par exemple, "ppptmt.px" pour "ppptmt.p"). Cela est désormais interdit. (GH19)

NOUVEAU dans version 7.3G—Mise à jour du calendrier atelier par les programmes d'équipe pour ligne de production : Désormais, le calendrier d'équipe défini avec la fonction MAINT équipes (18.1.22) modifie automatiquement le calendrier atelier défini avec la fonction MAINT calendrier usines (36.3.5), et les changements apportés au calendrier atelier ne supplantent plus les calendriers d'équipe. (GE99)

NOUVEAU dans version 7.3I—Nouveaux enregistrements pour l'état de paramétrage : L'état de paramétrage (36.24) contient désormais le paramétrage des demandes de service et de la facturation. (GL99)

NOUVEAU dans version 7.3L–Amélioration des touches de fonction F2 F2 (Aide) et F4 (Quitter) dans l'aide en ligne et dans l'aide procédurale : La touche F2 fonctionne désormais comme suit : si vous appuyez une première fois sur F2 à partir d'un champ quelconque, le système affiche une fenêtre de défilement (si elle existe pour le champ concerné) ; si vous appouyez une seconde fois, il affiche le premier écran d'aide en ligne ; si vous appuyez une troisième fois, il affiche le premier écran d'aide procédurale ; si vous appuyez une quatrième fois, le système retourne à l'option de menu. Vous pouvez ainsi accéder plus directement à l'aide procédurale sans avoir à parcourir l'ensemble de l'aide en ligne. La barre d'espacement vous permet toujours d'afficher l'écran d'aide en ligne suivant (si vous

consultez l'aide en ligne) ou l'écran d'aide procédurale suivant (si vous consultez l'aide procédurale). Quant à la touche F4, elle fonctionne comme suit : si vous appuyez sur F4 à partir d'un point quelconque d'une fenêtre de défilement, de l'aide en ligne ou de l'aide procédurale, vous revenez à l'option de menu. (G0W6)

Gestion de la configuration des imprimantes

Les champs "Pages maximum" et "Lignes/page" déterminent la quantité de sortie que le périphérique va accepter. Le premier champ spécifie le nombre maximum de pages. Si vous laissez ce champ avec comme valeur zéro, aucune limite de page n'est définie. Le second champ spécifie le nombre maximum de lignes devant figurer sur une page. Si vous configurez une imprimante pour qu'elle accepte un maximum de 6 pages avec 72 lignes par page, elle ne va imprimer que les 432 premières lignes de sortie (sans compter l'en-queue). Actuellement, le système accepte un maximum de 3.000 lignes si l'indicateur de défilement de la sortie a pour valeur "Oui" sinon, la limite définie par la nombre maximum de pages s'applique.

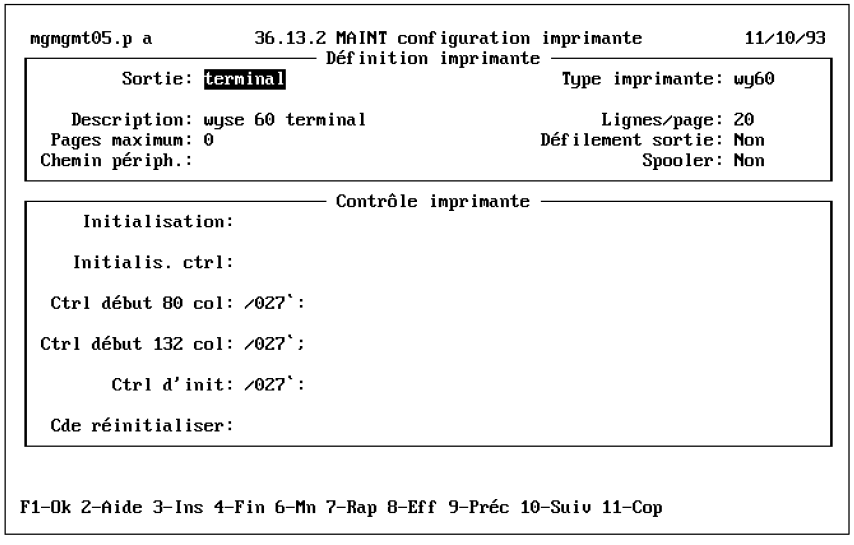
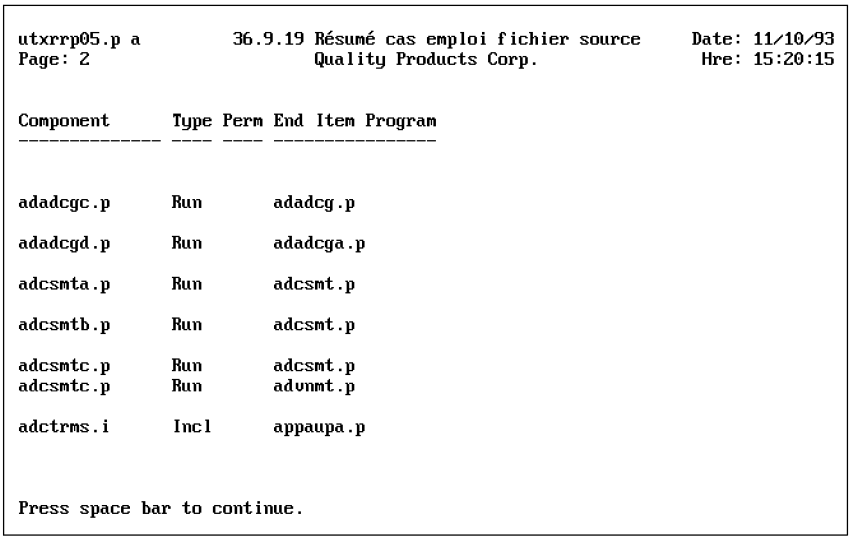


Fig. 36-1. **Ecran MAINT configuration imprimante**

Remarque Les fonctions qui impriment des chèques ou des formulaires particuliers ne peuvent diriger leur sortie vers des périphériques ayant des limites en matière de nombre maximum de pages. Si vous essayez d'imprimer sur un périphérique avec une telle limite, le système affiche un message d'erreur.

Options de défilement/recherche

Pour définir un terminal afin qu'il permette le défilement et la recherche, donnez à l'indicateur de défilement de la sortie la valeur ◙ui. Quand vous dirigez une sortie vers un terminal qui a été défini pour permettre le défilement, le système transmet en fait la sortie d'abord vers un fichier, puis vers l'écran. Les états ne "bouclent" pas ; vous utilisez des touches ou des chaînes de recherche pour accéder à un emplacement spécifique de l'état.



```
utxrrp05.p a          36.9.19 Résumé cas emploi fichier source     Date: 11/10/93
Page: 2                       Quality Products Corp.                Hre: 15:20:15


Component      Type Perm End Item Program
-------------- ---- ---- ----------------


adadcgc.p      Run       adadcg.p

adadcgd.p      Run       adadcga.p

adcsmta.p      Run       adcsmt.p

adcsmtb.p      Run       adcsmt.p

adcsmtc.p      Run       adcsmt.p
adcsmtc.p      Run       advnmt.p

adctrms.i      Incl      appaupa.p


Press space bar to continue.
```

Fig. 36-2. **Sortie d'état avec défilement envoyée vers un terminal**

Tableau 36-1

Touche	Action
Home	Permet d'accéder au début ou à la fin de l'état/interrogation. Le message "*** Maximum de pages atteint ***" indique la fin de fichier.
PageUp , PageDown	Fait défiler la sortie d'une page vers le haut ou le bas.
Touches flèches	Les flèches haut/bas font défiler la sortie d'une ligne vers le haut ou le bas. Le nu-méro de ligne de chaque ligne sélectionnée apparaît dans la partie inférieure droite de l'écran. Les flèches gauche/ droite font défiler la sortie entre les marges gauche et droite.
F8 ou Ctrl Z	Efface le texte dans la chaîne de recherche.

Remarque Pour utiliser les nouvelles fonctions de défilement/recherche et de gestion des historiques de contrôle, vous devez spécifier le répertoire courant sur le chemin PROPATH, et posséder des privilèges en écriture dans ce répertoire.

Aide procédurale

De l'aide procédurale a été créée pour les fonctions de gestion et de traitement des données. Vous accédez à cette aide en appuyant sur F2 alors que le curseur se trouve sur tout champ au sein de la fonction (vous accédez à l'aide en ligne de la même façon). La fenêtre contenant l'aide procédurale va alors apparaître lorsque vous avez utilisé la barre d'espacement pour faire défiler toute l'aide en ligne (elle apparaît aussi si vous appuyez sur F4 après avoir accédé à l'aide en ligne).

L'aide procédurale contient des impératifs et des définitions en matière de procédure, et fournit aussi des informations sur des sujets afférents comme les schémas de traitement, les questions de mise en oeuvre et les cas particuliers.

Sécurité des comptes de comptabilité générale

La sécurité des comptes de comptabilité générale permet aux administrateurs de limiter l'accès des utilisateurs aux comptes de comptabilité générale. Vous pouvez définir des groupes de sécurité pour des numéros de compte avec MAINT sécurité comptes CG (36.5.8). Ces groupes de sécurité sont validés par rapport aux groupes

définis pour des utilisateurs particuliers avec MAINT utilisateurs (36.5.18). Si un utilisateur tente de créer une transaction qui affecte un compte dont le groupe de sécurité ne correspond pas à l'un des groupes définis pour cet utilisateur, le système affiche un message d'erreur et interdit le traitement de la transaction.

La sécurité des comptes de comptabilité générale ne va fonctionner que si vous donnez à l'indicateur de vérification des comptes de comptabilité générale la valeur Oui dans Paramétrage système/ compte (36.1), et que vous utilisez l'option de sécurité B ou U. Vous définissez l'option de sécurité dans Paramétrage sécurité (36.5.24). Seules les options B ou U sont applicables parce que l'option P ne vérifie pas par rapport aux groupes définis pour les utilisateurs avec MAINT utilisateurs (36.5.18).

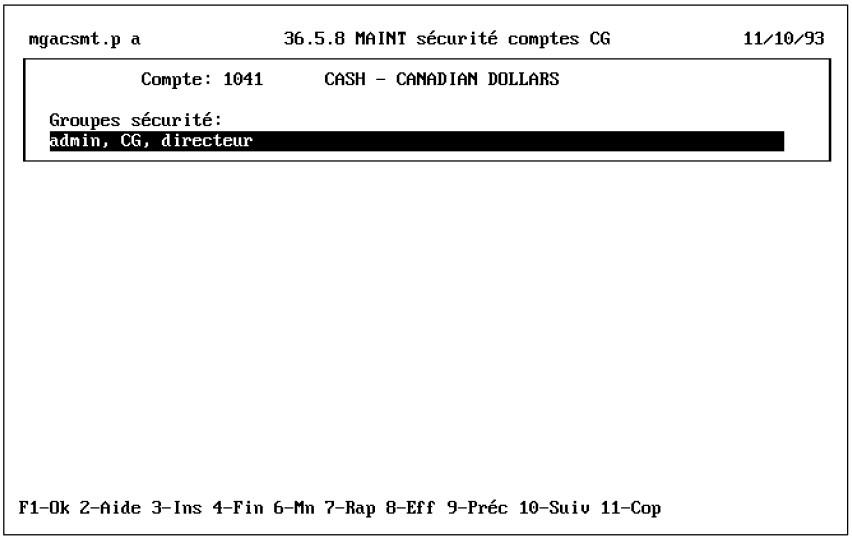


Fig. 36-3. Ecran MAINT sécurité comptes CG

Vous associez des groupes de sécurité à des numéros de compte en utilisant MAINT sécurité comptes CG. Le champ concernant les groupes de sécurité comprend 72 caractères. Si vous entrez plusieurs groupes dans ce champ, vous devez les séparer par une virgule.

Lorsque vous avez défini des groupes de sécurité, que l'indicateur de vérification des comptes de comptabilité générale dans Paramétrage système/compte a pour valeur ☐ui et que vous employez l'option de sécurité U ou B, le système va empêcher les utilisateurs n'appartenant pas aux groupes définis de créer des transactions qui affectent les comptes protégés. La fonction EDIT sécurité comptes CG (36.5.10) indique tous les comptes qui possèdent des groupes de sécurité.

La sécurité des comptes de comptabilité générale ne s'applique pas durant l'imputation des transactions. Vous devez limiter l'accès aux fonctions d'imputation en utilisant MAINT des mots de passe (36.5.1).

Remarque La sécurité des comptes n'est activée que quand vous revenez au menu principal.

Modifications de menu

Tableau 36-2

De		A	
36.5.22	MAINT contrôle utilisateurs	36.5.24	Paramétrage sécurité

Nouvelles fonctions

Tableau 36-3

Numéro de l'écran	Nom de l'écran	Nom de l'procédure
36.10	EDIT audit des fichiers	mgaurp.p
36.11	EDIT détail audit des fichiers	mgaudrp.p
36.22	Supp/arch détail audit fichiers	mgaudup.p
36.5.8	MAINT sécurité comptes CG	mgacsmt.p
36.5.10	EDIT sécurité comptes CG	mgacsrp.p

Nouveaux champs dans fonctions exsistantes

Tableau 36-4

Ecran	Champ	Explication
Paramétrage système/compte	Historique contrôle	Donnez à cet indicateur la valeur "Non" pour désactiver la gestion des historiques de contrôle.
MAINT configuration imprimante	Pages maximum	Spécifie le nombre maximum de pages qu'un périphérique de sortie peut accepter. Laissez dans ce champ la valeur zéro pour ne définir aucune limite.
	Défilement sortie	Donnez à cet indicateur la valeur "Oui" si vous ne voulez examiner la sortie vers un terminal qu'en mode défilement.
MAINT utilisateurs	Limité	Les options sont "Oui" et "Non". Ce champ a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de service après-ventes ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.
	User Type	Les options sont "Client" et "Employé". Ce champ a été ajouté pour permettre de futures améliorations en matière de service après-ventes ; le système dans sa version actuelle n'utilise pas ce champ.